REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE,
RUE SAINT-BENOÎT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUINZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOIT, 20

1858

11.489

054
R3274
1858 [v.3]

ÉTUDES

DE

LA VIE MONDAINE

LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE

Sursum corda!

I.

Paris, 20 avril 185..

Voici la seconde soirée que je passe dans cette misérable chambre à regarder d'un œil morne mon foyer vide, écoutant stupidement les murmures et les roulemens monotones de la rue, et me sentant, au milieu de cette grande ville, plus seul, plus abandonné et plus voisin du désespoir que le naufragé qui grelotte en plein océan sur sa planche brisée. — C'est assez de lâcheté! Je veux regarder mon destin en face pour lui ôter son air de spectre : je veux aussi ouvrir mon cœur, où le chagrin déborde, au seul confident dont la pitié ne puisse m'offenser, à ce pâle et dernier ami qui me regarde dans ma glace. — Je veux donc écrire mes pensées et ma vie, non pas avec une exactitude quotidienne et puérile, mais sans omission sérieuse, et surtout sans mensonge. J'aimerai ce journal : il sera comme un écho fraternel qui trompera ma solitude; il me sera en même temps comme une seconde conscience, m'avertissant de ne laisser passer dans ma vie aucun trait que ma propre main ne puisse écrire avec fermeté.

Je recherche maintenant dans le passé avec une triste avidité tous les faits, tous les incidens qui dès longtemps auraient dû m'éclairer, si le respect filial, l'habitude et l'indifférence d'un oisif heureux n'avaient fermé mes yeux à toute lumière. Cette mélancolie constante et profonde de ma mère m'est expliquée; je m'explique encore son dégoût du monde, et ce costume simple et uniforme, objet tantôt des railleries, tantôt du courroux de mon père : — Vous avez l'air d'une servante, lui disait-il.

Je ne pouvais me dissimuler que notre vie de famille ne fût quelquefois troublée par des querelles d'un caractère plus sérieux; mais je n'en étais jamais directement témoin. Les accens irrités et impérieux de mon père, les murmures d'une voix qui paraissait supplier, des sanglots étouffés, c'était tout ce que j'en pouvais entendre. J'attribuais ces orages à des tentatives violentes et infructueuses pour ramener ma mère au goût de la vie élégante et bruyante qu'elle avait aimée autant qu'une honnête femme peut l'aimer, mais au milieu de laquelle elle ne suivait plus mon père qu'avec une répugnance chaque jour plus obstinée. A la suite de ces crises, il était rare que mon père ne courût pas acheter quelque beau bijou que ma mère trouvait sous sa serviette en se mettant à table, et qu'elle ne portait jamais. Un jour, elle reçut de Paris, au milieu de l'hiver, une grande caisse pleine de fleurs précieuses : elle remercia mon père avec effusion; mais, dès qu'il fut sorti de sa chambre, je la vis hausser légèrement les épaules et lever vers le ciel un regard d'incurable désespoir.

Pendant mon enfance et ma première jeunesse, j'avais eu pour mon père beaucoup de respect, mais assez peu d'affection. Dans le cours de cette période en effet, je ne connaissais que le côté sombre de son caractère, le seul qui se révélât dans la vie intérieure, pour laquelle mon père n'était point fait. Plus tard, quand mon âge me permit de l'accompagner dans le monde, je fus surpris et ravi de découvrir en lui un homme que je n'avais pas même soupçonné. Il semblait qu'il se sentît, dans l'enceinte de notre vieux château de famille, sous le poids de quelque enchantement fatal : à peine hors des portes, je voyais son front s'éclaircir, sa poitrine se dilater; il rajeunissait. — Allons! Maxime, criait-il, un temps de galop! — Et nous dévorions gaiement l'espace. Il avait alors des cris de joie juvénile, des enthousiasmes, des fantaisies d'esprit, des effusions de sentiment qui charmaient mon jeune cœur, et dont j'aurais voulu seulement pouvoir rapporter quelque chose à ma pauvre mère, oubliée dans son coin. Je commençai alors à aimer mon père, et ma tendresse pour lui s'accrut même d'une véritable admiration quand je pus le voir, dans toutes les solennités de la vie mondaine, chasses,

courses, bals, dîners, développer les qualités sympathiques de sa brillante nature. Écuyer admirable, causeur éblouissant, beau joueur, cœur intrépide, main ouverte, je le regardais comme un type achevé de grâce virile et de noblesse chevaleresque. Il s'appelait lui-même, en souriant avec une sorte d'amertume, le dernier gentilhomme. — Tel était mon père dans le monde; mais, aussitôt rentré au logis, nous n'avions plus sous les yeux, ma mère et moi, qu'un vieillard inquiet, morose et violent.

Les emportemens de mon père vis-à-vis d'une créature aussi douce, aussi délicate que l'était ma mère m'auraient assurément révolté, s'ils n'avaient été suivis de ces vifs retours de tendresse et de ces redoublemens d'attentions dont j'ai parlé. Justifié à mes yeux par ces témoignages de repentir, mon père ne me paraissait plus qu'un homme naturellement bon et sensible, mais jeté quelquefois hors de lui-même par une résistance opiniâtre et systématique à tous ses goûts et à toutes ses prédilections. Je croyais ma mère atteinte d'une affection nerveuse, d'une sorte de maladie noire. Mon père me le donnait à entendre, bien qu'observant toujours sur ce sujet une réserve que je jugeais trop légitime.

Les sentimens de ma mère à l'égard de mon père me semblaient d'une nature indéfinissable. Les regards qu'elle attachait sur lui paraissaient s'enflammer quelquefois d'une étrange expression de sévérité; mais ce n'était qu'un éclair, et l'instant d'après ses beaux yeux humides et son visage d'un charme inaltéré ne lui témoignaient plus qu'un dévouement attendri et une soumission passionnée.

Ma mère avait été mariée à quinze ans, et je touchais à ma vingt-deuxième année quand ma sœur, ma pauvre Hélène, vint au monde. Peu de temps après sa naissance, mon père, sortant un matin, le front soucieux, de la chambre où ma mère languissait, me fit signe de le suivre dans le jardin. Après deux ou trois tours faits en silence : — Votre mère, Maxime, me dit-il, devient de plus en plus bizarre!

— Elle est si souffrante, mon père!

— Oui, sans doute; mais elle a une fantaisie bien singulière : elle désire que vous fassiez votre droit.

— Mon droit! Comment ma mère veut-elle qu'à mon âge, avec ma naissance et dans ma situation, j'aille me traîner sur les bancs d'une école? Ce serait ridicule!

— C'est mon opinion, dit sèchement mon père; mais votre mère est malade, et tout est dit.

J'était alors un fat, très enflé de mon nom, de ma jeune importance et de mes petits succès de salon; mais j'avais le cœur sain,

j'adorais ma mère, avec laquelle j'avais vécu pendant vingt ans dans la plus étroite intimité qui puisse unir deux âmes en ce monde: je courus l'assurer de mon obéissance, elle me remercia en inclinant la tête avec un triste sourire, et me fit embrasser ma sœur endormie sur ses genoux.

Nous demeurions à une demi-lieue de Grenoble; je pus donc suivre un cours de droit sans quitter le logis paternel. Ma mère se faisait rendre compte jour par jour du progrès de mes études avec un intérêt si persévérant, si passionné, que j'en vins à me demander s'il n'y avait pas au fond de cette préoccupation extraordinaire quelque chose de plus qu'une fantaisie maladive : si, par hasard, la répugnance et le dédain de mon père pour le côté positif et ennuyeux de la vie n'avaient pas introduit dans notre fortune quelque secret désordre que la connaissance du droit et l'habitude des affaires devraient, suivant les espérances de ma mère, permettre à son fils de réparer. Je ne pus cependant m'arrêter à cette pensée : je me souvenais, à la vérité, d'avoir entendu mon père se plaindre amèrement des désastres que notre fortune avait subis à l'époque révolutionnaire, mais dès longtemps ces plaintes avaient cessé, et en tout temps d'ailleurs je n'avais pu m'empêcher de les trouver assez injustes, notre situation de fortune me paraissant des plus satisfaisantes. Nous habitions en effet auprès de Grenoble le château héréditaire de notre famille, qui était cité dans le pays pour son grand air seigneurial. Il nous arrivait souvent, à mon père et à moi, de chasser tout un jour sans sortir de nos terres ou de nos bois. Nos écuries étaient monumentales, et toujours peuplées de chevaux de prix qui étaient la passion et l'orgueil de mon père. Nous avions de plus à Paris, sur le boulevard des Capucines, un bel hôtel où un pied-à-terre comfortable nous était réservé. Enfin, dans la tenue habituelle de notre maison, rien ne pouvait trahir l'ombre de la gêne ou de l'expédient. Notre table même était toujours servie avec une délicatesse particulière et raffinée à laquelle mon père attachait du prix.

La santé de ma mère cependant déclinait sur une pente à peine sensible, mais continue. Il arriva un temps où ce caractère angélique s'altéra. Cette bouche, qui n'avait jamais eu que de douces paroles, en ma présence du moins, devint amère et agressive; chacun de mes pas hors du château fut l'objet d'un commentaire ironique et pénible. Mon père, qui n'était pas plus épargné que moi, supportait ces attaques avec une patience qui de sa part me paraissait méritoire; mais il prit l'habitude de vivre plus que jamais hors de chez lui, éprouvant, me disait-il, le besoin de se distraire, de s'étourdir sans cesse. Il m'engageait toujours à l'accompagner, et trouvait dans mon amour du plaisir, dans l'ardeur impatiente de

mon âge, et, pour dire tout, dans la lâcheté de mon cœur, une trop facile obéissance.

Un jour du mois de septembre 185., des courses dans lesquelles mon père avait engagé plusieurs chevaux devaient avoir lieu sur un emplacement situé à quelque distance du château. Nous étions partis de grand matin, mon père et moi, et nous avions déjeuné sur le théâtre de la course. Vers le milieu de la journée, comme je galopais sur la lisière de l'hippodrome pour suivre de plus près les péripéties de la lutte, je fus rejoint tout à coup par un de nos domestiques, qui me cherchait, me dit-il, depuis plus d'une demi-heure : il ajouta que mon père était déjà retourné au château, où ma mère l'avait fait appeler, et où il me priait de le suivre sans retard. — Mais qu'y a-t-il, au nom du ciel? — Je crois que madame est plus mal, me répondit cet homme. Et je partis comme un fou.

En arrivant, je vis ma sœur qui jouait sur la pelouse, au milieu de la grande cour silencieuse et déserte. Elle accourut au-devant de moi, comme je descendais de cheval, et me dit en m'embrassant, avec un air de mystère affairé et presque joyeux : « Le curé est venu! » Je n'apercevais pourtant dans la maison aucune animation extraordinaire, aucun signe de désordre ou d'alarme. Je gravis l'escalier à la hâte, et je traversais le boudoir qui communiquait à la chambre de ma mère, quand la porte s'ouvrit doucement : mon père parut. Je m'arrêtai devant lui; il était très pâle, et ses lèvres tremblaient. « Maxime, me dit-il sans me regarder, votre mère vous demande. » Je voulais l'interroger, il me fit un signe de la main et s'approcha rapidement d'une fenêtre, comme pour regarder au dehors. J'entrai. — Ma mère était à demi couchée dans son fauteuil, hors duquel un de ses bras pendait comme inerte. Sur son visage, d'une blancheur de cire, je retrouvais soudain l'exquise douceur et la grâce délicate que la souffrance en avait naguère exilées : déjà l'ange de l'éternel repos étendait visiblement son aile sur ce front apaisé. Je tombai à genoux : elle entr'ouvrit les yeux, releva péniblement sa tête fléchissante, et m'enveloppa d'un long regard. Puis, d'une voix qui n'était plus qu'un souffle interrompu, elle me dit lentement ces paroles : « Pauvre enfant!... Je suis usée, vois-tu... Ne pleure pas!... Tu m'as un peu abandonnée tout ce temps-ci; mais j'étais si maussade!... Nous nous reverrons, Maxime, nous nous expliquerons, mon fils... Je n'en puis plus!... Rappelle à ton père ce qu'il m'a promis. Toi, dans ce combat de la vie, sois fort, et pardonne aux faibles! » Elle parut épuisée, s'interrompit un moment, puis, levant un doigt avec effort et me regardant fixement : « Ta sœur! » dit-elle. Ses paupières bleuâtres se refermèrent, puis elle les rouvrit tout à coup en étendant les bras d'un geste raide et sinistre. Je poussai un cri, mon

père accourut et pressa longtemps sur sa poitrine, avec des sanglots déchirans, ce pauvre corps d'une martyre.

Quelques semaines plus tard, sur le désir formel de mon père, qui, me dit-il, ne faisait qu'obéir aux derniers vœux de celle que nous pleurions, je quittais la France et je commençais à travers le monde cette vie nomade que j'ai menée presque jusqu'à ce jour. Durant une absence d'une année, mon cœur, de plus en plus aimant, à mesure que la mauvaise fougue de l'âge s'amortissait, mon cœur me pressa plus d'une fois de venir me retremper à la source de ma vie, entre la tombe de ma mère et le berceau de ma jeune sœur; mais mon père avait fixé lui-même la durée précise de mon voyage, et il ne m'avait point élevé à traiter légèrement ses volontés. Sa correspondance, affectueuse, mais brève, n'annonçait aucune impatience à l'égard de mon retour; je n'en fus que plus effrayé lorsque, débarquant à Marseille il y a deux mois, je trouvai plusieurs lettres de mon père qui toutes me rappelaient avec une hâte fébrile.

Ce fut par une sombre soirée du mois de février que je revis les murailles massives de notre antique demeure se détachant sur une légère couche de neige qui couvrait la campagne. Une bise aigre et glacée soufflait par intervalles; des flocons de givre tombaient comme des feuilles mortes des arbres de l'avenue, et se posaient sur le sol humide avec un bruit faible et triste. En entrant dans la cour, je vis une ombre, qui me parut être celle de mon père, se dessiner sur une des fenêtres du grand salon, qui était au rez-de-chaussée, et qui, dans les derniers temps de la vie de ma mère, ne s'ouvrait jamais. Je me précipitai : en m'apercevant, mon père poussa une sourde exclamation; puis il m'ouvrit ses bras, et je sentis son cœur palpiter violemment contre le mien. — Tu es gelé, mon pauvre enfant, me dit-il, me tutoyant contre sa coutume. Chauffe-toi, chauffe-toi. Cette pièce est froide, mais je m'y tiens maintenant de préférence, parce qu'au moins on y respire.

— Votre santé, mon père?

— Passable, tu vois. — Et, me laissant près de la cheminée, il reprit à travers cet immense salon, que deux ou trois bougies éclairaient à peine, la promenade que je semblais avoir interrompue. Cet étrange accueil m'avait consterné. Je regardais mon père avec stupeur. — As-tu vu mes chevaux? me dit-il tout à coup sans s'arrêter.

— Mon père!

— Ah! tiens, c'est juste! tu arrives. — Après un silence : — Maxime, reprit-il, j'ai à vous parler.

— Je vous écoute, mon père.

Il sembla ne pas m'entendre, se promena quelque temps, et ré-

péta plusieurs fois par intervalles : — J'ai à vous parler, mon fils. — Enfin il poussa un profond soupir, passa une main sur son front, et, s'asseyant brusquement, il me montra un siége en face de lui. Alors, comme s'il eût désiré de parler sans en trouver le courage, ses yeux s'arrêtèrent sur les miens, et j'y lus une expression d'angoisse, d'humilité et de supplication, qui, de la part d'un homme aussi fier que l'était mon père, me toucha profondément. Quels que pussent être les torts qu'il avait tant de peine à confesser, je sentais au fond de l'âme qu'ils lui étaient bien largement pardonnés, quand soudain ce regard, qui ne me quittait pas, prit une fixité étonnée, vague et terrible : la main de mon père se crispa sur mon bras; il se souleva sur son fauteuil, et, retombant aussitôt, il s'affaissa lourdement sur le parquet. — Il n'était plus.

Notre cœur ne raisonne point, ne calcule point. C'est sa gloire. Depuis un moment, j'avais tout deviné : une seule minute avait suffi pour me révéler tout à coup sans un mot d'explication, par un jet de lumière irrésistible, cette fatale vérité que mille faits se répétant chaque jour sous mes yeux pendant vingt années n'avaient pu me faire soupçonner. J'avais compris que la ruine était là, dans cette maison, sur ma tête. Eh bien! je ne sais si mon père me laissant comblé de ses bienfaits m'eût coûté plus de larmes, et des larmes plus amères. A mes regrets, à ma profonde douleur se joignait une pitié qui, remontant du fils au père, avait quelque chose d'étrangement poignant. Je revoyais toujours ce regard suppliant, humilié, éperdu; je me désespérais de n'avoir pu dire une parole de consolation à ce malheureux cœur avant qu'il se brisât, et je criais follement à celui qui ne m'entendait plus : Je vous pardonne! je vous pardonne! — Dieu! quels instans!

Autant que je l'ai pu conjecturer, ma mère en mourant avait fait promettre à mon père de vendre la plus grande partie de ses biens, de payer entièrement la dette énorme qu'il avait contractée en dépensant tous les ans un tiers de plus que son revenu, et de se réduire ensuite strictement à vivre de ce qui lui resterait. Mon père avait essayé de tenir cet engagement : il avait vendu ses bois et une portion de ses terres; mais, se voyant maître alors d'un capital considérable, il n'en avait consacré qu'une faible part à l'amortissement de sa dette, et avait entrepris de rétablir sa fortune en confiant le reste aux détestables hasards de la bourse. Ce fut ainsi qu'il acheva de se perdre.

Je n'ai pu encore sonder jusqu'au fond l'abîme où nous sommes engloutis. Une semaine après la mort de mon père, je tombais gravement malade, et c'est à peine si, après deux mois de souffrance, j'ai pu quitter notre château patrimonial le jour où un étranger en

prenait possession. Heureusement un vieil ami de ma mère qui habite Paris, et qui était chargé autrefois des affaires de notre famille en qualité de notaire, est venu à mon aide dans ces tristes circonstances : il m'a offert d'entreprendre lui-même un travail de liquidation qui présentait à mon inexpérience des difficultés inextricables. Je lui ai abandonné absolument le soin de régler les affaires de la succession, et je présume que sa tâche est aujourd'hui terminée. A peine arrivé hier matin, j'ai couru chez lui : il était à la campagne, d'où il ne doit revenir que demain. Ces deux journées ont été cruelles : l'incertitude est vraiment le pire de tous les maux, parce qu'il est le seul qui suspende nécessairement les ressorts de l'âme et qui ajourne le courage. Il m'eût bien surpris, il y a dix ans, celui qui m'eût prophétisé que ce vieux notaire, dont le langage formaliste et la raide politesse nous divertissaient si fort, mon père et moi, serait un jour l'oracle de qui j'attendrais l'arrêt suprême de ma destinée! — Je fais mon possible pour me tenir en garde contre des espérances exagérées : j'ai calculé approximativement que, toutes nos dettes payées, il nous resterait un capital de cent vingt à cent cinquante mille francs. Il est difficile qu'une fortune qui s'élevait à cinq millions ne nous laisse pas au moins cette épave. Mon intention est de prendre pour ma part une dizaine de mille francs, et d'aller chercher fortune dans les nouveaux états de l'Union; j'abandonnerai le reste à ma sœur.

Voilà assez d'écriture pour ce soir. Triste occupation que de retracer de tels souvenirs! Je sens néanmoins qu'elle m'a rendu un peu de calme. Le travail certainement est une loi sacrée, puisqu'il suffit d'en faire la plus légère application pour éprouver je ne sais quel contentement et quelle sérénité. L'homme cependant n'aime point le travail : il n'en peut méconnaître les infaillibles bienfaits; il les goûte chaque jour, s'en applaudit, et chaque lendemain il se remet au travail avec la même répugnance. Il me semble qu'il y a là une contradiction singulière et mystérieuse, comme si nous sentions à la fois dans le travail le châtiment et le caractère divin et paternel du juge.

Jeudi.

Ce matin, à mon réveil, on m'a remis une lettre du vieux M. Laubépin. Il m'invitait à dîner, en s'excusant de la liberté grande; il ne me faisait d'ailleurs aucune communication relative à mes intérêts. J'ai mal auguré de cette réserve.

En attendant l'heure fixée, j'ai fait sortir ma sœur de son couvent, et je l'ai promenée dans Paris. L'enfant ne se doute pas de notre ruine. Elle a eu, dans le cours de la journée, diverses fantai-

sies assez coûteuses. Elle s'est approvisionnée largement de gants, de papier rose, de bonbons pour ses amies, d'essences fines, de savons extraordinaires, de petits pinceaux, toutes choses fort utiles sans doute, mais qui le sont moins qu'un dîner. Puisse-t-elle l'ignorer toujours!

A six heures, j'étais rue Cassette chez M. Laubépin. Je ne sais quel âge peut avoir notre vieil ami; mais aussi loin que remontent mes souvenirs dans le passé, je l'y retrouve tel que je l'ai revu aujourd'hui, grand, sec, un peu voûté, cheveux blancs en désordre, œil perçant sous des touffes de sourcils noirs, une physionomie robuste et fine tout à la fois. J'ai revu en même temps l'habit noir d'une coupe antique, la cravate blanche professionnelle, le diamant héréditaire au jabot, — bref, tous les signes extérieurs d'un esprit grave, méthodique et ami des traditions. Le vieillard m'attendait devant la porte ouverte de son petit salon : après une profonde inclination, il a saisi légèrement ma main entre deux doigts, et m'a conduit en face d'une vieille dame d'apparence assez simple qui se tenait debout devant la cheminée : M. le marquis de Champcey d'Hauterive! a dit alors M. Laubépin de sa voix forte, grasse et emphatique; puis tout à coup, d'un ton plus humble, en se retournant vers moi : Mme Laubépin!

Nous nous sommes assis, et il y a eu un moment de silence embarrassé. Je m'étais attendu à un éclaircissement immédiat sur ma situation définitive : voyant qu'il était différé, j'ai présumé qu'il ne pouvait être d'une nature agréable, et cette présomption m'était confirmée par les regards de compassion discrète dont Mme Laubépin m'honorait furtivement. Quant à M. Laubépin, il m'observait avec une attention singulière, qui ne me paraissait pas exempte de malice. Je me suis rappelé alors que mon père avait toujours prétendu flairer dans le cœur du cérémonieux tabellion, et sous ses respects affectés, un vieux reste de levain bourgeois, roturier, et même jacobin. Il m'a semblé que ce levain fermentait un peu en ce moment, et que les secrètes antipathies du vieillard trouvaient quelque satisfaction dans le spectacle d'un gentilhomme à la torture. J'ai pris aussitôt la parole, en essayant de montrer, malgré l'accablement réel que j'éprouvais, une pleine liberté d'esprit : — Comment monsieur Laubépin, ai-je dit, vous avez quitté la place des Petits-Pères, cette chère place des Petits-Pères? Vous avez pu vous décider à cela? Je ne l'aurais jamais cru.

— Mon Dieu! monsieur le marquis, a répondu M. Laubépin, c'est effectivement une infidélité qui n'est point de mon âge; mais en cédant l'étude, j'ai dû céder le logis, attendu qu'un pannonceau ne se déplace pas comme une enseigne.

— Cependant vous vous occupez encore d'affaires?

— A titre amical et officieux, oui, monsieur le marquis. Quelques familles honorables, considérables, dont j'ai eu le bonheur d'obtenir la confiance pendant une pratique de quarante-cinq années, veulent bien encore quelquefois, dans des circonstances particulièrement délicates, réclamer les avis de mon expérience, et je crois pouvoir ajouter qu'elles se repentent rarement de les avoir suivis.

Comme M. Laubépin achevait de se rendre à lui-même ce témoignage, une vieille domestique est venue annoncer que le dîner était servi. J'ai eu alors l'avantage de conduire Mme Laubépin dans la salle voisine. Pendant tout le repas, la conversation s'est traînée dans la plus insignifiante banalité, M. Laubépin ne cessant d'attacher sur moi son regard perçant et équivoque, tandis que Mme Laubépin prenait, en m'offrant de chaque plat, ce ton douloureux et pitoyable qu'on affecte auprès du lit d'un malade. Enfin on s'est levé, et le vieux notaire m'a introduit dans son cabinet, où l'on nous a aussitôt servi le café. Me faisant asseoir alors, et s'adossant à la cheminée : — Monsieur le marquis, a dit M. Laubépin, vous m'avez fait l'honneur de me confier le soin de liquider la succession de feu M. le marquis de Champcey d'Hauterive, votre père. Je m'apprêtais hier même à vous écrire, quand j'ai su votre arrivée à Paris, laquelle me permet de vous rendre compte de vive voix du résultat de mon zèle et de mes opérations.

— Je pressens, monsieur, que ce résultat n'est pas heureux.

— Non, monsieur le marquis, et je ne vous cacherai pas que vous devez vous armer de courage pour l'apprendre; mais il est dans mes habitudes de procéder avec méthode. Ce fut, monsieur, en l'année 1820 que Mlle Louise-Hélène Dugald Delatouche d'Érouville fut rerecherchée en mariage par Charles-Christian Odiot, marquis de Champcey d'Hauterive. Investi par une sorte de tradition séculaire de la direction des intérêts de la famille Dugald Delatouche, et admis en outre dès long temps près de la jeune héritière de cette maison sur le pied d'une familiarité respectueuse, je dus employer tous les argumens de la raison pour combattre le penchant de son cœur et la détourner de cette funeste alliance. Je dis funeste alliance, non pas que la fortune de M. de Champcey, malgré quelques hypothèques dont elle était grevée dès cette époque, ne fût égale à celle de Mlle Delatouche; mais je connaissais le caractère et le tempérament, héréditaires en quelque sorte, de M. de Champcey. Sous les dehors séduisans et chevaleresques qui le distinguaient comme tous ceux de sa maison, j'apercevais clairement l'irréflexion obstinée, l'incurable légèreté, la fureur de plaisir, et finalement l'implacable égoïsme...

— Monsieur, ai-je interrompu brusquement, la mémoire de mon père m'est sacrée, et j'entends qu'elle le soit à tous ceux qui parlent de mon père devant moi.

— Monsieur, a repris le vieillard avec une émotion soudaine et violente, je respecte ce sentiment; mais, en parlant de votre père, j'ai grand'peine à oublier que je parle de l'homme qui a tué votre mère, une enfant héroïque, une sainte, un ange!

Je m'étais levé fort agité. M. Laubépin, qui avait fait quelques pas à travers la chambre, m'a saisi le bras. — Pardon, jeune homme, m'a-t-il dit; mais j'aimais votre mère. Je l'ai pleurée. Veuillez me pardonner. — Puis, se replaçant devant la cheminée : — Je reprends, a-t-il ajouté du ton solennel qui lui est ordinaire; j'eus l'honneur et le chagrin de rédiger le contrat de mariage de madame votre mère. Malgré mon insistance, le régime dotal avait été écarté, et ce ne fut pas sans de grands efforts que je parvins à introduire dans l'acte une clause protectrice qui déclarait inaliénable, sans la volonté légalement constatée de madame votre mère, un tiers environ de ses apports immobiliers. Vaine précaution, monsieur le marquis, et je pourrais dire précaution cruelle d'une amitié mal inspirée, car cette clause fatale ne fit que préparer à celle dont elle devait sauvegarder le repos ses plus insupportables tourmens, — j'entends ces luttes, ces querelles, ces violences dont l'écho dut frapper vos oreilles plus d'une fois, et dans lesquelles on arrachait lambeaux par lambeaux à votre malheureuse mère le dernier héritage, le pain de ses enfans!

— Monsieur, je vous en prie!

— Je m'incline, monsieur le marquis... Je ne parlerai que du présent. A peine honoré de votre confiance, mon premier devoir, monsieur, était de vous engager à n'accepter que sous bénéfice d'inventaire la succession embarrassée qui vous était échue.

— Cette mesure, monsieur, m'a paru outrageante pour la mémoire de mon père, et j'ai dû m'y refuser.

M. Laubépin, après m'avoir lancé un de ces regards inquisiteurs qui lui sont familiers, a repris : — Vous n'ignorez pas apparemment, monsieur, que, faute d'avoir usé de cette faculté légale, vous demeurez passible des charges de la succession, lors même que ces charges en excéderaient la valeur. Or j'ai actuellement le devoir pénible de vous apprendre, monsieur le marquis, que ce cas est précisément celui qui se présente dans l'espèce. Comme vous le verrez dans ce dossier, il est parfaitement constant qu'après la vente de votre hôtel à des conditions inespérées, vous et mademoiselle votre sœur resterez encore redevables envers les créanciers de monsieur votre père d'une somme de quarante-cinq mille francs.

Je suis demeuré véritablement atterré à cette nouvelle, qui dé-

passait mes plus fâcheuses appréhensions. Pendant une minute, j'ai prêté une attention hébétée au bruit monotone de la pendule, sur laquelle je fixais un œil sans regard.

— Maintenant, a repris M. Laubépin après un silence, le moment est venu de vous dire, monsieur le marquis, que madame votre mère, en prévision des éventualités qui se réalisent malheureusement aujourd'hui, m'a remis en dépôt quelques bijoux dont la valeur est estimée à cinquante mille francs environ. Pour empêcher que cette faible somme, votre unique ressource désormais, ne passe aux mains des créanciers de la succession, nous pouvons user, je crois, du subterfuge légal que je vais avoir l'honneur de vous soumettre.

— Mais cela est tout à fait inutile, monsieur. Je suis trop heureux de pouvoir, à l'aide de cet appoint inattendu, solder intégralement les dettes de mon père, et je vous prierai de le consacrer à cet emploi.

M. Laubépin s'est légèrement incliné. — Soit, a-t-il dit; mais il m'est impossible de ne pas vous faire observer, monsieur le marquis, qu'une fois ce prélèvement opéré sur le dépôt qui est dans mes mains, il ne vous restera pour toute fortune, à Mlle Hélène et à vous, qu'une somme de quatre à cinq mille livres, laquelle, au taux actuel de l'argent, vous donnera un revenu de deux cent vingt-cinq francs. Ceci posé, monsieur le marquis, qu'il me soit permis de vous demander, à titre confidentiel, amical et respectueux, si vous avez avisé à quelques moyens d'assurer votre existence et celle de votre sœur et pupille, et quels sont vos projets?

— Je n'en ai plus aucun, monsieur, je vous l'avoue. Tous ceux que j'avais pu former sont inconciliables avec le dénûment absolu où je me trouve réduit. Si j'étais seul au monde, je me ferais soldat; mais j'ai ma sœur, et je ne puis souffrir la pensée de voir la pauvre enfant réduite au travail et aux privations. Elle est heureuse dans son couvent; elle est assez jeune pour y demeurer quelques années encore. J'accepterais du meilleur de mon cœur toute occupation qui me permettrait, en me réduisant moi-même à l'existence la plus étroite, de gagner chaque année le prix de la pension de ma sœur, et de lui amasser une dot pour l'avenir.

M. Laubépin m'a regardé fixement. — Pour atteindre cet honorable objectif, a-t-il repris, vous ne devez pas penser, monsieur le marquis, à entrer à votre âge dans la lente filière des administrations publiques et des fonctions officielles. Il vous faudrait un emploi qui vous assurât dès le début cinq ou six mille francs de revenu annuel. Je dois vous dire que, dans l'état de notre organisation sociale, il ne suffit nullement d'avancer la main pour trouver ce *desideratum*. Heureusement j'ai à vous communiquer quelques propositions vous concernant qui sont de nature à modifier dès à présent,

et sans grand effort, votre situation. — Les yeux de M. Laubépin se sont attachés sur moi avec une attention plus pénétrante que jamais, et il a continué : — En premier lieu, monsieur le marquis, je serai près de vous l'organe d'un spéculateur habile, riche et influent; ce personnage a conçu l'idée d'une entreprise considérable, dont la nature vous sera expliquée ci-après, et qui ne peut réussir que par le concours particulier de la classe aristocratique de ce pays. Il pense qu'un nom ancien et illustre comme le vôtre, monsieur le marquis, figurant parmi ceux des membres fondateurs de l'entreprise, aurait pour effet de lui gagner des sympathies dans les rangs du public spécial auquel le prospectus doit être adressé. En vue de cet avantage, il vous offre d'abord ce qu'on nomme communément une prime, c'est-à-dire une dizaine d'actions à titre gratuit, dont la valeur, estimée dès ce moment à dix mille francs, serait vraisemblablement triplée par le succès de l'opération. En outre...

— Tenez-vous-en là, monsieur; de telles ignominies ne valent pas la peine que vous prenez de les formuler.

J'ai vu briller soudain l'œil du vieillard sous ses épais sourcils, comme si une étincelle s'en fût détachée. Un faible sourire a détendu les plis rigides de son visage. — Si la proposition ne vous plaît pas, monsieur le marquis, a-t-il dit en grasseyant, elle ne me plaît pas plus qu'à vous. Toutefois j'ai cru devoir vous la soumettre. En voici une autre qui vous sourira peut-être davantage, et qui de fait est plus avenante. Je compte, monsieur, au nombre de mes plus anciens cliens un commerçant honorable qui s'est retiré des affaires depuis peu de temps, et qui jouit désormais paisiblement, auprès d'une fille unique et conséquemment adorée, d'une *aurea mediocritas* que j'évalue à vingt-cinq mille livres de revenu. Le hasard voulut, il y a trois jours, que la fille de mon client fût informée de votre situation : j'ai cru voir, j'ai même pu m'assurer, pour tout dire, que l'enfant, laquelle d'ailleurs est agréable à voir et pourvue de qualités estimables, n'hésiterait pas un instant à accepter de votre main le titre de marquise de Champcey. Le père consent, et je n'attends qu'un mot de vous, monsieur le marquis, pour vous dire le nom et la demeure de cette famille... intéressante.

— Monsieur, ceci me détermine tout à fait : je quitterai dès demain un titre qui dans ma situation est dérisoire, et qui en outre semble devoir m'exposer aux plus misérables entreprises de l'intrigue. Le nom originaire de ma famille est Odiot : c'est le seul que je compte porter désormais. Maintenant, monsieur, en reconnaissant toute la vivacité de l'intérêt qui a pu vous engager à vous faire l'interprète de ces singulières propositions, je vous prierai de m'épargner toutes celles qui pourraient avoir un caractère analogue.

— En ce cas, monsieur le marquis, a répondu M. Laubépin, je n'ai absolument plus rien à vous dire.

En même temps, pris d'un accès subit de jovialité, il a frotté ses mains l'une contre l'autre avec un bruit de parchemins froissés. Puis il a ajouté en riant : — Vous serez un homme difficile à caser, monsieur Maxime. Ah! ah! très difficile à caser. Il est extraordinaire, monsieur, que je n'aie pas remarqué plus tôt la saisissante similitude que la nature s'est plu à établir entre votre physionomie et celle de madame votre mère. Les yeux et le sourire en particulier;... mais ne nous égarons pas, et puisqu'il vous convient de ne devoir qu'à un honorable travail vos moyens d'existence, souffrez que je vous demande quels peuvent être vos talens et vos aptitudes?

— Mon éducation, monsieur, a été naturellement celle d'un homme destiné à la richesse et à l'oisiveté. Cependant j'ai étudié le droit. J'ai même le titre d'avocat.

— D'avocat? ah diable! vous êtes avocat? Mais le titre ne suffit pas : dans la carrière du barreau plus que dans aucune autre, il faut payer de sa personne... et là... voyons... vous sentez-vous éloquent, monsieur le marquis?

— Si peu, monsieur, que je me crois tout à fait incapable d'improviser deux phrases en public.

— Hum! ce n'est pas là précisément ce qu'on peut appeler une vocation d'orateur. Il faudra donc vous tourner d'un autre côté; mais la matière exige de plus amples réflexions. Je vois d'ailleurs que vous êtes fatigué, monsieur le marquis. Voici votre dossier que je vous prie d'examiner à loisir. J'ai l'honneur de vous saluer, monsieur. Permettez-moi de vous éclairer. Pardon... dois-je attendre de nouveaux ordres avant de consacrer au paiement de vos créanciers le prix des bijoux et joyaux qui sont entre mes mains?

— Non, certainement. J'entends de plus que vous préleviez sur cette réserve la juste rémunération de vos bons offices.

Nous étions arrivés sur le palier de l'escalier : M. Laubépin, dont la taille se courbe un peu lorsqu'il est en marche, s'est redressé brusquement. — En ce qui concerne vos créanciers, monsieur le marquis, m'a-t-il dit, je vous obéirai avec respect. Pour ce qui me regarde, j'ai été l'ami de votre mère, et je prie humblement, mais instamment, le fils de votre mère de me traiter en ami. — J'ai tendu au vieillard une main qu'il a serrée avec force, et nous nous sommes séparés.

Rentré dans la petite chambre que j'occupe sous les toits de cet hôtel, qui déjà ne m'appartient plus, j'ai voulu me prouver à moi-même que la certitude de ma complète détresse ne me plongeait pas

dans un abattement indigne d'un homme. Je me suis mis à écrire le récit de cette journée décisive de ma vie, en m'appliquant à conserver la phraséologie exacte du vieux notaire, et ce langage mêlé de raideur et de courtoisie, de défiance et de sensibilité, qui, pendant que j'avais l'âme navrée, a fait plus d'une fois sourire mon esprit.

Voilà donc la pauvreté, non plus cette pauvreté cachée, fière, poétique que mon imagination menait bravement à travers les grands bois, les déserts et les savanes, mais la positive misère, le besoin, la dépendance, l'humiliation, quelque chose de pis encore, la pauvreté amère du riche déchu, la pauvreté en habit noir, qui cache ses mains nues aux anciens amis qui passent! — Allons, frère, courage!

Lundi, 27 avril.

J'ai attendu en vain depuis cinq jours des nouvelles de M. Laubépin. J'avoue que je comptais sérieusement sur l'intérêt qu'il avait paru me témoigner. Son expérience, ses connaissances pratiques, ses relations étendues lui donnaient les moyens de m'être utile. J'étais prêt à faire, sous sa direction, toutes les démarches nécessaires; mais, abandonné à moi-même, je ne sais absolument de quel côté tourner mes pas. Je le croyais un de ces hommes qui promettent peu et qui tiennent beaucoup. Je crains de m'être mépris. Ce matin, je m'étais déterminé à me rendre chez lui, sous prétexte de lui remettre les pièces qu'il m'avait confiées, et dont j'ai pu vérifier la triste exactitude. On m'a dit que le bonhomme était allé goûter les douceurs de la villégiature dans je ne sais quel château au fond de la Bretagne. Il est encore absent pour deux ou trois jours. Ceci m'a véritablement consterné. Je n'éprouvais pas seulement le chagrin de rencontrer l'indifférence et l'abandon où j'avais pensé trouver l'empressement d'une amitié dévouée; j'avais de plus l'amertume de m'en retourner comme j'étais venu, avec une bourse vide. Je comptais en effet prier M. Laubépin de m'avancer quelque argent sur les trois ou quatre mille francs qui doivent nous revenir après le paiement intégral de nos dettes, car j'ai eu beau vivre en anachorète depuis mon arrivée à Paris, la somme insignifiante que j'avais pu réserver pour mon voyage est complétement épuisée, et si complétement, qu'après avoir fait ce matin un véritable déjeuner de pasteur, *castaneæ molles et pressi copia lactis*, j'ai dû recourir, pour dîner ce soir, à une sorte d'escroquerie dont je veux consigner ici le souvenir mélancolique.

Moins on a déjeuné, plus on désire dîner. C'est un axiome dont j'ai senti aujourd'hui toute la force bien avant que le soleil eût achevé son cours. Parmi les promeneurs que la douceur du ciel avait

attirés cette après-midi aux Tuileries, et qui regardaient se jouer les premiers sourires du printemps sur la face de marbre des sylvains, on remarquait un homme jeune encore, et d'une tenue irréprochable, qui paraissait étudier avec une sollicitude extraordinaire le réveil de la nature. Non content de dévorer de l'œil la verdure nouvelle, il n'était point rare de voir ce personnage détacher furtivement de leurs tiges de jeunes pousses appétissantes, des feuilles à demi déroulées, et les porter à ses lèvres avec une curiosité de botaniste. J'ai pu m'assurer que cette ressource alimentaire, qui m'avait été indiquée par l'histoire des naufrages, était d'une valeur fort médiocre. Toutefois j'ai enrichi mon expérience de quelques notions intéressantes : ainsi je sais désormais que le feuillage du marronnier est excessivement amer à la bouche, comme au cœur; le rosier n'est pas mauvais; le tilleul est onctueux et assez agréable, le lilas poivré et malsain, je crois.

Tout en méditant sur ces découvertes, je me suis dirigé vers le couvent d'Hélène. En mettant le pied dans le parloir, que j'ai trouvé plein comme une ruche, je me suis senti plus assourdi qu'à l'ordinaire par les confidences tumultueuses des jeunes abeilles. Hélène est arrivée, les cheveux en désordre, les joues enflammées, les yeux rouges et étincelans. Elle tenait à la main un morceau de pain de la longueur de son bras. Comme elle m'embrassait d'un air préoccupé : — Eh bien! fillette, qu'est-ce qu'il y a donc? Tu as pleuré?

— Non, non, Maxime, ce n'est rien.

— Qu'est-ce qu'il y a? Voyons...

Elle a baissé la voix : — Ah! je suis bien malheureuse, va, mon pauvre Maxime!

— Vraiment? conte-moi donc cela en mangeant ton pain.

— Oh! je ne vais certainement pas manger mon pain; je suis bien trop malheureuse pour manger. Tu sais bien, Lucie, Lucie Campbell, ma meilleure amie? eh bien! nous sommes brouillées mortellement.

— Oh! mon Dieu!... Mais sois tranquille, ma mignonne, vous vous raccommoderez, va.

— Oh! Maxime, c'est impossible, vois-tu. Il y a eu des choses trop graves. Ce n'était rien d'abord; mais on s'échauffe et on perd la tête, tu sais. Figure-toi que nous jouions au volant, et Lucie s'est trompée en comptant les points : j'en avais six cent quatre-vingts, et elle six cent quinze seulement, et elle a prétendu en avoir six cent soixante-quinze. C'était un peu trop fort, tu m'avoueras. J'ai soutenu mon chiffre, bien entendu, elle le sien. — Eh bien! mademoiselle, lui ai-je dit, consultons ces demoiselles; je m'en rapporte à elles. — Non, mademoiselle, m'a-t-elle répondu, je suis sûre de mon chiffre, et vous êtes une mauvaise joueuse. — Eh bien! vous,

mademoiselle, lui ai-je dit, vous êtes une menteuse! — C'est bien, mademoiselle, a-t-elle dit alors, moi, je vous méprise trop pour vous répondre! — Ma sœur Sainte-Félix est arrivée à ce moment-là heureusement, car je crois que j'allais la battre... Ainsi voilà ce qui s'est passé. Tu vois s'il est possible de nous raccommoder après cela. C'est impossible : ce serait une lâcheté. En attendant, je ne peux pas te dire ce que je souffre; je crois qu'il n'y a pas une personne sur la terre qui soit aussi malheureuse que moi.

— Certainement, mon enfant, il est difficile d'imaginer un malheur plus accablant que le tien; mais, pour te dire ma façon de penser, tu te l'es un peu attiré, car dans cette querelle c'est de ta bouche qu'est sortie la parole la plus blessante. Voyons, est-elle dans le parloir, ta Lucie?

— Oui, la voilà là-bas dans le coin. —Et elle m'a montré d'un signe de tête digne et discret une petite fille très blonde, qui avait également les joues enflammées et les yeux rouges, et qui paraissait en train de faire à une vieille dame très attentive le récit du drame que la sœur Sainte-Félix avait si heureusement interrompu. Tout en parlant avec un feu digne du sujet, Mlle Lucie lançait de temps à autre un regard furtif sur Hélène et sur moi.

— Eh bien! ma chère enfant, ai-je dit, as-tu confiance en moi?

— Oui, j'ai beaucoup de confiance en toi, Maxime.

— En ce cas, voici ce que tu vas faire : tu vas t'en aller tout doucement te placer derrière la chaise de Mlle Lucie; tu vas lui prendre la tête comme ceci, en traître, tu vas l'embrasser sur les deux joues comme cela, de force, et puis tu vas voir ce qu'elle va faire à son tour.

Hélène a paru hésiter quelques secondes; puis elle est partie à grands pas, est tombée comme la foudre sur Mlle Campbell, et lui a causé néanmoins la plus douce surprise : les deux jeunes infortunées, réunies enfin pour jamais, ont confondu leurs larmes dans un groupe attendrissant, pendant que la vieille et respectable Mme Campbell se mouchait avec un bruit de cornemuse.

Hélène est revenue me trouver toute radieuse. — Eh bien! ma chérie, lui ai-je dit, j'espère que maintenant tu vas manger ton pain?

— Oh! vraiment non, Maxime; j'ai été trop émue, vois-tu, et puis il faut te dire qu'il est arrivé aujourd'hui une élève, une nouvelle, qui nous a donné un régal de meringues, d'éclairs et de chocolat à la crème, de sorte que je n'ai pas faim du tout. Je suis même très embarrassée, parce que dans mon trouble j'ai oublié tout à l'heure de remettre mon pain au panier, comme on doit le faire quand on n'a pas faim au goûter, et j'ai peur d'être punie; mais, en passant dans la cour, je vais tâcher de jeter mon pain dans le soupirail de la cave sans qu'on s'en aperçoive.

— Comment! petite sœur, ai-je repris en rougissant légèrement, tu vas perdre ce gros morceau de pain-là?

— Ah! je sais que ce n'est pas bien, car il y a peut-être des pauvres qui seraient bien heureux de l'avoir, n'est-ce pas, Maxime?

— Il y en a certainement, ma chère enfant.

— Mais comment veux-tu que je fasse? les pauvres n'entrent pas ici.

— Voyons, Hélène, confie-moi ce pain, et je le donnerai en ton nom au premier pauvre que je rencontrerai, veux-tu?

— Je crois bien! — L'heure de la retraite a sonné : j'ai rompu le pain en deux morceaux que j'ai fait disparaître honteusement dans les poches de mon paletot. — Cher Maxime! a repris l'enfant, à bientôt, n'est-ce pas? Tu me diras si tu as rencontré un pauvre, si tu lui as donné mon pain, et s'il l'a trouvé bon.

Oui, Hélène, j'ai rencontré un pauvre, et je lui ai donné ton pain, qu'il a emporté comme une proie dans sa mansarde solitaire, et il l'a trouvé bon; mais c'était un pauvre sans courage, car il a pleuré en dévorant l'aumône de tes petites mains bien aimées. Je te dirai tout cela, Hélène, car il est bon que tu saches qu'il y a sur la terre des souffrances plus sérieuses que tes souffrances d'enfant : je te dirai tout, excepté le nom du pauvre.

Vendredi, 28 avril.

Ce matin, à neuf heures, je sonnais à la porte de M. Laubépin, espérant vaguement que quelque hasard aurait hâté son retour; mais on ne l'attend que demain. La pensée m'est venue aussitôt de m'adresser à Mme Laubépin, et de lui faire part de la gêne excessive où me réduit l'absence de son mari. Pendant que j'hésitais entre la pudeur et le besoin, la vieille domestique, effrayée apparemment du regard affamé que je fixais sur elle, a tranché la question en refermant brusquement la porte. J'ai pris alors mon parti, et j'ai résolu de jeûner jusqu'à demain. Je me suis dit qu'après tout on ne meurt pas pour un jour d'abstinence : si j'étais coupable en cette circonstance d'un excès de fierté, j'en devais souffrir seul, et par conséquent cela ne regardait que moi.

Là-dessus je me suis dirigé vers la Sorbonne, où j'ai assisté successivement à plusieurs cours, en essayant de combler à force de jouissances spirituelles le vide qui se faisait sentir dans mon temporel; mais l'heure est venue où cette ressource m'a manqué, et aussi bien je commençais à la trouver insuffisante. J'éprouvais surtout une forte irritation nerveuse que j'espérais calmer en marchant. La journée était froide et brumeuse. Comme je passais sur le pont des Saints-Pères, je me suis arrêté un instant presque malgré moi; je me suis accoudé sur le parapet, et j'ai regardé les eaux troubles

du fleuve se précipiter sous les arches. Je ne sais quelles pensées maudites ont traversé en ce moment mon esprit fatigué et affaibli : je me suis représenté soudain sous les plus insupportables couleurs l'avenir de lutte continuelle, de dépendance et d'humiliation dans lequel j'entrais lugubrement par la porte de la faim; j'ai senti un dégoût profond, absolu, et comme une impossibilité de vivre. En même temps un flot de colère sauvage et brutale me montait au cerveau, j'ai eu comme un éblouissement, et, me penchant dans le vide, j'ai vu toute la surface du fleuve se pailleter d'étincelles. . . .

Je ne dirai pas, suivant l'usage : Dieu ne l'a pas voulu. Je n'aime pas ces formules banales. J'ose dire : Je ne l'ai pas voulu ! Dieu nous a faits libres, et si j'en avais pu douter auparavant, cette minute suprême où l'âme et le corps, le courage et la lâcheté, le bien et le mal, se livraient en moi si clairement un mortel combat, cette minute eût emporté mes doutes à jamais.

Redevenu maître de moi, je n'ai plus éprouvé vis-à-vis de ces ondes redoutables que la tentation fort innocente et assez niaise d'y étancher la soif qui me dévorait. J'ai réfléchi au surplus que je trouverais dans ma chambre une eau beaucoup plus limpide, et j'ai pris rapidement le chemin de l'hôtel, en me faisant une image délicieuse des plaisirs qui m'y attendaient. Dans mon triste enfantillage, je m'étonnais, je ne revenais pas de n'avoir point songé plus tôt à cet expédient vainqueur. Sur le boulevard, je me suis croisé tout à coup avec Gaston de Vaux, que je n'avais pas vu depuis deux ans. Il s'est arrêté après un mouvement d'hésitation, m'a serré cordialement la main, m'a dit deux mots de mes voyages et m'a quitté à la hâte. Puis, revenant sur ses pas : « Mon ami, m'a-t-il dit, il faut que tu me permettes de t'associer à une bonne fortune qui m'est arrivée ces jours-ci. J'ai mis la main sur un trésor : j'ai reçu une cargaison de cigares qui me coûtent deux francs chacun, mais qui sont sans prix. En voici un, tu m'en diras des nouvelles. A revoir, mon bon. »

J'ai monté péniblement mes six étages, et j'ai saisi, en tremblant d'émotion, ma bienheureuse carafe, dont j'ai épuisé le contenu à petites gorgées; après quoi j'ai allumé le cigare de mon ami, en m'adressant dans ma glace un sourire d'encouragement. Je suis ressorti aussitôt, convaincu que le mouvement physique et les distractions de la rue m'étaient salutaires. En ouvrant ma porte, j'ai été surpris et mécontent d'apercevoir dans l'étroit corridor la femme du concierge de l'hôtel, qui a paru décontenancée de ma brusque apparition. Cette femme a été autrefois au service de ma mère, qui l'avait prise en affection, et qui lui donna en la mariant la place lucrative qu'elle occupe encore aujourd'hui. J'avais cru remarquer depuis quelques jours qu'elle m'épiait, et, la surprenant cette fois presque en flagrant délit : « Qu'est-ce que vous voulez? lui ai-je dit violem-

ment. — Rien, monsieur Maxime, rien, a-t-elle répondu fort troublée; j'apprêtais le gaz. » J'ai levé les épaules, et je suis parti.

Le jour tombait. J'ai pu me promener dans les lieux les plus fréquentés sans craindre de fâcheuses reconnaissances. J'ai été forcé de jeter mon cigare, qui me faisait mal. Ma promenade a duré deux ou trois heures, des heures cruelles. Il y a quelque chose de particulièrement poignant à se sentir attaqué, au milieu de tout l'éclat et de toute l'abondance de la vie civilisée, par le fléau de la vie sauvage, la faim. Cela tient de la folie; c'est un tigre qui vous saute à la gorge en plein boulevard.

Je faisais des réflexions nouvelles. Ce n'est donc pas un vain mot, la faim! Il y a donc vraiment une maladie de ce nom-là; il y a vraiment des créatures humaines qui souffrent à l'ordinaire, et presque chaque jour, ce que je souffre, moi, par hasard, une fois en ma vie. Et pour combien d'entre elles cette souffrance ne se complique-t-elle pas encore de raffinemens qui me sont épargnés? Le seul être qui m'intéresse au monde, je le sais du moins à l'abri des maux que je subis : je vois son cher visage heureux, rose et souriant. Mais ceux qui ne souffrent pas seuls, ceux qui entendent le cri déchirant de leurs entrailles répété par des lèvres aimées et suppliantes, ceux qu'attendent dans leur froid logis des femmes aux joues pâles et de petits enfans sans sourire!... Pauvres gens!... O sainte charité!

Ces pensées m'ôtaient le courage de me plaindre; elles m'ont donné celui de soutenir l'épreuve jusqu'au bout. Je pouvais en effet l'abréger. Il y a ici deux ou trois restaurans où je suis connu, et il m'est arrivé souvent, quand j'étais riche, d'y entrer sans scrupule, quoique j'eusse oublié ma bourse. Je pouvais user de ce procédé. Il ne m'eût pas été plus difficile de trouver à emprunter cent sous dans Paris; mais ces expédiens, qui sentaient la misère et la tricherie, m'ont décidément répugné. Pour les pauvres, cette pente est glissante, et je n'y veux même pas poser le pied : j'aimerais autant, je crois, perdre la probité même que de perdre la délicatesse, qui est la distinction de cette vertu vulgaire. Or j'ai trop souvent remarqué avec quelle facilité terrible ce sentiment exquis de l'honnête se déflore et se dégrade dans les âmes les mieux douées, non-seulement au souffle de la misère, mais au simple contact de la gêne, pour ne pas veiller sur moi avec sévérité, pour ne pas rejeter désormais comme suspectes les capitulations de conscience qui semblent le plus innocentes. Il ne faut pas, quand les mauvais temps viennent, habituer son âme à la souplesse; elle n'a que trop de penchant à plier.

La fatigue et le froid m'ont fait rentrer vers neuf heures. La porte de l'hôtel s'est trouvée ouverte; je gagnais l'escalier d'un pas de fantôme, quand j'ai entendu dans la loge du concierge le bruit d'une

conversation animée dont je paraissais faire les frais, car en ce moment même le tyran du lieu prononçait mon nom avec l'accent du mépris.

— Fais-moi le plaisir, disait-il, madame Vauberger, de me laisser tranquille avec ton Maxime. Est-ce moi qui l'ai ruiné, ton Maxime? Eh bien! qu'est-ce que tu me chantes alors? S'il se tue, on l'enterrera, quoi!

— Je te dis, Vauberger, a repris la femme, que ça t'aurait fendu le cœur si tu l'avais vu avaler sa carafe... Et si je croyais, vois-tu, que tu penses ce que tu dis, quand tu dis nonchalamment, comme un acteur : « S'il se tue, on l'enterrera!... » Mais je ne le crois pas, parce qu'au fond tu es un brave homme, quoique tu n'aimes pas à être dérangé de tes habitudes... Songe donc, Vauberger, manquer de feu et de pain! Un garçon qui a été nourri toute sa vie avec du blanc-manger et élevé dans les fourrures comme un pauvre chat chéri! Ce n'est pas une honte et une indignité, ça, et ce n'est pas un drôle de gouvernement que ton gouvernement qui permet des choses pareilles!

— Mais ça ne regarde pas du tout le gouvernement, a répondu avec assez de raison M. Vauberger... Et puis, tu te trompes, je te dis,... il n'en est pas là,... il ne manque pas de pain... C'est impossible!

— Eh bien! Vauberger, je vais te dire tout : je l'ai suivi, je l'ai espionné, là, et je l'ai fait espionner par Édouard; eh bien! je suis sûre qu'il n'a pas dîné hier, qu'il n'a pas déjeuné ce matin, et comme j'ai fouillé dans toutes ses poches et dans tous ses tiroirs, et qu'il n'y reste pas un rouge liard, bien certainement il n'aura pas encore dîné aujourd'hui, car il est trop fier pour aller mendier un dîner...

— Eh bien! tant pis pour lui! Quand on est pauvre, il ne faut pas être fier, a dit l'honorable concierge, qui m'a paru en cette circonstance exprimer les sentimens d'un portier.

J'avais assez de ce dialogue; j'y ai mis fin brusquement en ouvrant la porte de la loge, et en demandant une lumière à M. Vauberger, qui n'aurait pas été plus consterné, je crois, si je lui avais demandé sa tête. Malgré tout le désir que j'avais de faire bonne contenance devant ces gens, il m'a été impossible de ne pas trébucher une ou deux fois dans l'escalier : la tête me tournait. En entrant dans ma chambre, ordinairement glaciale, j'ai eu la surprise d'y trouver une température tiède, doucement entretenue par un feu clair et joyeux. Je n'ai pas eu le rigorisme de l'éteindre; j'ai béni les braves cœurs qu'il y a dans le monde; je me suis étendu dans un vieux fauteuil en velours d'Utrecht que des revers de fortune ont fait passer, comme moi-même, du rez-de-chaussée à la mansarde,

et j'ai essayé de sommeiller. J'étais depuis une demi-heure environ plongé dans une sorte de torpeur dont la rêverie uniforme me présentait le mirage de somptueux festins et de grasses kermesses, quand le bruit de la porte qui s'ouvrait m'a réveillé en sursaut. J'ai cru rêver encore, en voyant entrer Mme Vauberger ornée d'un vaste plateau sur lequel fumaient deux ou trois plats odoriférans. Elle avait déjà déposé son plateau sur le parquet et commencé à étendre une nappe sur la table avant que j'eusse pu secouer entièrement ma léthargie. Enfin je me suis levé brusquement. — Qu'est-ce que c'est? ai-je dit. Qu'est-ce que vous faites?

Mme Vauberger a feint une vive surprise.

— Est-ce que monsieur n'a pas demandé à dîner?

— Pas du tout.

— Édouard m'a dit que monsieur...

— Édouard s'est trompé : c'est quelque locataire à côté; voyez.

— Mais il n'y a pas de locataire sur le palier de monsieur... Je ne comprends pas...

— Enfin ce n'est pas moi... Qu'est-ce que cela veut donc dire? Vous me fatiguez! Emportez cela!

La pauvre femme s'est mise alors à replier tristement sa nappe, en me jetant les regards éplorés d'un chien qu'on a battu. — Monsieur a probablement dîné? a-t-elle repris d'une voix timide.

— Probablement.

— C'est dommage, car le dîner était tout prêt; il va être perdu, et le petit va être grondé par son père. Si monsieur n'avait pas eu dîné par hasard, monsieur m'aurait bien obligée...

J'ai frappé du pied avec violence. — Allez-vous-en, vous dis-je! — Puis, comme elle sortait, je me suis approché d'elle : — Ma bonne Louison, je vous comprends, je vous remercie; mais je suis un peu souffrant ce soir, je n'ai pas faim.

— Ah! monsieur Maxime, s'est-elle écriée en pleurant, si vous saviez comme vous me mortifiez! Eh bien! vous me paierez mon dîner, là, si vous voulez; vous me mettrez de l'argent dans la main quand il vous en reviendra;... mais vous pouvez être sûr que quand vous me donneriez cent mille francs, ça ne me ferait pas autant de plaisir que de vous voir manger mon pauvre dîner! C'est une fière aumône que vous me feriez, allez! Vous qui avez de l'esprit, monsieur Maxime, vous devez bien comprendre ça pourtant.

— Eh bien! ma chère Louison,... que voulez-vous? Je ne peux pas vous donner cent mille francs,... mais je m'en vais manger votre dîner... Vous me laisserez seul, n'est-ce pas?

— Oui, monsieur. Ah! merci, monsieur. Je vous remercie bien, monsieur. Vous avez bon cœur.

— Et bon appétit aussi, Louison. Donnez-moi votre main : ce n'est pas pour y mettre de l'argent, soyez tranquille. Là... A revoir, Louison.

L'excellente femme est sortie en sanglotant.

J'achevais d'écrire ces lignes après avoir fait honneur au dîner de Louison, quand j'ai entendu dans l'escalier le bruit d'un pas lourd et grave; en même temps j'ai cru distinguer la voix de mon humble providence s'exprimant sur le ton d'une confidence hâtive et agitée. Peu d'instans après, on a frappé, et, pendant que Louison s'effaçait dans l'ombre, j'ai vu paraître dans le cadre de la porte la silhouette solennelle du vieux notaire. M. Laubépin a jeté un regard rapide sur le plateau où j'avais réuni les débris de mon repas; puis, s'avançant vers moi et ouvrant les bras en signe de confusion et de reproche tout à la fois : — Monsieur le marquis, a-t-il dit, au nom du ciel! comment ne m'avez-vous pas?... — Il s'est interrompu, s'est promené à grands pas à travers la chambre, et s'arrêtant tout à coup : — Jeune homme, a-t-il repris, ce n'est pas bien; vous avez blessé un ami, vous avez fait rougir un vieillard! — Il était fort ému. Je le regardais, un peu ému moi-même, ne sachant trop que répondre, quand il m'a brusquement attiré sur sa poitrine, et, me serrant à m'étouffer, il a murmuré à mon oreille : — Mon pauvre enfant!... — Il y a eu ensuite un moment de silence entre nous. Nous nous sommes assis. — Maxime, a repris alors M. Laubépin, êtes-vous toujours dans les dispositions où je vous ai laissé? Aurez-vous le courage d'accepter le travail le plus humble, l'emploi le plus modeste, pourvu seulement qu'il soit honorable, et qu'en assurant votre existence personnelle, il éloigne de votre sœur, dans le présent et dans l'avenir, les douleurs et les dangers de la pauvreté?

— Très certainement, monsieur; c'est mon devoir, et je suis prêt à le faire.

— En ce cas, mon ami, écoutez-moi. J'arrive de Bretagne. Il existe dans cette ancienne province une opulente famille du nom de Laroque, laquelle m'honore depuis longues années de son entière confiance. Cette famille est représentée aujourd'hui par un vieillard et par deux femmes, que leur âge ou leur caractère rend tous également inhabiles aux affaires. Les Laroque possèdent une fortune territoriale considérable, dont la gestion était confiée dans ces derniers temps à un intendant que je prenais la liberté de regarder comme un fripon. J'ai reçu le lendemain de notre entrevue, Maxime, la nouvelle de la mort de cet individu : je me suis mis en route immédiatement pour le château de Laroque, et j'ai demandé pour vous l'emploi vacant. J'ai fait valoir votre titre d'avocat, et plus

particulièrement vos qualités morales. Pour me conformer à votre désir, je n'ai point parlé de votre naissance : vous n'êtes et ne serez connu dans la maison que sous le nom de Maxime Odiot. Vous habiterez un pavillon séparé où l'on vous servira vos repas, lorsqu'il ne vous sera pas agréable de figurer à la table de famille. Vos honoraires sont fixés à six mille francs par an. Cela vous convient-il?

— Cela me convient à merveille, et toutes les précautions, toutes les délicatesses de votre amitié me touchent vivement; mais, pour vous dire la vérité, je crains d'être un homme d'affaires un peu étrange, un peu neuf.

— Sur ce point, mon ami, rassurez-vous. Mes scrupules ont devancé les vôtres, et je n'ai rien caché aux intéressés. — Madame, ai-je dit à mon excellente amie Mme Laroque, vous avez besoin d'un intendant, d'un gérant pour votre fortune : je vous en offre un. Il est loin d'avoir l'habileté de son prédécesseur; il n'est nullement versé dans les mystères des baux et fermages; il ne sait pas le premier mot des affaires que vous daignerez lui confier; il n'a point de connaissances spéciales, point de pratique, point d'expérience, rien de ce qui s'apprend; mais il a quelque chose qui manquait à son prédécesseur, que soixante ans de pratique n'avaient pu lui donner, et que dix mille ans n'auraient pu lui donner davantage : il a, madame, la probité. Je l'ai vu au feu, et j'en réponds. Prenez-le : vous serez mon obligée et la sienne. — Mme Laroque, jeune homme, a beaucoup ri de ma manière de recommander les gens; mais finalement il paraît que c'était une bonne manière, puisqu'elle a réussi.

Le digne vieillard s'est offert alors à me donner quelques notions élémentaires et générales sur l'espèce d'administration dont je vais être chargé; il y ajoutera, au sujet des intérêts de la famille Laroque, des renseignemens qu'il a pris la peine de recueillir et de rédiger pour moi.

— Et quand devrai-je partir, mon cher monsieur?

— Mais, à vrai dire, mon garçon (il n'était plus question de monsieur le marquis), le plus tôt sera le mieux, car ces gens là-bas ne sont pas capables à eux tous de faire une quittance. Mon excellente amie Mme Laroque en particulier, femme d'ailleurs recommandable à divers titres, est en affaires d'une incurie, d'une inaptitude, d'une enfance qui dépassent l'imagination. C'est une créole.

— Ah! c'est une créole? ai-je répété avec je ne sais quelle vivacité.

— Oui, jeune homme, une vieille créole, a repris sèchement M. Laubépin. Son mari était Breton; mais ces détails viendront en leur temps... A demain, Maxime, bon courage!... Ah! j'oubliais... Jeudi matin, avant mon départ, j'ai fait une chose qui ne vous sera pas désagréable. Vous aviez parmi vos créanciers quelques fripons

dont les relations avec votre père avaient été visiblement entachées d'usure; armé des foudres légales, j'ai réduit leurs créances de moitié, et j'ai obtenu quittance du tout. Il vous reste donc en définitive un capital d'une vingtaine de mille francs. En joignant à cette réserve les économies que vous pourrez faire chaque année sur vos honoraires, nous aurons dans dix ans une jolie dot pour Hélène... Ah ça, venez demain déjeuner avec maître Laubépin, et nous achèverons de régler cela... Bonsoir, Maxime, bonne nuit, mon cher enfant.

— Que Dieu vous bénisse, monsieur!

Château de Laroque (d'Arz), 1er mai.

J'ai quitté Paris hier. Ma dernière entrevue avec M. Laubépin a été pénible. J'ai voué à ce vieillard les sentimens d'un fils. Il a fallu ensuite dire adieu à Hélène. Pour lui faire comprendre la nécessité où je me trouve d'accepter un emploi, il était indispensable de lui laisser entrevoir une partie de la vérité. J'ai parlé de quelques embarras de fortune passagers. La pauvre enfant en a compris, je crois, plus que je n'en disais : ses grands yeux étonnés se sont remplis de larmes, et elle m'a sauté au cou.

Enfin je suis parti. Le chemin de fer m'a mené à Rennes, où j'ai passé la nuit. Ce matin, je suis monté dans une diligence qui devait me déposer cinq ou six heures plus tard dans une petite ville du Morbihan, située à peu de distance du château de Laroque. J'ai fait une dizaine de lieues au-delà de Rennes sans parvenir à me rendre compte de la réputation pittoresque dont jouit dans le monde la vieille Armorique. Un pays plat, vert et monotone, d'éternels pommiers dans d'éternelles prairies, des fossés et des talus boisés bornant la vue des deux côtés de la route, tout au plus quelques petits coins d'une grâce champêtre, des blouses et des chapeaux cirés pour animer ces tableaux vulgaires, tout cela me donnait fortement à penser depuis la veille que la poétique Bretagne n'était qu'une sœur prétentieuse et même un peu maigre de la Basse-Normandie. Fatigué de déceptions et de pommiers, j'avais cessé depuis une heure d'accorder la moindre attention au paysage, et je sommeillais tristement, quand il m'a semblé tout à coup m'apercevoir que notre lourde voiture penchait en avant plus que de raison : en même temps l'allure des chevaux se ralentissait sensiblement, et un bruit de ferrailles, accompagné d'un frottement particulier, m'annonçait que le dernier des conducteurs venait d'appliquer le dernier des sabots à la roue de la dernière diligence. Une vieille dame, qui était assise près de moi, m'a saisi le bras avec cette vive sympathie que fait naître la communauté du danger. J'ai mis la tête à la portière : nous descendions, entre deux talus élevés, une côte extrêmement

raide, conception d'un ingénieur véritablement trop ami de la ligne droite. Moitié glissant, moitié roulant, nous n'avons pas tardé à nous trouver dans un étroit vallon d'un aspect sinistre, au fond duquel un chétif ruisseau coulait péniblement et sans bruit entre d'épais roseaux; sur ses rives écroulées se tordaient quelques vieux troncs couverts de mousse. La route traversait ce ruisseau sur un pont d'une seule arche, puis elle remontait la pente opposée en traçant son sillon blanc à travers une lande immense, aride et absolument nue, dont le sommet coupait le ciel vigoureusement en face de nous. Près du pont, et au bord du chemin, s'élevait une masure solitaire dont l'air de profond abandon serrait le cœur. Un homme jeune et robuste était occupé à fendre du bois devant la porte : un cordon noir retenait par derrière ses longs cheveux d'un blond pâle. Il a levé la tête, et j'ai été surpris du caractère étranger de ses traits, du regard calme de ses yeux bleus; il m'a salué dans une langue inconnue d'un accent bref, doux et sauvage. A la fenêtre de la chaumière se tenait une femme qui filait : sa coiffure et la coupe de ses vêtemens reproduisaient avec une exactitude théâtrale l'image de ces grêles châtelaines de pierre qu'on voit couchées sur les tombeaux. Ces gens n'avaient point la mine de paysans : ils avaient au plus haut degré cette apparence aisée, gracieuse et grave qu'on nomme l'air distingué. Leur physionomie portait cette expression triste et rêveuse que j'ai souvent remarquée avec émotion chez les peuples dont la nationalité est perdue.

J'avais mis pied à terre pour monter la côte. La lande, que rien ne séparait de la route, s'étendait tout autour de moi à perte de vue : partout de maigres ajoncs rampant sur une terre noire; çà et là des ravines, des crevasses, des carrières abandonnées, quelques rochers affleurant le sol; pas un arbre. Seulement, quand je suis arrivé sur le plateau, j'ai vu à ma droite la ligne sombre de la lande découper dans l'extrême lointain une bande d'horizon plus lointaine encore, légèrement dentelée, bleue comme la mer, inondée de soleil, et qui semblait ouvrir au milieu de ce site désolé la soudaine perspective de quelque région radieuse et féerique; c'était enfin la Bretagne!

J'ai dû fréter un voiturin dans la petite ville de *** pour faire les deux lieues qui me séparaient encore du terme de mon voyage. Pendant le trajet, qui n'a pas été des plus rapides, je me souviens confusément d'avoir vu passer sous mes yeux des bois, des clairières, des lacs, des oasis de fraîche verdure cachées dans les vallons; mais en approchant du château de Laroque, je me sentais assailli par mille pensées pénibles qui laissaient peu de place aux préoccupations du touriste. Encore quelques instans, et j'allais entrer dans une famille inconnue sur le pied d'une sorte de domes-

ticité déguisée, avec un titre qui m'assurait à peine les égards et le respect des valets de la maison; ceci était nouveau pour moi. Au moment même où M. Laubépin m'avait proposé cet emploi d'intendant, tous mes instincts, toutes mes habitudes s'étaient insurgés violemment contre le caractère de dépendance particulière attaché à de telles fonctions. J'avais cru néanmoins qu'il m'était impossible de les refuser sans paraître infliger aux démarches empressées de mon vieil ami en ma faveur une sorte de blâme décourageant. De plus, je ne pouvais espérer d'obtenir avant plusieurs années dans des fonctions plus indépendantes les avantages qui m'étaient faits ici dès le début, et qui allaient me permettre de travailler sans retard à l'avenir de ma sœur. J'avais donc vaincu mes répugnances, mais elles avaient été bien vives, et elles se réveillaient avec plus de force en face de l'imminente réalité. J'ai eu besoin de relire dans le code que tout homme porte en soi les chapitres du devoir et du sacrifice; en même temps je me répétais qu'il n'est pas de situation si humble où la dignité personnelle ne se puisse soutenir et qu'elle ne puisse relever. Puis je me traçais un plan de conduite vis-à-vis des membres de la famille Laroque, me promettant de témoigner pour leurs intérêts un zèle consciencieux, pour leurs personnes une juste déférence, également éloignée de la servilité et de la raideur. Mais je ne pouvais me dissimuler que cette dernière partie de ma tâche, la plus délicate sans contredit, devrait être simplifiée ou compliquée singulièrement par la nature spéciale des caractères et des esprits avec lesquels j'allais me trouver en contact. Or M. Laubépin, tout en reconnaissant ce que ma sollicitude sur l'article personnel avait de légitime, s'était montré obstinément avare de renseignemens et de détails à ce sujet. Toutefois à l'heure du départ il m'avait remis une note confidentielle, en me recommandant de la jeter au feu dès que j'en aurais fait mon profit. J'ai tiré cette note de mon portefeuille, et je me suis mis à en étudier les termes sibyllins, que je reproduis ici exactement.

Château de Laroque (d'Arz).

ÉTAT DES PERSONNES QUI HABITENT LEDIT CHATEAU.

« 1° M. Laroque (Louis-Auguste), octogénaire, chef actuel de la famille, source principale de la fortune; ancien marin, célèbre sous le premier empire en qualité de corsaire autorisé; paraît s'être enrichi sur mer par des entreprises légales de diverse nature; a longtemps habité les colonies. Originaire de Bretagne, il est revenu s'y fixer, il y a une trentaine d'années, en compagnie de feu Pierre-Antoine Laroque, son fils unique, époux de

« 2° Mme Laroque (Joséphine-Clara), belle-fille du susnommé;

créole d'origine, âgée de quarante ans; caractère indolent, esprit romanesque, quelques manies : belle âme;

« 3e Mlle Laroque (Marguerite-Louise), petite-fille, fille et présomptive héritière des précédens, âgée de vingt ans; créole et Bretonne; quelques chimères : belle âme;

« 4e Mme Aubry, veuve du sieur Aubry, agent de change, décédé en Belgique; cousine au deuxième degré, recueillie dans la maison : esprit aigri;

« 5e Mlle Hélouin (Caroline-Gabrielle), vingt-six ans; ci-devant institutrice, aujourd'hui demoiselle de compagnie : esprit cultivé, caractère douteux.

« Brûlez. »

Ce document, malgré la réserve qui le caractérisait, ne m'a pas été inutile : j'ai senti se dissiper, avec l'horreur de l'inconnu, une partie de mes appréhensions. D'ailleurs s'il y avait, comme le prétendait M. Laubépin, deux belles âmes dans le château de Laroque, c'était assurément plus qu'on n'avait droit d'espérer sur une proportion de cinq habitans.

Après deux heures de marche, le voiturier s'est arrêté devant une grille flanquée de deux pavillons qui servent de logement à un concierge. J'ai laissé là mon gros bagage, et je me suis acheminé vers le château, tenant d'une main mon sac de nuit et décapitant de l'autre à coups de canne les marguerites qui perçaient le gazon. Après avoir fait quelques centaines de pas entre deux rangs d'énormes châtaigniers, je me suis trouvé dans un vaste jardin de disposition circulaire, qui paraît se transformer en parc un peu plus loin. J'apercevais à droite et à gauche de profondes perspectives ouvertes entre d'épais massifs déjà verdoyans, des pièces d'eau fuyant sous les arbres, et des barques blanches remisées sous des toits rustiques. — En face de moi s'élevait le château, construction considérable, dans le goût élégant et à demi italien des premières années de Louis XIII. Il est précédé d'une terrasse qui forme, au pied d'un double perron et sous les hautes fenêtres de la façade, une sorte de jardin particulier auquel on accède par plusieurs escaliers larges et bas. L'aspect riant et fastueux de cette demeure m'a causé un véritable désappointement, qui n'a point diminué, lorsqu'en approchant de la terrasse, j'ai entendu un bruit de voix jeunes et joyeuses qui se détachait sur le bourdonnement plus lointain d'un piano. J'entrais décidément dans un lieu de plaisance, bien différent du vieux et sévère donjon que j'avais aimé à me figurer. Toutefois ce n'était plus l'heure des réflexions; j'ai gravi lestement les degrés, et je me suis trouvé tout à coup en face d'une scène qu'en toute autre circonstance j'aurais jugée assez gracieuse. Sur une des

pelouses du parterre, une demi-douzaine de jeunes filles, enlacées deux à deux et se riant au nez, tourbillonnaient dans un rayon de soleil, tandis qu'un piano, touché par une main savante, leur envoyait, à travers une fenêtre ouverte, les mesures d'une valse impétueuse. J'ai eu du reste à peine le temps d'entrevoir les visages animés des danseuses, les cheveux dénoués, les larges chapeaux flottant sur les épaules : ma brusque apparition a été saluée par un cri général, suivi aussitôt d'un silence profond; les danses avaient cessé, et toute la bande, rangée en bataille, attendait gravement le passage de l'étranger. L'étranger cependant s'était arrêté, non sans laisser voir un peu d'embarras. Quoique ma pensée n'appartienne guère depuis quelque temps aux prétentions mondaines, j'avoue que j'aurais en ce moment fait bon marché de mon sac de nuit. Il a fallu en prendre mon parti. Comme je m'avançais, mon chapeau à la main, vers le double escalier qui donne accès dans le vestibule du château, le piano s'est interrompu tout à coup. J'ai vu se présenter d'abord à la fenêtre ouverte un énorme chien de l'espèce des terre-neuve, qui a posé sur la barre d'appui son mufle léonin entre ses deux pattes velues; puis l'instant d'après a paru une jeune fille d'une taille élevée, dont le visage un peu brun et la physionomie sérieuse étaient encadrés dans une masse épaisse de cheveux noirs et lustrés. Ses yeux, qui m'ont semblé d'une dimension extraordinaire, ont interrogé avec une curiosité nonchalante la scène qui se passait au dehors. — Eh bien! qu'est-ce qu'il y a donc? a-t-elle dit d'une voix tranquille. — Je lui ai adressé une profonde inclination, et, maudissant une fois de plus mon sac de nuit, qui amusait visiblement ces demoiselles, je me suis hâté de franchir le perron.

Un domestique à cheveux gris, vêtu de noir, que j'ai trouvé dans le vestibule, a pris mon nom. J'ai été introduit, quelques minutes plus tard, dans un vaste salon tendu de soie jaune, où j'ai reconnu d'abord la jeune personne que je venais de voir à la fenêtre, et qui était définitivement d'une extrême beauté. Près de la cheminée, où flamboyait une véritable fournaise, une dame d'un âge moyen, et dont les traits accusaient fortement le type créole, se tenait ensevelie dans un grand fauteuil compliqué d'édredons, de coussins et de coussinets de toutes proportions. Un trépied de forme antique, que surmontait un *brasero* allumé, était placé à sa portée, et elle en approchait par intervalles ses mains grêles et pâles. A côté de Mme Laroque était assise une dame qui tricotait : à sa mine morose et disgracieuse, je n'ai pu méconnaître la cousine au deuxième degré, veuve de l'agent de change décédé en Belgique.

Le premier regard qu'a jeté sur moi Mme Laroque m'a paru em

preint d'une surprise touchant à la stupeur. Elle m'a fait répéter mon nom. — Pardon!... Monsieur!...

— Odiot, madame.

— Maxime Odiot, le gérant, le régisseur que M. Laubépin?...

— Oui, madame.

— Vous êtes bien sûr?

Je n'ai pu m'empêcher de sourire. — Mais oui, madame, parfaitement.

Elle a jeté un coup d'œil rapide sur la veuve de l'agent de change, puis sur la jeune fille au front sévère, comme pour leur dire : — Concevez-vous ça? — Après quoi elle s'est agitée légèrement dans ses coussinets, et a repris :

— Enfin! veuillez vous asseoir, monsieur Odiot. Je vous remercie beaucoup, monsieur, de vouloir bien nous consacrer vos talens. Nous avons grand besoin de votre aide, je vous assure, car enfin nous avons, on ne peut le nier, le malheur d'être fort riches... — S'apercevant qu'à ces mots la cousine au deuxième degré levait les épaules : — Oui, ma chère madame Aubry, a poursuivi Mme Laroque, j'y tiens. En me faisant riche, le bon Dieu a voulu m'éprouver. J'étais née positivement pour la pauvreté, pour les privations, pour le dévouement et le sacrifice; mais j'ai toujours été contrariée. Par exemple, j'aurais aimé à avoir un mari infirme. Eh bien! M. Laroque était un homme d'une admirable santé. Voilà comment ma destinée a été et sera manquée d'un bout à l'autre...

— Laissez donc, a dit sèchement Mme Aubry. La pauvreté vous irait bien à vous, qui ne savez vous refuser aucune douceur, aucun raffinement!

— Permettez, chère madame, a repris Mme Laroque, je n'ai aucun goût pour les dévouemens inutiles. Quand je me condamnerais aux privations les plus dures, à qui ou à quoi cela profiterait-il? Quand je gèlerais du matin au soir, en seriez-vous plus heureuse?

Mme Aubry a fait entendre d'un geste expressif qu'elle n'en serait pas plus heureuse, mais qu'elle considérait le langage de Mme Laroque comme prodigieusement affecté et ridicule.

— Enfin, a continué celle-ci, heur ou malheur, peu importe. Nous sommes donc très riches, monsieur Odiot, et si peu de cas que je fasse moi-même de cette fortune, mon devoir est de la conserver pour ma fille, quoique la pauvre enfant ne s'en soucie pas plus que moi, n'est-ce pas, Marguerite?

A cette question, un faible sourire a entr'ouvert les lèvres dédaigneuses de Mlle Marguerite, et l'arc allongé de ses sourcils s'est tendu légèrement, après quoi cette physionomie grave et superbe est rentrée dans le repos.

— Monsieur, a repris Mme Laroque, on va vous montrer le logement que nous vous avons destiné, sur le désir formel de M. Laubépin; mais auparavant permettez qu'on vous conduise chez mon beau-père, qui sera bien aise de vous voir. Voulez-vous sonner, ma chère cousine? J'espère, monsieur Odiot, que vous nous ferez le plaisir de dîner aujourd'hui avec nous. Bonjour, monsieur, à bientôt.

On m'a confié aux soins d'un domestique qui m'a prié d'attendre, dans une pièce contiguë à celle d'où je sortais, qu'il eût pris les ordres de M. Laroque. Cet homme avait laissé la porte du salon entr'ouverte, et il m'a été impossible de ne pas entendre ces paroles prononcées par Mme Laroque sur le ton de bonhomie un peu ironique qui lui est habituel : — Ah çà! comprend-on Laubépin, qui m'annonce un garçon d'un certain âge, très simple, très mûr, et qui m'envoie un monsieur comme ça?

Mlle Marguerite a murmuré quelques mots qui m'ont échappé, à mon vif regret, je l'avoue, et auxquels sa mère a répondu aussitôt : — Je ne te dis pas le contraire, ma fille; mais cela n'en est pas moins parfaitement ridicule de la part de Laubépin. Comment veux-tu qu'un monsieur comme ça s'en aille trotter en sabots dans les terres labourées? Je parie que jamais il n'a mis de sabots, cet homme-là. Il ne sait pas même ce que c'est que des sabots. Eh bien! c'est peut-être un tort que j'ai, ma fille, mais je ne peux pas me figurer un bon intendant sans sabots. Dis-moi, Marguerite, j'y pense, si tu l'accompagnais chez ton grand-père?

Mlle Marguerite est entrée presque aussitôt dans la pièce où je me trouvais. En m'apercevant, elle a paru peu satisfaite. — Pardon, mademoiselle; mais ce domestique m'a dit de l'attendre ici.

— Veuillez me suivre, monsieur.

Je l'ai suivie. Elle m'a fait monter un escalier, traverser plusieurs corridors, et m'a introduit enfin dans une espèce de galerie où elle m'a laissé. Je me suis mis à examiner quelques tableaux suspendus au mur. Ces peintures étaient pour la plupart des marines fort médiocres consacrées à la gloire de l'ancien corsaire de l'empire. Il y avait plusieurs combats de mer un peu enfumés, dans lesquels il était évident toutefois que le petit brick *l'Aimable*, capitaine Laroque, vingt-six canons, causait à John Bull les plus sensibles désagrémens. Puis venaient quelques portraits en pied du capitaine Laroque, qui naturellement ont attiré mon attention spéciale. Ils représentaient tous, sauf de légères variantes, un homme d'une taille gigantesque, portant une sorte d'uniforme républicain à grands paremens, chevelu comme Kléber, et poussant droit devant lui un regard énergique, ardent et sombre, au total une espèce d'homme qui n'avait rien de plaisant. Comme j'étudiais curieuse-

ment cette grande figure, qui réalisait à merveille l'idée qu'on se fait en général d'un corsaire, et même d'un pirate, Mlle Marguerite m'a prié d'entrer. — Je me suis trouvé alors en face d'un vieillard maigre et décrépit dont les yeux conservaient à peine l'étincelle vitale, et qui, pour me faire accueil, a touché d'une main tremblante le bonnet de soie noire qui couvrait son crâne luisant comme l'ivoire.

— Grand-père, a dit Mlle Marguerite en élevant la voix, c'est M. Odiot.

Le pauvre vieux corsaire s'est un peu soulevé sur son fauteuil en me regardant avec une expression terne et indécise. Je me suis assis, sur un signe de Mlle Marguerite, qui a répété : — M. Odiot, le nouvel intendant, mon père!

— Ah! bonjour, monsieur, a murmuré le vieillard. — Une pause du plus pénible silence a suivi. Le capitaine Laroque, le corps courbé en deux et la tête pendante, continuait à fixer sur moi son regard effacé. Enfin, paraissant tout à coup rencontrer un sujet d'entretien d'un intérêt capital, il m'a dit d'une voix sourde et profonde : — M. de Beauchêne est mort!

A cette communication inattendue, je n'ai pu trouver aucune réponse : j'ignorais absolument qui pouvait être ce M. de Beauchêne, et Mlle Marguerite ne se donnant pas la peine de me l'apprendre, je me suis borné à témoigner, par une faible exclamation de condoléance, de la part que je prenais à ce malheureux événement. Ce n'était pas assez apparemment au gré du vieux capitaine, car il a repris, le moment d'après, du même ton lugubre : — M. de Beauchêne est mort!

Mon embarras a redoublé en face de cette insistance. Je voyais le pied de Mlle Marguerite battre le parquet avec impatience; le désespoir m'a pris, et, saisissant au hasard la première phrase qui m'est venue à la pensée : — Ah! et de quoi est-il mort? ai-je dit.

Cette question ne m'était pas échappée qu'un regard courroucé de Mlle Marguerite m'avertissait que j'étais suspect de je ne sais quelle irrévérence railleuse. Bien que je ne me sentisse réellement coupable que d'une sotte gaucherie, je me suis empressé de donner à l'entretien un tour plus heureux. J'ai parlé des tableaux de la galerie, des grandes émotions qu'ils devaient rappeler au capitaine, de l'intérêt respectueux que j'éprouvais à contempler le héros de ces glorieuses pages. Je suis même entré dans le détail, et j'ai cité avec une certaine chaleur deux ou trois combats où le brick *l'Aimable* m'avait paru véritablement accomplir des miracles. Pendant que je faisais preuve de cette courtoisie de bon goût, Mlle Marguerite, à mon extrême surprise, continuait de me regarder avec un mécontentement et un dépit manifestes. Son grand-père cependant me

prêtait une oreille attentive : je voyais sa tête se relever peu à peu. Un sourire étrange éclairait son visage décharné et semblait en effacer les rides. Tout à coup, saisissant des deux mains les bras de son fauteuil, il s'est redressé de toute sa taille; une flamme guerrière a jailli de ses profondes orbites, et il s'est écrié d'une voix sonore qui m'a fait tressaillir : — La barre au vent! Toute au vent! Feu bâbord! Accoste, accoste! Jetez les grappins! vivement! nous le tenons! Feu là-haut! un bon coup de balai, nettoyez son pont! A moi maintenant! ensemble! sus à l'Anglais, au Saxon maudit! hourra! — En poussant ce dernier cri, qui a râlé dans sa gorge, le vieillard, vainement soutenu par les mains pieuses de sa petite-fille, est retombé comme écrasé dans son fauteuil. Mlle Laroque m'a fait un signe impérieux, et je suis sorti. J'ai retrouvé mon chemin comme j'ai pu à travers le dédale des corridors et des escaliers, me félicitant vivement de l'esprit d'à-propos que j'avais déployé dans mon entrevue avec le vieux capitaine de *l'Aimable*.

Le domestique à cheveux gris qui m'avait reçu à mon arrivée, et qui se nomme Alain, m'attendait dans le vestibule pour me dire, de la part de Mme Laroque, que je n'avais plus le temps de visiter mon logement avant le dîner, que j'étais bien comme j'étais. Au moment même où j'entrais dans le salon, une société d'une vingtaine de personnes en sortait avec les cérémonies d'usage pour se rendre dans la salle à manger. C'était la première fois, depuis le changement de ma condition, que je me trouvais mêlé à une réunion mondaine. Habitué naguère aux petites distinctions que l'étiquette des salons accorde en général à la naissance et à la fortune, je n'ai pas reçu sans amertume les premiers témoignages de la négligence et du dédain auxquels me condamne inévitablement ma situation nouvelle. Réprimant de mon mieux les révoltes de la fausse gloire, j'ai offert mon bras à une jeune fille de petite taille, mais bien faite et gracieuse, qui restait seule en arrière de tous les convives, et qui était, comme je l'ai supposé, Mlle Hélouin, l'institutrice. Ma place était marquée à table près de la sienne. Pendant qu'on s'asseyait, Mlle Marguerite est apparue, comme Antigone, guidant la marche lente et traînante de son aïeul. Elle est venue s'asseoir à ma droite, avec cet air de tranquille majesté qui lui est propre, et le puissant terre-neuve qui paraît être le gardien attitré de cette princesse, n'a pas manqué de se poster en sentinelle derrière sa chaise. J'ai cru devoir exprimer sans retard à ma voisine le regret que j'éprouvais d'avoir maladroitement évoqué des souvenirs qui semblaient agiter d'une manière fâcheuse l'esprit de son grand-père.

— C'est à moi de m'excuser, monsieur, a-t-elle répondu; j'aurais dû vous prévenir qu'il ne faut jamais parler des Anglais devant mon père... Connaissiez-vous la Bretagne, monsieur?

J'ai dit que je ne la connaissais pas avant ce jour, mais que j'étais parfaitement heureux de la connaître, et pour prouver qu'en outre j'en étais digne, j'ai parlé sur le mode lyrique des beautés pittoresques qui m'avaient frappé pendant la route. A l'instant où je pensais que cette adroite flatterie me conciliait au plus haut degré la bienveillance de la jeune Bretonne, j'ai vu avec étonnement les symptômes de l'impatience et de l'ennui se peindre sur son front. J'étais décidément malheureux avec cette jeune fille.

— Allons! je vois, monsieur, a-t-elle dit avec une singulière expression d'ironie, que vous aimez ce qui est beau, ce qui parle à l'imagination et à l'âme, la nature, la verdure, les bruyères, les pierres et les beaux-arts. Vous vous entendrez à merveille avec Mlle Hélouin, qui adore également toutes ces choses, lesquelles pour mon compte je n'aime guère.

— Mais, au nom du ciel, qu'est-ce donc que vous aimez, mademoiselle?

A cette question, que je lui adressais sur le ton d'un aimable enjouement, Mlle Marguerite s'est brusquement tournée vers moi, m'a lancé un regard hautain, et a répondu sèchement : — J'aime mon chien. Ici, Mervyn!

Puis elle a plongé affectueusement sa main dans la profonde fourrure du terre-neuve, qui, mâté sur ses pieds de derrière, allongeait déjà sa tête formidable entre mon assiette et celle de Mlle Marguerite.

Je n'ai pu m'empêcher d'observer avec un intérêt nouveau la physionomie de cette bizarre personne, et d'y chercher les signes extérieurs de la sécheresse d'âme dont elle paraît faire profession. Mlle Laroque, qui m'avait paru d'abord fort grande, ne doit cette apparence qu'au caractère ample et parfaitement harmonieux de sa beauté. Elle est en réalité d'une taille ordinaire. Son visage, d'un ovale un peu arrondi, et son cou, d'une pose exquise et fière, sont légèrement recouverts d'une teinte d'or sombre. Sa chevelure, qui marque sur son front un relief épais, jette à chaque mouvement de la tête des reflets onduleux et bleuâtres; les narines, délicates et minces, semblent copiées sur le modèle divin d'une madone romaine et sculptées dans une nacre vivante. Au-dessous des yeux, larges, profonds et pensifs, le hâle doré des joues se nuance d'une sorte d'auréole plus brune qui semble une trace projetée par l'ombre des cils ou comme brûlée par le rayonnement ardent du regard. Je puis difficilement rendre la douceur souveraine du sourire qui, par intervalles, vient animer ce beau visage, et tempérer par je ne sais quelle contraction gracieuse l'éclat de ces grands yeux. Certes la déesse même de la poésie, du rêve et des mondes enchantés pourrait se présenter hardiment aux hommages des mortels sous la forme

de cette enfant qui n'aime que son chien. La nature, dans ses productions les plus choisies, nous prépare souvent ces cruelles mystifications.

Au surplus, il m'importe assez peu. Je sens assez que je suis destiné à jouer dans l'imagination de Mlle Marguerite le rôle qu'y pourrait jouer un nègre, objet, comme on sait, d'une mince séduction pour les créoles. De mon côté, je me flatte d'être aussi fier que Mlle Marguerite : le plus impossible des amours pour moi serait celui qui m'exposerait au soupçon d'intrigue et d'industrie. Je ne pense pas au reste avoir à m'armer d'une grande force morale contre un danger qui ne me paraît pas vraisemblable, car la beauté de Mlle Laroque est de celles qui appellent la pure contemplation de l'artiste plutôt qu'un sentiment d'une nature plus humaine et plus tendre.

Cependant, sur le nom de Mervyn, que Mlle Marguerite avait donné à son garde du corps, ma voisine de gauche, Mlle Hélouin, s'était lancée à pleines voiles dans le cycle d'Arthur, et elle a bien voulu m'apprendre que Mervyn était le nom authentique de l'enchanteur célèbre que le vulgaire appelle Merlin. Des chevaliers de la Table-Ronde elle est remontée jusqu'au temps de César, et j'ai vu défiler devant moi, dans une procession un peu prolixe, toute la hiérarchie des druides, des bardes et des ovates, après quoi nous sommes tombés fatalement de *menhir* en *dolmen* et de *galgal* en *cromlech*.

Pendant que je m'égarais dans les forêts celtiques sur les pas de Mlle Hélouin, à laquelle il ne manque qu'un peu d'embonpoint pour être une druidesse fort passable, la veuve de l'agent de change, placée près de nous, faisait retentir les échos d'une plainte continue et monotone comme celle d'un aveugle : on avait oublié de lui donner un chauffe-pieds; on lui servait du potage froid; on lui servait des os décharnés; voilà comme on la traitait. Au reste, elle y était habituée. Il est triste d'être pauvre, bien triste. Elle voudrait être morte.

— Oui, docteur, — elle s'adressait à son voisin, qui semblait écouter ses doléances avec une affectation d'intérêt tant soit peu ironique, — oui, docteur, ce n'est pas une plaisanterie : je voudrais être morte. Ce serait un grand débarras pour tout le monde d'ailleurs. Songez donc, docteur! quand on a été dans ma position, quand on a mangé dans de l'argenterie à ses armes,... être réduite à la charité, et se voir le jouet des domestiques! On ne sait pas tout ce que je souffre dans cette maison, on ne le saura jamais. Quand on a de la fierté, on souffre sans se plaindre; aussi je me tais, docteur, mais je n'en pense pas moins.

— C'est cela, ma chère dame, a dit le docteur, qui se nomme, je crois, Desmarets, n'en parlons plus : buvez frais, cela vous calmera.

— Rien, rien ne me calmera, docteur, que la mort!

— Eh bien! madame, quand vous voudrez! a répliqué le docteur résolûment.

Dans une région plus centrale, l'attention des convives était accaparée par la verve insouciante, caustique et fanfaronne d'un personnage que j'ai entendu nommer M. de Bévallan, et qui paraît jouir ici des droits d'une intimité particulière. C'est un homme d'une grande taille, d'une jeunesse déjà mûre, et dont la tête rappelle assez fidèlement le type du roi François Ier. On l'écoute comme un oracle, et Mlle Laroque elle-même lui accorde autant d'intérêt et d'admiration qu'elle paraît capable d'en concevoir pour quelque chose en ce monde. Pour moi, comme la plupart des saillies que j'entendais applaudir se rapportaient à des anecdotes locales et à des circonstances de clocher, je n'ai pu apprécier qu'incomplétement jusqu'ici le mérite de ce lion armoricain.

J'ai eu toutefois à me louer de sa courtoisie : il m'a offert un cigare après le dîner, et m'a emmené dans le boudoir où l'on fume. Il en faisait en même temps les honneurs à trois ou quatre jeunes gens à peine sortis de l'adolescence, qui le regardent évidemment comme un modèle de belles façons et d'exquise scélératesse. — Eh bien! Bévallan, a dit un de ces jeunes séides, vous ne renoncez donc pas à la prêtresse du soleil?

— Jamais! a répondu M. de Bévallan. J'attendrai dix mois, dix ans, s'il le faut; mais je l'aurai, ou personne ne l'aura.

— Vous n'êtes pas malheureux, vieux drôle : l'institutrice vous aidera à prendre patience.

— Dois-je vous couper la langue ou les oreilles, jeune Arthur? a repris à demi-voix M. de Bévallan en s'avançant vers son interlocuteur, et en lui faisant, d'un signe rapide, remarquer ma présence.

On a mis alors sur le tapis, dans un pêle-mêle charmant, tous les chevaux, tous les chiens, toutes les dames du canton. Il serait à désirer, par parenthèse, que les femmes pussent assister secrètement, une fois en leur vie, à une de ces conversations qui se tiennent entre hommes dans la première effusion qui suit un repas copieux : elles y trouveraient la mesure exacte de la délicatesse de nos mœurs et de la confiance qu'elle leur doit inspirer. Au surplus, je ne me pique nullement de pruderie; mais l'entretien dont j'étais le témoin avait le tort grave, à mon avis, de dépasser les limites de la plaisanterie la plus libre : il touchait à tout en passant, outrageait tout gaiement, et prenait enfin un caractère très gratuit d'universelle profanation. Or mon éducation, trop incomplète sans doute, m'a laissé dans le cœur un fonds de respect qui me paraît devoir être réservé au milieu des plus vives expansions de la bonne humeur. Cependant nous avons aujourd'hui en France notre jeune

Amérique, qui n'est point contente si elle ne blasphème un peu après boire; nous avons d'aimables petits bandits, espoir de l'avenir, qui n'ont eu ni père ni mère, qui n'ont point de patrie, qui n'ont point de Dieu, mais qui paraissent être le produit brut de quelque machine sans entrailles et sans âme qui les a déposés fortuitement sur ce globe pour en être le médiocre ornement.

Bref, M. de Bévallan, qui ne craint point de s'instituer le professeur cynique de ces roués sans barbe, ne m'a pas plu, et je ne pense pas lui avoir plu davantage. J'ai prétexté un peu de fatigue, et j'ai pris congé.

Sur ma requête, le vieil Alain s'est armé d'une lanterne et m'a guidé à travers le parc vers le logis qui m'est destiné. Après quelques minutes de marche, nous avons traversé un pont de bois jeté sur une rivière, et nous nous sommes trouvés devant une porte massive et ogivale, qui est surmontée d'une espèce de beffroi et flanquée de deux tourelles. C'est l'entrée de l'ancien château. Des chênes et des sapins séculaires forment autour de ce débris féodal une enceinte mystérieuse qui lui donne un air de profonde retraite. C'est dans cette ruine que je dois habiter. Mon appartement, composé de trois chambres très proprement tendues de perse, se prolonge au-dessus de la porte d'une tourelle à l'autre. Ce séjour mélancolique ne laisse pas de me plaire : il convient à ma fortune. A peine délivré du vieil Alain, qui est d'humeur un peu conteuse, je me suis mis à écrire le récit de cette importante journée, m'interrompant par intervalles pour écouter le murmure assez doux de la petite rivière qui coule sous mes fenêtres et le cri de la chouette légendaire qui célèbre dans les bois voisins ses tristes amours.

1er juillet.

Il est temps que j'essaie de démêler le fil de mon existence personnelle et intime qui depuis deux mois s'est un peu perdu au milieu des obligations actives de ma charge.

Le lendemain de mon arrivée, après avoir étudié pendant quelques heures dans ma retraite les papiers et les registres du père Hivart, comme on nomme ici mon prédécesseur, j'allai déjeuner au château, où je ne retrouvai plus qu'une faible partie des hôtes de la veille. Mme Laroque, qui a beaucoup vécu à Paris avant que la santé de son beau-père ne l'eût condamnée à une perpétuelle villégiature, conserve fidèlement dans sa retraite le goût des intérêts élevés, élégans ou frivoles dont le ruisseau de la rue du Bac était le miroir du temps du turban de Mme de Staël. Elle paraît en outre avoir visité la plupart des grandes villes de l'Europe, et en a rapporté des préoccupations littéraires qui dépassent la mesure commune de l'érudition et de la curiosité parisiennes. Elle reçoit beaucoup de jour-

naux et de revues, et s'applique à suivre de loin autant que possible le mouvement de cette civilisation raffinée dont les théâtres, les musées et les livres frais éclos sont les fleurs et les fruits plus ou moins éphémères. Pendant le déjeuner, on vint à parler d'un opéra nouveau, et Mme Laroque adressa sur ce sujet à M. de Bévallan une question à laquelle il ne put répondre, quoiqu'il ait toujours, si on l'en croit, un pied et un œil sur le boulevard des Italiens. Mme Laroque se rabattit alors sur moi, tout en manifestant par son air de distraction le peu d'espoir qu'elle avait de trouver son homme d'affaires très au courant de celles-là; mais précisément, et malheureusement, ce sont les seules que je connaisse. J'avais entendu en Italie l'opéra qu'on venait de jouer en France pour la première fois. La réserve même de mes réponses éveilla la curiosité de Mme Laroque, qui se mit à me presser de questions, et qui daigna bientôt me communiquer elle-même ses impressions, ses souvenirs et ses enthousiasmes de voyage. Bref, nous ne tardâmes pas à parcourir en camarades les théâtres et les galeries les plus célèbres du continent, et notre entretien quand on quitta la table était si animé, que mon interlocutrice, pour n'en point rompre le cours, prit mon bras sans y penser. Nous allâmes continuer dans le salon nos sympathiques effusions, Mme Laroque oubliant de plus en plus le ton de protection bienveillante qui jusque-là m'avait passablement choqué dans son langage vis-à-vis de moi.

Elle m'avoua que le démon du théâtre la tourmentait à un haut degré, et qu'elle méditait de faire jouer la comédie au château. Elle me demanda des conseils sur l'organisation de ce divertissement. Je lui parlai alors avec quelque détail des scènes particulières que j'avais eu l'occasion de voir à Paris et à Saint-Pétersbourg; puis, ne voulant pas abuser de ma faveur, je me levai brusquement, en déclarant que je prétendais inaugurer sans retard mes fonctions par l'exploration d'une grosse ferme qui est située à deux petites lieues du château. Mme Laroque, à cette déclaration, parut subitement consternée : elle me regarda, s'agita dans ses coussinets, approcha ses mains de son *brasero*, et me dit enfin à demi-voix : — Ah! qu'est-ce que cela fait? Laissez donc cela, allez. — Et comme j'insistais : — Mais, mon Dieu! reprit-elle avec un embarras plaisant, c'est qu'il y a des chemins affreux... Attendez au moins la belle saison.

— Non, madame, dis-je en riant, je n'attendrai pas une minute : on est intendant ou on ne l'est pas.

— Madame, dit le vieil Alain, qui se trouvait là, on pourrait atteler pour M. Odiot le berlingot du père Hivart : il n'est pas suspendu, mais il n'en est que plus solide.

Mme Laroque foudroya d'un coup d'œil le malheureux Alain, qui osait proposer à un intendant de mon espèce, qui avait été au spec-

tacle chez la grande-duchesse Hélène, le berlingot du père Hivart. — Est-ce que l'américaine ne passerait pas dans le chemin? demanda-t-elle.

— L'américaine, madame? Ma foi, non. Il n'y a pas de risque qu'elle y passe, dit Alain; ou si elle y passe, elle n'y passera pas tout entière,... et encore je ne crois pas qu'elle y passe.

Je protestai que j'irais parfaitement à pied.

— Non, non, c'est impossible, je ne le veux pas! Voyons, voyons donc... Nous avons bien ici une demi-douzaine de chevaux de selle qui ne font rien;... mais probablement vous ne montez pas à cheval?

— Je vous demande pardon, madame; mais c'est véritablement inutile; je vais...

— Alain, faites seller un cheval pour monsieur... Lequel, dis, Marguerite?

— Donnez-lui Proserpine, murmura M. de Bévallan en riant dans sa barbe.

— Non, non, pas Proserpine! s'écria vivement Mlle Marguerite.

— Pourquoi pas Proserpine, mademoiselle? dis-je alors.

— Parce qu'elle vous jetterait par terre, me répondit nettement la jeune fille.

— Oh! comment ça? véritablement?... Pardon, voulez-vous me permettre de vous demander, mademoiselle, si vous montez cette bête?

— Oui, monsieur, mais j'ai de la peine.

— Eh bien! peut-être en aurez-vous moins, mademoiselle, quand je l'aurai montée moi-même une fois ou deux. Cela me décide. Faites seller Proserpine, Alain.

Mlle Marguerite fronça son noir sourcil, et s'assit en faisant un geste de la main, comme pour repousser toute part de responsabilité dans la catastrophe imminente qu'elle prévoyait.

— Si vous avez besoin d'éperons, j'en ai une paire à votre service, reprit alors M. de Bévallan, qui décidément prétendait que je n'en revinsse pas.

Sans paraître remarquer le regard de reproche que Mlle Marguerite adressait à l'obligeant gentilhomme, j'acceptai ses éperons. Cinq minutes après, un bruit de piétinemens désordonnés annonçait l'approche de Proserpine, qu'on amenait avec assez de difficulté au bas d'un des escaliers du jardin réservé, et qui était par parenthèse un très beau demi-sang, noir comme le jais. Je descendis aussitôt le perron. Quelques jeunes gens, M. de Bévallan à leur tête, me suivirent sur la terrasse, par humanité, je crois, et l'on ouvrit en même temps les trois fenêtres du salon pour l'usage des femmes et des vieillards. Je me serais volontiers passé de tout cet appareil, mais enfin il fallait s'y résigner, et j'étais d'ailleurs sans grande in-

quiétude sur les suites de l'aventure, car si je suis un jeune intendant, je suis un très vieil écuyer. Je marchais à peine que mon pauvre père m'avait déjà planté sur un cheval, au grand désespoir de ma mère, et depuis il n'avait négligé aucun soin pour me rendre son égal dans un art où il excellait. Il avait même poussé mon éducation sous ce rapport jusqu'au raffinement, me faisant revêtir parfois de vieilles et pesantes armures de famille, pour accomplir plus à l'aise mes exercices de haute voltige.

Cependant Proserpine me laissa débrouiller ses rênes et même toucher son encolure sans donner le moindre signe d'irritation; mais elle ne sentit pas plus tôt mon pied peser sur l'étrier qu'elle se jeta brusquement de côté, en poussant trois ou quatre ruades superbes par-dessus les grands vases de marbre qui ornaient l'escalier; puis elle se mâta en faisant l'agréable et en battant l'air de ses pieds de devant, après quoi elle se reposa frémissante. — Pas facile au montoir, me dit le valet d'écurie en clignant de l'œil. — Je le vois bien, mon garçon, mais je vais bien l'étonner, va. — En même temps je me mis en selle sans toucher l'étrier, et, pendant que Proserpine réfléchissait à ce qui lui arrivait, je pris une solide assiette. L'instant d'après, nous disparaissions au petit galop de chasse dans l'avenue de châtaigniers, suivis par le bruit de quelques battemens de mains, dont M. de Bévallan avait eu le bon esprit de donner le signal.

Cet incident, tout insignifiant qu'il fût, ne laissa pas, comme je pus m'en apercevoir dès le soir-même à la mine des gens, de relever singulièrement mon crédit dans l'opinion. Quelques autres talens de la même valeur, dont m'a pourvu mon éducation, ont achevé de m'assurer ici toute l'importance que j'y souhaite, celle qui doit garantir ma dignité personnelle. On voit assez au reste que je ne prétends nullement abuser des prévenances et des égards dont je puis être l'objet pour usurper dans le château un rôle peu conforme aux fonctions modestes que j'y remplis. Je me renferme dans ma tour aussi souvent que je le puis, sans manquer formellement aux convenances; je me tiens, en un mot, strictement à ma place, afin qu'on ne soit jamais tenté de m'y remettre.

Quelques jours après mon arrivée, comme j'assistais à un de ces dîners de cérémonie qui, dans cette saison, sont ici presque quotidiens, mon nom fut prononcé sur un ton interrogatif par le gros sous-préfet de la petite ville voisine, qui était assis à la droite de la dame châtelaine. Mme Laroque, qui est assez sujette à ces sortes de distractions, oublia que je n'étais pas loin d'elle, et bon gré, mal gré, je ne perdis pas un mot de sa réponse : — Mon Dieu! ne m'en parlez pas! il y a là un mystère inconcevable... Nous pensons que c'est quelque prince déguisé... Il y en a tant qui courent le monde

pour le quart d'heure!... Celui-ci a tous les talens imaginables : il monte à cheval, il joue du piano, il dessine, et tout cela dans la perfection... Entre nous, mon cher sous-préfet, je crois bien que c'est un très mauvais intendant, mais vraiment c'est un homme très agréable.

Le sous-préfet, qui est aussi un homme très agréable, ou qui du moins croit l'être, ce qui revient au même pour sa satisfaction, dit alors gracieusement, en caressant d'une main potelée ses splendides favoris, qu'il y avait assez de beaux yeux dans le château pour expliquer bien des mystères, qu'il soupçonnait fort l'intendant d'être un prétendant, que du reste l'Amour était le père légitime de la Folie et l'intendant naturel des Grâces... Puis, changeant de ton tout à coup : — Au surplus, madame, ajouta-t-il, si vous avez la moindre inquiétude à l'égard de cet individu, je le ferai interroger dès demain par le brigadier de gendarmerie.

Mme Laroque se récria contre cet excès de zèle galant, et la conversation, en ce qui me concernait, n'alla pas plus loin; mais elle me laissa très piqué, non point contre le sous-préfet, qui au contraire me plaisait infiniment, mais contre Mme Laroque, qui, tout en rendant à mes qualités privées une justice excessive, ne m'avait point paru suffisamment pénétrée de mon mérite officiel.

Le hasard voulut que j'eusse dès le lendemain à renouveler le bail d'un fermage considérable. Cette opération se négociait avec un vieux paysan fort madré, que je parvins néanmoins à éblouir par quelques termes de jurisprudence adroitement combinés avec les réserves d'une prudente diplomatie. Nos conventions arrêtées, le bonhomme déposa tranquillement sur mon bureau trois rouleaux de pièces d'or. Bien que la signification de ce versement, qui n'était point dû, m'échappât tout à fait, je me gardai de témoigner une surprise inconsidérée; mais, en développant les rouleaux, je m'assurai par quelques questions indirectes que cette somme constituait les arrhes du marché, en d'autres termes le pot-de-vin que les fermiers, à ce qu'il paraît, sont dans l'usage d'octroyer au propriétaire à chaque renouvellement de bail. Je n'avais nullement songé à réclamer ces arrhes, n'en ayant trouvé aucune mention dans les baux précédens, rédigés par mon habile prédécesseur, et qui me servaient de modèles. Je ne tirai toutefois pour le moment aucune conclusion de cette circonstance; mais quand j'allai remettre à Mme Laroque ce don de joyeux avénement, sa surprise m'étonna. — Qu'est-ce que c'est que cela? me dit-elle. — Je lui expliquai la nature de cette gratification. Elle me fit répéter. — Est-ce que c'est la coutume? reprit-elle.

— Oui, madame, toutes les fois que l'on consent un nouveau bail.

— Mais il y a eu depuis trente ans, à ma connaissance, plus de dix baux renouvelés... Comment se fait-il que nous n'ayons jamais entendu parler de chose pareille?

— Je ne saurais vous dire, madame.

Mme Laroque tomba dans un abîme de réflexions, au fond duquel elle rencontra peut-être l'ombre vénérable du père Hivart, après quoi elle haussa légèrement les épaules, porta ses regards sur moi, puis sur les pièces d'or, puis encore sur moi, et parut hésiter. Enfin, se renversant dans son fauteuil et soupirant profondément, elle me dit avec une simplicité dont je lui sus gré : — C'est bien, monsieur; je vous remercie.

Ce trait de probité grossière, dont elle avait eu le bon goût de ne pas me faire compliment, n'en porta pas moins Mme Laroque à concevoir une grande idée de la capacité et des vertus de son intendant. J'en pus juger quelques jours après. Sa fille lui lisait le récit d'un voyage au pôle, où il était question d'un oiseau extraordinaire qui ne vole pas : — Tiens, dit-elle, c'est comme mon intendant!

J'espère fermement m'être acquis depuis ce temps, par le soin sévère avec lequel je m'occupe de la tâche que j'ai acceptée, quelques titres à une considération d'un genre moins négatif. M. Laubépin, quand je suis allé à Paris récemment pour embrasser ma sœur, m'a remercié avec une vive sensibilité de l'honneur que je faisais aux engagemens qu'il a pris pour moi. — Courage, Maxime, m'a-t-il dit; nous doterons Hélène. La pauvre enfant ne se sera pour ainsi dire aperçue de rien. Et quant à vous, mon ami, n'ayez point de regrets. Croyez-moi, ce qui ressemble le plus au bonheur en ce monde, vous l'avez en vous, et, grâce au ciel, je vois que vous l'aurez toujours : la paix de la conscience et la mâle sérénité d'une âme toute au devoir.

Ce vieillard a raison sans doute. Je suis tranquille, et pourtant je ne me sens guère heureux. Il y a dans mon âme, qui n'est pas assez mûre encore pour les austères jouissances du sacrifice, des élans de jeunesse et de désespoir. Ma vie, vouée et dévouée sans réserve à une autre vie plus faible et plus chère, ne m'appartient plus; elle n'a pas d'avenir, elle est dans un cloître à jamais fermé. Mon cœur ne doit plus battre, ma tête ne doit plus songer que pour le compte d'un autre. Enfin qu'Hélène soit heureuse! Les années s'approchent déjà pour moi : qu'elles viennent vite! Je les implore; leur glace aidera mon courage.

Je ne saurais me plaindre au reste d'une situation qui, en somme, a trompé mes plus pénibles appréhensions, et qui même dépasse mes meilleures espérances. Mon travail, mes fréquens voyages dans les départemens voisins, mon goût pour la solitude, me tiennent souvent éloigné du château, dont je fuis surtout les réunions

bruyantes. Peut-être dois-je en bonne partie à ma rareté l'accueil amical que j'y trouve. Mme Laroque en particulier me témoigne une véritable affection : elle me prend pour confident de ses bizarres et très sincères manies de pauvreté, de dévouement et d'abnégation poétique, qui forment avec ses précautions multipliées de créole frileuse un amusant contraste. Tantôt elle porte envie aux bohémiennes chargées d'enfans qui traînent sur les routes une misérable charrette, et qui font cuire leur dîner à l'abri des haies; tantôt ce sont les sœurs de charité et tantôt les cantinières dont elle ambitionne les héroïques labeurs. Enfin elle ne cesse de reprocher à feu M. Laroque le fils son admirable santé, qui n'a jamais permis à sa femme de déployer les qualités de garde-malade dont elle se sentait le cœur gonflé. Cependant elle a eu l'idée, ces jours-ci, de faire ajouter à son fauteuil une espèce de niche en forme de guérite pour s'abriter contre les vents coulis. Je la trouvai l'autre matin installée triomphalement dans ce kiosque, où elle attend assez doucement le martyre.

J'ai à peine moins à me louer des autres habitans du château. Mlle Marguerite, toujours plongée comme un sphinx nubien dans quelque rêve inconnu, condescend pourtant avec une prévenante bonté à répéter pour moi mes airs de prédilection. Elle a une voix de contralto admirable, dont elle se sert avec un art consommé, mais en même temps avec une nonchalance et une froideur qu'on dirait véritablement calculées. Il lui arrive en effet, par distraction, de laisser échapper de ses lèvres des accents passionnés; mais aussitôt elle paraît comme humiliée et honteuse de cet oubli de son caractère ou de son rôle, et elle s'empresse de rentrer dans les limites d'une correction glacée.

Quelques parties de piquet, que j'ai eu la politesse facile de perdre avec M. Laroque, m'ont concilié les bonnes grâces du pauvre vieillard, dont les regards affaiblis s'attachent quelquefois sur moi avec une attention vraiment singulière. On dirait alors que quelque songe du passé, quelque ressemblance imaginaire se réveille à demi dans les nuages de cette mémoire fatiguée, au sein de laquelle flottent les images confuses de tout un siècle. Mais ne voulait-on pas me rendre l'argent que j'avais perdu avec lui! Il paraît que Mme Aubry, partenaire habituelle du vieux capitaine, ne se fait point scrupule d'accepter régulièrement ces restitutions, ce qui ne l'empêche pas de gagner assez fréquemment l'ancien corsaire, avec lequel elle a dans ces circonstances des abordages tumultueux.

Cette dame, que M. Laubépin traitait avec beaucoup de faveur quand il la qualifiait simplement d'esprit aigri, ne m'inspire aucune sympathie. Cependant, par respect pour la maison, je me suis astreint à gagner sa bienveillance, et j'y suis parvenu en prêtant une

oreille complaisante tantôt à ses misérables lamentations sur sa condition présente, tantôt aux descriptions emphatiques de sa fortune passée, de son argenterie, de son mobilier, de ses dentelles et de ses paires de gants.

Il faut avouer que je suis à bonne école pour apprendre à dédaigner les biens que j'ai perdus. Tous ici en effet, par leur attitude et leur langage, me prêchent éloquemment le mépris des richesses : Mme Aubry d'abord, qu'on peut comparer à ces gourmands sans vergogne dont la révoltante convoitise vous ôte l'appétit, et qui vous donnent le profond dégoût des mets qu'ils vous vantent; ce vieillard, qui s'éteint sur ses millions aussi tristement que Job sur son fumier; cette femme excellente, mais romanesque et blasée, qui rêve, au milieu de son importune prospérité, le fruit défendu de la misère; enfin la superbe Marguerite, qui porte comme une couronne d'épines le diadème de beauté et d'opulence dont le ciel a écrasé son front.

Étrange fille! — Presque chaque matin, quand le temps est beau, je la vois passer à cheval sous les fenêtres de mon beffroi; elle me salue d'un grave signe de tête qui fait onduler la plume noire de son feutre, puis s'éloigne lentement dans le sentier ombragé qui traverse les ruines du vieux château. Ordinairement le vieil Alain la suit à quelque distance; parfois elle n'a d'autre compagnon que l'énorme et fidèle Mervyn, qui allonge le pas aux côtés de sa belle maîtresse comme un ours pensif. Elle s'en va en cet équipage courir dans tout le pays environnant des aventures de charité. Elle pourrait se passer de protecteur; il n'y a pas de chaumière à six lieues à la ronde qui ne la connaisse et qui ne la vénère comme la fée de la bienfaisance. Les paysans disent simplement, en parlant d'elle : Mademoiselle! comme s'ils parlaient d'une de ces filles de roi qui charment leurs légendes, et dont elle leur semble avoir la beauté, la puissance et le mystère.

Je cherche cependant à m'expliquer le nuage de sombre préoccupation qui couvre sans cesse son front, la sévérité hautaine et défiante de son regard, la sécheresse amère de son langage. Je me demande si ce sont là les traits naturels d'un caractère bizarre et mêlé, ou les symptômes de quelque secret tourment, remords, crainte ou amour, qui rongerait ce noble cœur. Si désintéressé que l'on soit dans la question, il est impossible qu'on se défende d'une certaine curiosité en face d'une personne aussi remarquable. Hier soir, pendant que le vieil Alain, dont je suis le favori, me servait mon repas solitaire :

— Eh bien! Alain, lui dis-je, voilà une belle journée. Vous êtes-vous promené aujourd'hui?

— Oui, monsieur, ce matin, avec mademoiselle.

— Ah! vraiment?

— Monsieur nous a bien vus passer?

— Il est possible, Alain. Oui, je vous vois quelquefois passer... Vous avez bonne mine à cheval, Alain.

— Monsieur est trop obligeant. Mademoiselle a meilleure mine que moi.

— C'est une jeune fille très belle.

— Oh! parfaite, monsieur, et au dedans comme au dehors, ainsi que madame sa mère. Je dirai à monsieur une chose. Monsieur sait que cette propriété appartenait autrefois au dernier comte de Castennec, que j'avais l'honneur de servir. Quand la famille Laroque acheta le château, j'avouerai à monsieur que j'eus le cœur un peu gros, et que j'hésitai à rester dans la maison. J'avais été élevé dans le respect de la noblesse, et il m'en coûtait beaucoup de servir des gens sans naissance. Monsieur a pu remarquer que j'éprouvais un plaisir particulier à lui rendre mes devoirs, c'est que je trouve à monsieur un air de gentilhomme. Êtes-vous bien sûr de n'être pas noble, monsieur?

— Je le crains, mon pauvre Alain.

— Au reste, et c'est ce que je voulais dire à monsieur, reprit Alain en s'inclinant avec grâce, j'ai appris au service de ces dames que la noblesse des sentimens valait bien l'autre, et en particulier celle de M. le comte de Castennec, qui avait le faible de battre ses gens. Dommage pourtant, monsieur, disons-le, que mademoiselle ne puisse pas épouser un gentilhomme d'un beau nom. Il ne manquerait plus rien à ses perfections.

— Mais il me semble, Alain, qu'il ne tient qu'à elle.

— Si monsieur veut parler de M. de Bévallan, il ne tient qu'à elle en effet, car il l'a demandée il y a plus de six mois. Madame ne paraissait pas trop contraire au mariage, et de fait M. de Bévallan est après les Laroque le plus riche du pays; mais mademoiselle, sans se prononcer positivement, a voulu prendre le temps de la réflexion.

— Mais si elle aime M. de Bévallan, et si elle peut l'épouser quand elle le voudra, pourquoi est-elle toujours triste et distraite comme on la voit?

— C'est une vérité, monsieur, que depuis deux ou trois ans mademoiselle est toute changée. Autrefois c'était un oiseau pour la gaieté, maintenant on dirait qu'il y a quelque chose qui la chagrine; mais je ne crois pas, sauf respect, que ce soit son amour pour ce monsieur.

— Vous ne paraissez pas fort tendre vous-même pour M. de Bévallan, mon bon Alain. Il est d'excellente noblesse pourtant...

— Ça ne l'empêche pas d'être un mauvais gas, monsieur, qui

passe son temps à débaucher les filles du pays. Et si monsieur a des yeux, il peut voir qu'il ne se gênerait pas pour faire le sultan dans le château, en attendant mieux.

Il y eut une pause silencieuse, après laquelle Alain reprit :

— Dommage que monsieur n'ait pas seulement une centaine de mille francs de rente.

— Et pourquoi cela, Alain?

— Parce que, dit Alain en hochant la tête d'un air songeur.

25 juillet.

Dans le courant du mois qui vient de s'écouler, j'ai gagné une amie et je me suis fait, je crois, deux ennemies. Les ennemies sont Mlle Marguerite et Mlle Hélouin. L'amie est une demoiselle de quatre-vingt-huit ans. J'ai peur qu'il n'y ait pas compensation.

Mlle Hélouin, avec laquelle je veux d'abord régler mon compte, est une ingrate. Mes prétendus torts envers elle devraient plutôt me recommander à son estime; mais elle paraît être une de ces femmes assez répandues dans le monde, qui ne rangent point l'estime au nombre des sentimens qu'elles aiment à inspirer, ou qu'on leur inspire. Dès les premiers temps de mon séjour ici, une sorte de conformité entre la fortune de l'institutrice et celle de l'intendant, la modestie commune de notre état dans le château, m'avaient porté à nouer avec Mlle Hélouin les relations d'une bienveillance affectueuse. En tout temps, je me suis piqué de manifester à ces pauvres filles l'intérêt que leur tâche ingrate, leur situation précaire, humiliée et sans avenir, me paraissent appeler sur elles. Mlle Hélouin est d'ailleurs jolie, intelligente, remplie de talens, et bien qu'elle gâte un peu tout cela par la vivacité d'allures, la coquetterie fiévreuse et la légère pédanterie qui sont les travers habituels de l'emploi, j'avais un très faible mérite, j'en conviens, à jouer près d'elle le rôle chevaleresque que je m'étais donné. Ce rôle prit à mes yeux le caractère d'une sorte de devoir, quand je pus reconnaître, ainsi que plusieurs avertissemens me l'avaient fait pressentir, qu'un lion dévorant, sous les traits du roi François Ier, rôdait furtivement autour de ma jeune protégée. Cette duplicité, qui fait honneur à l'audace de M. de Bévallan, est conduite, sous couleur d'une aimable familiarité, avec une politique et un aplomb qui trompent aisément les regards inattentifs ou candides. Mme Laroque et sa fille en particulier sont trop étrangères aux perversités de ce monde et vivent trop loin de toute réalité pour éprouver l'ombre du soupçon. Quant à moi, fort irrité contre cet insatiable mangeur de cœurs, je me fis un plaisir de contrarier ses desseins : plus d'une fois je détournai l'attention qu'il essayait d'accaparer; je m'efforçai

surtout de diminuer dans le cœur de Mlle Hélouin cet amer sentiment d'abandon et d'isolement qui donne en général tant de prise aux consolations qui lui étaient offertes. Ai-je jamais dépassé, dans le cours de cette lutte malavisée, la mesure délicate d'une protection fraternelle? Je ne le crois pas, et les termes mêmes du court dialogue qui a subitement modifié la nature de nos relations semblent parler en faveur de ma réserve. Un soir de la semaine dernière, on respirait le frais sur la terrasse. Mlle Hélouin, à qui j'avais eu précisément dans la journée l'occasion de montrer quelques égards particuliers, prit légèrement mon bras, et tout en piquant de ses dents minces et blanches une fleur d'oranger :

— Vous êtes bon, monsieur Maxime, me dit-elle d'une voix un peu émue.

— J'essaie, mademoiselle.

— Vous êtes un véritable ami.

— Oui.

— Mais un ami... comment?

— Véritable, vous l'avez dit.

— Un ami... qui m'aime?

— Sans doute.

— Beaucoup?

— Assurément.

— Passionnément?...

— Non.

Sur ce monosyllabe, que j'articulai fort nettement et que j'appuyai d'un regard ferme, Mlle Hélouin jeta vivement loin d'elle la fleur d'oranger, et quitta mon bras. Depuis cette heure néfaste, on me traite avec un dédain — que je n'ai pas volé, et je croirais bien décidément que l'amitié d'un sexe à l'autre est un sentiment illusoire, si ma mésaventure n'eût eu le lendemain même une sorte de contre-partie.

J'étais allé passer la soirée au château : deux ou trois familles étrangères qui venaient d'y séjourner pendant une quinzaine l'avaient quitté dans la matinée. Je n'y trouvai que les habitués, le curé, le percepteur, le docteur Desmarets, — enfin le général de Saint-Cast et sa femme, qui habitent, ainsi que le docteur, la petite ville voisine. Mme de Saint-Cast, qui paraît avoir apporté à son mari une assez belle fortune, était engagée, quand j'entrai, dans une conversation animée avec Mme Aubry. Ces deux dames, suivant leur usage, s'entendaient parfaitement : elles célébraient tour à tour, comme deux pasteurs d'églogue, les charmes incomparables de la richesse dans un langage où la distinction de la forme le disputait à l'élévation de la pensée : — Vous avez bien raison, madame, disait Mme Aubry; il n'y a qu'une chose au monde, c'est d'être riche. Quand je l'étais,

je méprisais de tout mon cœur ceux qui ne l'étaient pas; aussi je trouve maintenant tout naturel qu'on me méprise, et je ne m'en plains pas.

— On ne vous méprise pas pour cela, madame, reprenait Mme de Saint-Cast, bien certainement non, madame; mais il est certain que d'être riche ou d'être pauvre, cela fait une fière différence. Voilà le général qui en sait quelque chose, lui qui n'avait absolument rien, quand je l'ai épousé, — que son épée, — et ce n'est pas une épée qui met du beurre dans la soupe, n'est-ce pas, madame?

— Non, non, oh! non, madame, s'écria Mme Aubry en applaudissant à cette hardie métaphore. L'honneur et la gloire, c'est très beau dans les romans; mais j'aime mieux une bonne voiture, n'est-ce pas, madame?

— Oui, certainement, madame, et c'est ce que je disais ce matin même au général en venant ici, n'est-ce pas, général?

— Hon! grommela le général, qui jouait tristement dans un coin avec l'ancien corsaire.

— Vous n'aviez rien quand je vous ai épousé, général, reprit Mme de Saint-Cast; vous ne songez pas à le nier, j'espère?

— Vous l'avez déjà dit! murmura le général.

— Ça n'empêche pas que sans moi vous iriez à pied, mon général, ce qui ne serait pas gai avec vos blessures... Ce n'est pas avec vos six ou sept mille francs de retraite que vous pourriez rouler carrosse, mon ami... Je lui disais cela ce matin, madame, à propos de notre nouvelle voiture, qui est douce comme il n'est pas possible d'être douce. Au surplus, j'y ai mis le prix : cela fait quatre bons mille francs de moins dans ma bourse, madame!

— Je le crois bien, madame! Ma voiture de gala m'en coûtait bien cinq mille, en comptant la peau de tigre pour les pieds, qui valait à elle seule cinq cents francs.

— Moi, reprit Mme de Saint-Cast, j'ai été forcée d'y regarder un peu, car je viens de renouveler mon meuble de salon, et rien qu'en tapis et en tentures, j'en ai pour quinze mille francs. C'est trop beau pour un trou de province, vous me direz, et c'est bien vrai... Mais toute la ville est à genoux devant, et on aime à être respecté, n'est-ce pas, madame?

— Sans doute, madame, répliqua Mme Aubry, on aime à être respecté, et on n'est respecté qu'en proportion de l'argent qu'on a. Pour moi, je me console de n'être plus respectée aujourd'hui, en pensant que, si j'étais encore ce que j'ai été, je verrais à mes pieds tous les gens qui me méprisent.

— Excepté moi, morbleu! s'écria le docteur Desmarets en se levant tout à coup. Vous auriez cent millions de rente que vous ne me verriez pas à vos pieds, je vous en donne ma parole d'honneur.

Et là-dessus je vais prendre l'air,... car, le diable m'emporte! on n'y tient plus. — En même temps le brave docteur sortit du salon, emportant toute ma gratitude, car il m'avait rendu un véritable service en soulageant mon cœur oppressé d'indignation et de dégoût.

Bien que M. Desmarets soit établi dans la maison sur le pied d'un saint Jean-Bouche-d'Or, à qui l'on souffre la plus grande indépendance de langage, l'apostrophe avait été trop vive pour ne pas causer dans l'assistance un sentiment de malaise qui se traduisit par un silence embarrassé. Mme Laroque le rompit adroitement en demandant à sa fille si huit heures étaient sonnées.

— Non, ma mère, répondit Mlle Marguerite, car Mlle de Porhoët n'est pas encore arrivée.

La minute d'après, comme le timbre de la pendule se mettait en branle, la porte s'ouvrit, et Mlle Jocelynde de Porhoët-Gaël, donnant le bras au docteur Desmarets, entra dans le salon avec une précision astronomique.

Mlle de Porhoët-Gaël, qui a vu cette année son quatre-vingt-huitième printemps, et qui a l'apparence d'un long roseau conservé dans de la soie, est le dernier rejeton d'une fort noble race dont on croit retrouver les premiers ancêtres parmi les rois fabuleux de la vieille Armorique. Toutefois cette maison ne prend sérieusement pied dans l'histoire qu'au XIIe siècle, en la personne de Juthaël, fils de Conan le Tort, issu de la branche cadette de Bretagne. Quelques gouttes du sang des Porhoët ont coulé dans les veines les plus illustres de France, dans celles des Rohan, des Lusignan, des Penthièvre, et ces grands seigneurs convenaient que ce n'était pas le moins pur de leur sang. Je me souviens qu'étudiant un jour, dans un accès de vanité juvénile, l'histoire des alliances de ma famille, j'y remarquai ce nom bizarre de Porhoët, et que mon père, très érudit en ces matières, me le vanta beaucoup. Mlle de Porhoët, qui reste aujourd'hui seule de son nom, n'a jamais voulu se marier, afin de conserver le plus longtemps possible dans le firmament de la noblesse française la constellation de ces syllabes magiques : Porhoët-Gaël. — Le hasard voulut un jour qu'on parlât devant elle des origines de la maison de Bourbon. — Les Bourbons, dit Mlle de Porhoët en plongeant à plusieurs reprises son aiguille à tricoter dans sa perruque blonde, les Bourbons sont de bonne noblesse; mais (prenant soudain un air modeste) il y a mieux!

Il est impossible au reste de ne point s'incliner devant cette vieille fille auguste, qui porte avec une dignité sans égale la triple et lourde majesté de la naissance, de l'âge et du malheur. Un procès déplorable, qu'elle s'obstine à soutenir hors de France depuis une quinzaine d'années, a progressivement réduit sa fortune, déjà très mince; c'est à peine s'il lui reste aujourd'hui un millier de francs de revenu.

Cette détresse n'a rien enlevé à sa fierté, rien ajouté à son humeur: elle est gaie, égale, courtoise; elle vit, on ne sait comment, dans sa maisonnette avec une petite servante, et elle trouve encore moyen de faire beaucoup d'aumônes. Mme Laroque et sa fille se sont prises pour leur noble et pauvre voisine d'une passion qui les honore; elle est chez elles l'objet d'un respect attentif, et qui confond Mme Aubry. J'ai vu souvent Mlle Marguerite quitter la danse la plus animée pour faire le quatrième au whist de Mlle de Porhoët: si le whist de Mlle de Porhoët (à cinq centimes la fiche) venait à manquer un seul jour, le monde finirait. Je suis moi-même un des partenaires préférés de la vieille demoiselle, et, le soir dont je parle, nous ne tardâmes pas, le curé, le docteur et moi, à nous trouver installés autour de la table de whist, en face et aux côtés de la descendante de Conan le Tort.

Il faut savoir qu'au commencement du dernier siècle un grand oncle de Mlle de Porhoët, qui était attaché à la maison du duc d'Anjou, passa les Pyrénées à la suite du jeune prince devenu Philippe V, et fit en Espagne un établissement qui prospéra. Sa descendance directe paraît s'être éteinte il y a une quinzaine d'années, et Mlle de Porhoët, qui n'avait jamais perdu de vue ses parens d'outre-monts, se porta aussitôt héritière de leur fortune, que l'on dit considérable: ses droits lui furent contestés, trop justement, par une des plus vieilles maisons de Castille, alliée à la branche espagnole des Porhoët. De là ce procès que la malheureuse octogénaire poursuit à grands frais de juridiction en juridiction avec une persistance qui touche à la manie, dont ses amis s'affligent et dont les indifférens s'amusent. Le docteur Desmarets, malgré le respect qu'il professe pour Mlle de Porhoët, ne laisse pas lui-même de prendre parti au nombre des rieurs, d'autant plus qu'il désapprouve formellement l'usage auquel la pauvre femme consacre en imagination son chimérique héritage, — à savoir l'érection, dans la ville voisine, d'une cathédrale du plus beau style flamboyant, qui propagerait jusqu'au fond des siècles futurs le nom de la fondatrice et d'une grande race disparue. Cette cathédrale, rêve enté sur un rêve, est le jouet innocent de cette vieille enfant. Elle en a fait exécuter les plans: elle passe ses jours et quelquefois ses nuits à en méditer les splendeurs, à en changer les dispositions, à y ajouter quelques ornemens; elle en parle comme d'un monument déjà bâti et praticable. — J'étais dans la nef de ma cathédrale; j'ai remarqué cette nuit dans l'aile nord de ma cathédrale une chose bien choquante; j'ai modifié la livrée du suisse, et cætera.

— Eh bien! mademoiselle, dit le docteur tandis qu'il battait les cartes, avez-vous travaillé à votre cathédrale depuis hier?

— Mais oui, docteur. Il m'est même venu une idée assez heu-

reuse. J'ai remplacé le mur plein, qui séparait le chœur de la sacristie, par un feuillage en pierre ouvragée, à l'imitation de la chapelle de Clisson, dans l'église de Josselin. C'est beaucoup plus léger.

— Oui, certainement; mais quelles nouvelles d'Espagne en attendant? Ah çà! est-il vrai, comme je pense l'avoir lu ce matin dans la *Revue des Deux Mondes,* que le jeune duc de Villa-Hermosa vous propose de terminer votre procès à l'amiable, par un mariage?

Mlle de Porhoët secoua d'un geste dédaigneux le panache de rubans flétris qui flotte sur son bonnet : — Je refuserais net, dit-elle.

— Oui, oui, vous dites cela, mademoiselle; mais que signifie donc ce bruit de guitare qu'on entend depuis quelques nuits sous vos fenêtres?

— Bah!

— Bah? Et cet Espagnol en manteau et en bottes jaunes qu'on voit rôder dans le pays, et qui soupire sans cesse?

— Vous êtes un folâtre, dit Mlle de Porhoët, qui ouvrit tranquillement sa tabatière. Au reste, puisque vous voulez le savoir, mon homme d'affaires m'a écrit de Madrid, il y a deux jours, qu'avec un peu de patience, nous verrions sans aucun doute la fin de nos maux.

— Parbleu! je crois bien! Savez-vous d'où il sort, votre homme d'affaires? De la caverne de Gil Blas, directement. Il vous tirera votre dernier écu et se moquera de vous. Ah! que vous seriez avisée de planter là une bonne fois cette folie, et de vivre tranquille!... A quoi vous serviraient des millions, voyons? N'êtes-vous pas heureuse et considérée... et qu'est-ce que vous voulez de plus?... Quant à votre cathédrale, je n'en parle pas, parce que c'est une mauvaise plaisanterie.

—Ma cathédrale n'est une mauvaise plaisanterie qu'aux yeux des mauvais plaisans, docteur Desmarets; d'ailleurs je défends mon droit, je combats pour la justice : ces biens sont à moi, je l'ai entendu dire cent fois à mon père, et jamais, de mon gré, ils n'iront à des gens qui sont aussi étrangers à ma famille en définitive que vous, mon cher ami, ou que monsieur, ajouta-t-elle en me désignant d'un signe de tête.

J'eus l'enfantillage de me trouver piqué de la politesse, et je ripostai aussitôt : — En ce qui me concerne, mademoiselle, vous vous trompez, car ma famille a eu l'honneur d'être alliée à la vôtre, et réciproquement.

En entendant ces paroles énormes, Mlle de Porhoët rapprocha vivement de son menton pointu les cartes développées en éventail dans sa main, et, redressant sa taille élancée, elle me regarda en face pour s'assurer d'abord de l'état de ma raison, puis elle reprit

son calme par un effort surhumain, et, approchant de son nez effilé une pincée de tabac d'Espagne : — Vous me prouverez cela, jeune homme, me dit-elle.

Honteux de ma ridicule vanterie et très embarrassé des regards curieux qu'elle m'avait attirés, je m'inclinai gauchement sans répondre. Notre whist s'acheva dans un silence morne. Il était dix heures, et je me préparais à m'esquiver, quand Mlle de Porhoët me toucha le bras : — Monsieur l'intendant, dit-elle, me fera-t-il l'honneur de m'accompagner jusqu'au bout de l'avenue?

Je la saluai encore, et je la suivis. Nous nous trouvâmes bientôt dans le parc. La petite servante, en costume du pays, marchait la première, portant une lanterne; puis venait Mlle de Porhoët, raide et silencieuse, relevant d'une main soigneuse et décente les maigres plis de son fourreau de soie : elle avait sèchement refusé l'offre de mon bras, et je m'avançais à ses côtés, la tête basse, très mal satisfait de mon personnage. Au bout de quelques minutes de cette marche funèbre : — Eh bien! monsieur, me dit la vieille demoiselle, parlez donc, j'attends. Vous avez dit que ma famille avait été alliée à la vôtre, et comme une alliance de cette espèce est un point d'histoire entièrement nouveau pour moi, je vous serai très obligée de vouloir bien me l'éclaircir.

J'avais décidé à part moi que je devais à tout prix maintenir le secret de mon incognito. — Mon Dieu! mademoiselle, dis-je, j'ose espérer que vous excuserez une plaisanterie échappée au courant de la conversation...

— Une plaisanterie! s'écria Mlle de Porhoët. La matière en effet prête beaucoup à la plaisanterie. Et comment appelez-vous, monsieur, dans ce siècle-ci, les plaisanteries qu'on adresse bravement à une vieille femme sans protection, et qu'on n'oserait se permettre en face d'un homme?

— Mademoiselle, vous ne me laissez aucune retraite possible; il ne me reste qu'à me fier à votre discrétion. Je ne sais, mademoiselle, si le nom des Champcey d'Hauterive vous est connu?

— Je connais parfaitement, monsieur, les Champcey d'Hauterive, qui sont une bonne, une excellente famille du Dauphiné. Quelle conclusion en tirez-vous?

— Je suis aujourd'hui le représentant de cette famille.

— Vous? dit Mlle de Porhoët en faisant une halte subite; vous êtes un Champcey d'Hauterive?

— Mâle, oui, mademoiselle.

— Ceci change la thèse, dit-elle; donnez-moi votre bras, mon cousin, et contez-moi votre histoire.

Je crus que dans l'état des choses le mieux était effectivement de ne lui rien cacher. Je terminais le pénible récit des infortunes de ma

famille quand nous nous trouvâmes en face d'une maisonnette singulièrement étroite et basse, qui est flanquée à l'un des angles d'une espèce de colombier écrasé à toit pointu. — Entrez, marquis, me dit la fille des rois de Gaël, arrêtée sur le seuil de son pauvre palais, entrez donc, je vous prie. — L'instant d'après, j'étais introduit dans un petit salon tristement pavé de briques; sur la tapisserie pâle qui couvrait les murs se pressaient une dizaine de portraits d'ancêtres blasonnés de l'hermine ducale; au-dessus de la cheminée, je vis étinceler une magnifique pendule d'écaille incrustée de cuivre et surmontée d'un groupe qui figurait le char du Soleil. Quelques fauteuils à dossier ovale et un vieux canapé à jambes grêles complétaient la décoration de cette pièce, où tout accusait une propreté rigide, et où l'on respirait une odeur concentrée d'iris, de tabac d'Espagne et de vagues aromates.

— Asseyez-vous, me dit la vieille demoiselle en prenant place elle-même sur le canapé; asseyez-vous, mon cousin, car, bien qu'en réalité nous ne soyons point parens, et que nous ne puissions l'être, puisque Jeanne de Porhoët et Hugues de Champcey ont eu, soit dit entre nous, la sottise de ne point faire souche, il me sera agréable, avec votre permission, de vous traiter de cousin dans le tête-à-tête, afin de tromper un instant le sentiment douloureux de ma solitude en ce monde. Ainsi donc, mon cousin, voilà où vous en êtes : la passe est rude assurément. Toutefois je vous suggérerai quelques pensées qui me sont habituelles, et qui me paraissent de nature à vous offrir de sérieuses consolations. En premier lieu, mon cher marquis, je me dis souvent qu'au milieu de tous ces pleutres et anciens domestiques qu'on voit aujourd'hui rouler carrosse, il y a dans la pauvreté un parfum supérieur de distinction et de bon goût. En outre je ne suis pas loin de croire que Dieu a voulu réduire quelques-uns d'entre nous à une vie étroite, afin que ce siècle grossier, matériel, affamé d'or, ait toujours sous les yeux, dans nos personnes, un genre de mérite, de dignité, d'éclat, où l'or et la matière n'entrent pour rien, — que rien ne puisse acheter, — qui ne soit pas à vendre! Telle est, mon cousin, suivant toute apparence, la justification providentielle de votre fortune et de la mienne.

Je témoignai à Mlle de Porhoët combien je me sentais fier d'avoir été choisi avec elle pour donner au monde le noble enseignement dont il a si grand besoin et dont il paraît si disposé à profiter. Puis elle reprit : — Pour mon compte, monsieur, je suis faite à l'indigence, et j'en souffre peu; quand on a vu dans le cours d'une vie trop longue un père digne de son nom, quatre frères dignes de leur père, succomber avant l'âge sous le plomb ou sous l'acier, quand on a vu périr successivement tous les objets de son affection et de son culte, il faudrait avoir l'âme bien petite pour se préoccuper

d'une table plus ou moins copieuse, d'une toilette plus ou moins fraîche. Certes, marquis, si mon aisance personnelle était seule en cause, vous pouvez croire que je ferais bon marché de mes millions d'Espagne; mais il me semble convenable et de bon exemple qu'une maison comme la mienne ne disparaisse point de la terre sans laisser après elle une trace durable, un monument éclatant de sa grandeur et de ses croyances. C'est pourquoi, à l'imitation de quelques-uns de nos ancêtres, j'ai songé, mon cousin, et je ne renoncerai jamais, tant que j'aurai vie, à la pieuse fondation dont vous n'êtes pas sans avoir entendu parler.

S'étant assurée de mon assentiment, la vieille et noble fille parut se recueillir, et tandis qu'elle promenait un regard mélancolique sur les images à demi effacées de ses aïeux, la pendule héréditaire troubla seule dans l'obscur salon le silence de minuit. — Il y aura, reprit tout à coup Mlle de Porhoët d'une voix solennelle, il y aura un chapitre de chanoines réguliers attaché au service de cette église. Chaque jour, à matines, il sera dit dans la chapelle particulière de ma famille une messe basse pour le repos de mon âme et des âmes de mes aïeux. Les pieds de l'officiant fouleront un marbre sans inscription qui formera la marche de l'autel, et qui recouvrira mes restes.

Je m'inclinai avec l'émotion d'un visible respect. Mlle de Porhoët prit ma main et la serra doucement. — Je ne suis point folle, cousin, reprit-elle, quoi qu'on dise. Mon père, qui ne mentait point, m'a toujours assuré qu'à l'extinction des descendans directs de notre branche espagnole, nous aurions seuls droit à l'héritage. Sa mort soudaine et violente ne lui permit pas malheureusement de nous donner sur ce sujet des renseignemens plus précis; mais ne pouvant douter de sa parole, je ne doute pas de mon droit... Cependant, ajouta-t-elle après une pause et avec un accent de touchante tristesse, si je ne suis point folle, je suis vieille, et ces gens de là-bas le savent bien. Ils me traînent depuis quinze ans de délais en délais; ils attendent ma mort, qui finira tout... Et voyez-vous, ils n'attendront pas longtemps : il faudra faire un de ces matins, je le sens bien, mon dernier sacrifice... Cette pauvre cathédrale, — mon seul amour, — qui avait remplacé dans mon cœur tant d'affections brisées ou refoulées, — elle n'aura jamais qu'une pierre, celle de mon tombeau.

La vieille demoiselle se tut. Elle essuya de ses mains amaigries deux larmes qui coulaient sur son visage flétri, puis ajouta en s'efforçant de sourire : — Pardon, mon cousin, vous avez assez de vos malheurs. Excusez-moi... D'ailleurs il est tard; retirez-vous, vous me compromettez.

Avant de partir, je recommandai de nouveau à la discrétion de

Mlle de Porhoët le secret que j'avais dû lui confier. Elle me répondit d'une manière un peu évasive que je pouvais être tranquille, qu'elle saurait ménager mon repos et ma dignité. Toutefois, les jours suivans, je soupçonnai, au redoublement d'égards dont m'honorait Mme Laroque, que ma respectable amie lui avait transmis ma confidence. Mlle de Porhoët n'hésita pas du reste à en convenir, m'assurant qu'elle n'avait pu faire moins pour l'honneur de sa famille, et que Mme Laroque était d'ailleurs incapable de trahir, même vis-à-vis de sa fille, un secret confié à sa délicatesse.

Cependant ma conférence avec la vieille demoiselle m'avait laissé pénétré d'un respect attendri dont j'essayai de lui donner des marques. Dès le lendemain, dans la soirée, j'appliquai à l'ornementation intérieure et extérieure de sa chère cathédrale toutes les ressources de mon crayon. Cette attention, à laquelle elle s'est montrée sensible, a pris peu à peu la régularité d'une habitude. Presque chaque soir, après le whist, je me mets au travail, et l'idéal monument s'enrichit d'une statue, d'une chaire ou d'un jubé. Mlle Marguerite, qui semble porter à sa voisine une sorte de culte, a voulu s'associer à mon œuvre de charité en consacrant à la basilique des Porhoët un album spécial que je suis chargé de remplir.

J'offris en outre à ma vieille confidente de prendre ma part des démarches, des recherches et des soins de toute nature que peut lui susciter son procès. La pauvre femme m'avoua que je lui rendais service, qu'à la vérité elle pouvait encore tenir sa correspondance au courant, mais que ses yeux affaiblis refusaient de déchiffrer les documens manuscrits de son chartrier, et qu'elle n'avait voulu jusque-là se faire suppléer par personne dans ce travail, si important qu'il pût être pour sa cause, afin de ne pas donner une nouvelle prise à la raillerie incivile des gens du pays. Bref, elle m'agréa en qualité de conseil et de collaborateur. Depuis ce temps, j'ai étudié en conscience le volumineux dossier de son procès, et je suis demeuré convaincu que l'affaire, qui doit être jugée en dernier ressort un de ces jours, est absolument perdue d'avance. M. Laubépin, que j'ai consulté, partage cette opinion, que je m'efforcerai au surplus de cacher à ma vieille amie, tant que les circonstances le permettront. En attendant, je lui fais le plaisir de dépouiller pièce à pièce ses archives de famille, dans lesquelles elle espère toujours découvrir quelque titre décisif en sa faveur. Malheureusement ces archives sont fort riches, et le colombier en est rempli depuis le toit jusqu'à la cave.

Hier, je m'étais rendu de bonne heure chez Mlle de Porhoët, afin d'y achever avant l'heure du déjeuner le dépouillement de la liasse n° 115 que j'avais commencé la veille. La maîtresse du logis n'étant pas encore levée, je m'installai sans bruit dans le salon, moyennant

la complicité de la petite servante, et je me mis solitairement à ma poudreuse besogne. Au bout d'une heure environ, comme je parcourais avec une joie extrême le dernier feuillet de la liasse 115, je vis entrer Mlle de Porhoët traînant avec peine un énorme paquet fort proprement recouvert d'un linge blanc : — Bonjour, me dit-elle, mon aimable cousin. Ayant appris que vous vous donniez ce matin de la peine pour moi, j'ai voulu m'en donner pour vous. Je vous apporte la liasse 116. — Il y a dans je ne sais quel conte une princesse malheureuse qu'on enferme dans une tour, et à qui une fée ennemie de sa famille impose coup sur coup une série de travaux extraordinaires et impossibles; j'avoue qu'en ce moment Mlle de Porhoët, malgré toutes ses vertus, me parut être proche parente de cette fée. — J'ai rêvé cette nuit, continua-t-elle, que cette liasse contenait la clé de mon trésor espagnol. Vous m'obligerez donc beaucoup de n'en point différer l'examen. Ce travail terminé, vous me ferez l'honneur d'accepter un repas modeste que je prétends vous offrir sous l'ombrage de ma tonnelle.

Je me résignai donc. Il est inutile de dire que la bienheureuse liasse 116 ne contenait, comme les précédentes, que la vaine poussière des siècles. A midi précis, la vieille demoiselle vint me présenter son bras, et me conduisit en cérémonie dans un petit jardin festonné de buis, qui forme, avec un bout de prairie contigüe, tout le domaine actuel des Porhoët. La table était dressée sous une charmille arrondie en berceau, et le soleil d'une belle journée d'été jetait à travers les feuilles quelques rayons irisés sur la nappe éclatante et parfumée. J'achevais de faire honneur au poulet doré, à la fraîche salade et à la bouteille de vieux bordeaux qui composaient le menu du festin, quand Mlle de Porhoët, qui avait paru enchantée de mon appétit, fit tomber la conversation sur la famille Laroque. — Je vous confesse, me dit-elle, que l'ancien corsaire ne me plaît point. Je me souviens qu'il avait, lorsqu'il arriva dans ce pays, un grand singe familier qu'il habillait en domestique, et avec lequel il semblait s'entendre parfaitement. Cet animal était une vraie peste dans le canton, et il n'y avait qu'un homme sans éducation et sans décence qui pût s'en être affublé. On disait que c'était un singe, et j'y consentais; mais au fond je pense que c'était tout bonnement un nègre, d'autant plus que j'ai toujours soupçonné son maître d'avoir fait le trafic de cette denrée sur la côte d'Afrique. Au surplus, feu M. Laroque le fils était un homme de bien et très comme il faut. Quant à ces dames, parlant bien entendu de Mme Laroque et de sa fille, et nullement de la veuve Aubry, qui est une créature de bas aloi, quant à ces dames, dis-je, il n'y a pas d'éloges qu'elles ne méritent.

Nous en étions là quand le pas relevé d'un cheval se fit entendre dans le sentier qui borde extérieurement le mur du jardin. Au même

instant on frappa quelques coups secs à une petite porte voisine de la tonnelle : — Eh bien! dit Mlle de Porhoët, qui va là? — Je levai les yeux, et je vis flotter une plume noire au-dessus de la crête du mur.

— Ouvrez, dit gaiement en dehors une voix d'un timbre grave et musical; ouvrez, c'est la fortune de la France!

— Comment! c'est vous, ma mignonne! s'écria la vieille demoiselle. Courez vite, mon cousin.

La porte ouverte, je faillis être renversé par Mervyn, qui se précipita à travers mes jambes, et j'aperçus Mlle Marguerite, qui s'occupait d'attacher les rênes de son cheval aux barres d'une clôture.

— Bonjour, monsieur, me dit-elle, sans montrer la moindre surprise de me trouver là. Puis, relevant sur son bras les longs plis de sa jupe traînante, elle entra dans le jardin.

— Soyez la bienvenue en ce beau jour, la belle fille, dit Mlle de Porhoët, et embrassez-moi. Vous avez couru, jeune folle, car vous avez le visage couvert d'une pourpre vive, et le feu vous sort littéralement des yeux. Que pourrais-je vous offrir, ma merveille?

— Voyons! dit Mlle Marguerite en jetant un regard sur la table; qu'est-ce que vous avez là?... Monsieur a donc tout mangé?... Au reste je n'ai pas faim, j'ai soif.

— Je vous défends bien de boire dans l'état où vous êtes; mais attendez,... il y a encore quelques fraises dans cette plate-bande...

— Des fraises! *ô gioja!* chanta la jeune fille... Prenez vite une de ces grandes feuilles, monsieur, et venez avec moi.

Pendant que je choisissais la plus large feuille d'un figuier, Mlle de Porhoët, fermant un œil à demi et suivant de l'autre avec un sourire de complaisance la fière démarche de sa favorite à travers les allées pleines de soleil : — Regardez-la donc, cousin, me dit-elle tout bas, ne serait-elle pas digne d'être des nôtres?

Cependant Mlle Marguerite, penchée sur la plate-bande et trébuchant à chaque pas dans sa traîne, saluait par un petit cri d'allégresse chaque fraise qu'elle parvenait à découvrir. Je me tenais près d'elle, étalant dans ma main la feuille de figuier sur laquelle elle déposait de temps en temps une fraise contre deux qu'elle croquait pour se donner patience. Quand la moisson fut suffisante à son gré, nous revînmes en triomphe sous la tonnelle; ce qui restait de fraises fut saupoudré de sucre, puis mangé à belles et très belles dents.

— Ah! que ça m'a fait de bien! dit alors Mlle Marguerite en jetant son chapeau sur un banc et en se renversant contre la clôture de charmille. Et maintenant, pour compléter mon bonheur, ma chère demoiselle, vous allez me conter des histoires du temps passé, du temps où vous étiez une belle guerrière.

Mlle de Porhoët, souriante et ravie, ne se fit pas prier davantage

pour tirer de sa mémoire les épisodes les plus marquans de ses intrépides chevauchées à la suite des Lescure et des La Rochejaquelein. J'eus en cette occasion une nouvelle preuve de l'élévation d'âme de ma vieille amie, quand je l'entendis rendre hommage en passant à tous les héros de ces guerres gigantesques sans acception de drapeau. Elle parlait en particulier du général Hoche, dont elle avait été la captive de guerre, avec une admiration presque tendre. Mlle Marguerite prêtait à ces récits une attention passionnée qui m'étonna. Tantôt, à demi ensevelie dans sa niche de charmille et ses longs cils un peu baissés, elle gardait l'immobilité d'une statue; tantôt, l'intérêt devenant plus vif, elle s'accoudait sur la petite table, et, plongeant sa belle main dans les flots de sa chevelure dénouée, elle dardait sur la vieille Vendéenne l'éclair continu de ses grands yeux.

Il faut bien le dire, je compterai toujours parmi les plus douces heures de ma triste vie celles que je passai à contempler sur ce noble visage les reflets d'un ciel radieux mêlés aux impressions d'un cœur vaillant.

Les souvenirs de la conteuse épuisés, Mlle Marguerite l'embrassa, et réveillant Mervyn, qui dormait à ses pieds, elle annonça qu'elle retournait au château. Je ne me fis aucun scrupule de partir en même temps, convaincu que je ne pouvais lui causer aucun embarras. A part en effet l'extrême insignifiance de ma personne et de ma compagnie aux yeux de la riche héritière, le tête-à-tête en général n'a rien de gênant pour elle, sa mère lui ayant donné résolûment l'éducation libérale qu'elle a reçue elle-même dans une des colonies britanniques : on sait que la méthode anglaise accorde aux femmes avant le mariage toute l'indépendance dont nous les gratifions sagement le jour où les abus en deviennent irréparables.

Nous sortîmes donc ensemble du jardin; je lui tins l'étrier pendant qu'elle montait à cheval, et nous nous mîmes en marche vers le château. Au bout de quelques pas : — Mon Dieu! monsieur, me dit-elle, je suis venue là vous déranger fort mal à propos, il me semble. Vous étiez en bonne fortune.

— C'est vrai, mademoiselle; mais comme j'y étais depuis longtemps, je vous pardonne, et même je vous remercie.

— Vous avez beaucoup d'attentions pour notre pauvre voisine. Ma mère vous en est très reconnaissante.

— Et la fille de madame votre mère? dis-je en riant.

— Oh! moi, je m'exalte moins facilement. Si vous avez la prétention que je vous admire, il faut avoir la bonté d'attendre encore un peu de temps. Je n'ai point l'habitude de juger légèrement des actions humaines, qui ont généralement deux faces. J'avoue que votre

conduite à l'égard de Mlle de Porhoët a belle apparence; mais... — Elle fit une pause, hocha la tête, et reprit d'un ton sérieux, amer et véritablement outrageant : — Mais je ne suis pas bien sûre que vous ne lui fassiez pas la cour dans l'espoir d'hériter d'elle.

Je sentis que je pâlissais. Toutefois, réfléchissant au ridicule de répondre en capitan à cette jeune fille, je me contins, et je lui dis avec gravité : — Permettez-moi, mademoiselle, de vous plaindre sincèrement.

Elle parut très surprise. — De me plaindre, monsieur?

— Oui, mademoiselle, souffrez que je vous exprime la pitié respectueuse à laquelle vous me paraissez avoir droit.

— La pitié! dit-elle en arrêtant son cheval et en tournant lentement vers moi ses yeux à demi clos par le dédain. Je n'ai pas l'avantage de vous comprendre!

— Cela est cependant fort simple, mademoiselle : si la désillusion du bien, le doute et la sécheresse d'âme sont les fruits les plus amers de l'expérience d'une longue vie, rien au monde ne mérite plus de compassion qu'un cœur flétri par la défiance avant d'avoir vécu.

— Monsieur, répliqua Mlle Laroque avec une vivacité très étrangère à son langage habituel, vous ne savez de quoi vous parlez! Et, ajouta-t-elle plus sévèrement, vous oubliez à qui vous parlez!

— Cela est vrai, mademoiselle, répondis-je doucement en m'inclinant; je parle un peu sans savoir, et j'oublie un peu à qui je parle; mais vous m'en avez donné l'exemple.

Mlle Marguerite, les yeux fixés sur la cime des arbres qui bordaient le chemin, me dit alors avec une hauteur ironique : — Faut-il vous demander pardon?

— Assurément, mademoiselle, repris-je avec force, si l'un de nous deux avait ici un pardon à demander, ce serait vous : vous êtes riche, et je suis pauvre; vous pouvez vous humilier,... je ne le puis pas!

Il y eut un silence. Ses lèvres serrées, ses narines ouvertes, la pâleur soudaine de son front, témoignaient du combat qui se livrait en elle. Tout à coup, abaissant sa cravache comme pour un salut : — Eh bien! dit-elle, pardon! — En même temps elle fouetta violemment son cheval, et partit au galop, me laissant au milieu du chemin.

Je ne l'ai pas revue depuis.

OCTAVE FEUILLET.

(La seconde partie au prochain n°.)

ALESIA

ÉTUDE

SUR LA SEPTIÈME CAMPAGNE DE CÉSAR

EN GAULE

I. *Notice sur Alesia*, par M. Du Mesnil, chef d'escadron d'état-major (*Spectateur militaire*, 15 septembre 1839). — II. *Découverte d'Alesia*, par M. Delacroix (Mémoires de la Société d'émulation du département du Doubs, 1855). — III. *Alesia*, par M. Dey, Auxerre 1856. — IV. *Alise, étude sur une campagne de Jules César*, par M. Rossignol, Dijon 1856. — V. *Mémoire relatif au travail de M. Delacroix intitulé Découverte d'Alesia*, par M. Ernest Desjardins; *Extrait d'un mémoire sur l'emplacement d'Alesia*, par M. Jomard (Bulletin de la Société de géographie, septembre 1856). — VI. *Alesia*, *Alaise Séquane*, *Alise en Auxois*, dissertation par M. Charles Toubin, Besançon 1857. — VII. *L'Alesia de César rendue à la Franche-Comté*, par M. J. Quicherat, Paris 1857.—VIII. *Etude sur la cité gauloise d'Alesia*, *Siége d'Alesia*, *l'Alesia de César remise à sa place*, trois mémoires de M. de Coynart, chef d'escadron d'état-major (*Spectateur militaire*, 1856 et 1857), etc. (1).

I.

« La Gaule, quand César y parut, était divisée en deux grands partis : l'un avait pour chefs les Éduens, l'autre les Séquanes. » C'est ainsi que s'exprime César au douzième chapitre du sixième livre de ses *Commentaires*. Assurément notre Gaule moderne n'est plus aussi docilement rangée derrière les Éduens ou les Séquanes; mais la

(1) La question du siége et de l'emplacement de l'ancienne *Alesia*, qui fut prise par César sur Vercingétorix pendant la septième campagne des Gaules, a été fort discutée dans ces derniers temps; elle a été particulièrement l'occasion d'une controverse intéressante entre deux provinces de France, la Bourgogne et la Franche-Comté, qui ont fait valoir l'une après l'autre et l'une contre l'autre, par l'organe de quelques érudits, les argumens de toute sorte, empruntés soit à l'étude des textes et des origines, soit à l'examen des localités. Nous n'avons garde de prendre un parti définitif dans un débat

rivalité de ces deux vaillantes nations ne s'est pas amortie. Il y a deux cents ans, la guerre des deux Bourgognes était tout aussi acharnée que du temps de César; les gens de « la duché » et de « la comté » faisaient des prodiges de valeur pour s'arracher Dôle ou Saint-Jean-de-Losne. Aujourd'hui, bien que le niveau de la révolution ait passé sur nos traditions provinciales, comme le niveau de la conquête romaine avait passé sur les passions celtiques, le vieux levain subsiste toujours. J'entendais naguère les bateliers de la Saône crier *France* ou *Empire* suivant qu'on devait approcher de la rive droite ou de la rive gauche (1), et je vois que l'on combat encore; mais l'imprimerie seule fournit des armes dans cette lutte, qui est restée vive, quoiqu'elle ait cessé d'être sanglante : on n'échange plus que des argumens et des mémoires, on ne se dispute que l'emplacement d'Alesia.

Voilà ce que je me disais en ouvrant une brochure de M. Jules Quicherat, qu'un de mes amis m'avait envoyée, brochure fort piquante d'ailleurs, où la verve du style s'unissait à tout ce qu'annonçait le nom seul de l'auteur : érudition solide, grande habitude des discussions historiques et rare habileté à manier les textes. Encore bien novice sur ce terrain, je fus facilement convaincu et après la première lecture je ne doutais plus qu'Alesia ne dût être rendue à la Franche-Comté. L'occasion cependant était trop bonne pour se refuser le plaisir de relire quelques chapitres des *Commentaires;* mais à cette jouissance sérieuse je voulus joindre un amusement plus frivole, et je saisis ce prétexte pour tourner, retourner et comparer un certain nombre de beaux livres. Toutefois ce n'était pas un simple passe-temps bibliographique que j'entendais me procurer. J'espérais que ces recherches pourraient achever de m'éclairer, confirmeraient ou modifieraient l'impression que m'avait laissée le plaidoyer de M. Quicherat, et, sans me borner à l'examen du texte de César, je voulus m'assurer si les nombreuses études consacrées au conquérant des Gaules par mainte plume savante ou illustre ne pouvaient pas jeter quelque lumière sur la question qu'on agite aujourd'hui. Je pris donc sur mes planches et j'étalai sur une grande table :

de cette nature; mais l'intérêt qui s'y attache tant pour l'histoire de notre pays que pour celle de la stratégie romaine nous fait accueillir un travail sérieux dont l'étendue, un peu inusitée dans la *Revue,* nous paraît rachetée par le soin consciencieux des recherches, l'enchaînement des preuves et la sincérité du récit. C'est donc non-seulement comme une œuvre d'archéologie historique, mais comme une étude d'histoire nationale, que nous le présentons à nos lecteurs. (*N. du D.*)

(1) Nous rappelons ces dénominations pour prouver la persistance des traditions locales, mais nous devons ajouter qu'elles ne sont pas exclusivement bourguignonnes ou comtoises : elles remontent à la division de l'empire de Charlemagne, et sont employées sur presque tout le cours de la Saône et du Rhône.

D'abord les éditions les plus estimées des *Commentaires*, depuis la *princeps* de 1469 (1) jusqu'à celle de Leipzig, 1847;

Puis le *César* de Montaigne, avec les notes autographes et les jugemens si honnêtes et si droits de l'immortel auteur des *Essais;*

Le Parfait Capitaine, ou abrégé des guerres de la Gaule, œuvre assez pâle d'un vrai grand homme, Henri, duc de Rohan;

Le *Commentaire*, toujours pédant, quelquefois juste, plus souvent faux, que le général Turpin de Crissé a cru devoir ajouter aux véritables *Commentaires;*

L'*Étude sur le Siége d'Alesia*, par le colonel Vacca Berlinghieri, travail très remarquable, très complet et approfondi, œuvre d'un soldat et d'un érudit. Cependant on peut lui reprocher de traiter un peu cavalièrement le conquérant des Gaules (2);

Le *Précis* dicté à Sainte-Hélène par Napoléon. Qui pouvait mieux comprendre et juger César? Malheureusement, si dans quelques passages on retrouve comme l'empreinte de la griffe du lion, l'ensemble de cet écrit se ressent des négligences d'une dictée rapide et de la fatigue trop manifeste de l'illustre auteur;

Enfin un fort beau manuscrit, avec miniatures, d'une compilation très aimée du moyen âge, et intitulée *Lucan, Suétoine et Saluste*. Je fais assurément peu de cas du mérite historique de cette œuvre; mais elle pouvait fournir quelque indication sur les traditions populaires.

Sauf le plaisir de relire quelques belles pages et de manier des livres aimés, cet examen fut peu fécond en résultats. Éditeurs, annotateurs, aucun n'avait discuté l'emplacement d'Alesia. Je remarquai seulement que l'édition *princeps* et plusieurs autres disent Alexia et non Alesia, orthographe qui se retrouve encore dans la traduction grecque des *Commentaires* attribuée à Planude et dans la version latine du Plutarque d'Estienne, enfin que les cartes annexées aux éditions du XVIIe siècle placent Alesia sur la rive gauche de la Saône, tandis que sur les cartes postérieures aux travaux de d'Anville cette cité occupe l'emplacement de l'Alise bourguignonne. C'était un retour à des traditions déjà anciennes dont nous trouvons

(1) Il faut savoir qu'avec le premier Virgile, le premier Lucain et le premier Aulu-Gelle, sortis la même année des presses pontificales de Rome, ce premier César est un des plus rares et précieux livres qui existent. Citons encore les éditions aldines, surtout en ancienne reliure; l'elzévirienne avec les bonnes fautes; celle de Tonson (Londres 1712), en très grand papier, avec la rare planche de l'Urus; celle d'Oudendorp (Leyde 1737), aussi en grand papier : je ne crois pas qu'il en existe de meilleure; celle de la collection Lemaire, dont les notes ne sont pas à dédaigner, etc.

(2) Le mémoire de Berlinghieri dispense de lire celui de Guischardt qu'il résume et corrige. Guischardt, officier allemand au service de Hollande, avait lui-même discuté et redressé les erreurs de Folard et autres.

la trace dans *Lucan, Suétoine et Saluste,* car nous lisons Alise dans ce manuscrit, comme dans la traduction française des *Commentaires* imprimée à la fin du xve siècle par Vérard.

Pour mieux m'éclairer, je voulus me faire une idée de l'Alaise comtoise que M. Quicherat ne décrivait pas; c'est dire que j'eus recours à la magnifique carte de France que nous devons à notre corps d'état-major, et qui peut guider avec une précision toute mathématique ceux qui veulent étudier l'histoire des faits de guerre accomplis sur le sol de notre patrie. Je parvins, non sans peine, à découvrir ce hameau, et j'avoue qu'au premier coup d'œil jeté sur la carte, ma surprise fut grande. J'avais présens à l'esprit quelques traits principaux de la description de César, et j'en cherchais vainement la représentation graphique. Je ne pouvais retrouver ni la ceinture de collines d'une même hauteur (*colles pari altitudinis fastigio oppidum cingebant*), ni la plaine (*planities*) théâtre de l'engagement de cavalerie, ni ces terrains découverts et en pente douce (*loci campestres*) où l'armée de secours fit d'infructueux efforts pour forcer les retranchemens de l'assiégeant. La conviction que j'avais puisée dans une première lecture du mémoire de M. Quicherat se trouva fort ébranlée; je revins au texte de César. A tout l'arsenal de documens que j'avais déjà réunis, je joignis les *Éclaircissemens géographiques sur l'ancienne Gaule* de d'Anville, et, la carte à la main, je suivis pas à pas le grand capitaine dans sa septième campagne, discutant à part moi toutes les hypothèses que soulevait cette étude, et tentant de les résoudre, non pas victorieusement, Dieu me garde d'une pareille prétention, mais au moins avec une complète indépendance d'esprit. C'est après avoir achevé ce travail solitaire que je lus les divers mémoires dont j'ai rapporté les titres et nommé les auteurs. Je fis largement mon profit de leurs savantes recherches, et si, dans les pages qui vont suivre, il se rencontre quelques idées qui m'appartiennent, le lecteur y trouvera surtout l'analyse et le résumé critique des écrits déjà consacrés à ce sujet.

II.

L'ouverture de la septième campagne de César en Gaule mérite de figurer parmi les plus brillantes opérations dont les annales de la guerre aient conservé la trace. Tout ce vaste territoire qui semblait calme et soumis quelques mois plus tôt est subitement embrasé par une insurrection formidable; Rome ne peut compter sur ses alliés les plus éprouvés; la *Province* est dégarnie; les légions sont disséminées en quartiers d'hiver; César est en Italie. Il accourt; nul obstacle ne l'arrête; son corps sec et endurci résiste à toutes les fati-

gues (1), son âme à toutes les épreuves. A peine a-t-il passé les Alpes que les courages se relèvent, les ressources se créent comme par enchantement, et les barrières que la nature ou la saison semblaient rendre insurmontables sont franchies. Une armée, improvisée avec des dépôts et des recrues, mais conduite par le proconsul en personne, paraît soudainement de l'autre côté des Cévennes, au foyer de l'insurrection, et force l'ennemi à passer de l'offensive à la défensive. Après ce premier coup, on frémit en voyant Brutus rester seul au milieu des Arvernes avec une poignée d'hommes : Vercingétorix va l'écraser; mais en allant rallier ses légions vers Langres, César a prévu qu'accablé de nouvelles contradictoires, le chef gaulois promènerait son armée du nord au midi et du midi au nord sans être à temps sur aucun point, et l'événement donne raison à cette audacieuse sagacité. En peu de jours, le proconsul a fait presque tout le tour de la Gaule, rassemblé ses troupes, soumis le pays au nord de la Loire, concentré l'insurrection dans le Berri et l'Auvergne, sans que Vercingétorix ait pu ni battre Brutus, ni secourir aucun de ses alliés. Quand on songe à ce qu'étaient alors les communications, on peut à peine croire à ce prodige d'activité et de génie.

Un éclatant succès, la prise de Bourges, est le fruit de ces belles combinaisons. Il semble qu'ensuite le grand capitaine ait trop compté sur sa fortune. Quelques mouvemens ayant de nouveau éclaté dans le nord, il fait rétrograder Labiénus sur Paris avec quatre légions, tandis que lui-même en conduit six dans le sud sur les traces de Vercingétorix. Cette dispersion inopportune de ses forces faillit lui coûter cher : il ne put enlever Gergovie (2), dont il avait commencé le siége. Dans un assaut infructueux et entrepris, dit-il, contre ses ordres, il convient d'avoir perdu 700 hommes et 46 centurions. Mais Suétone (3) nous apprend qu'il essuya un échec important (*clades*) et qu'une légion, probablement la 8e (4), fut mise en déroute. Bien que Suétone soit plus chroniqueur qu'historien, il est généralement véridique, et dans cette circonstance la promptitude avec laquelle César leva le siége semble confirmer son assertion. L'armée romaine fut abandonnée de ses auxiliaires; ses bagages, ses approvisionnemens, le trésor, les chevaux de remonte qui avaient été laissés à Nevers, furent enlevés et détruits par les Gaulois. Dans cette situation critique, César prit son parti avec sa fermeté ordinaire. Il battit en retraite à marches forcées, non vers

(1) « Armorum et equitandi peritissimus, laboris ultra fidem patiens, etc. » Suetonius, *D. J. Cæsar.*, c. 57.

(2) A huit kilomètres sud-sud-est de Clermont-Ferrand.

(3) *D. J. Cæsar.*, c. 25.

(4) *De Bello Gallico*, LVII, c. 47 à 51.

la Province, comme eût pu le faire un général découragé, mais vers le nord, pour rallier le gros détachement qu'il avait si imprudemment laissé derrière lui. Privé d'équipages de pont par le désastre de Nevers, il eut le bonheur de trouver un gué pour passer la Loire. La rapidité de sa marche n'ayant pas été prévue, le « dégât, » comme on disait il y a deux cents ans, n'avait pas encore été fait sur la rive droite de ce fleuve, et il y trouva des troupeaux et des grains dont il avait grand besoin, car ses troupes étaient exténuées; puis il continua sa marche vers le pays des Senonais.

Labiénus de son côté était aux prises avec des difficultés sérieuses; la nouvelle des échecs de César et de sa retraite précipitée avait circulé dans toute la Gaule avec la rapidité de l'éclair; la plus puissante, la plus civilisée des tribus, les Éduens (Bourgogne), dont l'attitude était depuis plusieurs mois incertaine, avait jeté le masque et fait ouvertement défection; les Bellovaques (Beauvoisis) et toutes les peuplades du nord-ouest avaient couru aux armes et se croyaient sûres de prendre les quatre légions romaines au milieu des marais où s'élève aujourd'hui la plus belle ville du monde. Il fallut à Labiénus toute sa vigueur, toute son intelligence de la guerre et un sanglant combat pour se tirer de ce mauvais pas et s'ouvrir un chemin jusqu'à sa place de dépôt, Agendicum (Sens ou Provins). Après avoir évacué cette ville, où étaient restés les plus gros bagages et les recrues d'Italie, il fit sa jonction avec César.

C'est ici que commencent les obscurités des *Commentaires*, ou plutôt les lacunes dans le récit qui ont donné lieu à la discussion actuelle. César dit bien qu'après le passage de la Loire il se dirigea vers le pays des Senonais; il dit bien encore que Labiénus, après avoir évacué Agendicum, fit sa jonction avec les troupes qui revenaient de Gergovie; mais il ne nomme pas le lieu où s'opéra cette jonction, et surtout il n'indique pas ce que fit l'armée romaine, quelle position elle prit entre le moment où elle se trouva tout entière réunie et celui où elle se mit en marche, comme nous le verrons tout à l'heure. De ce silence fortuit ou calculé on a tiré des conclusions diverses. Essayons de l'interpréter à notre tour, non-seulement en nous appuyant de quelques faits rapportés par César, mais en nous aidant aussi des observations et des conjectures de ses divers commentateurs, y compris celles qui ont été le plus récemment produites.

III.

Et d'abord quelle était la force réelle de l'armée romaine des Gaules?

Lorsque César, en l'année 58 avant Jésus-Christ, avait pris le commandement de cette armée, elle se composait de quatre légions numérotées de 7 à 10. Ce sont celles qu'il désigne sous le nom de vieilles légions (*veteranæ*, *veterrimæ*); il leur confiait les postes les plus périlleux, les missions les plus difficiles, et les affectionnait particulièrement, la 10e surtout, que l'on retrouve presque toujours auprès de lui dans les circonstances critiques, et qu'il appelait sa cohorte prétorienne, sa garde, dirions-nous aujourd'hui. Dès le commencement des hostilités, il lève deux légions nouvelles (1), puis encore deux l'année suivante (2), puis enfin trois autres après sa cinquième campagne (3); ces sept dernières, toutes recrutées dans la Gaule citérieure ou cisalpine, n'en formaient alors plus que six, car l'une d'elles avait été anéantie jusqu'au dernier homme, après avoir enseveli son aigle (4). César avait donc sous ses ordres dix légions pendant sa septième campagne.

Il est très difficile de fixer le nombre de combattans que cette organisation représente. Parmi les auteurs anciens, il n'y a que Polybe et Tite-Live qui aient écrit sur la légion romaine avec quelque détail; mais Tite-Live n'était pas militaire, et le chapitre (5) qu'il consacre à cette institution présente de telles contradictions, de telles obscurités, que tous ses commentateurs sont unanimes à déclarer le texte altéré. Polybe connaissait admirablement le sujet et l'a traité avec une clarté parfaite; par malheur nous n'avons que des fragmens de son sixième livre (6). Pourtant nous y voyons que de son temps la légion comptait de 3 à 4,000 fantassins de ligne répartis en trente manipules ou compagnies, et environ 1,000 fantassins armés à la légère; mais depuis le moment où fut composé le précieux *Traité de la milice romaine*, près d'un siècle et demi s'était écoulé. Marius avait bouleversé tout l'ancien système politique et militaire; le mode de recrutement, l'ordre de bataille, avaient été changés; les soldats n'étaient plus séparés en classes et portaient les mêmes armes; enfin l'antique organisation des armées consulaires

(1) *De Bello Gallico*, I, 10.
(2) *Ibid.*, II, 2.
(3) *Ibid.*, VI, 1.
(4) *Ibid.*, V, 37.
(5) *Histor.*, lib. VIII, c. 8.
(6) Nous ne parlons pas de Végèce, qui écrivait à la fin du IVe siècle de notre ère, et qui, mêlant sans cesse l'organisation ancienne avec celle qui existait de son temps, semble n'avoir pris la plume que pour jeter la confusion dans l'esprit de ses lecteurs. Le travail moderne le plus complet qui ait jamais été fait sur la légion est sans nul doute la suite de vingt-cinq mémoires que Lebeau a insérés dans le grand recueil de l'Académie des Inscriptions. L'aperçu que le général Vaudoncourt a joint à ses *Campagnes d'Annibal* nous paraît fort chimérique.

n'existait plus. Toutefois la légion conservait deux grands caractères : bien qu'elle ne fût pas encore légalement permanente, elle ressemblait à nos régimens par son esprit de corps, par son unité administrative, et dans les opérations militaires, sur le champ de bataille, elle jouait le rôle d'une de nos divisions modernes. Elle se composait encore de dix cohortes ou bataillons, mais l'effectif normal n'est indiqué nulle part. Seulement on a pu établir, en comparant certains passages de divers auteurs, que des généraux contemporains de César étaient entrés en campagne avec des légions de 5 et quelquefois même de 6,000 hommes.

Sur cette donnée, déjà hypothétique, on fonde une règle, et on l'applique à l'armée des Gaules. Soit; mais une fois l'effectif des légions ainsi fixé, on le maintient au complet pendant toutes les péripéties de cette longue guerre, et l'on donne à César, campé devant Alesia, 60,000 soldats romains ou plus. Ceci ne nous paraît pas admissible, et nous pensons que ce chiffre doit être réduit de beaucoup.

Deux textes viennent à l'appui de notre opinion : 1° Sextus Rufus rapporte que César conquit les Gaules avec dix légions, composées chacune de 4,000 soldats italiens (1), soit, en tout, 40,000; 2° César, marchant avec deux légions au secours de son lieutenant Cicéron (frère de l'orateur), ajoute qu'il avait avec lui 7,000 combattans (2). C'est la seule fois que dans les *Commentaires* il fixe le nombre de soldats que lui fournissait une légion, et il dit 3,500.

On repousse le témoignage de Sextus, d'abord parce qu'il vivait vers la fin du IVe siècle, ensuite parce qu'il faut remonter, dit-on, à Servius Tullius pour trouver des légions aussi faibles; mais l'assertion de Sextus n'est contredite par aucun écrivain antérieur, et il pouvait avoir consulté des auteurs que nous n'avons plus. Nous pensons qu'il n'était pas très loin de la vérité, car le chiffre donné par lui n'est qu'une moyenne; il en faut seulement conclure que les légions n'étaient pas toujours au complet, *plenissimæ*, comme disent les *Commentaires*. C'est l'état habituel des corps de troupes en campagne, et il serait facile de montrer par de nombreuses citations qu'il en était ainsi chez les anciens tout comme chez les modernes; mais il me semble inutile de produire des exemples (3) à l'appui

(1) « Cæterùm Cæsar cum decem legionibus, quæ quaterna millia militum Italorum habuerant, Galliam subegit. — Breviar. rer. gestar. pop. Rom. » Je cite ce passage tel qu'il se retrouve dans toutes les éditions de Rufus, parce que Lebeau, je ne sais pourquoi, a pris un 4 pour un 3, et lu *terna* au lieu de *quaterna*.

(2) *B. G.*, v. 48, 49.

(3) Citons-en pourtant un seul, emprunté au texte des *Commentaires*, et qui se rattache à un bien grave événement. A la bataille de Pharsale, Pompée avait cent dix

d'une vérité qui est surabondamment prouvée par le bon sens et l'expérience de tous les temps.

La déclaration de César nous amène à un résultat plus précis. Nous voyons qu'après sa cinquième campagne ses légions étaient réduites à une force moyenne de 3,500 hommes. Il en avait huit alors; cela ferait donc 28,000 légionnaires. Si nous en retranchons 5,000, qui représentent les quinze cohortes surprises en quartiers d'hiver et entièrement détruites, et si nous en ajoutons 15,000 pour les trois nouvelles légions recrutées dans la Cisalpine avec le concours de Pompée, et que nous porterons au grand complet, nous trouvons qu'au printemps de l'année 53 avant Jésus-Christ, César pouvait avoir sous ses ordres 38,000 soldats romains d'infanterie, les seuls dont nous nous occupions en ce moment. Depuis cette époque, il avait fait une campagne, la sixième, durant laquelle deux cohortes entières avaient été anéanties (1), indépendamment des pertes habituelles. A peine les légions avaient-elles pris leurs quartiers d'hiver que l'insurrection était survenue comme un coup de foudre; il avait fallu commencer les opérations brusquement et sans aucun préparatif. Dans les derniers mois, l'armée avait fait de longues marches, essuyé beaucoup de privations, donné plusieurs assauts et livré des combats qui tous n'avaient pas été heureux. Il est vrai que le contingent annuel (*supplementum*) venait d'y être incorporé; mais il est difficile d'admettre qu'il ait entièrement comblé les vides causés dans les rangs par le fer de l'ennemi et par les fatigues de la guerre.

Il y a encore pour les armées en campagne une autre cause d'affaiblissement : c'est la nécessité, qui souvent se présente, d'assurer les communications, d'occuper certains points par des forces plus ou moins considérables, de faire en un mot ce qu'on appelle des détachemens. Faut-il donc encore déduire de l'effectif des légions des détachemens de quelque importance?

L'année précédente, César avait jeté un pont sur le Rhin et fait une courte expédition au-delà de ce fleuve. Afin de laisser les Germains sous la crainte de son retour, il avait conservé le pont; mais, pour que d'autres ne pussent s'en servir, il avait coupé les deux cents pieds de tablier qui touchaient à la rive droite, et sur la rive gauche, dans le pays des Trévires, il avait construit un ouvrage très fort, où il avait laissé douze cohortes (2). Il ne dit pas qu'il ait

cohortes, qui faisaient 45,000 hommes, soit 4,090 par légion de dix cohortes, et César soixante-quinze cohortes, qui faisaient 22,000 hommes, soit 2,930 par légion. *De Bello civili*, III, 88, 89.

(1) *B. G.*, VI, 64.

(2) *B. G.*, VI, 29.

relevé cette garnison. Or, comme il était d'une haute importance pour lui de conserver ses communications avec la Germanie, comme il les conserva en effet et par le territoire même des Trévires, on pourrait supposer que cette tête de pont resta occupée; mais les moyens de passage indispensables pour faire franchir le Rhin à une armée n'étaient pas au même degré nécessaires quand il s'agissait seulement d'appeler quelques contingens de cavalerie légère. Les nombreuses incursions des Germains le prouvaient assez. Dans les circonstances présentes, la conservation du pont aurait été loin de compenser l'absence de 4,000 légionnaires qui auraient manqué à l'armée active. Il est donc probable que César, ou avait fait abandonner la tête de pont, ou n'y avait laissé qu'une garnison d'auxiliaires, avec quelques Romains pour la commander.

La Province était occupée par vingt-deux cohortes. César a soin de nous informer que cette troupe avait été recrutée parmi les habitans de cette région (1). Faut-il croire que les officiers eussent la même origine? N'avaient-ils pas plutôt été choisis parmi les légionnaires? Dans ce dernier cas, le proconsul pouvait avoir formé ce détachement au moyen d'un remaniement qu'il est assez habituel de faire subir aux armées qui sont depuis longtemps en campagne. Réduisant le nombre des cohortes légionnaires, portant au complet celles qu'il conservait et retenant sous les aigles tous les soldats valides, il pouvait avoir renvoyé dans la Province des hommes fatigués et un certain nombre de cadres pour y constituer une sorte de dépôt et recruter dans le pays. Il est vrai que cette mesure modifiait l'ordre de bataille; mais on pouvait manœuvrer avec huit cohortes au lieu de dix, tout comme les mouvemens de notre ordonnance peuvent être exécutés par des bataillons de six pelotons au lieu de huit. Cependant nous ne pensons pas que César ait procédé de cette manière, et voici pourquoi :

Il poursuivait un double but dans la guerre des Gaules : il voulait acquérir une gloire éclatante et mettre au service de son ambition un docile et redoutable instrument. Son puissant esprit s'appliquait sans relâche à rendre son armée tout à la fois meilleure à la guerre et plus dévouée à sa personne. Or l'ombrageuse aristocratie de Rome avait multiplié les précautions pour empêcher les généraux de s'approprier leurs armées. Depuis la réforme de Marius, depuis que les guerres étaient plus longues et plus lointaines, quelques-unes de ces dispositions étaient devenues de véritables vices d'organisation et un obstacle au succès. Ainsi la légion n'avait pas de chef unique; elle était commandée en droit par six tribuns mili-

(1) *B. G.*, VII, 65.

taires qui exerçaient l'autorité à tour de rôle. Ils réglaient le service, maintenaient la discipline, jugeaient et punissaient les délits, transmettaient les ordres. Mais, au temps de César, ces officiers, élus à Rome par le peuple ou les consuls, ne présentaient aucune garantie d'aptitude ou d'expérience : c'étaient le plus souvent des jeunes gens, d'aimables oisifs, qui devaient leur nomination à la faveur des uns ou des autres. César, encore inconnu, avait débuté par le tribunat militaire, et un peu plus tard Horace devait remplir ces fonctions (1) avec un médiocre succès. Aussi la direction sur le terrain appartenait-elle aux centurions, tous sortis des rangs, tous choisis parmi les soldats les plus braves, les plus éprouvés, les plus calmes dans le danger. C'étaient de simples capitaines de compagnies, et pourtant un certain nombre d'entre eux, appelés « premiers ordres » en raison du rang que prenaient leurs manipules dans l'ordre de bataille, conduisaient les cohortes au combat, tandis que tous obéissaient au premier centurion de la légion, ou centurion du primipile. C'est ainsi que nos anciens régimens étaient commandés par un capitaine-colonel.

Ces attributions, mal définies ou modifiées par l'usage, étaient une source de conflits, un principe d'anarchie, dont les effets devaient être d'autant plus sensibles que les armées devenaient plus nombreuses. César y porta remède. A la tête de chaque légion, il mit habituellement un de ces hommes ardens qu'il avait amenés de Rome comme ses lieutenans (*legati*) (2), et dont il comptait faire les instrumens de ses desseins politiques. Il exigeait d'eux une grande vigilance, une grande activité (3), mais il leur donnait l'occasion d'acquérir de l'expérience et de se faire un nom. Cette mesure répondait donc à l'arrière-pensée de César, en même temps qu'elle assurait l'unité d'impulsion sur le champ de bataille; enfin elle annulait presque entièrement les tribuns militaires. Or ceux-ci gênaient tout à la fois le général et l'ambitieux : le général, parce que ce rouage mal réglé entravait et ralentissait son action; l'ambitieux, parce qu'il voyait en eux des surveillans incommodes placés entre ses soldats et lui. César paraît n'avoir rien négligé pour les mettre tout à fait à l'écart. Écoutons-le quand il raconte le combat soutenu par la 12e légion sur les bords de la Sambre : « Tous les centurions de la 4e cohorte avaient succombé; presque tous ceux des autres cohortes étaient tués ou blessés, et le primi-

(1) Quod mihi pareret legio Romana tribuno. (Horatius, sat. I, 6, 48.)

(2) « Singulis legionibus singulos legatos præfecit. » *B. G.*, I, 48 et *passim*.

(3) « Ab opere singulisque legionibus singulos legatos Cæsar discedere, nisi munitis castris, vetuit. » *B. G.*, II, 20 et *passim*.

pile, P. Sextus Baculus, le plus vaillant des hommes, couvert de terribles blessures, ne pouvait plus se soutenir..... César accourt, saisit le bouclier d'un soldat, s'élance au premier rang et appelle les centurions par leur nom (1)... » Dans cet émouvant récit, pas un mot des tribuns; s'ils avaient été les véritables chefs de la légion, l'historien, le général les aurait-il, dans une circonstance pareille, entièrement passés sous silence? Les prouesses des centurions sont racontées en maint endroit des *Commentaires;* s'il mentionne les tribuns, c'est pour annoncer la transmission de quelque ordre, ou bien encore pour dire qu'il leur a enlevé leurs chevaux (2).

Le même esprit l'anime quand il s'agit de former les cadres des légions nouvelles. Selon la règle, les centurions devaient être choisis parmi les soldats de la légion. Cela avait peu d'inconvénient avant la réforme de Marius, lorsque le recrutement n'atteignait qu'une classe assez restreinte : les légions, quelle que fût la date de leur formation, renfermaient toujours un nombre suffisant d'hommes rompus au métier des armes; mais depuis que le droit de cité et l'honneur de servir dans les armées romaines avaient été accordés à l'Italie entière, on était exposé à voir, à côté de corps entièrement composés de vétérans, des légions où les officiers étaient aussi novices que les soldats. Ici encore César n'hésite pas à s'affranchir de la règle, et ses vieilles légions lui fournissent le cadre de celles que lui envoie Pompée (3). C'était une bonne mesure au point de vue militaire; c'était doubler la valeur des jeunes troupes, en excitant l'émulation parmi les anciens soldats; c'était aussi multiplier le nombre de ses créatures, et cette fois encore l'ambitieux trouvait son compte dans les sages résolutions du général.

Il était donc dans la pensée de César de multiplier les emplois d'officiers, et il est permis de croire que les vingt-deux cohortes qui occupaient la province étaient des cohortes auxiliaires, composées, comme nous le savons positivement, de recrues du pays, et commandées par d'anciens soldats romains, mais n'appartenant pas, même par leurs cadres, à l'armée active. Il devait en être ainsi de la garnison laissée auprès du pont sur le Rhin, si toutefois elle n'avait pas été retirée. Nous pouvons donc estimer que les cent cohortes légionnaires de l'armée des Gaules étaient présentes sous les aigles, et qu'elles pouvaient fournir au plus de 35 à 40,000 combattans.

Or c'était là à peu près la seule force dont le proconsul disposât. A cette époque, l'organisation de la légion ne comprenait plus ni

(1) *B. G.*, II, 25.
(2) *B. G.*, VII, 65.
(3) *B. G.* VI, 40.

cavalerie, ni vélites. Chaque fois que César emploie les mots légions, légionnaires, c'est uniquement pour désigner des corps, des soldats d'infanterie de ligne. Les troupes légères à pied et à cheval lui avaient été jusqu'à ce jour fournies par les auxiliaires gaulois, qui tous avaient disparu. En fait de cavalerie, il lui restait, d'après ses propres indications, environ 400 Germains (1), quelques chevaliers romains et un petit nombre de vétérans rappelés au service (*evocati*); mais alors déjà l'ordre équestre était adonné plutôt aux finances qu'au métier des armes, et les *Commentaires* nous montrent les chevaliers romains presque toujours employés aux services administratifs, levées d'impôts, achats de grains ou de fourrages, etc. Quant aux vétérans, ils devaient faire un métier d'escorte et de police. En tout cas, César tenait si peu aux uns et aux autres, qu'il n'hésita pas à les démonter quelques jours plus tard (2). Avait-il à sa disposition d'autres corps de troupes à cheval? Quelle en était la force? Comment étaient-ils composés? C'est ce qu'il est impossible de déterminer. Cependant quelques passages du récit des opérations qui suivirent permettent de croire que l'armée active comprenait encore quelques *turmes* ou escadrons; mais en tout cas cette cavalerie était peu nombreuse et fatiguée. Nous ne parlons pas des valets (*calones*), des vivandiers (*lixæ*), ni des ouvriers militaires qu'on ne saurait comprendre dans l'effectif des combattans. Quant au matériel de l'armée, il avait été en grande partie sauvé, et les quatre légions de Labienus avaient conservé leurs équipages; les six autres les avaient perdus (3). Les communications avec la Province étaient interceptées; d'ailleurs la Province, occupée seulement par vingt-deux cohortes, loin de pouvoir fournir des ressources à l'armée active, demandait du secours à grands cris; bref il était impossible de reprendre l'offensive. Ne fût-ce que pour marcher, il fallait avant tout trouver des troupes légères, réorganiser le service des vivres et des transports.

IV.

Heureusement pour César, la contagion de l'insurrection n'avait pas gagné le nord-est de la Gaule; depuis la haute Seine jusqu'au confluent de la Moselle et du Rhin, la tranquillité s'était maintenue,

(1) *B. G.*, VII, 13.

(2) *B. G.*, VII, 65.

(3) Dans le désastre de Nevers, liv. VII, c. 55. « Hùc Cæsar... suorum atque exercitus impedimentorum magnam partem contulit. » Mais la plus grande partie du gros matériel de l'armée avait dû être sauvée, car César dit plus bas (c. 62) : « Labienus revertitur Agendicum ubi impedimenta totius exercitus relicta erant. »

avec des nuances diverses, il est vrai, mais dans une zone assez large. Au-delà du Rhin étaient les Germains, disposés à seconder les Romains par goût pour la guerre et le pillage non moins que par haine pour les Gaulois. Ainsi l'état général de cette région permettait à César de donner à ses troupes, dans un pays ami, un repos nécessaire, d'approvisionner et de recompléter son armée. Pour atteindre ce double but, il dut prendre une position d'où il pût : 1° contenir dans ce qu'il appelait le devoir les deux grandes tribus restées particulièrement fidèles à la cause de Rome, les Rémois et les Lingons, les protéger au besoin, et surtout exploiter les ressources que présentait leur territoire; 2° profiter de la neutralité que dans leur éloignement les Trévires s'étaient décidés à garder pour communiquer par leur territoire avec la rive droite du Rhin et amener à lui les auxiliaires germains à pied et à cheval que ses recruteurs y étaient allés chercher. Je ne pense pas qu'il fût possible de trouver, ni chez les Senonais, ni auprès de Langres, une position réunissant les conditions essentielles que je viens d'indiquer.

Aux environs de Langres, le proconsul eût été beaucoup trop loin des Rémois, tribu riche, commerçante, qu'il avait en affection particulière, sur laquelle il comptait au moins autant que sur les Lingons (1), et qui d'ailleurs avait grand besoin de protection, puisqu'il dut, même après la prise d'Alesia, la défendre contre les Bellovaques (2). Il eût été sans communication sûre avec le Rhin; car entre les Trévires et lui se seraient trouvés les Mediomatrices, habitant le pays messin et hostiles à sa cause, puisque plus tard, pendant le siége d'Alesia, ils fournirent un contingent à l'armée de secours (3). Il indiquait trop clairement à l'ennemi, si tant est que son parti fût déjà pris, l'intention de marcher plus tard sur la Séquanaise. Enfin il est vraisemblable qu'il s'arrêta le plus tôt qu'il put après sa jonction avec Labiénus, et que, sans un motif bien pressant, il ne se fût pas inutilement enfoncé dans l'est. Or, s'il ne fixe pas avec précision le lieu où les deux portions de l'armée romaine se rencontrèrent, il indique assez que cette réunion eut lieu dans le pays des Senonais, ou au moins à peu de distance, car c'est vers leur territoire qu'il se dirigea après le passage de la Loire, et c'est là aussi que se trouvait la place de dépôt que Labienus venait d'évacuer, Agendicum.

D'autre part, en restant chez les Senonais, qui étaient unis aux Éduens et qui avaient chaudement embrassé la cause nationale, il

(1) « Ut præter Œduos et Remos quos præcipuo semper honore Cæsar habuit. » *B. G.*, v, 54.

(2) « C. Fabium et L. Minucium Basilium cum II legionibus in Remis collocat, ne quam a finitimis Bellovacis calamitatem accipiant. » *B. G.*, VII, 90.

(3) « Imperant..... Mediomatricis..... quina millia. » *B. G.*, VII, 75.

avait l'avantage de vivre sur le pays ennemi, et d'épargner à ses alliés le fardeau d'une armée à nourrir; c'était là sans doute une considération fort importante. Mais si telle était la résolution de César, pourquoi Labiénus aurait-il quitté Agendicum? pourquoi ne pas se réunir, s'arrêter sous les murs même de cette place, où étaient depuis longtemps les magasins, les *impedimenta?* D'ailleurs il ne faut pas croire qu'on pût subsister sur le territoire d'une tribu gauloise insurgée comme on le fait de nos jours sur celui d'une province européenne occupée militairement. Si l'on excepte quelques bourgades bâties en des lieux naturellement forts et qui servaient de refuge, quelques grandes villes riches et commerçantes, je doute fort que nos ancêtres tinssent beaucoup plus à leurs cabanes que les Arabes à leurs gourbis. En ce moment, le mot était donné, l'enthousiasme était général; les villages devaient être brûlés, les troupeaux emmenés au loin, les grains détruits ou enterrés. De plus, le pays des Senonais était déjà épuisé; six légions y avaient passé l'hiver (1). Il eût donc fallu pour les Romains, fatigués comme ils l'étaient, vivre laborieusement, se garder, faire des reconnaissances, fournir des escortes et des détachemens, assurer leur subsistance par des espèces de razzias. Au contraire, en remontant de deux ou trois marches, ils imposaient, il est vrai, une certaine charge à leurs alliés; mais ils pouvaient leur offrir des compensations, ils les protégeaient d'ailleurs et les contenaient. Pour eux-mêmes, ils trouvaient le repos et l'abondance; enfin les communications avec la Germanie devenaient moins longues et moins difficiles.

Par toutes ces raisons, je placerais César, pendant cette période d'inaction apparente, sur la rive droite de l'Aube, entre Arcis (2) et la Voire, ou même, si on le trouve là trop rapproché des Tricasses (Troyes), cliens des Senonais, et par conséquent ennemis de Rome, je le ramènerais jusqu'à la Marne, vers Vitry. Cette position aurait même eu l'avantage, en le rapprochant de Reims sans l'éloigner beaucoup de Langres, d'assurer encore mieux ses communications avec la Germanie, et c'était là le point essentiel, la suite le démontrera. Nous le laisserons donc là sur l'Aube ou sur la Marne, attendant l'essaim de Barbares que l'appât du butin et sa grande renommée attiraient vers lui, et observant avec soin les mouvemens de l'ennemi.

(1) *B. G.*, VI, 64.

(2) Dans tout le cours de ce travail, nous nous servons des noms de villes et de villages que nous présente la carte actuelle de la France pour désigner plus clairement les positions; ce sont en quelque sorte des points de repère. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous ne faisons aucune application de ces noms à la géographie de l'ancienne Gaule.

V.

Vercingétorix n'était pas resté inactif. A peine César avait-il passé la Loire qu'il s'était rendu à Autun, où se réunissaient les députés de toute la Gaule, et là, malgré le mauvais vouloir des Éduens, il avait obtenu le commandement général. Saisissant d'une main ferme les rênes du pouvoir, il avait immédiatement ordonné une levée de 15,000 cavaliers. L'infanterie dont il disposait déjà lui paraissait suffisante, car il connaissait la supériorité de tactique et de discipline de ses adversaires. Il ne croyait pas pouvoir les vaincre en bataille rangée, et il ne voulait pas tenter la fortune (1); mais au premier mouvement des légions il comptait les envelopper avec sa cavalerie, les harceler sans relâche, faire le vide et le désert autour d'elles, leur rendre tout fourrage impossible, les vaincre par la famine et l'épuisement, au moins donner à toute marche qu'elles voudraient tenter le caractère d'une retraite humiliante et peut-être désastreuse. Tandis que les contingens se réunissaient, il complétait le blocus de la Province, et faisait attaquer les tribus qui, depuis longtemps soumises à Rome, en gardaient la longue frontière. Les peuplades du Rouergue et du Quercy se jetaient sur le Bas-Languedoc, et les montagnards du Gévaudan et de la Haute-Auvergne pénétraient victorieusement dans le Vivarais. Mais le principal effort fut dirigé contre les Allobroges, qui occupaient les passages du Rhône entre Vienne, Lyon et Genève : Vercingétorix fit marcher contre eux 10,000 Éduens et Ségusiens (Lyonnais); en même temps il leur faisait faire les plus brillantes promesses pour les détacher de l'alliance de Rome et les décider à fermer la retraite à l'armée consulaire en livrant les positions importantes confiées à leur fidélité.

César était au courant de ces préparatifs et de ces menées. Malgré son sang-froid, il devait attendre avec une cruelle anxiété le moment où il pourrait reprendre la campagne. Dès qu'il eut été rejoint par ses auxiliaires germains et qu'il les eut un peu instruits et remontés, il se mit en mouvement. Lui-même nous indique clairement l'objet et la direction de sa marche : il allait porter secours à la Province, et se dirigeait sur la Séquanie. Organisé de manière à pouvoir faire face à toutes les éventualités, à saisir toutes les occasions qui se présenteraient sur sa route, il comptait franchir la Saône, traverser la Franche-Comté, et il espérait sans doute arriver chez les Allobroges avant que les passages du Rhône n'eussent été

(1) « Neque fortunam tentaturum aut acie dimicaturum. » *B. G.*, VII, 64.

forcés ou livrés; mais il n'avait pas encore quitté le pays des Lingons, et il marchait par leur extrême frontière, lorsque trois camps gaulois considérables s'établirent à dix milles du sien (1). Là était Vercingétorix avec l'infanterie qui arrivait d'Auvergne et tous les contingens de cavalerie déjà rassemblés. Le lendemain, trois colonnes gauloises étaient en vue de l'armée romaine.

Vercingétorix avait-il dans ce moment renoncé au plan si sage qu'il s'était tracé d'abord, au système de guerre qu'il avait adopté et publiquement annoncé aux Gaulois (2), qu'il avait même déjà pratiqué quelques mois plus tôt, et qui avait alors rendu les marches de César si pénibles, le siége de Gergovie si désastreux? En un mot, voulait-il livrer bataille aux Romains? Le discours qu'il aurait, selon les *Commentaires*, prononcé la veille de l'action et le serment prêté par les cavaliers gaulois de ne pas revoir leurs femmes et leurs enfans avant d'avoir traversé deux fois les bataillons romains, respirent une confiance extrême, et semblent indiquer la résolution d'en venir à une action générale et décisive; mais à cette scène théâtrale du serment il pouvait bien se mêler un peu de fanfaronnade, et d'ailleurs les guerriers qui s'engageaient ainsi avaient devant eux toute une campagne pour tenir leur parole. Quant à la harangue du général en chef, même en en admettant la parfaite authenticité, il suffit de la relire pour en diminuer beaucoup la portée. « Le jour de la victoire est arrivé, s'écrie-t-il. Les Romains fuient; ils quittent la Gaule..... Si vous les laissez passer, ils reviendront plus forts, et la guerre n'aura pas de fin. Il faut les attaquer au milieu de l'embarras de leur marche, les forcer à faire halte pour se défendre ou à sacrifier leur matériel, leurs approvisionnemens, et à précipiter honteusement leur retraite. » Et pour mieux expliquer sa pensée, pour révéler en quelque sorte le secret de son apparente hardiesse, il ajoute : « Quant aux cavaliers ennemis, pas un seul n'osera sortir du milieu de leurs bataillons, il n'y a pas à en douter. » Si on laisse de côté quelques phrases destinées à enflammer le courage des soldats, y

(1) *B. G.*, VII, 66. Un peu moins de quinze kilomètres ou un peu plus de trois lieues et demie. Le texte de César a été interprété ici de deux manières différentes. Les uns ont compris que l'armée gauloise s'était établie en trois camps, les autres qu'elle s'était avancée en trois marches. Dans notre opinion, la construction de la phrase ne permet pas de douter qu'ici *trinis castris* ne signifie trois camps et non trois étapes. L'interprète grec anonyme a été du même avis. Voici sa traduction : Ἀπ' αὐτοῦ τριχῇ..... ἐστρατοπεδεύσατο. Je cite ce passage sans y attacher une très grande importance, car j'ai ouï dire à de bons juges que cette version méritait une confiance médiocre; ayant voulu y chercher moi-même quelques éclaircissemens, j'ai réclamé l'assistance d'un de mes amis, beaucoup meilleur helléniste que moi, et, dans les passages que nous avons approfondis, nous avons relevé un assez grand nombre de contre-sens.

(2) *B. G.*, VII, 64.

a-t-il rien dans ce langage qui ne soit conforme aux résolutions annoncées dans la grande assemblée d'Autun? Évidemment Vercingétorix ignorait la présence des auxiliaires germains, ou il se faisait illusion sur leur nombre et leur valeur. Il ne comptait pour rien l'insignifiante cavalerie qui accompagnait César un mois plus tôt. Il croit n'avoir affaire qu'à l'infanterie des légions. Il sait combien elle est redoutable, mais, embarrassée qu'elle est de bagage, il espère la condamner à une immobilité fatale ou à une retraite qui aurait ressemblé à celle de 1812, car lui aussi avait ses Cosaques. C'est du reste ce que César fit depuis en Catalogne avec cette même cavalerie gauloise, et aussi contre des vétérans romains. Les dispositions prises sur le terrain par le héros arverne répondent à la pensée que nous lui prêtons.

Il met son infanterie en bataille devant son camp, au bord d'un fleuve, non pour l'engager, mais pour en imposer à l'ennemi et encourager les siens. Il lance en avant sa cavalerie divisée en trois corps, l'un dirigé contre la tête de colonne de l'armée romaine, les deux autres destinés à l'assaillir sur ses flancs. Mais quel dut être l'étonnement des Gaulois en voyant l'ennemi, non pas se resserrer pour recevoir leur choc et couvrir ses bagages, mais ouvrir ses rangs à une nombreuse et belle cavalerie, qui, divisée aussi en trois corps, s'avance à son tour vers eux! Le courage au moins ne manquait pas à nos pères : ils acceptèrent bravement le combat tel qu'on le leur offrait et le soutinrent quelque temps avec des chances diverses. César ne nous en donne pas les détails. Il se borne à dire qu'après avoir arrêté sa colonne et pris les dispositions nécessaires pour la sûreté des *impedimenta*, il manœuvra avec les légions et leur fit exécuter plusieurs changemens de front pour appuyer ses auxiliaires et réparer leurs échecs partiels. Sans que l'épée romaine sortît du fourreau, ce fut la tactique romaine et le coup d'œil du grand capitaine qui cette fois encore décidèrent de la victoire. Au bout de quelques heures, la droite de la cavalerie gauloise était poussée en désordre jusqu'au fleuve où était restée l'infanterie; le centre et la gauche, se voyant tournés, se mettaient à leur tour en déroute. Vercingétorix ne semble pas avoir tenté d'arrêter les fuyards ni de changer la fortune de la journée; tout ce qu'il put faire fut de couvrir tant bien que mal la retraite. Son arrière-garde fut entamée, mais il parvint à lever son camp et à sauver ses bagages. César le suivit jusqu'à la nuit. Le lendemain, les troupes romaines se remirent en marche sur les traces de l'ennemi, et se trouvèrent bientôt en face de l'armée gauloise ralliée et déjà retranchée sur une belle position que dominait la ville mandubienne d'Alesia. César la reconnut; une attaque de vive force était impossible. Sans se laisser intimider par le nombre

et la valeur de ses adversaires, par la nature du terrain et par toutes les difficultés de l'opération qu'il allait entreprendre, le proconsul prit immédiatement son parti. Il renonça à sa marche vers la Province, et commença l'investissement d'Alesia.

VI.

Quel était l'emplacement de cette Alesia? Une antique tradition, appuyée d'un solide mémoire de d'Anville, avait placé cette bourgade, ou mieux cette place forte (*oppidum*), à quatorze kilomètres est-nord-est de Semur, sur le sommet du Mont-Auxois, où s'élève une petite ville appelée encore aujourd'hui Alise. Depuis un siècle environ, tous les commentateurs de César, lettrés ou soldats, avaient accepté cette donnée comme un axiome et en avaient fait la base de leurs dissertations; mais tout récemment, comme nous l'avons dit en commençant, de savans archéologues ont voulu enlever à la Bourgogne et revendiquer pour la Franche-Comté l'honneur de posséder sur son territoire le dernier boulevard de l'indépendance gauloise. S'appuyant de considérations philologiques, d'études et de découvertes faites sur les lieux, interprétant d'une façon nouvelle les passages obscurs ou incomplets des *Commentaires*, ils ont cru retrouver l'Alesia de Vercingétorix dans le petit village d'Alaise, situé dans le département du Doubs, à vingt-quatre kilomètres sud de Besançon et à onze kilomètres nord-est de Salins.

Pour examiner cette question, il faut se placer à trois points de vue différens :

1° Le point de vue stratégique. Nous appellerons ainsi la discussion des opérations militaires qui ont amené les Gaulois dans Alesia et les Romains devant cette place. Est-il vraisemblable ou possible que cette série de mouvemens se soit terminée dans le département du Doubs ou dans le département de la Côte-d'Or?

2° Le point de vue topographique. Les descriptions du terrain données par César peuvent-elles s'appliquer au Mont-Auxois ou au massif d'Alaise? Devant laquelle de ces deux positions ont pu être exécutés les travaux ou livrés les combats dont le récit nous a été conservé?

3° Le point de vue purement archéologique et grammatical. L'interprétation savante, rigoureuse du texte de César et des auteurs anciens qui ont parlé des guerres des Gaules, notamment de Plutarque et de Dion Cassius, donne-t-elle raison à l'un ou à l'autre des deux partis? Quelle est la valeur de ces textes? Les traditions favorables à l'Alise bourguignonne doivent-elles être repoussées? Dans ce que l'on connaît de la langue, de la prononciation des Celtes,

de la géographie politique de la Gaule antéromaine, trouve-t-on de bons argumens à l'appui de l'une ou de l'autre opinion? Existe-t-il sur les lieux des traces de travaux, des débris quelconques qui puissent servir de guide à un juge consciencieux?

Nous essaierons d'envisager successivement la question sous ces deux premiers aspects, stratégiquement et topographiquement; nous le ferons dans la limite restreinte de nos lumières et sans avoir la prétention de faire autorité. Quant à la discussion archéologique, nous ne nous reconnaissons aucun droit d'y prendre part, et nous nous en abstiendrons le plus possible. Cependant nous serons obligé, et même dès le début, d'effleurer la partie littéraire et grammaticale du différend.

VII.

Le rudiment à la main, j'aborde résolûment la phrase *cùm Cæsar in Sequanos per extremos fines Lingonum iter faceret,... circiter millia passuum X ab Romanis trinis castris Vercingetorix consedit.* Je laisse pour un moment de côté les mots *per extremos fines,* et je m'attache à ceux-ci : *in Sequanos.* Après avoir relu dans Lhomond la question *quò* et la règle *eo Lugdunum,* je conclus de mon examen qu'au moment où les Gaulois campèrent à dix milles de César, celui-ci n'était pas encore en pleine Séquanie, puisqu'il se dirigeait vers ce territoire. Or la Séquanie ne s'étendait pas au-delà de la Saône. L'armée consulaire était donc encore en ce moment sur la rive droite de la Saône.

Quant aux mots *per extremos fines Lingonum,* chacun les interprète à sa guise : les uns y trouvent l'indication d'un mouvement latéral à la frontière méridionale des Lingons, qui les séparait des Éduens; selon les autres, l'historien a voulu expliquer qu'il traversait la frontière orientale et pénétrait en Séquanie. « C'est, ajoute M. Quicherat, absolument la même chose que si quelqu'un disait : Comme je me rendais en Espagne par la frontière de France. » J'avoue que, si je rencontrais cette phrase dans un livre, j'en conclurais que ce quelqu'un se dirigeait vers la Bidassoa, et nullement qu'il eût franchi cette rivière. Je tiens donc bon pour la rive droite de la Saône. Mais entre l'est et le midi, entre « le long de » ou « au travers de », je reconnais que le texte des *Commentaires* laisse toute liberté de choisir. M. Quicherat, pour amener les Romains sur son terrain, c'est-à-dire à l'est, commence par établir, judicieusement selon moi, que, réuni à Labiénus, César avait dû camper sur le territoire des tribus qui lui étaient restées soumises. Or ces tribus étaient deux, les Rémois et les Lingons, et la déci-

sion de M. Quicherat nous semble un peu arbitraire lorsque, sans autre discussion, il assigne les environs de Langres pour cantonnement à l'armée consulaire. Nous avons déjà donné les raisons qui nous la feraient plutôt placer sur les rives de l'Aube ou de la Marne; nous n'y reviendrons pas, et même nous admettrons un moment que César, marchant au secours de la Province, venait de quitter Langres, et qu'il était arrivé à l'extrémité sud-est du pays des Lingons, à peu près en face du confluent de la Saône et de l'Ognon, lorsque l'armée gauloise vint se poster à environ trois lieues et demie de lui.

Ces prémisses accordées, il faut, pour aller chercher Alesia sur l'emplacement d'Alaise, admettre comme prouvées les données suivantes :

1° Vercingétorix connaissait le plan et avait pénétré les intentions de César; il savait par quelle route l'armée romaine devait se retirer vers la Province. Décidé à s'opposer à cette marche, il était venu d'avance s'établir en Séquanie, avait reconnu la position où s'élève aujourd'hui le hameau d'Alaise, l'avait choisie et fortifiée pour en faire sa place d'armes. Ayant appris que César s'était mis en mouvement, il s'était porté au-devant de lui.

2° César, marchant le long de la frontière des Lingons, ou s'apprêtant à la franchir, par conséquent étant encore sur la rive droite de la Saône, se trouve un soir à dix milles du camp ou plutôt des camps de Vercingétorix. Dans les deux journées suivantes, il passe trois rivières profondes, la Saône, le Doubs et la Loue, et peut-être quatre, si on y ajoute l'Ognon, franchit un espace d'au moins quinze lieues dans un pays accidenté, encore très boisé aujourd'hui, et qui sans doute n'était pas dégarni de forêts alors, manœuvre devant l'ennemi, lui livre un long combat, le poursuit, prend position devant Alesia, reconnaît cette place et se décide à l'investir.

Examinons jusqu'à quel point ces données sont admissibles.

Vercingétorix peut à bon droit passer pour un homme doué de hautes facultés. Il est donc à la rigueur permis de le supposer assez clairvoyant pour deviner le plan de César avant que celui-ci ne l'eût trahi par aucun mouvement, pour juger que l'ennemi voulait gagner la Province, et que sa meilleure ligne de retraite était par la rive gauche de la Saône; mais si l'on fait une aussi belle part à l'intelligence du chef gaulois, il ne faut pas lui imputer une présomption qui s'accorderait mal avec le bon sens d'un véritable homme de guerre. Vercingétorix savait à quel capitaine il avait affaire; il avait appris par sa propre expérience que son adversaire était l'homme aux résolutions promptes et inattendues; il ne voulait rien donner au hasard. En allant se poster prématurément au fond de la Séqua-

nie, il découvrait Autun, qui était non-seulement sa base d'opérations, où les contingens des diverses tribus continuaient d'affluer, mais le grand centre politique de la Gaule, d'où partaient les ordres, où arrivaient les nouvelles. Le proconsul pouvait par une marche rapide fondre sur cette ville, peut-être l'enlever par un coup de main, peut-être détacher du parti national les Éduens mécontens. En tout cas, la position excentrique prise par l'armée gauloise aurait laissé le champ libre au génie de César, si fécond en combinaisons, et Vercingétorix eût été bien outrecuidant de tenter ainsi la fortune.

Dira-t-on qu'il ne s'était dirigé sur la Séquanie qu'à la nouvelle des premiers mouvemens de l'armée romaine? Mais de Langres au confluent de l'Ognon et de la Saône il y a environ sept lieues de moins que d'Autun à ce même confluent; il eût fallu que la marche de César, parti de Langres ou des environs, fût bien lente, et que celle de Vercingétorix, parti d'Autun, fût bien rapide, pour que le second eût devancé le premier sur le théâtre présumé de leur rencontre. D'ailleurs le chef gaulois revint sur ses pas après le combat (*reduxit copias*). Si l'engagement a eu lieu sur les bords ou dans le bassin de la Saône, il venait donc de la Séquanie et non du pays des Éduens. J'inclinerais même à croire que le plateau d'Alesia, quel qu'en fût l'emplacement, avait été disposé d'avance pour recevoir l'armée gauloise en cas de revers; car lorsque cette position fut reconnue par César, les troupes ennemies étaient établies sous le mur oriental de la ville, et couvertes par un fossé et un mur de grandes pierres sèches haut de six pieds (1). Comment supposer qu'un pareil travail eût été exécuté dans cette seule matinée? D'autre part, aurait-il pu être accompli en présence de l'armée romaine, et si aucun ouvrage ne protégeait les Gaulois quand César parut devant Alesia, celui-ci ne les aurait-il pas immédiatement attaqués, dans l'état de profonde terreur où les avait jetés la déroute de leur cavalerie? Enfin est-il vraisemblable que les habitans de cette bourgade aient eu dans leurs cabanes assez de vivres pour faire subsister pendant plus d'un mois 80,000 assiégés, 40,000 même, si l'on veut réduire de moitié le chiffre donné par les *Commentaires*, ou qu'une si vaste quantité de grains ait pu être introduite dans la place, une fois l'investissement commencé? La longue durée de la résistance n'indique-t-elle pas assez que les approvisionnemens avaient été réunis avant le siége? Fortifications, subsistances, tout semble avoir été prévu et préparé d'avance.

(1) Pour définir cet ouvrage, César a soin de se servir du plus-que-parfait, tandis que dans le même alinéa il emploie l'imparfait pour décrire les travaux que commençait l'armée romaine : « ..... Hunc omnem locum copiæ Gallorum compleverant, fossamque et maceriam sex in altitudinem pedum præduxerant. Ejus munitionis quæ ab Romanis instituebatur, etc. » *B. G.*, VII, 69.

Ainsi, tandis que César était encore immobile, Vercingétorix était déjà établi en Séquanie. Quel était son but? Je n'en vois qu'un de plausible, et Plutarque nous l'indique. Il dit en effet que les Séquanes avaient embrassé le parti italien (1). Dans ce cas, je comprendrais que Vercingétorix eût envahi leur pays pour les forcer à se rallier au parti national, à fournir un contingent, à exécuter les résolutions prises par la grande assemblée d'Autun, en un mot pour enlever à l'ennemi des alliés de cette importance, pour les combattre au besoin et ravager lui-même leur territoire. Malheureusement l'assertion de l'éminent biographe est contraire au texte des *Commentaires*. César nomme les trois peuples qui n'avaient pas envoyé de députés à Autun; il n'aurait assurément pas omis les Séquanes, dont l'alliance ou la seule neutralité aurait apporté un si grand changement dans sa situation (2). Une seule chose serait plus difficile à expliquer que cette omission, c'est qu'il n'eût pas profité plus tôt d'une circonstance aussi favorable. Reste donc un seul motif pour expliquer le mouvement qu'on prête à Vercingétorix : il voulait barrer la route aux Romains. S'il ne s'agissait que de les harceler, de leur couper les vivres, il n'avait nul besoin de les précéder si longtemps d'avance et de s'exposer à tous les périls qu'amenait un pareil mouvement. Il voulait donc leur livrer bataille? mais il était décidé à ne pas le faire, écrit César; *neque acie dimicaturum*. Qu'arrivé près de l'ennemi, entouré d'une nombreuse et brillante cavalerie, il se soit laissé entraîner par l'ardeur des siens, et qu'il ait alors oublié ses sages résolutions, c'est croyable, bien que ce ne soit pas notre opinion; mais est-il vraisemblable que de sang-froid, longtemps à l'avance, il ait exécuté plusieurs marches et fait de grands préparatifs pour atteindre un but si contraire à son plan de campagne? Et d'autre part, comment croire que César, si bien renseigné toujours, n'ait rien su de ce nouveau projet, des mouvemens par lesquels il s'annonçait? S'il était au courant, comment n'a-t-il pas pris la peine, par une phrase, par un mot, par une simple allusion, d'en informer ses lecteurs? Non; silence complet. C'était là une omission bien autrement importante que toutes celles qu'on lui reproche.

Il y a plus. Quelque téméraires que pussent être les intentions de Vercingétorix, la position d'Alaise eût été mal choisie.

Que l'on consacre quelques minutes à l'examen de la carte, et l'on sera convaincu que César, partant d'un lieu quelconque du territoire des Senonais, des Rémois ou des Lingons, fût-ce même de Langres, ne devait pas chercher à passer la Saône au-dessus

(1) Φίλων ὄντων καὶ προκειμένων τῆς Ἰταλίας, « amis et rapprochés (?) de l'Italie. » *Vita Cæsaris*, c. 26.

(2) Il les nomme au contraire plus loin parmi ceux qui fournirent un contingent considérable à l'armée de secours. *B. G.*, VII, 75.

d'Auxonne. La rive gauche de ce fleuve appartenant tout entière à l'ennemi, il n'aurait eu d'intérêt à le franchir au nord de la Tille (où commençait le territoire éduen) que pour appuyer ses ponts à un endroit de la rive droite qui dépendît de ses alliés; mais quand il s'agissait d'un fleuve tel que la Saône, et dans les circonstances où il se trouvait, vis-à-vis d'un ennemi qui lui était si inférieur dans toute la partie scientifique de la guerre, cette considération n'avait pas asssez d'importance pour lui faire modifier sérieusement son itinéraire. Or, pour atteindre le but qu'il se proposait, porter secours (*ferre subsidium*) à la Province, la meilleure (*quo facilius*), presque la seule route qu'il pût suivre était la suivante : descendre la vallée de la Tille, passer à Dijon, dernier point important du pays lingon, traverser la Saône près de Saint-Jean-de-Losne, le Doubs entre Navilly et Chaussin, la Seille vers Louhans, puis filer entre le Jura et les marais (aujourd'hui transformés en étangs) du pays de Dombes pour franchir l'Ain à Pont-d'Ain et le Rhône à Lagnieux. Il n'était pas de voie plus directe pour gagner la plus menacée, la plus essentielle à conserver des frontières romaines, celle qui était confiée aux Allobroges. C'était même la plus courte pour aller repousser les attaques dirigées contre l'ouest de la Province. Nulle part on ne pouvait trouver plus de facilités pour nourrir hommes et chevaux, car c'est dans cette belle vallée, et non dans les montagnes du Jura, qu'il faut chercher le véritable *ager Sequanicus*, renommé pour sa fertilité (1). Stratégiquement, l'avantage était encore plus marqué, car le flanc droit de la colonne romaine était bien couvert par la Saône, et si la grande armée gauloise, en la supposant restée en Bourgogne, voulait franchir ce fleuve, on était assez rapproché pour l'écraser pendant le passage. Si cette armée était déjà postée à Alaise, on la forçait à venir chercher le combat sur un terrain qu'elle n'avait pas choisi, ou à laisser passer l'ennemi sans coup férir. Il se pouvait encore que la seule indication de ce mouvement fût suffisante pour dégager les Allobroges; César pouvait alors changer brus-

(1) « Tertiamque partem agri Sequanici qui esset optimus totius Galliæ. » *B. G.*, I, 31, M. Quicherat, faisant application de cette phrase à la partie montagneuse de la Séquanaise, c'est-à-dire au Jura, ajoute : « C'est la situation dans laquelle, il y a vingt-cinq ans, la Kabylie se trouvait à l'égard de l'Algérie. » M. Quicherat n'a pas été exactement renseigné, et si le Jura au temps de César ressemblait à la Kabylie, c'était un pays peu fait pour attirer l'armée romaine. La Kabylie n'est pas ce qu'on peut appeler un pays fertile. On y trouve des eaux abondantes, de belles forêts, de magnifiques oliviers, une assez grande variété d'arbres fruitiers, mais pas de grands troupeaux et fort peu de céréales; elle ne nourrit pas ses habitans. Chaque année, à l'époque de la moisson, les Kabyles descendent en bandes nombreuses dans les plaines de Constantine, Sétif, la Medjana, Hamza, etc., et louent leurs bras pour la récolte aux cultivateurs arabes, moyennant une rétribution en grains qui seule assure pour l'hiver la subsistance des montagnards.

quement son plan et se porter en moins d'une marche sur le territoire éduen. Qu'il voulût rester sur la défensive ou passer à l'offensive, la route que nous venons de tracer lui convenait mieux qu'aucune autre.

Nous ne saurions donc partager l'avis de quelques défenseurs de l'Alesia bourguignonne, ni croire avec eux que le consul ait songé à descendre la vallée de la Saône par la rive droite, en longeant le pied de la Côte-d'Or, prêtant le flanc à l'ennemi et lui donnant toute la liberté d'action qu'il perdait lui-même. Il eût dû ensuite traverser laborieusement les montagnes assez hautes qui séparent le Rhône du bassin de la Loire. Il n'eût porté aucun secours à la frontière nord de la Province, qui aurait probablement été forcée ou livrée pendant sa marche; il n'avait même pas l'avantage d'arriver plus vite au secours des tribus du Vivarais. Mais on ne s'expliquerait pas mieux qu'il eût appuyé vers l'est pour s'enfoncer dans le Jura. Sa marche devenait plus lente, plus laborieuse, ses fourrages plus difficiles. Il s'en allait déboucher vers Genève, s'éloignant sans raison de son véritable échiquier et des points menacés, car ce n'étaient pas les Séquanes, c'étaient les Éduens et les Ségusiens, tribus de la Bourgogne et du Lyonnais, qui étaient chargés d'attaquer les Allobroges, et cette attaque se faisait probablement par le pays de Dombes et la Bresse, qu'occupaient les Ambarres, cliens et parens des Éduens (1). Le danger qui appelait César n'était donc pas auprès du Léman. Or le projet de gagner Genève par le Jura pouvait seul l'avoir décidé à franchir la Saône au-dessus d'Auxonne, et d'autre part, s'il vient la passer au-dessous de ce point, il n'est plus sur le territoire lingon, ce qui est contraire aux assertions positives des *Commentaires*.

Admettons cependant qu'en écrivant ces pages, l'auteur des *Commentaires* ait été dans une veine tout exceptionnelle de concision, que Vercingétorix, par une de ces aberrations qui ne sont pas sans exemple dans l'histoire de la guerre, ait choisi la partie montagneuse de la Séquanie pour en faire le théâtre des opérations, et que César, par une complaisance aussi peu explicable, se soit prêté de bonne grâce à seconder ce dessein. En apprenant l'approche de l'ennemi, le général gaulois se porte au-devant de lui. Il campe un soir à dix milles des Romains, qui sont encore, il faut bien le répéter, sur le territoire des Lingons, c'est-à-dire sur la rive droite de la Saône. Le jour suivant, les deux armées sont aux mains. Où fut livré ce combat? avant ou après le passage de la Saône?

(1) « Necessarii et consanguinei Æduorum. » *B. G.*, I, 11. Ces relations entre les tribus gauloises devaient avoir quelque analogie avec le lien qui unit entre elles plusieurs tribus de l'Algérie, et que les Arabes appellent énergiquement *la fraternité du fusil*.

Dans la première hypothèse, ce serait sans doute sur ce fleuve même que l'on établirait le camp des Gaulois. Mauvaise position; mais nous ne pourrions le pousser plus loin sans supprimer *per extremos fines;* il faudrait alors trouver, à moins de quinze kilomètres (dix milles) et sur le territoire des Lingons, un emplacement qui se prêtât à la description des *Commentaires*. Il est impossible de le chercher au sud de la Tille, car cette rivière était probablement déjà en plein pays éduen (1). Or si, du confluent de la Tille avec la Saône, je remonte sur la carte (2) la rive droite de cette dernière rivière, je rencontre d'abord une vaste forêt qui n'est séparée du fleuve que par un espace assez mince, rempli d'étangs, de marais ou de brusques accidens de terrain. Au nord de cette forêt vient la Bèze, puis la Vingeanne, qui coulent à peu près parallèlement l'une à l'autre dans une direction sud-est. César pouvait bien déboucher entre ces deux cours d'eau, soit que, venant de l'ouest, il eût longé toute la frontière des Éduens sans céder à la tentation de tomber sur leur pays dégarni de troupes, soit que, parti de Langres, il eût suivi la direction donnée plus tard à une voie romaine. Il eût alors campé la veille du combat entre Mirebeau-sur-Bèze et Blagny-sur-Vingeanne, tandis que les bivouacs gaulois auraient été aux environs de Pontaillier. Le combat se serait engagé le lendemain à la sortie de la forêt de Mirebeau, car il est, je crois, permis de supposer que les terrains boisés aujourd'hui l'étaient avant la conquête romaine; mais le champ de bataille compris entre cette forêt, la Saône, la Bèze et la Vingeanne, n'aurait eu que trois kilomètres dans sa plus grande longueur et cinq dans sa plus grande largeur. Comment placer dans cet espace ainsi fermé par des obstacles naturels les deux grands corps de cavalerie qui se poussent et se repoussent, les légions qui manœuvrent et changent de front plusieurs fois? D'ailleurs les *Commentaires* nous apprennent que la déroute des Gaulois fut décidée par un mouvement de la cavalerie auxiliaire, qui, s'emparant d'une hauteur à sa droite, menaça de leur couper la retraite. Or il y a bien sur notre champ de bataille imaginaire un mamelon, appelé sur la carte Signal de Maxilly, qui pourrait représenter cette colline; mais il est tellement rapproché de la Saône, qu'en le supposant occupé par les Germains, il est difficile d'admettre qu'un seul Gaulois ait pu repasser le fleuve en vie. Il nous faut donc laisser les environs de Pontaillier et franchir la Vingeanne. Ici les conditions sont meilleures. On peut placer les bivouacs de

(1) Voyez la carte dressée par d'Anville pour l'intelligence des dissertations sur Genabum et Bibracte; voyez aussi la carte de la province ecclésiastique de Lyon. *Gallia christiana.*

(2) Feuilles 112, 113, 125 et 126 de la carte du dépôt de la guerre.

Vercingétorix vers Mantoche, ceux de César aux environs de la forêt de Champlitte. Entre eux deux se trouvait un large espace découvert, dont le centre est occupé aujourd'hui par le bourg d'Autrey, et où l'on pourrait, sans trop d'invraisemblance, reconnaître le théâtre du combat. On serait, il est vrai, un peu embarrassé d'y trouver la hauteur dont l'occupation fut décisive; cependant il existe entre Poyans et Nantilly une colline, dont la cote ne diffère guère, il est vrai, des cotes voisines, mais qui enfin aurait pu à la rigueur jouer le rôle indiqué par les *Commentaires*. En continuant de remonter le fleuve, on ne rencontre plus d'emplacement convenable, et d'ailleurs, si César avait voulu le franchir au-dessus de Gray, il deviendrait impossible d'expliquer sa marche.

L'inspection de la carte ne présente donc pas d'objection absolue à ceux qui voudraient placer le combat qui nous occupe sur la rive droite de la Saône; mais Vercingétorix, après avoir tout disposé pour faire de la Séquanie le théâtre de la guerre, était-il assez fou pour aller livrer bataille hors de ce territoire, dans un pays allié des Romains, avec la Saône à dos? Et s'il était si pressé de combattre, n'avait-il pas une bien plus belle occasion en attaquant son ennemi pendant le passage du fleuve? Poser de semblables questions, c'est les résoudre. Hâtons-nous de le dire, l'hypothèse que nous venons de discuter n'a été adoptée par personne; mais nous avons voulu examiner scrupuleusement toutes celles qui se présentaient à notre esprit. Nous faisons cette étude sans nous laisser circonscrire par ce qui a pu être avancé de part ou d'autre, et en imposant à nos conjectures une seule limite, les assertions formelles de César : *in Sequanos*, c'est-à-dire se dirigeant vers la Séquanie sans y être; *per extremos fines Lingonum*, c'est-à-dire par (auprès de, le long de, au travers de) la frontière des Lingons. Ajoutons que, jusqu'à ce qu'on nous donne d'autres moyens d'appréciation, nous considérons comme frontières probables des Lingons les limites de l'ancien diocèse de Langres, telles qu'elles sont indiquées par la *Gallia christiana*. Nous suivons en cela le système de d'Anville, qui consiste à retrouver dans les premiers diocèses chrétiens les anciennes tribus, républiques ou cités (*civitates*) gauloises.

Dussions-nous éprouver un peu la patience de nos lecteurs, nous recommencerons sur la rive gauche l'examen que nous venons de terminer sur la rive droite. Cette fois nous suivrons le fil de l'eau, et nous partirons de Gray.

Si César a passé la Saône entre cette ville et Mantoche ou Apremont, il faut, pour se conformer aux indications données par les *Commentaires*, placer les camps gaulois sur la Tenise ou la Résie; mais ces deux petites rivières sont séparées du fleuve par la forêt

de Gray et d'autres bois fort compactes, peu ou pas de clairières. Le combat n'a pu avoir lieu dans cet espace. Voudra-t-on ne pas s'attacher scrupuleusement à la distance de dix milles que César met entre les deux armées et arrêter Vercingétorix sur l'Ognon, vers Marnay? Il y a près de cette rivière, du côté de Cugney, des terrains plus découverts, et c'est là en effet que M. Delacroix a placé le champ de bataille (1); mais pour accepter cette donnée, il faudrait admettre que Vercingétorix fût resté immobile dans son camp pendant que les Romains consacraient la journée presque entière à passer paisiblement la Saône et les bois. C'est donc au sud de l'Ognon qu'il faut porter notre attention. Voici bien entre Pontaillier et la forêt de Serre un terrain légèrement ondulé, très boisé encore, mais enfin où l'on peut manœuvrer et combattre. Sans aller jusqu'au Mont-Guérin, voici entre Brans et Offlange des hauteurs dont l'occupation peut bien avoir terminé la bataille. Il faut, il est vrai, faire camper Vercingétorix sur un simple ruisseau qui n'a même pas de nom, et qui se jette dans l'Ognon à Montrambert; mais le mot *flumen* n'avait pas en latin un sens aussi restreint que le mot fleuve en français. Ici donc encore il n'y a pas d'impossibilité topographique absolue.

Mais lorsque deux armées campent un soir à trois lieues l'une de l'autre, et que le lendemain l'une d'elles franchit une grande rivière qui les sépare, on peut bien dire que ce passage a eu lieu en présence de l'ennemi. Or c'est là, selon Napoléon, une des opérations les plus difficiles qu'il y ait à la guerre, et César était si bien de cet avis qu'il raconte tous ses passages de rivières avec les plus grands détails, au point même de devenir presque prolixe quand il touche à de semblables sujets. Cette fois pas un mot. Comment croire cependant que les Gaulois, si pleins d'ardeur, n'aient pas même inquiété l'ennemi en ce moment critique? Sont-ils arrivés trop tard? César avait-il pris dans la soirée précédente ou dans la nuit des dispositions telles que le matin déjà il fût à l'abri de toute attaque?

(1) Cugney est à peu près le centre du vaste champ de bataille dont M. Delacroix a ébauché les limites dans son mémoire. Cette position nous paraissait déjà un peu en dehors et à l'est de la direction que devait suivre César partant de Gray ou de Mantoche pour gagner Genève par Salins; mais dans une brochure publiée depuis que nous avons achevé ce travail, et dont nous reparlerons plus loin, M. Quicherat incline encore plus vers l'est, fait du Mont-Colombin le théâtre du combat, et place ensuite les bagages sur les hauteurs de Gy. Si c'est entre ces points que la marche de l'armée romaine a été arrêtée par sa rencontre avec les troupes de Vercingétorix, ce n'est plus vers Salins que cette armée devait essayer de franchir la première chaîne du Jura; son point de direction était Besançon, position déjà fort importante alors, décrite avec grand soin au deuxième livre des *Commentaires*, mais qui n'avait aucun rôle à jouer dans la septième campagne, telle qu'elle est expliquée par M. Quicherat.

11,489

Comment ne relève-t-il pas la faute de l'ennemi? Pourquoi ne nous donne-t-il pas un de ces récits sobres, nerveux, mais dont la simplicité n'exclut pas l'orgueil, et qui font si bien ressortir son génie et sa bonne fortune? N'importe! admettons qu'il a persisté dans la disposition particulièrement silencieuse où nous venons déjà de le surprendre. C'est sur la Saône même qu'il a campé la veille à quinze kilomètres de l'ennemi, et le matin il la franchit sans coup férir. Sans doute les Gaulois avaient brûlé les ponts, s'il y en avait. Il avait donc fallu en établir, puis les replier. Les troupes se reforment et se remettent en marche. On aperçoit l'ennemi; on fait halte, le convoi se serre pour se placer au milieu des légions, et à l'ordre en colonne succède l'ordre en bataille (1). Le combat s'engage entre la cavalerie des deux armées. Ce n'est pas une simple affaire d'avant-garde promptement décidée. Suivant une tradition mentionnée par Plutarque, elle fut assez chaude pour que César y perdît son épée. Ce dernier ne rapporte rien de semblable; il dit seulement, nous l'avons déjà vu, que l'action fut longue, disputée, qu'à plusieurs reprises et sur des points différens il fallut conduire les aigles au secours des auxiliaires. Donc les légions manœuvrèrent, ce qui ne se fait pas sans employer un certain temps et sans imposer aux hommes une certaine fatigue. La victoire se décide pour les Romains; César veut profiter de ce succès; il laisse ses *impedimenta* sous la garde de deux légions, et avec le reste de ses forces il continue la poursuite. Cette poursuite cependant ne fut pas si vive que Vercingétorix n'ait pu lever son camp, acheminer ses bagages et couvrir la retraite avec son infanterie; il perdit du monde durant cette retraite, mais enfin il n'essuya pas de désastre, et son armée put gagner Alesia, que nous continuons d'appeler Alaise. César s'arrête à la chute du jour et ne se remet en marche que le lendemain. Dans cette seconde journée, il ne livra pas de combat, mais il eut encore à franchir une ou deux rivières importantes (le Doubs et la Loue, ou la Loue seulement, suivant que l'on suppose la bataille de la veille livrée au-dessus ou au-dessous de l'Ognon); il dut sans doute marcher avec précaution, et cependant il arriva devant Alesia assez à temps pour reconnaître la position des Gaulois, établir son armée et commencer l'investissement de la place.

Ainsi il faudrait admettre que, dans ces deux jours, les Romains auraient passé trois ou quatre grosses rivières, dont une le matin de la bataille et en présence de l'ennemi, et que, de toutes ces rivières, César n'aurait pris la peine de mentionner qu'une seule,

(1) « Constitit agmen,..... aciem converti jubebat. » Cap. 67. *Agmen* représente l'ordre de marche ou en colonne; *acies*, l'ordre en bataille.

celle qui couvrait le front de l'infanterie gauloise pendant l'action du premier jour; qu'enfin dans ces deux mêmes journées l'armée consulaire aurait manœuvré, combattu et franchi au moins soixante kilomètres d'un pays accidenté et couvert de forêts.

Qu'est-ce, me dira-t-on, qu'une marche de quinze lieues en deux jours pour des soldats tels que ceux de César? Nos régimens d'Afrique n'appelleraient pas cela une fatigue; nos immortels conscrits de 1813 et de 1814 en ont fait bien d'autres; c'eût été un jeu d'enfans pour les vétérans d'Austerlitz et d'Iéna, et, lors de la bataille de Castiglione, la division Augereau a bien marché sept nuits et combattu sept jours. Mais remarquons : 1° que les Romains ne marchèrent pas la nuit (César dit formellement qu'il s'arrêta à la chute du jour); 2° qu'à la dépense de temps et de forces nécessaires pour franchir les quinze lieues il faut ajouter les passages de rivières, les manœuvres et le combat de la première journée; 3° que cette marche ne put pas se faire tout le temps en colonne de route, que plusieurs fois sans doute il fallut se mettre en ordre de bataille, ou tout au moins avancer avec les précautions que, dans une situation pareille, un général tel que César ne pouvait négliger.

Ainsi, pour aller chercher Alesia sur l'emplacement de l'Alaise franc-comtoise sans faire violence au texte des *Commentaires*, il faut prêter successivement aux deux adversaires des qualités et des défauts qui semblent s'exclure les uns les autres :

A Vercingétorix, une rare sûreté de jugement et une grande prévoyance au début, puis peu de sagacité dans le choix de sa position, une présomption, une négligence et une versatilité inouies, puis encore beaucoup de bonheur, d'ordre et de rapidité dans sa retraite;

A César, tout d'abord une singulière complaisance à servir les desseins de son adversaire et un esprit peu fécond en combinaisons, puis, malgré le mystère dont il s'enveloppe, des traits de génie qui arrachèrent à la fortune des faveurs bien supérieures à toutes celles que la capricieuse déesse a jamais accordées;

Aux soldats romains enfin et à leurs auxiliaires beaucoup de vigueur dans l'action, puis beaucoup de mollesse dans la poursuite, et cependant une bien grande force physique, une bien rare agilité dans leurs marches et dans leurs évolutions.

VIII.

Si du département du Doubs nous passons dans celui de la Côte-d'Or, nous trouverons-nous en face des même complications? Dans l'embarras de trouver des explications plausibles, serons-nous en-

core réduit à dire des soldats de César comme le général Bonaparte des siens : « Impossible n'est pas un mot romain! »

D'abord nous n'avons pas ici la difficulté du passage de la Saône exécuté en présence de l'ennemi, sans coup férir, et omis dans les *Commentaires;* nous n'avons plus cette fatale distance de la Saône à Alaise, les trois rivières, les montagnes et les forêts qu'il faut absolument faire franchir en deux jours. Nous avons de toutes manières les coudées plus franches.

Ainsi nous ne sommes plus obligé d'envoyer Vercingétorix se poster et se retrancher prématurément au fond de la Séquanie. Il reste à Autun, entouré des députés de la Gaule entière, expédiant partout des ordres, dirigeant les attaques prescrites contre la Province, recevant chaque jour de nouveaux détachemens, organisant son armée. Quelques marches seulement le séparent du territoire ennemi; mais à mesure que ses forces grossissent, il se trouve trop loin des Romains, trop ignorant de leurs mouvemens. La ville même d'Autun lui semble trop exposée, et puis le terrain qui l'entoure est peu propre à l'emploi de sa cavalerie, dont il compte surtout se servir. Il est là comme enveloppé par les montagnes du Morvan et de la Côte-d'Or (1). Or du point de jonction de ces deux chaînes se détache une sorte de promontoire qui s'avance au milieu d'un pays relativement plat et découvert. Ce pâté montagneux, où se cachent les sources de la Seine, appartient aux tribus confédérées et forme comme une enclave dans le pays des Lingons. Il se termine par une position naturellement forte, qu'on appelle aujourd'hui le Mont-Auxois, et où se trouve la petite ville d'Alise, que nous considérons en ce moment comme l'Alesia de César. Vercingétorix dut reconnaître dans cette position des avantages divers qui devaient et séduire un chef barbare et frapper un esprit aussi élevé que le sien. Elle était peu éloignée d'Autun (dix-huit lieues). Avec quelques travaux, on pouvait en faire un lieu presque imprenable, et y assurer, en cas de revers, un asile sûr à des troupes nombreuses, qui, sans péril pour elles-mêmes, y attireraient l'attention de l'ennemi et y retiendraient ses forces. Tout autour se croisaient les routes que pouvait suivre César : au sud et à l'ouest, la vallée de l'Yonne et de ses affluens; au nord-ouest et au nord, le plateau ondulé sur lequel coulent les eaux naissantes de l'Aube et de la Seine; à treize lieues dans l'est, derrière un rideau qui est peut-être le point le plus bas de l'épine dorsale de l'Europe, la vallée de la Tille et de la Saône. Enfin il n'était pas de situation où l'armée gauloise pût être mieux

(1) Voyez pour tout ce paragraphe les feuilles 66, 67, 68, 81, 82, 83, 97, 98, 99, 111, 112, 124, 125 et 136 de la carte du dépôt de la guerre.

placée pour attendre en sûreté, couvrir toutes les routes, observer les Romains, et, quelle que fût la direction qu'ils prissent, s'approcher d'eux pour commencer le genre de guerre adopté. Que l'on jette les yeux sur la carte, que l'on suppose César placé en un point quelconque d'un triangle dont les sommets seraient à Sens, Vitry et Langres : je ne crois pas que l'on puisse trouver une position qui réunisse mieux qu'Alise toutes les conditions que nous venons d'indiquer. César ayant trouvé les Gaulois déjà retranchés sous cette place, lorsqu'ils n'avaient pu y rentrer que peu d'heures avant son arrivée, il est loisible de supposer que Vercingétorix avait fait travailler à Alesia, qu'il y avait fait réunir des approvisionnemens de tout genre, qu'il y avait envoyé une partie de ses troupes, et peut-être s'y était porté lui-même. Assurément, pour prendre un parti pareil, il fallait à Vercingétorix beaucoup moins de cette subtilité d'esprit qui n'a que les apparences de la profondeur, beaucoup plus de bon sens, à notre avis du moins, et beaucoup plus de persévérance dans sa résolution première, que pour aller d'avance se poster en Séquanie avec l'espoir d'enfermer César dans un cercle de Popilius et l'intention de lui livrer bataille. Le silence gardé par l'auteur des *Commentaires* ne nous étonnerait pas, car rien ne l'obligeait à nous informer d'un mouvement qui ne déplace pas le théâtre de la guerre, et qui n'implique pas un changement radical dans les plans de son adversaire.

Voilà pour Vercingétorix : passons à César, et puisque nous avons commencé, continuons de suivre sur la carte les opérations des deux armées dans la direction où nous croyons que s'accomplirent les événemens qui précédèrent l'investissement d'Alesia.

César quitte son camp situé vers Vitry, et s'achemine par la vallée de l'Aube; c'est la route la meilleure et la plus directe qu'il puisse prendre pour gagner Dijon, dernière place lingonne, et de là pénétrer en Séquanie, *in Sequanos*. Marchant dans un pays découvert et ami, il fait facilement sept lieues par jour. Son troisième bivouac est à environ trois lieues au sud de la Ferté-sur-Aube, près de la frontière lingonne (*extremos fines Lingonum*), découpée de ce côté par l'enclave mandubienne.

Avec le système de signaux que possédaient les Gaulois, on peut admettre que le soir même du jour où César s'était mis en mouvement, Vercingétorix en fut informé. Ayant déjà sous la main des forces imposantes, il aura quitté Alesia dès le lendemain, et sera venu camper sur la Seine un peu au-dessus de Châtillon. Le second jour, connaissant la direction que suivait César, il aura appuyé vers l'est, et sera venu se poster sur l'Ource. Les feux de ses bivouacs, établis derrière cette rivière, entre Brion et Prusly, sont aperçus par les Romains, qui terminaient en même temps leur troi-

sième journée de marche et s'arrêtaient sur l'Aube, à dix milles des Gaulois environ.

C'est le lendemain, entre Montigny et Louesme, dans une plaine ondulée, fermée par l'Aube, l'Ource et des collines boisées, qu'aurait eu lieu la rencontre des deux armées. L'infanterie arverne serait restée en bataille en avant de ses camps, bordant la crête assez élevée qui domine l'Ource vers Prusly. La position qu'elle occupait ainsi sur le flanc droit de la route qu'allaient suivre les légions convenait bien au rôle qui lui était assigné et aux projets de son général. La cavalerie gauloise traverse la plaine, et, arrivée en avant de Courban, se trouve en vue de la colonne romaine, qui débouche vers Montigny; mais celle-ci, au lieu de se laisser envelopper, se déploie, et le combat s'engage sur un front d'environ une lieue, non pas tel que Vercingétorix l'avait prévu, mais tel que le voulait César. Aux trois corps de cavalerie gauloise sont opposés trois autres corps de cavalerie. Celui de gauche soutient le combat sur les bords de l'Aube, vers Veuxaulles; celui de droite s'engage sur un terrain ondulé que bordent des bois. Après une assez longue lutte, ce dernier obtient un avantage marqué, et atteint le sommet des collines (*summum jugum nacti*), d'où il pousse l'ennemi sur une pente assez rapide qui aboutit aujourd'hui au village de Courban. L'aile gauche des Gaulois ne peut se rallier, et fuit en désordre pour chercher l'appui de son infanterie; le vainqueur la poursuit à travers une lieue et demie de plaine, et ne s'arrête qu'à l'Ource (*usque ad flumen*), devant la phalange des Arvernes. Les deux autres corps, se voyant tournés, plient à leur tour, puis se débandent et se jettent dans les bois. La plaine est couverte par la cavalerie germaine, et derrière elle se montrent les enseignes redoutables qui l'ont appuyée tout le jour. Vercingétorix ne peut plus se maintenir sur l'Ource; il couvre la retraite avec assez d'ordre, mais au prix de pertes sérieuses. Tous les Gaulois ont leur point de ralliement à Alise, qui est séparée du champ de bataille par moins de douze lieues de terrain facile, sans obstacles, sans cours d'eau importans, car l'Aube et la Seine ne sont là que des ruisseaux. César les suit jusqu'à la nuit, et campe sans doute sur les bords de la Seine. Le lendemain, en six ou sept heures de route, il était devant Alise.

Nous devons avouer qu'aucun de ceux qui ont avant nous étudié cette question n'a choisi la vallée de l'Aube pour en faire le théâtre du combat. D'Anville et tous ceux qui ont suivi son sentiment sur l'emplacement d'Alesia ont fait partir César du point même où il avait opéré sa jonction avec Labiénus, c'est-à-dire des environs de Sens, et, cette base admise, l'ont fort logiquement (1) acheminé vers

(1) Pour que ce système soit tout à fait logique, il faut pourtant admettre encore

la Séquanie par la vallée de l'Armançon, affluent de l'Yonne, que suivent encore aujourd'hui et la grande route et le chemin de fer de Paris à Dijon. C'est sur les bords de cette rivière que, la veille du combat, ils font camper Vercingétorix, arrivant directement d'Autun. Sans revenir sur les raisons qui nous ont fait changer ces positions respectives, nous allons étudier cette hypothèse, qui repose sur un fondement solide; cependant nous présenterons tout d'abord une première objection.

Entre les bivouacs gaulois et Alesia, il ne devait pas y avoir moins de six lieues, ni plus de douze. Si la distance est plus grande, il est difficile que César arrive devant la place le lendemain du combat; si elle est plus petite, on s'étonne que sa cavalerie n'ait pas atteint cette ville le soir même. Cette première donnée place notre champ de bataille aux environs d'Ancy-le-Franc. Or, de ce point, il y a en ligne droite vingt-quatre lieues jusqu'à Autun, et vingt-trois seulement jusqu'à Sens. Il faudrait donc admettre que Vercingétorix aurait quitté Autun au plus tard le jour même où César se mettait en route, et avant de rien savoir des mouvemens du consul. Une pareille coïncidence semble peu probable.

Il y a encore quelque difficulté à trouver sur les bords de l'Armançon une position qui réunisse les conditions indispensables pour qu'on lui puisse appliquer le récit de César. On pourrait bien faire marcher les Romains par la rive méridionale de l'Armançon, adosser l'infanterie arverne à ce cours d'eau au lieu de la placer derrière (ce qui n'est pas en contradiction absolue avec le texte des *Commentaires*), et la déployer sur la crête au-dessus de Périgny. Le combat de cavalerie, commencé vers Pasilly, se serait terminé par l'occupation des hauteurs qui sont au sud d'Étivey. La ligne de retraite des Gaulois sur Autun eût été coupée. Rejetés sur la rive droite de l'Armançon, ils rencontraient le Mont-Auxois dans leur fuite, et s'y arrêtaient. Cependant il serait peu vraisemblable que César eût négligé de se couvrir du fleuve dans sa marche, et que Vercingétorix eût pris position tournant le dos au territoire ennemi et faisant face à sa base d'opérations. C'est donc par la rive septentrionale que doit s'avancer l'armée romaine, et de ce côté il devient assez malaisé d'amener la droite des Germains sur le point culminant (*summum jugum*) du champ de bataille, car elle doit combattre sur la partie du terrain la plus rapprochée du fleuve, c'est-à-dire la plus basse,

qu'Agendicum s'élevait sur l'emplacement actuel de Sens, et non sur celui de Provins, ainsi que l'a soutenu M. Barbié du Bocage dans un remarquable mémoire. Nous n'avons pas à nous prononcer sur cette question, dont la solution d'ailleurs n'intéresse pas notre opinion, puisque nous pensons que César a rétrogradé jusqu'à l'Aube ou à la Marne.

et c'est au fleuve même (*ad flumen*) que doit se terminer l'action. Il faut alors chercher le champ de bataille sur un terrain coupé de bois et de ravins, entre Gland, Senevoy-le-Haut et Stigny, car c'est là seulement que nous trouvons, près de la rivière, entre Stigny et Ravières, une hauteur dont l'occupation ait pu être décisive. Vercingétorix, campé en face sur la rive gauche, aurait dû repasser l'Armançon dans sa retraite sur Alise, et le lendemain César serait arrivé devant cette place par les hauteurs de Massingy. Ici, nous l'avouons, la disposition des lieux ne répond qu'imparfaitement à l'idée que nous nous en étions faite; mais il nous est impossible de trouver dans cette vallée aucun autre emplacement qui réponde tant bien que mal à la description des *Commentaires* (1).

Si l'on voulait enfin faire partir César des environs de Langres en l'acheminant vers Dijon, il serait encore possible d'amener les Gaulois sur la Tille, et de les mettre aux prises avec les Romains entre Is et Selongey; cette position serait assez rapprochée de la frontière lingone, mais bien éloignée d'Alise (quatorze lieues). D'ailleurs nous croyons que M. Quicherat n'a pas fait rétrograder les légions jusqu'auprès de Langres pour qu'on pût ensuite les conduire au pied du Mont-Auxois.

Essayons de résumer et de présenter dans un ordre plus logique ce que la nature du sujet nous a forcé d'exposer dans les pages qui précèdent avec quelque diffusion et d'inévitables répétitions.

Après avoir indiqué quelle était la situation des deux partis au moment où commencèrent les opérations qui nous occupent, nous avons commencé par nous rendre compte de l'effectif de l'armée romaine des Gaules, et nous avons reconnu qu'elle devait être d'environ 40,000 hommes avant d'avoir reçu de la Germanie le renfort de troupes légères. La solution de ce problème, que nous croyons exacte, nous sera de quelque utilité dans la seconde partie de ce mémoire. Puis nous avons cherché quelle était la position que César avait dû prendre à son retour d'Auvergne et après sa jonction avec Labiénus. Nous avons trouvé que, politiquement et militairement, il

(1) D'Anville se borne à dire que le combat a dû avoir lieu entre Tonnerre et Ravières. Le commandant Du Mesnil s'en rapporte, sans autre explication, à l'opinion d'un officier supérieur du génie, « qui désigne le point de Périgny comme le lieu où s'est passée l'action. » M. Rossignol fait camper les Gaulois à Montbard, Nogent et Courcelles, sur la Brenne et non sur l'Armançon, à huit kilomètres seulement du Mont-Auxois; il n'assigne pas d'emplacement particulier au champ de bataille, mais semble lui donner de bien vastes proportions. Le commandant de Coynart détermine comme nous la distance qui devait séparer Alise du théâtre de l'action; il se borne ensuite à nommer quelques villages, dont les environs lui semblent avec raison se prêter à des engagemens de cavalerie, mais auprès desquels il nous paraît difficile d'appliquer sur le terrain la description du combat donnée par César.

était mieux placé sur l'Aube ou sur la Marne que vers Sens ou Langres, qu'il y était mieux en mesure de reposer et de réorganiser son armée, de contenir dans l'obéissance les tribus qui n'avaient pas encore fait défection, de communiquer avec le Rhin.

Continuant notre enquête, nous avons remarqué que les Gaulois, battus un soir, se trouvaient le lendemain bien retranchés et bien munis dans et sous Alesia; nous en avons conclu que cette position avait dû être occupée, fortifiée et approvisionnée d'avance.

Nous avons examiné si Vercingétorix avait pu s'établir ainsi dans l'Alaise séquane. Nous avons reconnu qu'il eût été là en dehors de toutes les lignes d'opérations. Il n'y pouvait venir qu'avec l'intention de barrer la route à César, ce qui était contraire à ses résolutions hautement annoncées. Dans ce cas même et en supposant que les Romains dussent forcément passer par la Séquanie, il était mal placé à Alaise, car la ligne de retraite des légions était par la vallée de la Saône et non par le Jura. Il fallait encore admettre que César n'eût tiré aucun parti de la faute commise par son adversaire en se postant d'une façon aussi excentrique.

Au contraire le Mont-Auxois, emplacement de l'Alise bourguignonne, devait attirer l'attention de Vercingétorix et par sa configuration, qui en faisait un lieu très fort, et par sa situation avancée, formant enclave dans le territoire ennemi. En s'y établissant, il couvrait Autun et se trouvait à portée de toutes les routes que pouvait suivre César, quel que fût le point de départ de l'armée romaine; il était au milieu d'un pays très propre à l'emploi de sa cavalerie, dont il comptait surtout faire usage.

Le texte des *Commentaires* sous les yeux et le compas à la main, nous avons cherché sur la carte le théâtre du combat qui a précédé l'investissement d'Alesia. Supposant que César partait des environs de Langres et Vercingétorix d'Alaise, nous avons d'abord parcouru les rives de la Saône et de quelques-uns de ses affluens; avec un peu de bonne volonté, on peut mettre dans cette région les deux armées aux prises, mais dans des conditions de temps et de distances bien défavorables à cette hypothèse. Nous sommes passés ensuite dans la vallée de l'Aube, qui nous a présenté un emplacement parfaitement convenable de toutes manières, si l'on admet que les Romains venaient de Vitry, et les Gaulois d'Alise. Enfin nous avons terminé notre campagne sur les bords de l'Armançon, où d'Anville et d'autres autorités sérieuses ont placé le champ de bataille. Les distances mesurées nous ont montré qu'à moins de coïncidences remarquables, il était malaisé de placer dans cette vallée la rencontre de César, arrivant de Sens, et de Vercingétorix, parti d'Autun. La configuration du terrain, la direction du cours d'eau, ne se prêtent que mé-

diocrement à la description du combat donné par les *Commentaires*, mais sans présenter de difficulté insurmontable.

En dernière analyse, voici ce que cette étude nous a démontré :

Pour faire partir César de Langres et l'amener sous les murs d'Alaise après une victoire remportée dans le bassin de la Saône, il faut prêter aux deux généraux des calculs si singuliers et admettre une suite de circonstances si extraordinaires que cette solution du problème semble peu admissible.

En fixant le point de départ des Romains à Sens, celui des Gaulois à Autun, et le théâtre du combat dans la vallée de l'Armançon, on n'écarte pas de sérieuses objections; mais on peut amener par cette voie l'armée victorieuse devant Alise.

Enfin les calculs les plus simples peuvent avoir conduit César vers Vitry et Vercingétorix à Alise avant la reprise des hostilités; la disposition des lieux sur les bords de l'Aube se prête à la rencontre telle qu'elle est décrite par les *Commentaires*, et cette série d'opérations se termine le plus naturellement du monde au pied du Mont-Auxois.

Le résultat de ce premier examen est donc, à notre avis, entièrement favorable à l'Alise bourguignonne. Nous allons voir si la description des travaux exécutés, des combats livrés autour d'Alesia, si l'étude du terrain auprès des deux villes rivales peut nous conduire à d'autres conclusions.

IX.

Ce n'est pas sans quelque hésitation que nous abordons la seconde partie de cette étude. Il est toujours difficile de se rendre compte d'un ensemble d'opérations militaires et de choisir entre des renseignemens souvent contradictoires. Aussi toute campagne peut-elle être exposée, jugée de cent façons différentes, et il faut être bien sûr de soi-même pour garantir qu'on a trouvé l'explication la meilleure, le récit le plus vrai. Lorsqu'il s'agit d'événemens racontés dans une langue morte et d'une façon aussi concise que les guerres de César, accomplis il y a deux mille ans au milieu d'une société qui n'existe plus, on comprend que la difficulté ne diminue pas. Cependant, si l'on court risque ici de mal interpréter les textes ou de raisonner à faux, on a, pour se conduire dans cet examen, les mêmes principes, les mêmes règles qu'il faudrait appliquer aujourd'hui : le cœur de l'homme, ses forces physiques n'ont pas sensiblement changé; la terre présente à sa surface des accidens analogues, et dans la direction générale de la guerre Napoléon ne s'y prenait pas autrement qu'Annibal ou que César. Mais si nous quittons la stratégie pour la

tactique, si des combinaisons qui préparent les succès ou les revers nous passons aux événemens eux-mêmes qui constituent la défaite ou la victoire; en un mot, si nous entrons dans le détail des actions de guerre des anciens, de leurs batailles et surtout de leurs siéges, le fil conducteur nous manque presqu'entièrement. L'invention de la poudre a introduit un tel changement dans la manière de ranger les troupes, de les faire combattre, et surtout de défendre ou d'attaquer les places et les positions, qu'à chaque instant, lorsqu'on lit les récits d'un écrivain militaire de l'antiquité, on s'arrête malgré soi devant des assertions qu'il semble impossible d'admettre. Si peu qu'on soit initié à la science militaire des modernes, il faut, pour comprendre, faire abstraction de ce que l'on a pu apprendre ailleurs. Sans doute il y a encore de nobles et utiles leçons à trouver dans le spectacle des actions héroïques ou des résolutions promptes et hardies, il y a encore à étudier l'art de créer des ressources, de profiter des circonstances et du terrain; mais la partie mécanique et scientifique est entièrement changée. De là résulte pour notre esprit, qui doit à la fois et pénétrer le sens du récit et s'affranchir des habitudes auxquelles il est façonné, la nécessité d'un travail double et assez compliqué.

Ces réserves posées, nous essaierons, comme nous l'avons fait dans la première partie, de raconter le blocus d'Alesia, sans nous préoccuper encore de l'emplacement où nous devons chercher sur notre sol les traces de cette ancienne cité.

Nous nous servons à dessein du mot de blocus, bien que celui de siége soit plus généralement adopté. César devant Alesia n'a rien fait de ce qui chez les anciens tenait lieu de nos travaux d'approche; il n'a employé aucune de ces machines qui jouaient le rôle de notre artillerie; il n'a pas donné d'assaut. Il voulait enfermer Vercingétorix et son armée, les prendre par famine, repousser toutes les tentatives faites pour les secourir. C'est pour atteindre ce double but, avec un nombre d'hommes relativement restreint, qu'il a exécuté de si vastes travaux. Que l'on compare par exemple le récit de ses opérations devant Bourges (1), ou mieux encore devant Marseille (2), avec le résumé que l'on va lire, et l'on comprendra facilement la différence qu'il y avait entre un siége et un blocus.

La place d'Alesia était située au sommet d'une colline d'accès si difficile qu'elle ne pouvait être enlevée par un coup de main. La base de cette colline était de deux côtés baignée par deux cours d'eau; devant la place s'étendait une plaine longue de trois mille

(1) *B. G.*, l. VII.
(2) *De Bello civili*, l. I.

pas (environ quatre mille cinq cents mètres); de tous les autres côtés, elle était entourée d'une ceinture de collines peu distantes entre elles et d'égale hauteur. Sous le mur de la ville, toute la partie orientale de la colline (1) était remplie de troupes gauloises que protégeaient un fossé et une muraille de pierres sèches haute de six pieds.

César résolut d'envelopper cette position par des ouvrages dont le périmètre était de onze mille pas (environ seize mille mètres). A cet effet, il disposa ses camps dans des lieux convenables, et y fit vingt-trois redoutes (*castella*) pour empêcher les sorties de l'ennemi (*eruptio*). Elles étaient occupées le jour par des postes (*stationes*), la nuit par des hommes de garde (*excubitores*) et de forts piquets (*firma præsidia*).

Les travaux commençaient lorsqu'un combat de cavalerie s'engagea dans la plaine. Il fut fort disputé, et César, craignant que l'infanterie ennemie ne s'en mêlât, dut faire prendre les armes aux légions, qui se rangèrent devant leurs quartiers. A cette vue, quelque hésitation se manifeste parmi les Gaulois; leur nombre engendre le désordre, ce qui arrive toujours dans les instans critiques parmi les armées barbares. Les Germains redoublent d'énergie. César juge la situation avec son coup d'œil ordinaire; il fait faire un léger mouvement en avant aux légions. C'était un rien, « mais ce sont ces riens qui sont le génie de la guerre (2). » Celui-ci fut décisif : les Gaulois croient à un assaut; leurs cavaliers fuient vers leurs retranchemens; les portes sont trop étroites, et plusieurs, abandonnant leurs chevaux, essaient d'escalader la muraille. Leurs fantassins crient aux armes; quelques-uns se sauvent vers la ville, dont Vercingétorix fait fermer les portes, pour que le camp ne soit pas abandonné. Enfin les Germains se retirent après avoir fait un grand carnage, et ramenant beaucoup de chevaux.

Éclairé par le funeste résultat de cette journée, renonçant à percer avec ses seuls moyens le cercle qui déjà l'enveloppait, Vercingétorix prit une résolution opportune : sans attendre que les Romains eussent achevé leurs ouvrages, il se décida à renvoyer ce qui lui restait de cavaliers. Il les chargea de faire connaître sa situation aux tribus, d'enflammer leur courage. Sans un prompt et grand effort, la liberté de tous périrait avec lui et avec les 80,000 hommes d'élite enfermés dans Alesia. Il avait pour trente jours de grains : en im-

(1) Nous répétons ici le mot colline autant de fois que le mot *collis* se rencontre dans le texte de César. Cette description étant une des bases de la discussion actuelle, nous n'avons pas cru qu'il fût loisible de chercher ici des synonymes, chacun étant libre de donner au mot colline le sens qui lui convient.

(2) *Mémoires de Napoléon*, t. VII, p. 62, à propos de Turenne.

posant des privations à ses soldats, il pourrait tenir un peu plus longtemps; mais si au bout de ce dernier délai il n'était pas secouru, tout était perdu.

La mesure prescrite par le chef gaulois s'exécuta avec plus de bonheur qu'il n'aurait pu l'espérer. Une nuit, pendant la seconde veille (qui commençait trois heures après le coucher du soleil), sa cavalerie passa en silence par un intervalle des ouvrages romains sans être aperçue d'aucune vedette. César ne connut ce grave événement que par les rapports des transfuges. Il apprit en même temps que Vercingétorix avait fait rentrer dans la place toutes les troupes qui étaient campées sous les murs; les nombreux bestiaux que les Mandubiens avaient conduits sur la montagne, et qu'on ne pouvait plus nourrir, avaient été partagés entre les soldats; tous les grains avaient été réunis et mis en magasin; un système régulier de distributions avait été organisé.

Pourvu de ces renseignemens et sans doute un peu désappointé, le proconsul jugea que ses premiers ouvrages détachés n'étaient pas suffisans, et se décida à envelopper la place par une ligne continue. Il commença par faire creuser un fossé perdu, à fond de cuve, large de vingt pieds. Cette vaste tranchée, qui ne soutenait aucun parapet, dut être exécutée avec beaucoup de rapidité. Elle était destinée à ralentir les Gaulois dans les tentatives qu'ils pourraient faire soit pour inquiéter les travailleurs pendant l'exécution des ouvrages plus importans qui allaient être construits, soit pour attaquer ces ouvrages eux-mêmes, lorsqu'ils seraient achevés. A quatre cents pieds en arrière s'éleva la véritable contrevallation, consistant en un rempart haut de douze pieds, fortement palissadé, surmonté d'un parapet crénelé, et précédé d'un fossé et d'un avant-fossé, tous deux larges de quinze pieds sur autant de profondeur. De quatre-vingts pieds en quatre-vingts pieds, le parapet était surmonté de tours qui tenaient lieu de nos flanquemens modernes, permettaient aux défenseurs des lignes de voir le pied du parapet et de couvrir de projectiles ceux qui tenteraient l'escalade. Ces fortifications étaient, nous l'avons dit, continues : tours, fossés, parapets, palissades, se retrouvaient sur les hauteurs comme en plaine; seulement dans les parties basses, là où des pentes raides n'ajoutaient pas à la force naturelle des ouvrages, le relief du rempart avait été augmenté, et un cours d'eau détourné arrosait une partie des fossés. Mais cela ne suffisait pas encore au génie inventif et prévoyant de César. L'espace compris entre le fossé perdu et la contrevallation fut rempli de chausse-trappes, de trous-de-loup et de groupes de pieux aigus disposés dans de petits fossés d'une façon particulière. Le tout, distribué en quinconce, constituait un formidable système

de défenses accessoires. L'auteur des *Commentaires* décrit tous ces travaux avec un soin minutieux et une certaine coquetterie. Par une phrase très simple, comme toujours, mais habilement placée, il fait ressortir combien il était difficile de mener de front tout ce qu'il fallait faire : rassembler les matériaux, les vivres, envoyer au fourrage, exécuter les ouvrages et repousser les sorties de l'ennemi, qui étaient vives, fréquentes, et se faisaient souvent par plusieurs portes. Malgré tant de complications, il mena à bonne fin son entreprise, et songea alors à protéger son armée contre les attaques de l'ennemi extérieur, dont ses espions lui annonçaient la prochaine arrivée. A cet effet, il traça une ligne de circonvallation, en choisissant, selon la nature des lieux, le terrain le plus avantageux. Le développement fut de quatorze mille pas (environ vingt mille cinq cents mètres); sur cette ligne, il construisit des ouvrages semblables à ceux de la contrevallation, mais dirigés en sens contraire. Enfin, pour empêcher ses soldats de s'exposer par des excursions lointaines et sauver son armée de la maraude, il fit rassembler pour trente jours de vivres et de fourrages.

Cependant on était arrivé à l'époque fatale que Vercingétorix avait indiquée à ses cavaliers en les congédiant, et l'armée de secours ne paraissait pas. Les assiégés avaient épuisé leurs vivres, et le découragement les gagnait. On parlait déjà de se rendre; d'autres, plus énergiques, auraient voulu qu'on tentât une sortie générale; enfin un des chefs arvernes, Critognat, proposa de tuer tous ceux qui étaient hors d'état de porter les armes et de nourrir la garnison avec leurs corps. Vercingétorix se borna à expulser les bouches inutiles : la malheureuse population mandubienne, femmes, enfans et vieillards, fut chassée de la ville. Impitoyablement repoussés par les sentinelles romaines malgré leurs larmes et leurs prières d'être reçus comme esclaves, ces infortunés, enfermés entre la place et les lignes, ne tardèrent pas sans doute à succomber à la faim.

Cet affreux sacrifice venait de s'accomplir lorsque parut la grande armée gauloise; elle s'établit sur des hauteurs à moins de quinze cents mètres de la circonvallation. Elle était de 240,000 hommes de pied et 8,000 cavaliers. Cette masse immense de guerriers, envoyés par toutes les tribus de la Gaule, était fort peu homogène et n'avait pas même cette sorte de cohésion que donne l'unité du commandement. On n'avait pu s'entendre sur le choix d'un chef suprême; quatre généraux avaient été élus : un Atrébate (Artésien), Comm, deux Éduens, Viridomar et Époredorix, un Arverne, Vercassivellaun, et ces quatre généraux étaient accompagnés d'un conseil de députés des tribus qui devaient prendre part à la direction des opérations.

Dans le premier moment d'enthousiasme, les inconvéniens de

cette organisation anarchique ne se firent pas sentir, et malgré l'axiome bien connu et si souvent confirmé par l'expérience qu'un conseil de guerre ne se bat jamais, l'armée de secours était aux mains le lendemain de son arrivée. Du haut de la ville, les défenseurs d'Alesia virent la plaine se couvrir de cavaliers gaulois, et saluèrent leurs frères par de joyeuses clameurs. De toutes parts on se prépare au combat. Tandis que la garnison s'établit devant la place, comble le fossé le plus proche avec des fascines et de la terre et se tient prête à faire une sortie générale, toute l'armée romaine prend les armes pour repousser les tentatives de l'assiégé et celles de l'ennemi extérieur, dont l'infanterie vient de prendre position sur les hauteurs. Chaque soldat a son poste indiqué d'avance : les uns garnissent les parapets, d'autres occupent les tours, des cohortes de réserve sont placées dans les redoutes (*castella*) qui avaient été construites tout d'abord et qui maintenant servent de réduits; le commandement des différentes parties des lignes est réparti entre quelques-uns des lieutenans, tandis que les autres restent auprès du proconsul, qui les emploiera selon les circonstances. Bientôt celui-ci donne l'ordre à sa cavalerie de sortir et d'accepter le défi offert par les Gaulois. Il était midi; le combat s'engage dans la plaine comme dans un champ clos, en vue de la ville, en vue du cercle de collines qu'occupaient les quartiers romains et de celles que couvrait l'infanterie de l'armée de secours. Cette action fixe bientôt l'attention générale, et tous en suivent les phases avec de poignantes émotions. Elle fut longue, et le soleil allait se coucher sans que rien fût décidé. Les cavaliers gaulois avaient mêlé dans leurs rangs des archers et des fantassins armés à la légère qui faisaient beaucoup de mal à l'ennemi et arrêtaient toutes ses charges. Déjà on voyait de nombreux blessés rentrer dans les lignes romaines, et ce spectacle excitait la joie bruyante de l'infanterie gauloise, lorsque les auxiliaires germains, se ployant rapidement sur une des extrémités de leur ligne, se précipitèrent en masse sur l'aile opposée de leurs adversaires, la renversèrent, massacrèrent leurs archers, et, prenant le reste à revers, ramenèrent toute cette cavalerie en désordre jusqu'à son camp, que l'infanterie de l'armée extérieure s'empressa aussi de regagner. La garnison d'Alesia rentra tristement dans la ville.

Un jour s'écoula dans une inaction apparente; mais les Gaulois travaillaient sans relâche à préparer des fascines, des échelles, des harpons. Vers minuit, ils quittèrent leur camp en silence et se présentèrent devant la partie des retranchemens romains qui se trouvait en terrain plat (*campestres munitiones*); arrivés là, ils poussèrent subitement une grande clameur afin d'annoncer leur présence à ceux de la ville. Les trompettes d'Alesia répondent au signal, et les

troupes de Vercingétorix sortent de la place. Les Romains, de leur côté, courent à leurs postes. Flèches, dards, pierres, balles de plomb, tous les projectiles que les assaillans avaient apportés avec eux, ou que leurs adversaires avaient préparés derrière le rempart, volent au milieu de l'obscurité, et de part et d'autre font de cruelles blessures. Tant que les Gaulois furent à quelque distance du retranchement, la multitude de leurs traits leur donna un certain avantage, et les lieutenans Marc-Antoine et Trebonius, qui commandaient dans cette partie des lignes, durent tirer les réserves des réduits pour regarnir les parapets; mais quand les Gaulois approchèrent, les uns tombèrent dans les chausse-trappes, les trous-de-loup et les autres piéges effroyables qui couvraient l'approche des retranchemens; d'autres furent accablés par les projectiles plus parfaits que les Romains lançaient du haut des tours et des parapets. Le jour paraît sans que la circonvallation ait été entamée nulle part. Les assaillans, craignant d'être pris de flanc par quelque colonne sortie des camps qui étaient sur les hauteurs, lâchent prise et se retirent. Les troupes de la ville n'avaient encore comblé que le fossé perdu; voyant la retraite des leurs, elles rentrèrent dans la place.

Après ce double échec, les généraux gaulois étudièrent le terrain avec soin, et par une reconnaissance exacte trouvèrent enfin le point faible de la position fortifiée par leurs adversaires. Il y avait au nord une colline qu'il eût été impossible d'envelopper dans les retranchemens sans donner aux lignes romaines, déjà bien longues, un développement excessif. Aussi en ce point avait-il fallu s'établir sur un terrain en pente, dominé, et de toutes façons peu avantageux. Ce poste était confié à deux légions que commandaient les lieutenans Antistius Reginus et Caninius Rebillus. C'est là que les Gaulois résolurent de diriger leur principale attaque. Un corps de 60,000 hommes, choisis parmi les plus braves de tous les contingens, est formé et mis sous les ordres d'un des quatre généraux, l'Arverne Vercassivellaun, proche parent de Vercingétorix. Cette colonne devait gagner le point d'attaque par une marche de nuit et des chemins détournés, pour commencer le combat à midi; au même moment, une démonstration générale devait être faite contre toutes les lignes romaines. Ce plan, bien conçu, fut exécuté avec beaucoup de secret et de bonheur. Les troupes de Vercassivellaun quittèrent leur camp à la première veille, arrivèrent avant l'aube au pied de la hauteur qui leur avait été désignée, et attendirent l'heure convenue dans le repos et le silence. A midi, elles s'élancèrent à l'attaque; en même temps la cavalerie gauloise se rangeait dans la plaine, et le reste de l'infanterie se montrait devant les camps. Du haut de la citadelle

d'Alesia, Vercingétorix a vu le mouvement des siens; il sort aussitôt de la place; ses troupes sont pourvues de fascines, de perches, de faux et de toutes les machines qu'il avait préparées pour faciliter une sortie générale. La bataille s'engage partout à la fois. Les Romains semblent bien peu nombreux pour défendre contre de telles masses une double enceinte aussi vaste; placés en quelque sorte dos à dos, ils témoignent quelque trouble au bruit de cet autre combat qui se livre derrière eux, tandis qu'ils sont eux-mêmes aux prises, car les plus braves s'émeuvent à l'idée que leur salut dépend du courage d'autrui, et rien ne semble plus redoutable que le danger invisible.

César s'est placé en un lieu d'où il peut tout voir et diriger le mouvement de ses réserves. Il a promptement jugé que l'action décisive est au sommet de la pente, au point de la circonvallation qu'attaque Vercassivellaun; car le terrain y est défavorable aux Romains, et les Gaulois montrent un extrême acharnement. Les uns lancent des projectiles; d'autres s'avancent en faisant la tortue; ils comblent les fossés, les trous-de-loup, etc.; ils vont donner l'assaut. Les armes et les forces manquent déjà aux défenseurs. Le proconsul les fait soutenir par six cohortes. Il donne le commandement supérieur de cette partie de l'enceinte au plus éprouvé de ses lieutenans, à son *alter ego*, à Labiénus; il lui prescrit de défendre le rempart à outrance, et à la dernière extrémité de sortir avec ses troupes pour tenter une charge à fond. Puis il pourvoit à d'autres dangers. La garnison de la place a renoncé à toute tentative là où le terrain est peu accidenté à cause du grand relief qu'y présentent les retranchemens; elle essaie d'escalader la partie de la contrevallation qui couronne des pentes escarpées. Les soldats de Vercingétorix font pleuvoir une grêle de traits sur les tours et le rempart, jettent dans les fossés de la terre et des fascines, renversent la palissade à coups de faux. César leur oppose le jeune Brutus avec quelques cohortes, puis un second détachement conduit par Fabius. Enfin, le péril croissant, il y court lui-même, rétablit le combat, repousse l'ennemi, et se dirige vers le point où il a déjà envoyé Labiénus.

Celui-ci a indistinctement appelé à lui tous les détachemens qui étaient à sa portée; il a ainsi réuni jusqu'à quarante cohortes, et cependant il ne peut plus défendre le retranchement; il fait passer à César un avis pressant. Le proconsul prescrit à la moitié de sa cavalerie de sortir des lignes pour prendre l'ennemi à dos. Il garde l'autre moitié avec lui, enlève une dernière réserve de six cohortes, et presse sa marche, brûlant d'avoir part à ce suprême engagement. De loin, on le reconnaît aux vêtemens éclatans qu'il avait

coutume de porter dans les batailles; la disposition des lieux permettait à tous les combattans, amis et ennemis, de le voir distinctement, entouré des escadrons et des cohortes qu'il amène. Ses soldats le saluent par de bruyantes clameurs, auxquelles répondent les cris de rage de leurs adversaires. Les légionnaires quittent le *pilum*, et s'élancent l'épée à la main. Les Gaulois reçoivent bravement le choc; mais tout à coup une terreur panique les saisit : ils fuient en désordre, car les escadrons romains ont paru subitement sur leurs derrières, et ces hommes, si courageux devant l'ennemi qu'ils combattent en face, abandonnent tout dès qu'ils se voient tournés. Ce n'est plus qu'un carnage; on fait aussi des prisonniers, et soixante-quatorze enseignes sont apportées à César. La garnison rentre pour la troisième fois dans la place. Le reste de l'armée de secours regagne son camp en toute hâte, et ne fait que le traverser. Elle se débande aussitôt; chacun se sauve vers son pays. Les troupes romaines étaient si fatiguées, qu'il fallut leur donner quelques heures de repos et renoncer d'abord à la poursuite; mais à minuit César fit monter ses Germains à cheval, et les lança sur les traces des fuyards. On en tua beaucoup, et on fit de nombreux prisonniers; nulle part il n'y eut de résistance; il n'y avait plus d'armée gauloise.

Le lendemain, César siégeait sur son tribunal, entouré de ses officiers, lorsqu'un cavalier d'une haute stature et armé de toutes pièces sortit tout à coup de la ville, et se dirigea au galop vers le proconsul. Au milieu d'une surprise universelle, il fit faire quelques évolutions à son cheval, puis jeta ses armes aux pieds du général romain, et s'arrêta devant lui muet et immobile. On reconnut alors Vercingétorix, qui venait offrir sa vie pour sauver celle de ses compagnons. Tous les assistans étaient fort émus; César seul resta impassible, reprocha durement à l'illustre vaincu les témoignages d'amitié qu'il avait jadis reçus de lui, et ordonna qu'on le chargeât de chaînes. Les guerriers enfermés dans Alesia déposèrent les armes et se rendirent à discrétion; on les réunit aux prisonniers enlevés à l'armée de secours la veille et dans la nuit. Ceux qui appartenaient aux tribus éduennes et arvernes furent réservés pour faciliter la réduction de ces peuplades. Les autres furent partagés entre les vainqueurs; chaque légionnaire eut son captif.

César pénétra chez les Éduens, qui se soumirent sans coup férir. Il établit son quartier-général à Autun, où il fut rejoint par les députés des Arvernes qu'il reçut à composition. Puis il fit partir Labiénus pour la Séquanie avec deux légions et la cavalerie; les autres légions furent mises en quartiers d'hiver et placées comme il suit : deux chez les Rémois pour les défendre contre les Bellovaques, une

chez les Bituriges (Berri), une chez les Rutenes (Rouergue), les quatre autres le long de la Saône, sur le territoire des Éduens e de leurs cliens, où les grains abondaient.

La Gaule s'agita encore l'année suivante; il fallut une nouvelle campagne et de sanglantes exécutions pour achever sa soumission; mais ces mouvemens eurent peu d'importance; c'étaient les convulsions de l'agonie. La défense d'Alesia fut le dernier effort de l'indépendance celtique; bien que pendant longtemps encore turbulente et souvent insurgée, la Gaule avait cessé d'exister comme nation, et pendant cinq siècles elle resta romaine. Quant au héros de cette lutte suprême, à Vercingétorix, il n'avait été épargné dans le premier moment que pour orner le triomphe du vainqueur. Il dut attendre six ans dans une dure captivité; le soir du triomphe, il fut froidement égorgé. Et l'on vante la clémence de César! de celui qu'un de ses panégyristes glorifiait d'avoir tué un million d'hommes en Gaule, et d'y avoir vendu comme esclaves un autre million de créatures humaines! Il fut clément pourtant, mais comme on pouvait l'être à Rome, envers ses compatriotes. Avant la divine révélation du dogme de la charité, l'homme n'était rien; le citoyen seul comptait, et cela encore jusqu'à ce que les plus imparfaites notions du juste et de l'injuste eussent disparu dans l'effroyable corruption de l'empire. Certes nos guerres modernes sont accompagnées de grandes misères, et depuis l'établissement du christianisme on a vu accomplir des cruautés presque égales à celles qui ont trop souvent signalé le passage des Romains; mais la conscience publique a voué à l'exécration les auteurs de ces forfaits. Aujourd'hui les plus rebelles ou les plus indifférens aux vérités chrétiennes en subissent malgré eux l'influence : les plus impitoyables reculeraient devant les actes qui n'ont pu ternir dans le conquérant des Gaules la réputation de clémence que mérita le vainqueur de Pompée.

X.

Dans les pages qui précèdent, sauf quelques lignes consacrées à la reddition de Vercingétorix et empruntées à Dion Cassius, nous avons suivi pas à pas le texte de César : nous avons supprimé quelques détails sans intérêt pour la discussion actuelle, nous avons interverti l'ordre dans lequel étaient présentés quelques faits; mais nous nous sommes efforcé de reproduire avec exactitude tous les passages qui ont fourni des argumens à l'une ou à l'autre opinion. Avant de continuer cette étude sur le terrain d'Alise ou d'Alaise, il nous paraît utile de mettre un certain nombre de points hors du débat, d'examiner certaines questions que soulève la lecture des

Commentaires, et dont la solution ne dépend en rien de la configuration des lieux.

La cavalerie gauloise ayant pu sortir d'Alesia non-seulement sans coup férir, mais sans être aperçue des vedettes romaines, puisque César ne connut ce grave incident que par les récits des transfuges, il en faut conclure, ou que le premier système de redoutes construites par les assiégeans était défectueux, ou que le service s'y faisait avec peu de vigilance. Et quand on voit Vercingétorix profiter si heureusement de ce qu'il y avait d'imparfait dans les ouvrages élevés par ses adversaires ou les prendre si à propos en flagrant délit de négligence, on s'étonne qu'il n'ait pas plus complétement tiré parti de circonstances aussi favorables. La position qu'il occupait ne pouvait être réduite que par la famine. Nous ne connaissons pas les dimensions des retranchemens gaulois, mais nous savons que la contrevallation romaine avait environ seize mille mètres de tour, et qu'elle devait être à une certaine distance de la ville, car de ce côté elle était précédée à quatre cents pieds par un fossé perdu, car la population mandubienne put errer et mourir entre la ville et les lignes ennemies, car enfin César avait dû laisser entre la place et ses ouvrages assez d'espace pour avoir le temps de se mettre en garde contre les sorties pendant l'exécution des travaux. L'enceinte d'Alesia n'était donc pas assez vaste pour exiger la présence des 80,000 défenseurs que César y enferme, et d'autre part, avec la difficulté des vivres, une garnison aussi considérable devenait un véritable embarras. Dans cette situation, on se demande comment Vercingétorix, qui avait si judicieusement reconnu l'intervalle par lequel il pouvait faire passer sa cavalerie, n'a pas cherché en même temps à se débarrasser de la population mandubienne, qui était une si lourde charge, et à renvoyer une partie de son infanterie, qui aurait formé le noyau de l'armée de secours.

A cette première objection, il y a moyen de répondre sans soulever encore une question nouvelle. Vercingétorix pouvait bien espérer que sa cavalerie traverserait l'espace resté libre entre les redoutes ennemies, mais il pouvait très bien ne pas croire qu'elle échapperait inaperçue. Si elle partait seule, et si elle rencontrait une grand'garde ennemie, elle lui passait sur le corps, et tandis que les Romains courraient aux armes, que leurs auxiliaires selleraient leurs chevaux, elle pouvait marcher au galop et se mettre hors de portée. Était-elle au contraire accompagnée d'hommes à pied, de femmes, d'enfans, de vieillards, une fois l'alarme donnée dans le camp romain, il fallait abandonner l'infanterie, les *impedimenta;* les uns et les autres devenaient la proie de l'ennemi.

Vercingétorix avait donc eu raison de ne pas renvoyer avec sa

cavalerie une partie de son infanterie, quoique l'événement lui ait donné tort. Mais en tout cas n'aurait-il pas dû sortir lui-même d'Alesia? N'aurait-il pas pu remettre le commandement de la place à un homme résolu, tel que Critognat par exemple, et s'en aller veiller à l'organisation de l'armée de secours? Si cette armée avait eu à sa tête un chef unique au lieu d'être abandonnée à la direction anarchique de quatre généraux et d'un conseil, il eût sans doute régné dans ses opérations un peu de cet ensemble qui fit si cruellement défaut, au moins dans les deux dernières tentatives des Gaulois. Vercingétorix était homme à comprendre combien sa présence eût été utile hors d'Alesia. Deux motifs cependant pouvaient le retenir dans cette ville. La garnison se composait des troupes qui lui étaient connues, de l'infanterie qu'il avait amenée d'Auvergne (1) et sur le dévouement de laquelle il pouvait compter. Or se séparer de ses compatriotes, de ses anciens soldats, s'en aller seul au milieu des Éduens malveillans et peut-être perfides, c'était risquer beaucoup. Toutefois une semblable crainte était-elle de nature à influer sur la grande âme de Vercingétorix? Ne restait-il pas plutôt dans Alesia comme au poste le plus périlleux? Ne voulait-il pas partager les dangers de l'élite des soldats gaulois? Ne sentait-il pas que lui seul pouvait y soutenir leur courage? Et tout de suite on se demande si la garnison d'Alesia n'était pas moins nombreuse et plus exposée que ne le dit César.

Le doute augmente quand on voit le général des assiégés, après le départ de sa cavalerie, renfermer toute son infanterie dans la place (2), évacuant ainsi le camp retranché qu'il occupait d'abord à l'est, sous les murs de la ville. Quelque étendue qu'on suppose à l'*oppidum*, il est impossible d'admettre que la présence de 80,000 hommes n'y ait pas produit un grand encombrement. Le camp retranché n'était pas menacé; César ne songea pas un moment à l'attaquer. En y maintenant une partie de l'armée, Vercingétorix restait plus rapproché de l'ennemi; ses sorties pouvaient être plus soudaines et plus redoutables. Eût-il renoncé à cet avantage essentiel s'il avait eu 80,000 guerriers à sa disposition? Mais ce qui suit est encore plus extraordinaire. Cette immense garnison et toute la population de la ville peuvent subsister pendant quarante ou cin-

(1) « Peditatu, quem ante habuerit, se fore contentum dicit. » *B. G.*, VII, 64. « Interea... hostium copiæ ex Arvernis... conveniunt. » *Ibid.*, 66.

(2) « Copias omnes quas pro oppido collocaverat in oppidum recipit. » *B. G.*, VII, 71 Plus loin, dans le récit du dernier engagement (ch. 84), plusieurs éditions font reparaître le camp retranché d'une façon peu explicable : « Vercingetorix... ex oppido egreditur; à castris longurios et cætera profert. » Nous avons préféré suivre la leçon adoptée par M. Nipperdey : « ..... Egreditur; crates, longurios et cætera profert. » Cela nous paraît plus vraisemblable et plus logique.

quante jours sans recevoir un seul convoi de l'extérieur. Ce n'est qu'au bout d'environ six semaines que Vercingétorix se décide à expulser les bouches inutiles. Assurément nous croyons à sa prévoyance, et nous avons admis sans hésitation qu'il avait d'avance choisi, fortifié et approvisionné la place d'Alesia. Cependant est-il vraisemblable qu'il ait pu rassembler la quantité de blé nécessaire pour nourrir plus de 100,000 âmes pendant un si long laps de temps?

S'il disposait de 80,000 combattans, on ne s'étonne pas moins du peu d'embarras qu'il causa à l'armée romaine. Celle-ci se composait, nous l'avons déjà dit, de 40,000 légionnaires environ. En comptant pour 10,000 les auxiliaires germains et ce qui pouvait rester de cavalerie gauloise et italienne, nous arrivons à un total de 50,000 hommes qui ont dû pendant six semaines tenir en échec les défenseurs d'Alesia, exécuter des travaux considérables, pourvoir à leur subsistance, et rassembler une réserve de trente jours de vivres.

Examinons d'abord la question des subsistances.

Lorsque plus tard devant Dyrrachium, au fort de la guerre civile, les vétérans de César étaient réduits aux dernières extrémités de la faim, ils se redisaient entre eux pour soutenir leur courage : « C'est comme devant Alesia ou devant Bourges; mais alors la disette ne nous a pas empêchés de rester vainqueurs (1). » L'armée romaine souffrit donc de grandes privations durant ce blocus; mais enfin elle vécut, et au moment où finirent les opérations, elle était munie de vivres pour un mois. Or l'approvisionnement de la place avait dû absorber tout ce qu'il y avait de grains à ramasser à une assez grande distance. Jusqu'où auraient poussé les fourrageurs romains pour en trouver encore et en si grande quantité? N'aurait-il pas fallu, pour assurer ce service, faire des détachemens considérables et de plusieurs jours? N'est-il pas permis de croire, malgré le silence des *Commentaires*, que, tout en faisant battre au loin le pays par sa cavalerie, César trouva dans les tribus gauloises restées fidèles à Rome des ressources importantes en céréales et une précieuse assistance en moyens de transport?

Quant à la partie militaire du problème que nous venons de poser, les récits de César nous fournissent les principaux élémens de la solution. Pour établir ses deux lignes et les autres ouvrages, il dut remuer environ deux millions de mètres cubes de terre. En estimant à six mètres cubes la quantité de terre qu'un homme pouvait déplacer

(1) « Meminerant ad Alesiam magnam se inopiam perpessos, multò etiam majorem ad Avaricum, maximarum gentium victores discessisse. » *B. C.*, III, 47.

par jour, et le nombre des journées de travail à quarante, nous trouvons que les terrassemens seuls durent occuper environ 9,000 travailleurs. Ajoutons la maçonnerie, les bois à transporter, tailler, ouvrer, mettre en place, les journées perdues, les mécomptes inévitables, et nous arrivons à un chiffre moyen de 15,000 travailleurs par jour. Ces hommes, il est vrai, pouvaient combattre. Les ateliers étaient établis à une certaine distance des murailles de la ville; d'un des sommets occupés par les camps romains, il était facile de voir ce qui se passait dans la place : les préparatifs des sorties pouvaient être facilement découverts, et l'alarme sonnée aussitôt. Les travailleurs pouvaient quitter leurs outils et former leurs rangs assez à temps, sinon pour recevoir le premier choc de l'ennemi, au moins pour soutenir promptement les détachemens en armes qui devaient toujours les accompagner. La cavalerie romaine devait aussi être d'un grand secours pour rejeter dans la place les Gaulois, qui n'avaient plus que de l'infanterie. Enfin il faut considérer que les mouvemens de l'assiégé étaient ralentis par le fossé à fond de cuve que César avait jeté à quatre cents pieds en avant de la contrevallation. L'exécution de ce fossé, creusé en présence et à quelques toises de 80,000 ennemis, semble un tour de force. L'achèvement même de ce premier ouvrage était loin de paralyser Vercingétorix; il avait du bois et du fer en abondance, puisqu'il employa des faux, des fascines et diverses machines dans sa dernière tentative. Il continuait d'occuper avec tout son monde le centre de la circonférence sur laquelle étaient disséminés les camps et les ouvrages de l'ennemi; il était en face d'une armée nécessairement fatiguée, écrasée de gardes et de corvées. On s'étonne qu'ainsi posté et outillé, avec une garnison aussi considérable, il n'ait pas profité au moins de l'obscurité des nuits pour détruire fréquemment les ouvrages de l'ennemi et engager des actions dignes d'être rapportées par César. Ce dernier dit bien qu'il eut à repousser des sorties vives et fréquentes; mais il ne paraît pas que ses travaux en aient jamais été sérieusement ralentis, ni que les Gaulois aient jamais tenté aucun effort proportionné à ce qu'ils essayèrent après l'arrivée de l'armée de secours.

Cette armée paraît enfin; César la porte à 248,000 hommes, et au premier abord cette évaluation semble bien peu en rapport avec les résultats obtenus. Le premier engagement est une espèce de passe d'armes entre les deux corps de cavalerie, et l'inaction réciproque de l'infanterie s'explique facilement; mais, lors de la surprise de nuit, comment tous les efforts sont-ils concentrés sur un seul point? La dernière attaque est mieux combinée, quoique l'exécution en fût défectueuse. Les 60,000 hommes de Vercassivellaun, si heureuse-

ment dirigés contre le point faible des lignes, sont seuls engagés. César a soin de nous dire, il est vrai, que l'on combattit partout à la fois, qu'il y eut des tentatives sur tous les points (1), et cependant de son récit même il est facile de conclure que les 180,000 hommes qui restaient à Comm et aux autres généraux ne prirent pas une véritable part à l'action, ne firent aucun effort sérieux pour attirer sur eux les forces et l'attention de l'ennemi. Comment encore la cavalerie gauloise n'éclairait-elle pas les flancs de la colonne de Vercassivellaun? comment n'a-t-elle pas aperçu le mouvement tournant et décisif des escadrons romains? comment n'a-t-elle pu leur opposer quelque résistance, quand elle avait pu disputer la plaine tout un jour à un nombre double d'adversaires? Ces fautes énormes des Gaulois n'ont pourtant rien qui doive nous surprendre.

D'abord il était impossible d'espérer quelque ensemble dans des mouvemens dirigés par quatre généraux en chef flanqués d'un conseil. Les assemblées libres ne sont nullement une entrave et sont souvent d'un grand secours pour les gouvernemens engagés dans des guerres justes : il est certains leviers qu'elles seules peuvent manier; mais si le système constitutionnel se prête parfaitement à l'organisation et à la direction de la guerre (nous en avons eu des exemples), ses formes seront à jamais déplacées dans le commandement des armées, ses plus sincères admirateurs en conviennent hautement. Le mauvais succès des Gaulois devant Alesia est un exemple, ajouté à tant d'autres, des funestes conséquences que ne peut manquer d'avoir sur le terrain le manque d'unité et d'indépendance dans le commandement.

En second lieu, nous savons que les 60,000 hommes de Vercassivellaun comprenaient l'élite de l'armée de secours. Il est fort probable que le reste n'était qu'une multitude confuse et à peine armée, bonne tout au plus à faire nombre et nullement à combattre. César s'en aperçut et s'en préoccupa peu. Il employa toutes ses forces à repousser les deux attaques sérieuses dirigées contre lui de l'intérieur et de l'extérieur. Dès que sa victoire fut assurée sur ces deux points, les 180,000 hommes qu'on avait mis en ligne tant bien que mal disparurent aussitôt. Les soldats de Vercassivellaun avaient montré beaucoup de courage et de persévérance, mais ils étaient mal disciplinés et entassés devant un seul front de fortification. L'apparition de quelques escadrons sur leurs derrières les mit tous en fuite. Rien dans tout cela que de très naturel et de très conforme aux habitudes des armées barbares. Plus ces armées sont nombreuses, plus leurs masses sont compactes, et plus le manque d'or-

(1) « Pugnatur uno tempore omnibus locis, atque omnia tentantur. » *B. G.*, VII, 84.

ganisation se fait sentir, plus elles sont exposées à ces terreurs paniques que le moindre incident amène et que rien ne peut arrêter.

La conduite de la cavalerie gauloise serait plus difficile à expliquer, car elle était non-seulement brave, mais très supérieure à l'infanterie de même race par son organisation et sa tactique; elle devait se composer en grande partie d'anciens auxiliaires des Romains. Il est fort possible qu'elle ait été paralysée par quelque fausse disposition des généraux ou par l'habileté même de la manœuvre de César; mais la lecture attentive du septième livre des *Commentaires* nous fournit encore une autre explication qui nous paraît aussi plausible. Les Éduens faisaient la principale force de cette cavalerie; or les Éduens agirent-ils dans cette circonstance avec une parfaite loyauté, et leur énergie ne fut-elle pas amortie par quelque arrière-pensée?

Depuis le commencement de l'année, leur attitude avait été constamment douteuse et vacillante; leurs esprits étaient agités de sentimens divers : d'une part, la fatigue de la domination romaine, une sorte de repentir d'avoir contribué à l'établir en Gaule; de l'autre, la jalousie des autres tribus, le désir de conserver la suprématie que leur laissaient leurs maîtres, et qui les consolait de leur servitude. César revenant en Gaule les avait trouvés, non pas en insurrection ouverte, mais animés de dispositions sur lesquelles il ne s'était pas mépris. Il dépeint de main de maître leurs incertitudes, leurs fluctuations. On les voit exécuter ses ordres, accepter la révolution qu'il opère dans leur gouvernement, fournir des vivres, des auxiliaires, mais avec une répugnance croissante. Bientôt leur contingent prend une attitude décidément hostile : les citoyens romains qui se trouvaient sur leur territoire sont maltraités, dépouillés, emprisonnés. Puis le proconsul surprend et enveloppe leurs guerriers : aussitôt la tribu implore sa clémence, désavoue, punit les violences commises contre les Romains, et obtient, comme une sorte de faveur, que son contingent serve devant Gergovie, à côté des légions; mais quand César lève le siége de cette ville, les auxiliaires éduens le quittent sous divers prétextes. C'est la vieille histoire de toutes les défections de ce genre, et c'est un jeu que nous avons vu jouer cent fois à nos tribus algériennes. Le proconsul cependant pénètre les intentions des prétendus alliés qui l'abandonnent; mais les circonstances ne lui permettent pas de les retenir, et il feint de se laisser prendre à leurs promesses. A peine l'ont-ils quitté qu'ils se trouvent devant Nevers, où sont tous les bagages de l'armée romaine. La cupidité enflamme leurs autres passions, et le pillage de Nevers semble les compromettre sans retour. Ils figurent parmi les plus ardens des insurgés; mais leur dévouement de fraîche date inspire peu de confiance aux chefs du parti national.

Le commandement général qu'ils ambitionnaient, et auquel leur importance leur donnait quelque droit de prétendre, leur est refusé pour être donné au plus digne, à l'Arverne Vercingétorix. Leur jalousie contre les autres tribus reprend alors le dessus. Cette espèce de déchéance les afflige et les irrite; ils se retournent secrètement vers César, implorent son indulgence, expriment leurs regrets de ne pouvoir encore se séparer ouvertement des révoltés. César n'était pas homme à repousser des ouvertures pareilles. Ces relations durent continuer, et il est fort permis de croire qu'elles eurent quelque influence sur l'inaction d'une grande partie de l'armée gauloise durant la journée qui décida du sort d'Alesia. Dans le spectacle de cette cavalerie qui se comporte si vaillamment un jour, et qui ne prend aucune part au suprême combat, ne voyons-nous pas comme une vivante image de la conduite des Éduens dans toute cette guerre? Il ne faut pas oublier que Vercassivellaun était Arverne, comme Vercingétorix, et que deux des trois autres généraux de l'armée de secours étaient Éduens. Enfin ce qui ajoute encore quelque vraisemblance à cette conjecture, c'est la prompte et facile soumission de cette tribu, c'est la douceur avec laquelle elle fut traitée par César. Il ne fut pas, il est vrai, plus sévère pour les Arvernes; mais il n'avait pas à leur reprocher le même manque de foi : d'ailleurs ceux-ci étaient atterrés par le désastre de Vercingétorix; enfin il devait importer à César de ne pas trop élever des alliés qui l'avaient abandonné dans les momens les plus difficiles, de ne pas trop abattre leurs rivaux; il pouvait convenir à la politique romaine de pardonner aux Éduens, mais non de les laisser trop puissans.

Si les raisons ne manquent pas pour expliquer la conduite de l'armée de secours pendant les quelques jours qui s'écoulèrent entre son arrivée devant Alesia et sa destruction, il est plus difficile d'en trouver une bonne pour justifier l'emploi que dans ce même temps Vercingétorix fit des 80,000 guerriers enfermés avec lui dans la place. Ce n'était pas une multitude confuse qu'il avait sous ses ordres, c'était une véritable armée, très inférieure aux Romains sans doute en discipline et en tactique, mais brave, aguerrie et depuis plusieurs mois obéissant au même chef. Chaque fois que l'armée de secours fit une tentative, elle trouva les assiégés tout prêts à la seconder, et ceux-ci, dans leur suprême effort, montrèrent, malgré la difficulté des lieux, assez de vigueur pour que César crût devoir leur résister en personne; mais chaque fois aussi ils se bornèrent à une seule attaque contre les lignes romaines. Or, pour mettre l'*oppidum* à l'abri d'une surprise, il suffisait assurément d'y laisser 20,000 hommes, et il en restait 60,000 dont Vercingétorix pouvait disposer contre l'assiégeant. Il faut donc admettre ou qu'il aurait engagé sur

un seul point une semblable masse d'hommes, ou qu'il aurait laissé les trois quarts de son monde inactifs dans la ville, alors qu'en multipliant ses efforts il aurait multiplié les chances de défaite pour l'armée romaine, déjà fort compromise (1). Nous n'avons pas ici d'explication plausible à trouver dans l'organisation du commandement, le caractère du chef, les dispositions des soldats. Une seule se présente à l'esprit, nous l'avons déjà indiquée : Vercingétorix n'avait pas 80,000 hommes.

Ce chiffre n'est donné qu'une seule fois par César, et encore d'une manière indirecte. C'est Vercingétorix qui, en renvoyant ses cavaliers, les charge d'encourager leurs tribus à ne pas laisser périr 80,000 guerriers, l'élite de la Gaule, enfermés dans Alesia. L'assertion serait-elle plus positive et plus directe, qu'on pourrait ne pas s'y arrêter. Il n'y a rien de plus difficile que de connaître exactement le nombre de combattans que l'on a devant soi. Outre l'incertitude inévitable des appréciations, il faut encore tenir compte de la disposition naturelle de tout chef d'armée à « voir double (2), » comme disait Napoléon, c'est-à-dire à s'exagérer beaucoup les forces qui lui sont opposées. On objectera ici que César, ayant fait la garnison d'Alesia prisonnière de guerre, dut en connaître exactement l'effectif; mais que nous dit-il à ce sujet? Il se borne à nous apprendre qu'il rendit 20,000 captifs aux Éduens et aux Arvernes; il en donna un à chacun de ses soldats : cela ferait donc en tout de 60 à 70,000. Sans vouloir fixer aucun autre chiffre, est-il difficile de croire que de ce nombre il y en ait eu 20 ou 30,000 ramassés par la cavalerie romaine, soit sur le plateau où avait combattu Vercassivellaun, soit parmi les 180,000 fuyards mal armés, étrangers au pays, qui erraient à l'aventure après la déroute?

Nous pensons donc qu'en faisant une large part au génie de César, à la valeur et à la discipline de ses soldats, à leur aptitude au travail, aux fautes et à la désunion des Gaulois, à l'imperfection de leur organisation et de leurs moyens, il est impossible de comprendre ce qui s'est passé devant Alesia, si l'on n'admet :

1° Que pendant le blocus de cette place, les tribus restées fidèles à Rome fournirent à l'armée de César des vivres, des moyens de transport et peut-être des travailleurs, sinon pour l'exécution même des ouvrages, au moins pour le rassemblement des matériaux;

2° Que l'effectif de la garnison d'Alesia était inférieur au chiffre indiqué par César.

(1) MM. Delacroix et Quicherat admettent, il est vrai, que durant la dernière bataille il fit deux tentatives, mais successives et non simultanées.

(2) « Votre maréchal y voit double, » répondit l'empereur à l'officier qui lui annonça la victoire d'Auerstädt. Cette fois Napoléon se trompait; mais le succès de l'illustre Davout tenait en effet du prodige, et au premier moment l'empereur n'y pouvait croire.

Mais est-il permis de modifier ainsi le récit du grand capitaine, de douter de ses assertions? Les contemporains le pensaient. « Ses *Commentaires* ne brillent ni par le soin ni par l'exactitude, disait Pollion. Pour les actions de ses lieutenans, il ajoute foi trop légèrement à leurs rapports, et quant à ce qui s'est passé sous ses yeux, il altère souvent la vérité, soit de propos délibéré, soit par manque de mémoire (1). » Pollion est une autorité considérable. Orateur éminent, critique délicat, ami de Cicéron et de Virgile, il avait lui-même composé une histoire des guerres civiles, et ce travail nous a valu une des plus belles odes d'Horace (première du deuxième livre); mais républicain d'opinion, s'il ne l'était pas en pratique, regrettant les libertés de sa patrie tout en courtisant César, Antoine et Octave, il se vengeait peut-être de sa servilité par la sévérité de ses jugemens sur les œuvres de ceux qu'il avait adulés à contre-cœur. Son appréciation des *Commentaires* nous semble dure et peut-être injuste. Rien dans César ne laisse soupçonner une crédulité trop naïve, et de nombreux exemples prouvent que sa mémoire était à la hauteur de ses autres facultés. Quant au mérite littéraire de ses écrits, Cicéron, dont l'opinion en pareille matière a bien autant de poids que celle de Pollion, et qui ne lui cédait assurément pas en indépendance, — car si on peut lui reprocher quelques faiblesses politiques, on ne saurait oublier que par sa courageuse conduite lors de la conjuration de Catilina il a retardé de plusieurs années l'asservissement de Rome, et que sa résistance aux oppresseurs de sa patrie lui a coûté la vie, — Cicéron, dis-je, regardait les *Commentaires* comme un modèle du genre et comme un livre excellent (2). Nous ne pouvons qu'accepter respectueusement la sentence d'un pareil juge, et, bien qu'il se prononce plutôt sur le mérite de l'écrivain que sur son exactitude, nous nous appuyons de son sentiment pour adopter celui de Montaigne, qui tenait César pour « le plus net, le plus disert et le plus sincère historien qui fut jamais (3). » Il nous paraîtrait seulement plus exact de dire : le plus sincère de ceux qui ont écrit leur propre histoire; car il y a une grande différence entre raconter les actions d'autrui, quelque chaleur, quelque passion qu'on y apporte, et retracer des faits où l'on a été soi-même le principal acteur.

Parcourons les récits de celui des modernes dont le nom vient le plus naturellement à l'esprit quand on prononce le nom de César; laissons de côté et ses bulletins, destinés à produire sur l'esprit public un effet momentané, et ces pages dictées à Sainte-Hélène pour repousser loin de lui la responsabilité des calamités qui avaient frappé

(1) Suetonius, *D. J. Cæsar.*, 56.
(2) *De claris Oratoribus*, 75.
(3) Note manuscrite sur son exemplaire des *Commentaires*.

la France : ces écrits sont remplis d'assertions trop faciles à réfuter. Mais prenons par exemple la relation d'une de ses plus brillantes victoires, celle de Marengo, relation faite de sang-froid, six ans plus tard, et recommencée trois fois par ses ordres : au lieu de ces deux batailles que tout le monde connaît, la première perdue et la seconde gagnée, nous trouverons une manœuvre impossible, un changement de front inexplicable. Il fallait à tout prix attribuer au vainqueur une sorte d'infaillibilité surhumaine qui, selon nous, n'ajoutait rien à sa gloire. Cet exemple, que nous pourrions multiplier, contient une leçon dont nous devons tenir compte, tout en reconnaissant que le caractère de César ne nous permet pas de le soupçonner d'avoir essentiellement altéré la vérité. Sans aller jusqu'à croire qu'il poussât la candeur au même degré que Turenne, répondant à un indiscret questionneur « qu'il avait perdu par sa faute les batailles de Mariendal et de Rethel, » on ne peut contester que ses récits respirent la sincérité. Et cependant nous croyons qu'il faut faire une distinction entre ceux de la guerre des Gaules et ceux de la guerre civile. Il n'a écrit les derniers qu'après le triomphe et pour la postérité; il y parlait d'ailleurs d'événemens auxquels Rome entière avait en quelque sorte assisté, et ses omissions, ses erreurs volontaires ou involontaires auraient trouvé plus d'un contradicteur. Les *Commentaires* de la guerre des Gaules étaient composés dans des circonstances toutes différentes et pour un tout autre but.

Le théâtre sur lequel César travaillait à fonder sa réputation militaire avait été fort habilement choisi : il ne s'éloignait pas trop de l'Italie, et la guerre qu'il y soutenait était éminemment populaire à Rome. On n'avait pas oublié que Brennus était venu jusqu'au Capitole, et les succès de l'heureux proconsul paraissaient plus qu'une revanche. « La guerre gauloise, disait-on, César seul l'a faite; avant lui, on s'était borné à la repousser. Marius lui-même avait uniquement réprimé les tentatives de ces barbares; il n'avait pas pénétré jusqu'à leurs villes et à leurs demeures. Grâce à César, le plus grand péril qui pût menacer l'Italie est aujourd'hui conjuré (1). » Les bulletins envoyés par le conquérant, sous la forme de lettres au sénat, produisaient sur le Forum un effet immense que ses largesses ne contribuaient pas peu à augmenter, et que ses *Commentaires* étaient destinés à renouveler et à confirmer. Il paraît certain qu'ils furent écrits pendant la dernière année de son commandement en Gaule; c'était une des armes qu'il forgeait pour la guerre civile. Il n'avait pas à craindre la contradiction de ses adversaires, car les Gaulois n'avaient guère moyen de faire entendre leur voix à Rome. Et parmi les Romains, qui aurait pu lui répondre? Caton et ses amis pou-

(1) Cicero., *De Prov. consul.*

vaient bien condamner la politique agressive de César, flétrir ses cruautés; mais pour le réfuter quand il racontait des actions de guerre, il eût fallu l'intervention de quelque témoin oculaire. Or ceux mêmes de ses lieutenans qui embrassèrent le parti contraire dans la guerre civile, Labiénus entre autres, étaient intéressés à ne pas diminuer la valeur d'un livre qui était pour eux aussi un monument de gloire.

Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que César ait combiné son récit de manière à rehausser l'éclat de sa conquête, qu'il ait légèrement glissé sur quelques incidens moins bons à faire connaître, qu'il ait omis certains détails, qu'il en ait exagéré d'autres? Le récit du siége d'Alesia surtout doit être lu avec précaution, car c'était la principale opération de la guerre, le coup de grâce donné aux Gaulois, le bouquet du feu d'artifice, si l'on peut parler ainsi, qui se tirait de l'autre côté des Alpes pour éblouir les citoyens de Rome. César devait être naturellement disposé à grossir les difficultés et l'importance, bien réelles pourtant, de ce fait d'armes. Les résultats qu'il obtint paraissaient incroyables, non-seulement à Napoléon et à quelques militaires des temps modernes, mais à ceux des Romains qui avaient le plus étudié et pratiqué leur tactique. « Les grandes choses qu'il a faites devant Alesia, s'écriait Velleius Paterculus, qui avait longtemps et bien fait la guerre, un homme oserait à peine les entreprendre; un dieu seul put les accomplir (1). » Si cette phrase ne sortait pas de la plume d'un panégyriste, on pourrait la prendre pour un trait d'ironie.

Même en réduisant de moitié la force que l'on prête à l'armée de Vercingétorix, en admettant que les Romains furent en partie nourris et assistés par les tribus qui leur étaient restées fidèles, et que la perfidie ou l'inaction des Éduens ait facilité le succès, on laisse encore à César une bien belle part de gloire. Concevoir un système entièrement nouveau d'ouvrages, le faire exécuter par ses troupes devant un ennemi bien retranché, bloquer avec 50,000 hommes une armée égale à la sienne, remporter le même jour deux victoires éclatantes, l'une devant, l'autre derrière soi, voilà certes plus qu'il n'en faut pour illustrer un homme de guerre. Nous nous permettrons de signaler particulièrement l'emploi que dans toute cette campagne il fit de sa cavalerie, parce que jusqu'alors les généraux romains, mettant avec raison leur confiance dans leurs admirables légions, mais tirant d'un principe juste des conséquences extrêmes, s'étaient presque exclusivement appliqués à diriger ou à combattre l'infanterie, et que leur peu d'aptitude à se servir de la cavalerie ou à repousser ses attaques avait été la cause de leurs plus cruels re-

(1) *Hist. rom.*, XLVII.

ALAISIA

AL

Echelles Métriques $\left(\frac{1}{120\,000}\right)$

Echelles en Lieues

1 Lieue Terrestre

1 Lieue Marine

ALAISE

Imp. Berger Elve Strasbourg

0 10 20 30 40 Kilomètres

Mesnagne
Courcelles
Bonbisey
Montigny-Mesnil
Chaumont d'Oiseau
Lantilly
Villers
Massingy-les-Semur
Juilly

ALISE

Gravé par Dulaurens R.e St Andréolier 1ère 43

Eche

vers. C'étaient les Numides d'Annibal qui avaient décidé la plupart de ses victoires, et au moment même où César triomphait des Gaulois, les escadrons parthes détruisaient l'armée de Crassus. Quant à la résolution même d'enfermer ses soldats entre deux lignes et de les y faire combattre dos à dos contre l'ennemi du dedans et l'ennemi du dehors, elle était sans doute la meilleure que les circonstances et l'espèce d'adversaires auxquels on avait affaire permissent de prendre : l'événement en tout cas a donné raison au vainqueur. Cependant cet exemple a été funeste à presque tous ceux qui ont voulu le suivre, et devant Dyrrachium il en coûta cher à César lui-même pour avoir voulu recommencer cette dangereuse expérience en face de soldats romains (1).

Nous ne voudrions pas prolonger cet examen, qui nous entraînerait trop loin de notre sujet. Nous n'avons cherché à établir qu'une chose, c'est que, sans être nullement détracteur de César, en restant admirateur déclaré, non-seulement de ses grandes actions, mais de la façon dont il les raconte, il était permis de soumettre à l'analyse certains passages de ses *Commentaires* et de discuter quelques-unes de ses assertions, alors qu'il avait un intérêt évident à dissimuler ou à exagérer la vérité; mais nous ne croyons pas que cette faculté puisse s'étendre jusqu'à changer le caractère de ses récits, ni que la critique moderne ait le droit de s'affranchir de l'interprétation rigoureuse du texte dans tout ce qui regarde les descriptions de lieux, d'ouvrages, de mouvemens.

XI.

Revenons au fond même du débat dont nous avons déjà mis une partie sous les yeux du lecteur. Oublions un moment les conclusions auxquelles nous a conduit un premier examen de la question. Supposons que les opérations militaires qui se sont succédé depuis la reprise des hostilités ont naturellement amené les armées belligérantes en plein département du Doubs, et, sans opinion préconçue, cherchons si l'Alaise séquane est bien l'Alesia dont nous venons de raconter le blocus et la reddition (2).

Lorsqu'on part du confluent du Doubs et de la Loue, et que l'on

(1) *B. G.*, III, 63. Nous ne parlons pas ici du grand échec essuyé par César devant cette ville, et à la suite duquel Pompée prit le titre d'*imperator*, mais du premier combat désavantageux livré quelques jours plus tôt, après la défection des jeunes Allobroges.

(2) Pour faciliter l'intelligence de ces deux derniers points, nous avons annexé à cet écrit le plan des environs d'Alaise et celui des environs d'Alise. Ces deux plans reproduisent, à une échelle réduite, la carte du dépôt de la guerre. Ceux qui voudront étudier la question à fond et se rendre un compte plus précis des formes du terrain feront bien de consulter cette carte même.

remonte les bords de cette dernière rivière, on chemine pendant environ sept lieues dans une vallée assez large et qu'encadrent des coteaux boisés; puis on se trouve en face d'une espèce de muraille, à travers laquelle la Loue par mille sinuosités s'ouvre laborieusement passage. Là commence le Jura, si l'on veut étendre cette dénomination à l'ensemble de plateaux étagés et d'arêtes parallèles qui s'élèvent entre la haute chaîne plus particulièrement appelée de ce nom et les plaines de la Saône. Le pays, jusqu'alors relativement plat et monotone, devient subitement tourmenté et pittoresque : plus de larges vallées, plus de coteaux à pentes douces, mais de brusques escarpemens, des rochers, des gorges profondes, dans lesquelles plusieurs affluens de la Loue roulent en cascades leurs eaux rapides. Un des principaux contre-forts qui soutiennent cette dernière chaîne du Jura, le mont Poupet, domine toute cette contrée, et semble comme le nœud d'étroites vallées qui sont séparées les unes des autres, tantôt par des arêtes assez minces, tantôt par des massifs un peu plus larges. C'est dans un de ces massifs que se trouve le hameau d'Alaise, et que devrait se trouver, selon de respectables autorités, le site de l'antique cité mandubienne. Examinons comment on peut appliquer à ces lieux la description des *Commentaires*, que nous avons traduite à peu près littéralement.

Voici bien les deux cours d'eau, le Lison et le Todeure (1); mais ce n'est pas la base d'une colline qu'ils arrosent, c'est un massif : le mot n'est pas de nous, et nous demandons pardon de le répéter encore, parce qu'il est le seul qui convienne à la situation; c'est un ensemble de mamelons presque tous boisés, inégaux de forme et de hauteur, et séparés entre eux par des ravins plus ou moins profonds, que les deux rivières enveloppent à l'est, au nord et à l'ouest, c'est-à-dire de trois côtés, et non de deux. Ainsi limitée, la position ne présente pas ce caractère inexpugnable qui lui appartient essentiellement dans le récit de César. Elle est à peu près inabordable à l'est et au nord, partout où elle est baignée par le Lison, car cette rivière coule dans un enfoncement dont les bords, toujours très escarpés, sont sur quelques points tout à fait à pic. Au sud également, elle se termine par une pente fort raide et de très difficile accès. Cependant à l'ouest le Todeure n'est qu'un obstacle médiocre; dans sa partie inférieure surtout, pendant les trois kilomètres qui précèdent son confluent avec le Lison, il n'arrose que des pentes douces et faciles à gravir. Enfin l'espace compris entre les deux cours d'eau et le ravin, qui au sud unit leurs deux vallées sans dépasser le ro-

(1) Ce dernier cours d'eau, fort peu important, est appelé, sur la carte du dépôt de la guerre, ruisseau de Conche. Nous le désignons sous le nom que lui donnait la carte de Cassini, et qu'on paraît tenir beaucoup à lui conserver.

cher de Camp-Baron (1), a plus de quatorze mille pas romains de tour, tandis que la contrevallation de César ne doit mesurer que onze mille pas. Aussi M. Delacroix abandonne-t-il assez promptement le Todeure pour rejeter la ligne de défense des Gaulois sur les rochers des Querches, les Monfordes et les Mouniots, derrière une espèce de fossé large et assez profond, œuvre de la nature selon les uns, débris d'anciens travaux selon les autres. Ainsi resserrée, la position de Vercingétorix, quoique encore un peu étendue (car elle a près de onze mille pas de périmètre), était incontestablement forte. Seulement c'est toujours un massif, et non une colline, et elle ne s'appuie plus qu'à une seule rivière, le Lison, car le Todeure est tout à fait hors de cause.

Cherchons maintenant la plaine longue de trois mille pas, théâtre des deux combats de cavalerie qui eurent une influence si marquée sur l'issue de la campagne. N'ayant pu la découvrir sur la carte, nous avons recours aux indications de M. Delacroix, qui place ce champ de bataille dans la vallée du Todeure, entre le cours même du ruisseau et une arête rocheuse appelée les Malcartiers. Cet espace, déjà fort étroit, est encore resserré par un mamelon nommé le Peu-de-Myon, en sorte que sa plus grande largeur ne peut atteindre six cents mètres. D'autres accidens de terrain, qui semblent importans quand on a sous les yeux la carte du dépôt de la guerre, ne seraient, assure-t-on, que des ondulations exagérées par la valeur des teintes. C'est un reproche qui a été fait souvent à l'admirable travail de notre corps d'état-major, et il est certain qu'on peut regretter le diapason trop élevé des hachures qui reproduisent les formes du terrain; mais cette imperfection (si c'en est une, la question n'est pas jugée) peut bien, dans les régions montagneuses, nuire à la clarté de la carte sans rien ôter à sa précision, car la valeur des teintes est déterminée d'une manière toute mathématique et nullement arbitraire; leur rapport au terrain est partout le même, et il suffit d'un peu d'exercice pour que l'œil, aidé par les cotes, saisisse ce rapport et en fasse l'application sur la carte. Toutefois nous ne contestons pas que quelques escadrons de cavalerie aient pu se charger sur la rive gauche du Todeure, quoiqu'il nous paraisse bien difficile de faire manœuvrer et combattre sur cet emplacement environ 15,000 chevaux qui, à deux reprises, se le seraient disputé tout un jour; en tout cas, il est permis de dire que ces engagemens n'auraient pas eu lieu en plaine.

Il nous faudrait encore trouver la ceinture de collines extérieures

(1) Ici encore la carte dit Champbaron. Sans bien comprendre l'importance du changement, nous avons adopté la forme donnée à ce nom par M. Delacroix, et qui est, assure-t-on, conforme aux traditions locales.

peu espacées et d'égale hauteur. Certes les accidens de terrain ne manquent pas autour du massif d'Alaise; mais ce sont des mamelons, des pics, des plateaux, dont la disposition est fort irrégulière et les formes très diverses; les cotes qui les distinguent varient entre 411 et 830.

Alesia avait une citadelle (*arx*). M. Delacroix la place au nord-ouest, un peu au-dessous du confluent du Lison et du Todeure, sur un petit plateau assez élevé, appelé les Mouniots, bordé de rochers, entouré d'un ravin, et qui réunirait bien les caractères d'une espèce de réduit, si la partie méridionale du massif au-delà de Saraz n'était pas plus haute d'environ cent mètres. La ville elle-même se serait développée au sud et à l'est de la citadelle autour de l'emplacement actuel d'Alaise. Le camp gaulois aurait été plus à l'est encore, en un lieu appelé Chataillon, entre un ressaut de terrain et la gorge du Lison. Cet espace est fort étroit, et comme les bords escarpés de la rivière opposaient à l'ennemi un obstacle suffisant, le mur de six pieds et le fossé mentionnés par César auraient été tournés non vers l'extérieur, mais vers la ville, comme une sorte de seconde ligne de défense. Cette donnée paraît difficile à admettre. Il y avait d'autres fortifications bien plus essentielles à établir vers Saraz et la forêt de Ferrans (car il ne faut faire aucune attention aux bois qui règnent à peu près partout), dans toute cette partie haute du massif qui n'était pas couverte par la ville, et qu'il importait de conserver. C'est là qu'il était naturel d'établir le camp retranché; mais alors il serait au midi, et les *Commentaires* veulent qu'il soit à l'est.

Quoi qu'il en soit, l'armée gauloise est groupée et retranchée sur la position dite d'Alaise, et nous supposerons un moment qu'elle l'occupe tout entière, c'est-à-dire que les mesures prises ne permettent pas à l'ennemi de pénétrer dans l'espace compris entre le Lison et le Todeure sans un assaut de vive force. Vercingétorix est dans la citadelle; sa vue s'étend au loin sur les hauteurs qui sont à l'ouest et au nord, et qui presque toutes sont dominées par le mamelon des Mouniots. C'est de ce côté qu'il doit s'attendre à voir venir l'armée romaine, car c'est de ce côté qu'a dû être livrée la bataille de la veille. Ne consultons que la carte; rappelons-nous que César vient du pays des Lingons, qu'il a dû en deux jours franchir montagnes, forêts et rivières sur rivières, le tout en combattant. Il marche donc à tire-d'aile, en ligne droite, sur les traces des fuyards, et ne fait halte qu'au moment où il les voit bien établis sur une forte position. Ce spectacle s'offre à ses yeux quand ses troupes couronnent les hauteurs qui dominent Myon et la vallée du Todeure entre By et Bartherans; il arrête alors ses légions et les fait camper sur ce point, car il y rencontre « un vaste et superbe plateau qui peut contenir une im-

mense armée. » Nous répétons les expressions d'un des défenseurs les plus convaincus de l'Alaise séquane (1), bien qu'elles nous semblent, nous sommes forcé d'en convenir, s'appliquer très peu au terrain tel que la carte nous le représente. Cependant le proconsul fait sa reconnaissance et se décide à bloquer l'armée gauloise. Il doit dès lors se saisir des positions les plus importantes qui entourent le massif, et tenter de fermer vers leur naissance les nombreux ravins qui offriraient à l'ennemi de faciles débouchés. Les points qu'il aurait dû ainsi occuper pour compléter l'investissement sont désignés aujourd'hui par les noms de Échay, Doulaizé, Refranche, Coulans, Éternoz, Monmahoux, Crozet, Geraize, Sansenay, les Malcartiers, et forment les sommets d'un polygone d'environ trente kilomètres de côté; encore plusieurs de ces points auraient-ils été tellement dominés et tellement difficiles à défendre contre toute attaque de l'ennemi extérieur, qu'il aurait fallu s'étendre davantage, pousser à l'est au-delà de Refranche et de Coulans, au sud et à l'ouest occuper le mont Poupet, By et Bartherans, ce qui nous donnerait alors un périmètre de plus de dix lieues. Nous voilà déjà bien loin des dimensions assignées par les *Commentaires* à la contrevallation et à la circonvallation; mais pourquoi le proconsul aurait-il songé à construire ces lignes? Pourquoi un blocus? César n'est séparé de l'ennemi que par un mince ruisseau, derrière lequel le terrain s'élève en pentes au moins accessibles. Comment ne profite-t-il pas de la supériorité morale que lui donne sa victoire de la veille pour attaquer immédiatement l'ennemi, le déloger d'un premier contre-fort appelé Charfoinge, et si les défenses des Gaulois sont accumulées dans le nord et l'est du massif, comment ne cherche-t-il pas à s'emparer de toute la partie occidentale et méridionale, qui est en même temps la plus élevée?

Ces réflexions viendront, je crois, naturellement à l'esprit de quiconque jettera les yeux sur la carte des environs d'Alaise, après s'être rendu compte de la situation relative des deux armées; mais, encore une fois, ces premières conjectures nous éloignent si promptement et si complétement du texte des *Commentaires*, que marcher plus longtemps dans cette voie serait inutile et fastidieux. Renonçons donc à rechercher pour notre compte la solution du problème; suivons les traces de ceux qui l'ont eux-mêmes posé, approfondi : nous ne pouvons trouver de guides plus ingénieux et plus habiles pour nous conduire sur un terrain qu'ils connaissent mieux que personne.

Selon M. Delacroix, César, vainqueur sur les bords de l'Ognon,

(1) M. Toubin, page 43 de sa brochure.

aurait campé le même soir sur le Doubs, vers Osselle. Le lendemain, quittant les traces des fuyards qui devaient l'amener en ligne droite sur les hauteurs de Bartherans, d'où il eût découvert les retranchemens des Gaulois, le proconsul aurait incliné à gauche, et serait venu déboucher sur un vaste plateau, situé à l'est d'Alaise et bordé par la Loue, le Lison, et une chaîne de collines appelées les Mahauts. Cette marche de flanc semble peu conciliable avec l'ardeur que César avait mise à poursuivre l'ennemi; elle lui fait inutilement traverser un dédale de précipices; elle l'amène sur une position, belle il est vrai, mais beaucoup trop étendue pour l'effectif de son armée; enfin elle aboutit à le placer en face du Lison, c'est-à-dire de la partie la plus inexpugnable du massif occupé par Vercingétorix.

Les Romains campent donc entre les villages d'Amancey et d'Éternoz, ils commencent leurs vingt-trois redoutes; mais ces ouvrages ne sont pas tournés vers la place : disséminés entre les sources de la Loue et du Lison sur un polygone qui n'a pas moins de soixante-quatre kilomètres de côté, ils enveloppent l'immense plateau dont l'assiégeant n'occupe qu'un coin, et qui effleure à peine le massif d'Alaise. Ainsi placés, ils ne sont d'aucun secours pour assiéger ou bloquer l'armée de Vercingétorix; ils n'ont d'utilité que pour repousser les attaques de l'ennemi extérieur. Cependant cet ennemi n'existe pas encore. C'est plus tard que l'armée de secours commença à se former; c'est plus tard encore que César eut connaissance du nouveau danger qui le menaçait, et il ne s'occupa d'y pourvoir qu'après avoir entièrement achevé sa contrevallation. D'ailleurs lui-même fixe avec précision l'objet de ces premiers travaux; il voulait empêcher toute brusque sortie des assiégeans, et il se sert du mot *eruptio* comme pour indiquer qu'il se mettait en mesure non-seulement de repousser toute sortie agressive, mais encore de fermer toute issue à Vercingétorix et de le retenir dans le piége où il se croyait sûr de le prendre. Alors même qu'on ne tiendrait pas compte de l'assertion formelle des *Commentaires,* on resterait frappé du péril auquel une pareille dissémination eût exposé l'armée romaine. Avec les armes de jet anciennes, vingt-trois redoutes réparties sur soixante-quatre kilomètres ne pouvaient se donner une mutuelle assistance, et les 50,000 hommes de César eussent été fort embarrassés de les défendre contre une attaque vigoureuse.

Les légionnaires avaient commencé la construction de ces forts détachés (c'est le cas de le dire), lorsque César résolut soit de la suspendre, soit de mener de front une entreprise toute différente, l'attaque de l'armée gauloise, ou du moins de cette portion de l'armée gauloise qui était accessible à ses coups. En effet, M. Delacroix

nous montre la cavalerie de Vercingétorix établie, non pas dans Alaise, ni dans le camp à l'est de la ville, mais dans un autre camp dont il n'est pas question dans les *Commentaires*, et qui aurait été à l'ouest du massif sur Charfoinge. S'il en était ainsi, nous ne pourrions que nous étonner encore plus de la singulière combinaison qui, entraînant le proconsul sur le plateau d'Amancey, lui aurait fait différer cette opération de plusieurs jours et en rendait le succès problématique, tout au moins incomplet. Arrivant devant Alaise sur les traces des fuyards par la direction naturelle, il attaquait Charfoinge avec toutes ses forces réunies; si ses cavaliers avaient l'avantage, ses fantassins étaient là pour les soutenir, et pouvaient, nous l'avons déjà dit, se loger immédiatement sur le massif. Aujourd'hui il faut que sa cavalerie descende des positions qu'il occupe, fasse par le nord le tour de la ville et de la citadelle, franchisse le Lison, et, sans infanterie, s'en aille, au milieu des ravins et des montagnes, déboucher devant l'ennemi par un étroit passage. M. Delacroix fait remarquer cette dernière circonstance, et lui attribue la longue durée du combat. Nous sommes forcé de répéter que le champ de bataille n'est guère plus large, et qu'il ne nous semble ni répondre à la description qu'en donne César, ni se prêter à l'action dont le caractère et les principaux traits sont reproduits dans les *Commentaires*. Nous avouons aussi avoir quelque peine à comprendre comment les légions, séparées de leurs auxiliaires par toute l'épaisseur du massif, purent leur être de quelque secours, comment leur mouvement en avant put être si décisif et causer une si vive terreur aux Gaulois, quand elles avaient devant elles la profonde gorge du Lison.

Après la défaite de sa cavalerie, Vercingétorix la renvoie. Si dans toute hypothèse on peut s'étonner, au premier abord, qu'il ne se soit pas en même temps débarrassé d'une partie de son infanterie ou au moins des bouches inutiles, cette surprise devient, devant le système de M. Delacroix, plus grande et plus durable; car assurément ce n'étaient pas les redoutes construites sur le plateau d'Amancey qui pouvaient entraver les communications des soi-disant assiégés avec l'extérieur. Où trouver encore l'intervalle entre les ouvrages romains (*quo nostrum erat opus intermissum*) par où cette cavalerie s'échappe? On nous dit que ce fut par la vallée qui conduit à Salins; mais les assiégeans n'avaient fait encore aucun travail de ce côté.

Puis le général gaulois fait rentrer dans la place toutes les troupes qui étaient établies en dehors. Pour qui n'a lu que les *Commentaires*, cette phrase a un sens très simple : l'assiégé abandonne le seul ouvrage extérieur dont il ait été question, le camp retranché qui était situé à l'est. M. Delacroix traduit plus librement. Selon lui, les Gaulois rectifièrent leur position, c'est-à-dire qu'ils abandonnèrent le To-

deure, et reportèrent de ce côté leur ligne de défense sur Querches, les Grandes-Monfordes et les Mouniots; mais ils ne se renfermèrent pas dans la place, comme le dit César (*copias omnes in oppidum recipit*), car ils conservèrent leur camp de Chataillon et durent occuper par des postes toute la partie méridionale du massif; c'est du moins ce qu'il faut conclure du tracé que l'on nous donne de la contrevallation.

Cette ligne aurait, à l'est et au nord, suivi la crête qui domine la rive droite du Lison, depuis Nans jusqu'auprès de Doulaize; au sud elle aurait passé dans le fond de la vallée dite de Fouré, et à l'ouest dans un vallon qui sépare Camp-Baron et Charfoinge des Querches, des Monfordes et des Mouniots. Ce tracé, partout où il suit les bords du Lison, nous paraît irréprochable; seulement cette rivière est elle-même un obstacle tel qu'ici le triple fossé et le quinconce de défenses accessoires devenaient un luxe inutile et même dangereux, car pour les établir il fallait reporter le parapet à plus de cent mètres en arrière, et laisser entre cet ouvrage principal et l'escarpement naturel une espèce de terre-plein qui, bien que hérissé de chausse-trapes et de chevaux de frise, donnait à un ennemi vigoureux une chance pour tenter un logement dans cet espace. Aussi MM. Delacroix et Quicherat pensent-ils que, dans les lieux escarpés (*prærupta loca*), il n'existait qu'un simple parapet. Nous ne pouvons partager cette opinion. César parle bien de la grandeur des retranchemens (*magnitudinem munitionum*) qu'il avait construits en plaine; mais ces expressions ne s'appliquent évidemment qu'au relief et non à la nature des ouvrages, car il nous montre les assiégés tentant dans un suprême effort l'escalade des lieux escarpés et s'y heurtant aux mêmes défenses qui régnaient partout ailleurs (*turres, fossas, vallum, loricam*).

Si dans cette partie de la ligne qui se couvre du Lison, la force même de la position rend contestable l'utilité des travaux décrits par César, nous avouons ne pouvoir comprendre comment il lui aurait été matériellement possible de les exécuter au pied d'un talus aussi raide que celui qui termine le massif au sud et au sud-ouest, ou bien encore sous les rochers que dominait la citadelle d'Alaise. Que l'on regarde un moment la carte, que l'on se figure les travailleurs de l'armée romaine se déployant, pioche en main, auprès du Bief-de-Fouré, sous Querches et les Mouniots, et se préparant à creuser le fossé perdu, qui doit être à plus de cent mètres en avant du parapet futur. Il faut qu'ils s'attachent aux flancs des rochers, des pentes abruptes, et au sommet de ces rochers, de ces pentes, presque au-dessus de leur tête, sont les soldats de Vercingétorix bien armés et bien à couvert! Comment ceux-ci n'écrasent-ils pas immé-

diatement leurs adversaires sous une grêle de pierres et de projectiles? Comment le proconsul aurait-il exposé ses légionnaires à un péril aussi redoutable, lorsqu'en reculant son tracé de quelques centaines de mètres il pouvait exécuter ses travaux avec une sécurité relative au-dessous de l'arête qui ferme au sud la vallée de Fouré, sur Camp-Baron, et en arrière du confluent du Lison avec le Todeure. Il est vrai qu'alors la contrevallation aurait dix-neuf mille mètres, et le texte des *Commentaires* est là; elle ne peut pas avoir plus de seize mille mètres.

Veut-on admettre, contrairement à ce qui paraît être l'opinion de M. Delacroix, que les Gaulois s'étaient réellement renfermés dans l'*oppidum* et avaient évacué cette partie du massif que couvre la forêt de Ferrans? Alors la contrevallation ne passera plus ni à Nans, ni à Camp-Baron : elle quittera le Lison à la hauteur de Saraz, et de là gagnera Charfoinge; mais il faut, dans ce cas, ou l'étendre inutilement sur d'autres points, ou lui donner moins de quatorze mille mètres (1). D'ailleurs, le massif une fois entamé, la défense de la place serait devenue bien difficile; un siége ordinaire, suivi d'une attaque de vive force, eût coûté à l'armée romaine beaucoup moins de peine qu'un blocus et présenté plus de chances de succès.

Passons à l'examen de la circonvallation. Cette ligne se serait rattachée au camp, ou plutôt au principal camp de César, établi, comme nous l'avons dit, entre Amancey, Éternoz et Coulans; elle aurait passé par Nans et le Fouré comme la contrevallation, enveloppé Camp-Baron, Myon et le mamelon au sud-ouest de ce village, puis suivi les hauteurs entre le Lison, Doulaize et Refranche, pour rejoindre le quartier-général du proconsul, qui en aurait formé comme la citadelle et le réduit. Le périmètre que les Romains auraient eu ainsi à fortifier et à défendre contre l'ennemi extérieur aurait été de trente mille mètres, et non de vingt mille, comme le disent les *Commentaires*. Encore, pour ne pas donner plus d'étendue à la circonvallation, faut-il admettre que César l'avait tracée dans le fond du Fouré, au lieu de lui faire suivre l'arête qui domine cette vallée, et qu'il lui avait fait décrire un rentrant inexplicable sur Charfoinge, au lieu de la porter naturellement sur les rochers de Conches.

Après avoir lu le récit de César et comparé sa situation, ses forces avec celles de l'ennemi, nous étions resté frappé des difficultés qu'il avait dû surmonter pour exécuter tout ce qu'il décrit; mais combien toutes ces difficultés augmentent dans l'hypothèse que nous discutons! Les vingt-trois redoutes qu'il a construites tout d'abord ne

(1) Le commandant de Coynard a essayé de figurer sur la carte un tracé de ce genre sans pouvoir arriver à un résultat satisfaisant.

sont plus comme l'ébauche de la contrevallation; elles forment un système d'ouvrages entièrement séparé. Quand il commence réellement l'investissement de la place, elles ne peuvent pas servir de refuge aux travailleurs, s'ils sont trop vivement pressés par une sortie. Elles ne peuvent pas les protéger pendant le repos des nuits; elles ne pourront pas servir de réduits et renfermer les réserves quand les lignes seront attaquées. Les camps aussi ne sont pas disséminés sur la circonférence qu'il faut garder et fortifier. Ils sont concentrés loin des ateliers, sur deux points; la masse des troupes est vers Amancey, et depuis la défaite de la cavalerie gauloise, un second bivouac a été établi sur le Todeure. Le mode de campement et la nécessité de garder les *castella* ajoutent un immense surcroît de fatigues à toutes celles qui ne pouvaient déjà manquer d'accabler les légionnaires. Représentons-nous ces malheureux soldats obligés d'aller et de venir entre leurs bivouacs, les *castella*, les ateliers, de faire chaque jour plusieurs lieues pour aller monter leur garde ou travailler, et autant pour regagner leurs tentes. Outre les détachemens laissés au camp ou envoyés aux redoutes, il en fallait d'autres pour soutenir les travailleurs en cas de sortie; il fallait, la nuit, fournir des postes pour relier entre eux des quartiers si espacés, pour défendre des ouvrages non terminés et situés loin des bivouacs, comme par exemple ceux qui enveloppaient la partie méridionale du massif. Il fallait encore aller au bois, à la maraude, au fourrage, et l'on était là trop loin de la Lingonie pour en tirer des vivres ou des travailleurs auxiliaires. Les soldats de César eussent-ils été deux fois, trois fois plus nombreux, qu'ils n'auraient pas pu y suffire, même en restant jour et nuit sous les armes ou en corvée, ou la pioche en main, sans prendre le temps de manger ni de dormir. Velleius Paterculus pensait qu'un dieu seul pouvait mener à fin tout ce que César avait entrepris devant Alesia. Qu'eût-il donc dit, si Alesia s'était réellement élevée sur l'emplacement d'Alaise?

L'armée de secours paraît; elle s'établit à l'ouest du massif, sur ces hauteurs de By et de Bartherans que César avait laissées libres lorsqu'il était arrivé vainqueur devant la place. Le combat de cavalerie s'engage encore sur la rive gauche de Todeure. Nous avons déjà dit combien peu cet emplacement nous paraissait convenir à une action de ce genre; mais le récit des *Commentaires* ajoute ici un détail saisissant et que nous cherchons vainement dans la version de M. Delacroix : « De tous les quartiers qui tout autour occupaient le sommet des crêtes (*ex omnibus castris quæ summum undique jugum tenebant*), l'infanterie romaine peut voir et suivre les incidens du combat. » N'y a-t-il pas dans cette phrase une indication

précise qu'il est impossible d'appliquer aux environs d'Alaise et au mode de campement imposé par la nature des lieux?

L'attaque de nuit du surlendemain aurait été dirigée contre Charfoinge, là même où la circonvallation décrivait un rentrant qui nous semblait inexplicable; mais avec tout autre tracé, aucune partie du retranchement n'eût pu recevoir l'épithète essentielle de *campestris*. Cependant ce fut grâce aux réserves tirées des redoutes éloignées (*ex ulterioribus castellis*) que Marc-Antoine et Trebonius purent repousser le terrible assaut des Gaulois. Or les trois redoutes les plus rapprochées du théâtre de l'action en étaient encore séparées par une distance de neuf et douze kilomètres. Entre le moment où un exprès serait allé chercher ces détachemens et celui où ils auraient pu prendre part au combat, il se serait donc écoulé au moins de cinq à six heures. On était en plein été, les Gaulois avaient quitté leur camp à minuit, leur attaque avait dû commencer vers une heure du matin; les réserves romaines ne pouvaient donc apparaître sur le champ de bataille que longtemps après le lever du soleil. Or César nous apprend que tout était fini avant le jour.

Éclairés par leurs échecs, les généraux de l'armée de secours se décident à envoyer un des leurs, Vercassivellaun, avec 60,000 hommes, pour attaquer les lignes romaines en un point situé au nord, sur le versant d'une colline, et qui avait été jugé particulièrement faible. Cette définition s'appliquerait assez bien à cette partie de la circonvallation que M. Delacroix fait passer au-dessous de Refranche et de Doulaize. Cependant, soit qu'il ait paru trop difficile de masquer une tentative dirigée de ce côté, soit que ce front de fortification fût trop bien flanqué par le grand camp romain qui se trouvait entre Coulans, Amancey et Éternoz, c'est ce camp lui-même qui est donné pour objectif à la colonne de Vercassivellaun. A certains égards, c'eût été une bonne résolution, car le quartier des légions formait un saillant très marqué, et un succès soutenu des Gaulois sur ce point eût été pour leurs adversaires un échec irréparable; mais nous ne sommes plus au nord, nous sommes à l'est, mais nous sommes devant des retranchemens qui méritaient l'épithète de *campestres* au moins autant que ceux de Charfoinge, et alors que presque partout la circonvallation passe en des lieux désavantageux, sur des versans de colline, cette partie des lignes est peut-être la seule qui ne présente pas les caractères particuliers assignés par César au front attaqué (*iniquo loco declivitas*). Pour l'aborder, le corps détaché doit gravir une espèce de promontoire qui s'avance jusqu'à la Loue et dont le centre est occupé par le village de Chassagne, puis faire environ dix kilomètres en terrain découvert, ce qui donnait bien aux Romains le temps de se mettre

sur leurs gardes, d'autant plus que les Gaulois auraient encore dû enlever un ouvrage avancé situé vers Flagey et livrer un premier combat, dont il n'est pas question dans les *Commentaires*, avant d'arriver au point que Rebillus et Reginus défendaient avec leurs deux légions. Et les quarante cohortes que réunit Labiénus, d'où viennent-elles? Des *castella*, c'est-à-dire des redoutes disséminées sur le plateau. Elles accourent spontanément, ce qui est peu militaire et en tout cas peu conforme aux habitudes de la discipline romaine; elles doivent traverser, en petits détachemens, tout ce vaste espace que couvrent 60,000 ennemis. Comment peuvent-elles arriver intactes jusqu'aux retranchemens attaqués? Comment y sont-elles introduites? C'est ce qui ne nous paraît pas suffisamment expliqué. César lui-même est aussi exposé que les réserves de l'armée; pendant une partie de la journée, il se tient au sommet du Mont-Mahoux, en dehors des lignes, et c'est encore hors des lignes qu'il manœuvre pour s'unir à Labiénus. A quoi servait donc cette circonvallation élevée à grand'peine, si la moitié de l'armée, si le général en chef ne pouvaient s'y renfermer? Mais le récit de César n'indique rien de semblable. Pendant toute la durée des combats, lui-même et tous ses soldats se maintiennent dans l'intérieur des lignes; c'est au moment suprême que, pour la première fois, Labiénus franchit le parapet à la tête des légionnaires et que la cavalerie sort pour tourner l'ennemi et le mettre en déroute.

Quelle part Vercingétorix prend-il à cette bataille? Il commence par renouveler ses tentatives précédentes du côté de Charfoinge; puis, averti de ce qui se passe vers Amancey, découragé par la grandeur des retranchemens qu'il a devant lui, il traverse tout le massif avec ses soldats, et transporte son attirail de perches, de faux, d'engins, jusqu'aux rives du Lison, obstacle bien autrement redoutable que tout ce que les Romains avaient pu construire sur Charfoinge. Ici donc nous avons encore un double combat qui ne nous paraît pas indiqué par les *Commentaires*. C'est précédemment que les assiégés avaient vainement essayé de forcer les retranchemens situés dans les lieux bas; ils n'avaient nul besoin de faire un nouvel effort pour en reconnaître la force. Remarquons d'ailleurs que les Romains ne furent attaqués nulle part avant midi. La demi-journée qui restait donnait-elle à Vercingétorix le temps d'engager une première action vers Charfoinge, puis de franchir une lieue de terrain très accidenté avec ses troupes et son matériel, et de livrer sur le Lison un autre combat long et acharné? Enfin cet assaut même des berges du Lison n'est-il pas fort extraordinaire? Si nous en croyons un profil que nous avons sous les yeux et que nous devons à l'obligeance d'un des plus chauds partisans, d'un des plus habiles avo-

cats de l'Alesia séquane, ce n'est pas une pente escarpée, c'est un mur à pic qu'il aurait fallu gravir. Peut-être quelques centaines d'enfans perdus, munis d'échelles ou cheminant sur quelque étroit sentier, auraient-ils pu en risquer l'escalade; était-elle possible, je ne dis pas pour 60,000 hommes, mais pour quelques milliers d'hommes? En tout cas, il suffisait de bien peu de monde pour les arrêter. Comment se fait-il que César ait dû leur opposer successivement deux de ses lieutenans, puis y courir lui-même?

Nous ne faisons que rapporter et discuter, après plusieurs autres, les assertions que nous rencontrons dans le mémoire de M. Delacroix. Nul de ceux qui ont adopté le fond de son opinion n'a encore modifié aucune partie de son système; quant à nous, il nous a été impossible, en nous renfermant dans les limites tracées par les *Commentaires*, d'appliquer aux environs d'Alaise aucune conjecture qui nous fût personnelle. Nous n'avons pas l'outrecuidance de croire que d'autres ne seront pas plus heureux. On trouvera peut-être moyen de changer l'emplacement des redoutes, la disposition des camps et le tracé des lignes, de serrer d'un peu plus près le texte de César dans le récit des combats (1). Toutefois nous ne pen-

(1) Nos prévisions n'ont pas tardé à se réaliser. Ces lignes étaient depuis longtemps écrites et cette étude complétement achevée, lorsque nous avons eu connaissance d'un nouveau mémoire de M. Quicherat. Il porte ce titre : *Conclusion pour Alaise dans la question d'Alesia*. Le savant professeur, après avoir visité les lieux, est revenu convaincu que M. Delacroix avait bien découvert le véritable emplacement de l'*oppidum* mandubien, et il soutient son opinion avec la verve, le talent et la science qu'on lui connaît. Nous n'avons pas la prétention téméraire de le prendre à partie, ni de discuter l'interprétation qu'il donne des textes antiques, de la configuration du pays, des traditions locales ou des vestiges que présente la surface du sol aux environs d'Alaise. Comme d'ailleurs il a la plupart du temps adopté les opinions de M. Delacroix en modifiant la forme et l'argumentation, nous nous bornerons à relever les principales différences qui existent entre son système et celui que nous avons résumé dans les pages précédentes :

1° Il établit le camp retranché des Gaulois, non plus à Chataillon, mais bien aux alentours de Saraz. Cette position vaut mieux, et nous l'avions spontanément indiquée; mais elle est au sud de la ville, et non à l'est, comme le veulent les *Commentaires*.

2° Il renonce à concentrer toute l'armée romaine sur le plateau d'Amancey et à faire construire les vingt-trois redoutes sur le pourtour de ce plateau.

3° Il n'indique pas comment César a pu se présenter devant la place et la reconnaître. Il dispose les camps romains en face des six débouchés du massif sans préciser les emplacemens, ce qui aurait cependant quelque intérêt, vu la nature du terrain; ces camps sont reliés entre eux par des redoutes, et une première enceinte est commencée.

4° Après le départ de la cavalerie gauloise, une partie des travaux déjà exécutés ou ébauchés est abandonnée. Le tracé de la contrevallation est corrigé et devient à peu près celui qu'indique M. Delacroix; cette ligne est alors achevée et perfectionnée.

5° La circonvallation de vingt et un mille mètres n'enveloppe pas entièrement le massif. Ici M. Quicherat suit la voie déjà ouverte par M. Delacroix, mais il est plus positif. L'enceinte extérieure n'aurait été construite qu'au nord, au sud et à l'ouest de la posi-

sons pas que dans l'ensemble il soit possible de tirer plus ingénieusement parti du terrain pour essayer d'y placer le dernier grand choc des Celtes et des Romains, tel qu'il nous a été raconté par le vainqueur. Si M. Delacroix n'a pas plus complétement réussi, nous ne pouvons attribuer l'insuffisance de sa démonstration qu'à une seule cause, et nous sommes forcé de répéter une phrase que, depuis le commencement du différend, on s'est de part et d'autre renvoyée plusieurs fois avec un simple changement de voyelle : Alaise n'est pas Alesia.

tion gauloise; elle s'appuie aux deux bouts de la gorge du Lison. A l'est, les Romains avaient un premier camp situé en-deçà d'Amancey, entre Éternoz et Coulans, et plus loin, à dix kilomètres du massif, un camp avancé et fortifié, situé entre Chassagne et Flagey. Ces deux grands quartiers étaient reliés par des ouvrages détachés de moindre importance.

Nous croyons devoir rappeler ici ce que nous nous sommes déjà permis d'avancer. Si la circonvallation n'est pas complète, si elle ne protége pas tout le revers de la contrevallation, elle est inutile et dangereuse. Les ouvrages détachés, avant l'invention de la poudre, ne pouvaient pas jouer le rôle qu'ils remplissent dans nos guerres modernes.

6° Comme déjà l'on s'étonnait de voir les soldats romains exécuter en si peu de temps les vingt-trois redoutes et les trente-sept kilomètres de retranchemens que comportait la double enceinte, comme maintenant il faudrait imposer aux légionnaires un grand surcroît de travail pour recommencer en partie la contrevallation et construire les ouvrages avancés, M. Quicherat, sur plusieurs points des lignes, supprime un, deux, même les trois fossés et les défenses extérieures.

Cette opinion est contraire à celle qui est développée dans le mémoire de Berlinghieri (pages 115 à 118); c'est cet auteur qui nous a fourni l'interprétation que nous avons donnée de ces mots *magnitudine munitionum*, et bien que toutes ses théories ne nous paraissent pas paroles d'Évangile, nous le citons volontiers, parce que M. Quicherat vante avec raison sa profondeur et sa sagacité. Nous lui emprunterons encore une remarque fort juste, et dont il faut, selon nous, tenir grand compte dans l'interprétation des *Commentaires:* c'est que la langue latine était loin d'avoir dans son vocabulaire militaire la précision que les langues modernes ont acquise. A chaque instant, il faut avoir recours à des périphrases, et des mots différens sont souvent employés pour rendre des choses semblables.

7° César aurait abandonné à ses lieutenans l'exécution des ouvrages avancés, ce qui est bien peu d'accord avec son extrême activité et sa vigilance bien connue, ou du moins, l'événement ayant prouvé que cette exécution était imparfaite, il en aurait rejeté la responsabilité sur ses lieutenans, ce qui est peu conforme à sa façon habituelle de traiter ses subordonnés.

8° La colline au nord (*erat à septentrionibus collis*) serait le plateau d'Amancey, qui est situé à l'est, et qui a soixante-quatre kilomètres de tour! Les retranchemens, dont on a reconnu les traces, et dont nous venons de signaler l'emplacement (n° 5), coupant ce plateau vers le milieu, M. Quicherat trouve que cette disposition s'accorde parfaitement avec le texte de César, puisque ce dernier a dit « que la totalité de la colline n'avait pu être enveloppée d'ouvrages. » (Page 88 des *Conclusions pour Alaise.*)

9° Le quartier occupé par les deux légions de Rebillus et de Reginus était le camp avancé situé entre Flagey et Chassagne, à dix kilomètres du massif. C'est ce retranchement que ces lieutenans défendent contre Vercassivellaun. C'est là que Labiénus vient

XII.

Lorsqu'on a terminé la lecture attentive des chapitres 69 à 88 du septième livre des *Commentaires*, un simple coup d'œil donné à la carte d'Alise rappelle à l'esprit d'une façon si frappante les principales circonstances du récit de César, que toute démonstration semble superflue.

Le Mont-Auxois est une colline haute, isolée. Au nord, à l'est et au sud, il est entouré par des collines dont il est séparé, à l'est par un col assez bas, au nord et au sud par deux vallons où coulent l'Ose et l'Oserain. Ses flancs sont brusquement coupés par une cein-

les rejoindre avec six cohortes. Ce secours est inutile; le camp est enlevé par les Gaulois. Labiénus rallie en rase campagne les treize ou quatorze cohortes qui occupaient les redoutes voisines, et se retire en disputant le terrain, jusqu'à ce qu'il soit rejoint par César avec les dernières réserves, et que le mouvement tournant de la cavalerie ait décidé la victoire.

Ici encore le fond du récit de M. Delacroix subsiste, mais avec une forme plus précise. Aux observations que nous avons déjà présentées, nous croyons devoir en ajouter quelques autres.

Le front attaqué par Vercassivellaun était pourvu de toutes les défenses compliquées que décrit César au chapitre 73, car les Gaulois durent couvrir de terre et les fossés et les piéges. (*Agger ab universis in munitionem conjectus, et ascensum dat Gallis, et ea quæ in terram occultaverant Romani contegit.* Cap. 85.) Faut-il croire après cela que cette partie des retranchemens avait été construite avec négligence? et n'y a-t-il pas là un indice que le front attaqué par Vercassivellaun appartenait à la circonvallation?

Ce n'est pas par une retraite, c'est par une charge que César avait autorisé Labiénus à se tirer d'affaire, et ce n'est pas pour aller en arrière que ce dernier eût été disposé à enfreindre les ordres de son chef. D'ailleurs ici un coup d'audace présentait plus de chances de succès qu'un mouvement rétrograde. Comment ce mouvement rétrograde aurait-il pu s'exécuter? On comprend que des troupes bien soutenues puissent évacuer un retranchement ouvert à la gorge; mais par où sortir d'un camp rectangulaire et fermé de tous les côtés, quand il est enlevé par des assaillans assez nombreux pour l'entourer complétement?

Labiénus, qui n'avait pas pu se maintenir derrière un parapet élevé, précédé de larges fossés, de chausse-trapes, etc., pouvait-il tenir tête en rase campagne à de vaillans guerriers enivrés par un premier succès? Ses soldats n'avaient plus assez de forces ni d'armes pour défendre une fortification solide; où en trouvent-ils pour recevoir à découvert le choc d'un ennemi victorieux et quatre ou cinq fois plus nombreux? Comment font les petites garnisons des redoutes, comment fait César pour percer ce flot de Gaulois qui devaient inonder la plaine et envelopper les légions vaincues? Une retraite en échelons, dans des circonstances pareilles, serait à peu près impossible de nos jours pour les troupes les mieux instruites, les plus aguerries. Sans artillerie, sans armes à feu pour tenir l'ennemi à distance, elle ne pouvait être qu'une déroute. Est-ce bien là le mot de l'énigme qui embarrassait le sceptique Berlinghieri?

Dans cette courte analyse, nous avons soigneusement évité tout ce qui touchait à l'érudition et à la philologie. Nous n'avons cherché qu'à compléter notre enquête, et cette note n'a d'autre objet que de faire connaître au lecteur, fort imparfaitement sans doute, mais de notre mieux, l'état actuel de la question.

ture de rochers qui est abordable sur peu de points, et qui soutient un plateau de forme presque elliptique, légèrement soulevé vers le centre. Ce plateau, en y ajoutant la partie des versans qui forme corniche au-dessus du cordon de rochers, comprend une surface de cent cinquante hectares; on y rencontre une belle source. Il était donc propre, avant l'invention de la poudre, à recevoir une armée nombreuse, et, moyennant quelques travaux, à mettre cette armée à l'abri de toute attaque; la seule question était d'y trouver des vivres. Les cotes qui fixent son élévation au-dessus du niveau de la mer varient entre 380 et 418. A l'ouest s'étend une belle plaine, arrosée par la Brenne et les deux ruisseaux que nous avons nommés; dans sa plus grande longueur, depuis le pied de la montagne jusqu'au point où la Brenne, grossie par tous ses affluens et devenue une véritable rivière, commence à rouler ses eaux dans une vallée plus étroite, cette plaine mesure quatre mille cinq cents mètres ou environ trois mille pas romains.

Nous venons d'écrire cette courte description, la carte sous les yeux, en nous servant d'expressions empruntées à ceux de nos prédécesseurs qui ont étudié les lieux. N'y retrouve-t-on pas tous les traits indiqués par les *Commentaires* et que nous avons déjà essayé de reproduire (§ IX)? Ici les conjectures les plus naturelles sont celles qui s'adaptent le mieux au terrain. On voit l'armée de Vercingétorix s'établir, après une pénible retraite de nuit, dans cet asile choisi, reconnu, fortifié, approvisionné surtout par la prévoyance de son général; une partie des guerriers gaulois se répandent dans la ville, couvrent tout le plateau; les autres occupent le camp retranché qui a été préparé à l'est sur des pentes moins rapides que les autres. Bientôt les légions, suivant les traces des fuyards, paraissent sur les hauteurs, au nord de la ville (1). A la vue de cette forte position, César arrête ses troupes; son parti est bientôt pris: il investit la place. Ses camps sont disposés tout autour dans des lieux convenables, et il se met à construire vingt-trois redoutes sur une circonférence d'environ seize mille mètres. Il commença sans doute par ceux de ces forts qui devaient s'élever sur des hauteurs, et en attendant qu'il pût remuer de la terre entre l'Ose et l'Oserain, il est probable que la plaine dite des Laumes était observée par des postes de cavalerie. On peut croire que ces postes furent attaqués par les Gaulois, et que cet engagement devint le combat général de cavalerie rapporté dans les *Commentaires*. Si l'on se figure

(1) Nous restons fidèle à notre hypothèse, et nous supposons que la bataille de la veille a été livrée dans la vallée de l'Aube; mais on peut aussi bien admettre que les légions, victorieuses sur l'Armançon, sont arrivées devant Alise par les hauteurs au sud-ouest.

que les quartiers des légions devaient être à l'est sur le Mont-Plevenel, au sud et au nord sur les hauteurs qui dominent l'Ose et l'Oserain, on comprend aisément qu'un simple mouvement de cette redoutable infanterie s'avançant jusqu'au bord des crêtes ait jeté dans le camp des Gaulois une si profonde terreur et facilité la victoire des auxiliaires germains.

C'est donc bien dans cette plaine qu'était vraisemblablement l'intervalle entre les ouvrages par lequel la cavalerie de Vercingétorix put si heureusement sortir de la place. César se décide alors à envelopper le Mont-Auxois par une ligne continue; ses redoutes, dont il a reconnu l'insuffisance, deviennent les réduits de cette fortification nouvelle. Le fossé perdu devait être creusé dans la plaine, au pied des pentes allongées qui de ce côté forment la base de la montagne; au nord et au sud, il était en dehors et au-dessus des deux ruisseaux; à l'est, il coupait ces cours d'eau et la pointe du Mont-Plevenel. Le parapet était à quatre cents pas en arrière; il devait s'élever sur le flanc intérieur de la hauteur dite Réa, au nord-ouest, traverser la plaine des Laumes en-deçà de la ferme de l'Épineuse et le Mont-Plevenel près de la ferme de l'Épermaille, tenir enfin les bords supérieurs des escarpemens qui s'étendent au sud et au nord-est. Tous les points de cette ligne sont à une distance convenable des positions occupées par l'ennemi; nulle part les travailleurs ne sont exposés aux projectiles des assiégés; ils sont près de leurs camps, de leurs réserves; nulle fatigue inutile, nul péril nouveau ne vient s'ajouter aux labeurs, aux dangers inhérens à l'entreprise même de César. Enfin que l'on prenne le compas, qu'on le fasse passer par les points que nous avons indiqués en suivant les festons des crêtes, et l'on trouvera une mesure totale qui sera d'environ seize mille mètres. Voilà pour la ligne intérieure ou contrevallation. Quant à la circonvallation, elle devait, selon nous, passer sur Réa, suivre le mouvement de terrain au sud-ouest de ce mamelon, se couvrir de la Brenne depuis la ferme de l'Épineuse jusqu'au-dessous de Préhaut, remonter sur le plateau de Flavigny, tenir au sud de la ferme Lombard le bord de la crête qui présentait une disposition favorable à la défense extérieure, passer au Noyer, traverser Flavigny, l'Oserain, le bois d'Eugny, l'Ose, le Vaux, envelopper le saillant que forment les hauteurs au nord-est au-dessus de ce dernier ruisseau, se prolonger entre les cotes 426 et 402, suivre le bord de la crête au sud du château de Savoigny, couper le Rabutin vers Gresigny et se rattacher de nouveau à Réa. Ainsi décrite, la circonvallation mesure vingt et un mille mètres, comme dans les *Commentaires*. De même que la contrevallation, elle épouse les formes du terrain (*regiones secutus æquissimas pro loci natura*) de la façon qui

nous a semblé la plus logique, la plus militaire, étant donnés les armes et les moyens dont les anciens disposaient. Elle est, il est vrai, assez faible entre Réa et le Rabutin; mais ici, pour couronner les crêtes, il eût fallu se porter à plusieurs centaines de mètres en avant, s'éloigner encore de la place, augmenter le développement déjà excessif des ouvrages. C'est donc à cette partie de la ligne extérieure qu'on peut exactement appliquer tout ce que dit César du front attaqué par le corps de Vercassivellaun. On remarquera encore que les enceintes ne sont pas partout équidistantes : sur les hauteurs, elles sont séparées par un intervalle plus considérable que dans les lieux bas; mais cette circonstance est heureuse, car c'est là qu'étaient les principaux camps et qu'il fallait le plus d'espace. Nous sommes arrivés aux conclusions que nous venons de poser en ne consultant que la carte et en ne considérant que la situation respective des deux armées; le résultat de cette étude nous a donné des mesures sensiblement semblables à celles que mentionne César. Le commandant Du Mesnil est, il est vrai, d'une opinion contraire : il a trouvé que, selon le relief du terrain, le développement de la ligne intérieure ne devait pas excéder douze mille cinq cents mètres, et celui de la ligne extérieure dix-huit mille mètres; mais il n'appuie cette assertion d'aucun détail qui permette de l'apprécier. Nous n'avons pas cru non plus pouvoir admettre le double tracé que le commandant de Coynart a figuré sur une carte annexée à son second et intéressant mémoire (1). D'après le système adopté par cet officier supérieur, la contrevallation serait presque partout sur les pentes, au lieu de tenir le bord supérieur des crêtes, et la plaine des Laumes se trouverait en grande partie comprise dans les deux lignes. M. de Coynart pense que, dans la plaine, le fossé perdu devait être à une assez grande distance du Mont-Auxois, parce que de ce côté les travailleurs romains, plus rapprochés de la place, eussent été trop exposés aux brusques attaques de la cavalerie gauloise; mais c'est après le départ de cette cavalerie que César commença son ouvrage continu (2). Auparavant, il n'avait enveloppé la place que par des forts détachés. L'infanterie de Vercingétorix seule prit part aux sorties qui se succédèrent pendant la construction des lignes, et l'intervalle que nous avons laissé entre ces lignes et la place était suffisant pour donner aux travailleurs le temps de se rallier en cas d'attaque et de se faire soutenir par leurs réserves. Si, en plaine, M. de Coynart nous paraît mettre trop d'espace entre la contrevallation et la place, nous trouvons qu'il les rapproche inutilement dans

(1) *Spectateur militaire*, 15 février 1857.

(2) « Quibus rebus cognitis..... Cæsar hæc genera munitionis instituit. » *B. G.*, VII, 72.

la région montagneuse. Il semble d'ailleurs peu naturel que le proconsul ait été construire son parapet à mi-côte, quand il pouvait l'établir au sommet d'une pente escarpée. Enfin, si presque toute la plaine est enfermée dans les retranchemens romains, où auront lieu les premières opérations de l'armée de secours?

Cette armée arrive du pays des Éduens, c'est-à-dire du sud; elle vient occuper les hauteurs qui dominent la plaine des Laumes, au-dessus de Mussy-la-Fosse et de Venarey. C'est de ce point que la cavalerie des Gaulois descend dans la plaine pour offrir le combat à la cavalerie ennemie; c'est de là que leur infanterie assiste à cette espèce de rencontre en champ clos, tandis que de Réa, des plateaux de Savoigny et de Flavigny, les légionnaires peuvent suivre aussi les diverses phases de ce drame sanglant. C'est encore dans cette même plaine que se trouvaient les *campestres munitiones* (nous nous abstenons cette fois de tout essai de traduction par périphrase), que l'armée de secours essaya d'enlever par une surprise de nuit. Voici sur les flancs du Mont-Plevenel et du plateau de Savoigny, voici les lieux escarpés que les assiégés gravissent pour essayer d'y forcer la contrevallation, pendant que Vercassivellaun tente son énergique effort contre le front extérieur, qui s'étendait de Réa au Rabutin. Là, au-dessus de Menetreux, était la colline située au nord que César n'avait pu envelopper dans son enceinte. Le chemin suivi par Vercassivellaun pour arriver à l'improviste sur ce point est tout tracé. Il sera descendu dans la vallée de la Brenne par le ravin à l'est de Grignon; après avoir suivi cette vallée jusque vers la ferme de Flacey, il aura remonté le ru d'Éringes, caché dans ce ravin, dont les racines aboutissaient devant le front de la ligne romaine. Au moment où l'attaque commence, on voit César posté sur le plateau de Flavigny, là où s'élève le noyer qui a servi de signal à nos ingénieurs géographes, et qui domine non-seulement le Mont-Auxois, mais toutes les collines voisines (1). D'un seul coup d'œil, il peut embrasser et juger l'importance des diverses actions qui s'engagent sur plusieurs points. Quand il a donné ses ordres, pourvu au plus pressé, il court repousser l'assaut donné par Vercingétorix au Mont-Plevenel et au plateau de Savoigny. Vercingétorix battu, le proconsul va rejoindre Labiénus et descend dans la vallée du Rabutin; c'est alors que se passe cette scène émouvante, quand, à l'éclat de ses vêtemens, il est reconnu de loin par ses soldats, comme par leurs adversaires, et salué par des cris de rage ou d'admiration. En ce moment, une heureuse inspiration le saisit; tandis qu'il conduit ses bataillons et quelques-uns de ses escadrons au secours des légionnaires épuisés par leur longue résistance aux efforts de Ver-

(1) Voir les cotes sur la carte.

cassivellaun, tandis que l'attention de tous reste fixée sur lui et sur ses mouvemens, la plus grande partie de sa cavalerie remonte inaperçue le vallon du Rabutin, et tombe sur les derrières de la masse ennemie, qui se presse entre les points signalés aujourd'hui par les villages de Bussy et de Menetreux. L'armée de secours a cessé d'exister, et le sort d'Alesia est décidé.

Ces lignes écrites, nous relisons la série d'objections topographiques opposées par M. Quicherat (1) à ceux qui voient dans le Mont-Auxois l'emplacement de l'illustre *oppidum;* nous croyons devoir les mettre sous les yeux du lecteur. M. Quicherat trouve que la plaine des Laumes est trop large et trop longue; selon lui, les limites que d'autres lui avaient tracées avant nous, et que nous avons adoptées, sont purement arbitraires. Les flancs du Mont-Plevenel et du plateau de Savoigny ne lui semblent pas assez escarpés. La colline où nous supposons que combattit Vercassivellaun ne lui paraît pas répondre à la description de César. Des camps placés sur les hauteurs il n'était pas possible aux légionnaires, ajoute-t-il, d'apercevoir la cavalerie qui combattait dans la plaine des Laumes. Toutes ces assertions sont difficiles à discuter en détail; à nos yeux, elles sont à peu près réfutées par l'exposition que nous venons de faire, et pour en faciliter l'appréciation, nous ne pouvons qu'inviter le lecteur à consulter la carte. C'est encore à la carte que nous avons recours quand l'habile adversaire d'Alise déclare que « le Mont-Auxois ne présentait à son sommet qu'un plateau, sans éminence d'aucune sorte; » nous voyons un certain point qui porte la cote 418, et qui domine tout le reste du plateau. M. Quicherat dit aussi qu'Alise (Alesia) ne pouvait avoir que deux portes et non plusieurs; M. de Coynart répond que sur plusieurs points la ceinture de rochers qui enveloppe le Mont-Auxois pouvait livrer passage à des rampes, et assurément, quelque escarpés que soient les flancs de cette montagne, il était plus facile d'y cheminer que de sauter de Chataillon dans la gorge du Lison. Nous nous arrêterons peu à une autre objection qui ne nous paraît pas très sérieuse : César ayant dit que dans les parties basses de la contrevallation il avait inondé les fossés avec les eaux *du fleuve,* M. Quicherat conclut de cet emploi du singulier qu'Alise ne peut être Alesia, puisqu'au pied du Mont-Auxois le proconsul pouvait amener dans ses fossés les eaux *des fleuves,* l'Ose et l'Oserain. Ceci est une question de niveau peu importante, nous le répétons, et que nous ne pouvons apprécier sur la carte; en tout cas, semblable difficulté ne sera jamais opposée aux défenseurs de l'Alaise séquane, car on leur demandera plutôt comment César put porter sur Charfoinge les eaux du Todeure.

(1) *L'Alesia de César rendue à la Franche-Comté.*

Voici quelque chose de plus grave. L'ancienne Alise, dit M. Quicherat, devait occuper tout le plateau; les guerriers gaulois n'entrèrent dans la ville qu'après le départ de la cavalerie. Où placer pendant les premiers jours du blocus 80,000 fantassins, 8 ou 10,000 cavaliers avec leurs chevaux et de nombreux troupeaux? Comment plus tard les 80,000 soldats que Vercingétorix garda auprès de lui et les 20 ou 25,000 âmes qui représentaient la population mandubienne (1) purent-ils tenir dans cent ou cent cinquante hectares (2)? Nous ferons d'abord deux observations : 1° César ne dit pas que toute l'armée ennemie campe à son arrivée hors de la ville, mais que tout le versant oriental de la montagne sous le mur de la place était couvert de troupes gauloises; il est donc permis de croire que dès le premier jour une partie des soldats de Vercingétorix entrèrent avec lui dans l'enceinte même d'Alesia; un corps plus ou moins nombreux resta dans le camp retranché jusqu'au départ de la cavalerie, et ceci n'a rien d'impossible dans l'hypothèse du Mont-Auxois. 2° Il y a peu à se préoccuper des troupeaux, le général en chef s'étant empressé de partager le bétail à ses soldats. S'il avait pu parquer et nourrir ce que dans notre langue militaire on appelle la viande sur pied, il n'en fût pas venu à une résolution pareille. S'il avait disposé d'espaces considérables, comme sur le massif d'Alaise, il aurait pris pour le bétail des mesures analogues à celles qu'il prit pour les grains. Maintenant il est certain que cent et quelques mille âmes devaient être assez à l'étroit dans cent et même dans cent cinquante hectares. Il faut cependant remarquer que ces sortes d'entassemens n'ont rien d'inusité chez les peuples peu civilisés; alors non plus on n'avait pas à craindre les ravages de l'artillerie, qui, de nos jours, rendraient impossible une semblable agglomération d'êtres humains. Il peut sembler puéril de rappeler que la poudre n'était pas inventée au temps de César; mais il est plus difficile qu'on ne le pense de soustraire son esprit à certaines habitudes devenues en quelque sorte machinales. Enfin nous répéterons qu'il est bien difficile de

(1) Dans sa nouvelle brochure (page 30), M. Quicherat porte, d'après Plutarque, ce dernier chiffre à 90,000; mais, s'il faut s'en rapporter au philosophe de Chéronée, la population mandubienne eût dépassé 200,000 âmes, car il fixe à 170,000 le nombre des combattans (μαχομένων) enfermés dans Alesia. Retranchons 80,000 soldats de Vercingétorix, restent 90,000 Mandubiens en état de porter les armes, ce qui suppose plus du double de femmes, d'enfans et de vieillards. Ce serait donc près de 300,000 créatures humaines que Vercingétorix aurait dû nourrir, et ce ne serait qu'après cinq ou six semaines de blocus qu'il se serait décidé à faire sortir les bouches inutiles. Un pareil prodige est-il croyable?

(2) M. Quicherat, se rapportant aux mesures du commandant Du Mesnil, dit cent hectares; mais M. de Coynart fait remarquer avec raison qu'aux cent hectares de plateau il convient d'en ajouter cinquante, représentant la partie des versans qui forme corniche au-dessus de la ceinture de rochers.

porter réellement à 80,000 le nombre des défenseurs d'Alesia. A ce propos M. Quicherat relève, comme un argument favorable à sa cause, les critiques inspirées par la lecture des *Commentaires* à Berlinghieri et à Napoléon; mais encore une fois ces critiques portent sur le récit même de César et non sur l'application de ce récit à tel ou tel emplacement. Est-ce à dire que devant Alise tout ce que nous racontent les *Commentaires* ait pu s'accomplir facilement, ou que la carte du Mont-Auxois et de ses environs opère sur nous comme une sorte de talisman magique pour dissiper quelques obscurités, lever les doutes, les incertitudes que peut faire naître dans l'esprit la lecture du septième livre de la guerre des Gaules? Non certes; mais ici rien, sauf peut-être la dureté du sol, très grande, à ce qu'il paraît, sur les hauteurs, et qui dut y ralentir les travaux, rien ne complique les difficultés inhérentes à l'entreprise elle-même; rien n'aggrave les apparences d'exagération que l'on peut relever dans quelques parties du récit.

Reconnaissons pourtant que l'expression dont l'immortel historien se sert pour annoncer l'invasion du territoire éduen aussitôt après la prise d'Alesia (*in Æduos proficiscitur*) semble indiquer qu'un trajet d'une certaine longueur le séparait de cette république, et cependant l'Auxois était une dépendance, au moins une annexe de la confédération éduenne. Ce qui suit, il est vrai, atténue cette objection, car il est clair que César se dirigeait sur Bibracte (Autun), et que là seulement il voulait recevoir la soumission de la tribu; or, d'Alise à Autun, on peut compter plus d'une marche. En tout cas, la valeur de cette expression ne nous semble pas telle qu'elle puisse faire rejeter tous les autres indices favorables à l'hypothèse d'Alise. Quelques lignes plus bas, César annonce qu'il fit partir Labiénus pour la Séquanie avec deux légions et toute sa cavalerie. Nous ne croyons pas que l'une ou l'autre opinion ait grand parti à tirer de l'envoi de ce détachement. Le proconsul avait failli payer cher, dans cette même campagne, une séparation prématurée de son armée; il devait profiter de cette leçon. Que les Mandubiens fussent vassaux des Éduens ou des Séquanes, il n'en devait pas moins tenir à garder toute son armée réunie jusqu'à ce qu'il fût entré dans Autun, qui avait été le grand centre d'organisation de la Gaule pendant la dernière phase de l'insurrection. Toutefois, si Alesia était à l'est de la Saône, il serait peu probable que César eût fait repasser ce fleuve à un corps aussi considérable, et qu'il eût fallu la présence de Labiénus, le premier de ses lieutenans, accompagné de toute la cavalerie, pour pacifier la région où aurait été frappé ce grand coup.

Nous voici arrivé au terme de l'examen que nous nous étions proposé de faire : nous n'avons rien épargné au lecteur, et nous espérons avoir exactement réuni et présenté tous les élémens que la

lecture des *Commentaires* et l'étude de la carte ont pu fournir à la discussion actuelle. Devons-nous avouer que tous les argumens empruntés à d'autres sources nous ont peu frappé? Les avocats de l'Alaise séquane s'appuient de deux textes, l'un où Plutarque laisse entendre (1), et l'autre où Dion Cassius déclare (2) que la bataille qui précéda le blocus d'Alesia fut livrée par Vercingétorix en pleine Séquanie; mais Plutarque, très bon à consulter sous tant de rapports, ne passe pas pour un modèle d'exactitude en fait de géographie et d'histoire militaire; dans la phrase même que l'on cite, il tombe dans une erreur évidente en faisant des Séquanes les alliés des conquérans. Quant à Dion Cassius, son assertion est plus positive et doit avoir plus de poids : on lui reproche bien un peu de crédulité; mais il avait exercé de grands commandemens, il avait servi avec distinction, et rien ne lui manquait pour bien comprendre et raconter les opérations de guerre. Cependant il vivait près de trois siècles après les événemens qui nous occupent, et il ne paraît pas avoir bien connu la géographie de la Gaule; la façon dont il expose les mouvemens des Romains depuis la levée du siége de Gergovie en est une preuve manifeste (3). En tous cas, son témoignage ne pourrait être invoqué, nous semble-t-il, que s'il s'agissait d'expliquer un passage obscur des *Commentaires*. Or, à cet endroit de son récit, César n'avait aucun intérêt à déguiser ou à altérer la vérité; il ne recherche, ni ne rencontre l'amphibologie; il est positif et d'une clarté parfaite, nous avons essayé de le démontrer (§ VII), et nous ne sommes pas seul de notre avis. Il n'y a donc pas lieu de le compléter, de l'interpréter ou de le rectifier par des citations tirées d'auteurs plus modernes.

Nous ne croyons pas non plus que les vers du moine Herric et le bréviaire de Flavigny aient ajouté beaucoup de force à l'argumentation si serrée, quoique parfois un peu vive, de M. Rossignol; mais il ne nous paraît pas moins probable que M. Delacroix n'invoque plus la muse d'Ausone à l'appui de sa thèse. Nous proclamons notre incompétence à juger quelle pouvait être la prononciation celtique du mot Alesia, comme à statuer sur le mérite des étymologies que M. Delacroix attribue à tous les noms de lieux aux environs d'Alaise. Quant aux fouilles qui ont été exécutées à diverses époques sur le Mont-Auxois et aux recherches plus récentes qui ont été faites sur

(1) *Vita Cæsaris*, c. 26.

(2) L. XL, c. 39.

(3) L. XL, c. 38. En lisant à cette occasion Dion Cassius (pour la première fois, nous devons l'avouer), nous avons relevé une étourderie assez grave, et qui prouve le peu d'importance que cet auteur attachait aux questions ethnographiques. Dans un discours adressé par César à ses lieutenans, il lui fait traiter Arioviste d'Allobroge (Ἀλλοβριξῶν). L. XXXVIII, c. 43.

les montagnes et les plateaux qui avoisinent Salins, nous ne voyons pas que ni les unes ni les autres aient encore produit un résultat bien décisif. Alise a donné des antiquités romaines et mérovingiennes, des fragmens d'inscriptions et quelques monnaies qui paraissent d'origine celtique. Alaise oppose de nombreux débris d'un caractère assez vague, des traces de fossés et de murs, des sépultures germaines ou scandinaves. Mais personne ne conteste qu'il ait existé une grande ville sur le Mont-Auxois. D'autre part nul n'ignore que la Franche-Comté a été, à bien des époques, le théâtre de guerres sanglantes, que bien des ruines diverses doivent se rencontrer sur son sol. C'est dans ce pays même que César avait déjà fait une de ses premières campagnes, et ce fut une des plus importantes, car son armée n'était pas encore aguerrie, et il s'agissait d'arrêter les invasions germaines, de repousser au-delà du Rhin ces tribus vaillantes et robustes, ces colosses dont l'aspect frappait de terreur les compagnons du proconsul. N'était-ce pas là la véritable guerre séquane que Varron chantait dans son poème aujourd'hui perdu, et les *tumuli* du plateau d'Amancey ne renferment-ils pas les restes de quelques guerriers d'Arioviste? Hâtons-nous de le dire, si nous n'estimons pas ces découvertes archéologiques à leur juste valeur, c'est que nous ne sommes pas en mesure de les apprécier; aussi nous en rapportons-nous au jugement de l'autorité la plus grave en matière d'érudition, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Or cette illustre compagnie a couronné le mémoire de M. Rossignol et semble avoir reconnu ainsi que les Mandubiens n'appartenaient pas à la confédération séquane, qu'Alesia ne s'élevait pas sur un contre-fort du Jura. Nous ne voudrions pourtant pas exagérer l'importance que l'Académie elle-même attache peut-être à cette décision : l'arrêt sans doute n'est pas irrévocable; mais jusqu'à plus ample informé, il reste permis de croire que le Mont-Auxois conserve tous ses droits à représenter le dernier boulevard de l'indépendance gauloise.

Jusqu'à plus ample informé, avons-nous dit, car les travaux d'exploration continuent fort activement en Franche-Comté. Un savant professeur, M. Desjardins, a déjà rendu à l'Académie un compte sommaire d'une excursion qu'il a faite de ce côté; il annonce un mémoire; M. Quicherat, qui s'est aussi rendu sur les lieux, va en publier un autre (1). On attend une seconde édition du travail de

(1) Ce mémoire a paru. C'est celui auquel nous avons déjà fait allusion dans quelques notes ajoutées après coup. M. Quicherat établit que le massif d'Alaise « nous offre un des plus grands *oppidum* celtiques qu'on ait signalés et incontestablement le mieux conservé de tous. » Nous ne le contestons pas. Est-ce bien l'*oppidum* que Vercingétorix a défendu contre César? La démonstration ne nous paraît pas aussi concluante. Il est possible que la vue des lieux laisse dans l'esprit une impression tout autre que l'inspection de la carte. Nous avons pourtant quelque peine à le croire. Quand on sait par

M. Delacroix, et un itinéraire d'Alaise dû à la plume de M. Castan, archiviste de Besançon. Il paraît que la surface du massif est littéralement couverte de débris, et que les antiquités celtiques fournies par cette région et réunies à Besançon forment dès aujourd'hui le plus beau musée celtique de France. Peut-être rencontrera-t-on dans ces décombres quelque document certain; peut-être pourra-t-on prouver non-seulement qu'Alaise était un *oppidum*, mais surtout que cet *oppidum* était bien celui qui fut défendu par Vercingétorix contre César, car toute la question est là. Pour notre part, nous ne demandons pas mieux que d'être convaincu, et nous n'éprouverons aucune humiliation à déclarer que nous n'avons pas raisonné juste lorsque nous avons placé en Bourgogne la rencontre suprême des Gaulois et des Romains. Il y a mauvaise grâce à dire qu'on est prêt à recevoir de César une leçon d'art militaire; mais si l'on me démontre mon erreur, je suis très disposé aussi à préférer la stratégie de Vercingétorix à la mienne, tout barbare qu'il était, car je fais le plus grand cas de son caractère et de son mérite; j'en suis fier comme d'une de nos gloires nationales. Je me souviens encore de l'émotion que me causait dès mon enfance le récit de sa lutte contre César. Quoique le temps ait modifié mes idées sur bien des points, quoique la conquête romaine ne m'inspire plus la même indignation et que je reconnaisse tout ce que lui doit notre France moderne, j'ai conservé la même chaleur d'enthousiasme pour le héros arverne. A mes yeux, c'est en lui que se personnifie pour la première fois notre indépendance nationale, et, s'il était permis de comparer un héros païen avec une vierge chrétienne, je verrais en lui, au succès près, comme un précurseur de Jeanne d'Arc. L'auréole du martyre ne lui manque même pas; six ans de captivité et la mort reçue de la

quelle série de vérifications doivent passer les levés de nos officiers d'état-major avant d'être livrés à la gravure, quand on a eu quelquefois l'occasion d'en constater sur le terrain la parfaite exactitude, on a dans la carte du dépôt de la guerre une foi qu'il est difficile d'ébranler. Au reste, ceux qui ont le goût des dissertations historiques feront bien de lire les *Conclusions pour Alaise*, ils y trouveront une lecture fort attrayante, et, avons-nous besoin de le répéter, autant de talent que d'érudition. Nous nous abstiendrons, dans notre incompétence, d'émettre une opinion sur la partie philologique et archéologique de cette brochure. Devons-nous avouer pourtant que certaines étymologies nous ont causé quelque surprise? Ainsi Camp-Brésy serait une corruption de *Castra Brutiaca*, camp de Brutus, qui ne paraît pas avoir commandé aucune partie des lignes pendant le siége, mais qui fut chargé d'une mission spéciale pour repousser le dernier assaut de Vercingétorix. Ainsi encore Château-Dame-Jeanne tirerait son nom d'un ancien temple de Junon. La tradition veut que ce lieu ait été le théâtre d'un échec essuyé par les Suédois, qui ont dévasté la Franche-Comté de 1632 à 1642 : M. Quicherat pense que la tradition se fourvoie. Selon lui, le combat a été livré non pas au XVIIe siècle de notre ère, mais 52 ans avant Jésus-Christ; ce ne sont pas les soldats du duc Bernard, ce sont ceux de Vercassivellaun qui ont été battus sur ce point.

main d'un esclave dans la froide étuve de la prison Mamertine (1) valent bien le bûcher de Rouen. Assurément, comme homme de guerre, on ne saurait le mettre sur le même rang que César; mais il fut souvent bien inspiré par son ardent patriotisme, il possédait de rares facultés d'organisation et de commandement, il se montra toujours persévérant, actif, intrépide. Bien qu'il eût parfois poussé la rigueur jusqu'à des extrémités qui révoltent nos idées modernes et chrétiennes, il eut de ces mouvemens généreux qui ne manquent jamais aux vrais grands hommes. Quand je le vois, malgré sa résolution bien prise, céder aux larmes et aux prières des habitans de Bourges (2), qui le suppliaient d'épargner leur ville, je sens le cœur battre dans sa poitrine. Et quand au dernier jour de sa puissance il se dévoue au salut de ses compagnons, que, paré de sa plus riche armure, monté sur son plus beau cheval, il va s'offrir avec tant de fierté et de bonne grâce à un vainqueur dont il n'avait pas de pitié à attendre, je salue en lui le premier des Français. Je ne suis pas un détracteur de César : si de plus vastes génies peut-être ont étonné le monde, je n'en connais pas de plus complet, de plus séduisant; quand je lis l'histoire de sa vie, je suis tenté d'oublier qu'il a consacré toutes les ressources de son incomparable nature à l'asservissement de sa patrie; je me sens sous le charme, et je comprends, comme Montaigne, « que la victoire n'ait pu se séparer de lui, même en cette très injuste guerre civile. » Mais un petit chef de clan de l'Auvergne, qui parvient à réunir en un faisceau national des tribus éparses, hostiles les unes aux autres, et qui tient un moment en échec la fortune de César, n'a-t-il pas droit aussi à notre admiration? A tenter ce sublime effort pour sauver l'indépendance de son pays, il y avait certes plus de vraie gloire qu'à fonder le gouvernement des empereurs à Rome...

Que pourrions-nous ajouter aux pages qu'on vient de lire? Nous devions nous borner, en nous les appropriant pour nos lecteurs, à les présenter comme un document de plus dans la question agitée par les érudits, et dont l'Institut de France semble s'être saisi jusqu'à un certain point, soit en couronnant l'un des défenseurs de l'Alise bourguignonne, soit en recevant communication des mémoires écrits dans l'un ou l'autre sens. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ne décidera pas la question d'*Alesia* plus que nous ne la tranchons nous-mêmes. Il lui aura suffi, comme à nous, de témoigner l'intérêt sérieux qui s'attache aux efforts tentés pour résoudre un problème historique si digne de l'attention des esprits éclairés.

V. DE MARS.

(1) « Par Hercule! que vos étuves sont froides! » s'écria Jugurtha quand il fut jeté dans cette même prison pour y recevoir aussi la mort. — Plutarque, *Vie de Marius*, c. 13.

(2) « Et precibus ipsorum et misericordia vulgi. » *B. G.*, VII, 15.

L'AUTRICHE

SOUS

L'EMPEREUR FRANÇOIS-JOSEPH

LES QUESTIONS POLITIQUES

ET LE MOUVEMENT RÉFORMISTE EN AUTRICHE DEPUIS 1848 (1).

Il y a treize ans environ, parut en Allemagne un ouvrage qui, à juste titre, excita l'attention générale. Au fond pourtant, cet ouvrage, intitulé *la Pentarchie européenne*, sans poser de principes, sans établir de résultats nouveaux, ne faisait guère que constater la situation politique de l'Europe telle que l'a réglée le congrès d'Aix-la-Chapelle. Dans ce système, cinq grandes puissances, l'Angleterre, la France, l'Autriche, la Russie, la Prusse, décident seules de toutes les grandes questions de politique européenne. Elles forment une sorte d'aréopage permanent qui dispose dans une certaine mesure des destinées générales. Autour de ces cinq grandes puissances gravitent les états de second ordre, qui, planètes ou satellites, reçoivent des membres du suprême aréopage leur impulsion, leurs lois même, et n'apportent un poids passager dans la balance du monde qu'à la condition de se rallier, en cas de conflits, à l'un

(1) L'auteur de cette étude a pu suivre de près les efforts du gouvernement de l'empereur François-Joseph pour remplir la tâche difficile que lui ont léguée les événemens de 1848. Outre des vues ingénieuses sur la plupart des questions qui occupent aujourd'hui l'Autriche, le travail qu'on va lire nous apporte aussi sur ces grands intérêts l'opinion d'un observateur très compétent, très bien informé, et c'est ce qui nous décide à l'accueillir. (*N. du D.*)

ou à l'autre des états prépondérans. La grande famille européenne apparaît ainsi comme une sorte de république aristocratique, dans laquelle quatre ou cinq grandes maisons tiennent le gouvernement, et ne laissent la *plèbe*, le *demos*, acquérir une importance transitoire que dans des cas exceptionnels.

A l'exposé de cette théorie politique s'ajoutaient, dans l'ouvrage qu'on vient de nommer, quelques développemens dont la justesse pouvait paraître contestable, mais qu'on ne lisait pas sans intérêt, grâce au net et vif langage du publiciste. La péninsule ibérique par exemple appartenait au système français, la péninsule italienne au système autrichien, la Belgique et la Hollande à l'Angleterre, la Scandinavie à la Prusse, et finalement les états secondaires de l'Allemagne à la Russie. De telles applications d'une théorie attribuée à une plume russe étaient, je le répète, très discutables, et il est bon de rappeler que depuis l'époque où l'auteur les indiquait, un nouvel élément, l'Europe orientale, est entré à titre de puissance dans le concert où ne figuraient d'abord que cinq grands états. De nouvelles alliances ont été conclues, d'anciennes rompues. Le pouvoir, la position, la solidité de quelques-unes des grandes puissances ont subi des modifications essentielles; des états du second rang ont gagné en importance. Reconnaissons néanmoins que dans ses rapports essentiels et généraux l'ancien système politique existe encore. Sur toutes les questions de droit public en Europe, c'est aux cinq grandes puissances qu'il appartient, aujourd'hui comme autrefois, de prononcer: elles exercent le pouvoir exécutif et législatif au milieu des autres états, qu'elles gouvernent tantôt d'un commun accord, tantôt à la majorité des voix, veillant avec un soin jaloux à ce que rien ne se fasse sans elles.

Puisqu'un tel édifice existe, il importe au premier chef que les piliers qui le soutiennent soient forts et solides. Et puisque l'Autriche est un des membres de la *pentarchie*, un intérêt général s'attache à tout ce qui peut éclairer ou rectifier l'opinion publique sur l'état de ce pays, qu'un long séjour dans ses diverses provinces nous a heureusement appris à connaître et à aimer. On ne s'étonnera point toutefois qu'en essayant de marquer la place de l'Autriche parmi les élémens essentiels de l'ordre européen, nous disions quelques mots d'une théorie toute contraire à celle de la pentarchie, et dont il faut bien établir la portée pour montrer les graves difficultés créées à la politique extérieure de l'empire par son système d'administration intérieure.

Chaque époque a son idée politique dominante, chaque époque a aussi son hochet. L'idée dominante de notre siècle est la liberté politique et civile; son hochet, l'esprit de nationalité. Bien des personnes

(et ce ne sont pas des enfans) sacrifieraient l'une bien volontiers pour garder l'autre. Loin de nous l'idée de condamner l'esprit de nationalité et les efforts qui tendent à garantir le libre développement des différentes races! Ce que nous n'admettons pas, c'est qu'on prétende sur la base de la nationalité fonder de nouveaux établissemens politiques, renverser les gouvernemens actuels, et refaire la carte de l'Europe une grammaire à la main. Il y a des hommes qui ne reconnaissent d'autre lien entre les peuples que celui de la langue, et qui n'attachent aucun prix aux liens qui naissent d'intérêts plus élevés, de l'avantage par exemple qu'on trouve dans le système politique de notre temps à être astre plutôt que planète. Souvent d'ailleurs une nationalité ne peut se développer que par le contact journalier, la coexistence politique avec une société assez puissante pour la protéger, assez éclairée pour diriger ses progrès. L'école dont nous parlons fait bon marché de pareilles considérations. Son idéal, c'est un groupe de gouvernemens exclusifs correspondant aux diverses populations que sépare une seule barrière, celle de la langue. Nous venons de dire dans quelle mesure nous sympathisions avec l'esprit de nationalité; il est superflu d'ajouter qu'en repoussant les exagérations de quelques esprits chimériques, nous n'entendons exclure ni la conservation scrupuleuse et la culture intelligente des diverses langues en littérature, ni le maintien d'autres élémens précieux de la vie morale d'un peuple. Ce que nous écartons, ce sont les conséquences absolues tirées d'un système qui, s'il peut dans l'ordre purement intellectuel exercer une heureuse influence, est politiquement incompatible avec les véritables intérêts de l'Europe.

On comprend sans peine que ce système compte parmi ses adhérens les ennemis les plus acharnés de l'Autriche, ceux qui à toute occasion proclament sa chute prochaine, et y travaillent de tous leurs efforts. L'existence prolongée de l'Autriche ne serait-elle pas en effet la preuve la plus évidente de la fausseté de leurs principes?

L'empire autrichien n'est et ne saurait être fondé sur une nationalité unique. Sa tâche au contraire est de prouver par le fait que l'unité de race, ou même une nationalité prédominante, n'est pas pour un gouvernement une condition absolue d'existence, de solidité, de progrès. La position de l'Autriche est telle que si, même en commettant un suicide politique, elle voulait et pouvait renoncer à sa propre existence, il serait absolument impossible d'entreprendre une réorganisation des provinces qui la composent sur la base d'une nationalité unique ou prédominante, tant les différentes races qui habitent ses différentes provinces (1) sont confondues. En Bohême,

(1) On doit excepter toutefois les provinces lombardo-vénitiennes.

en Moravie, en Silésie, les Slaves et les Allemands sont tellement mêlés, qu'il n'existe dans aucune de ces régions distinctes une notable supériorité numérique de l'une des deux races. Il en est de même en Galicie avec les Polonais, la race russe et les Valaques, en Hongrie et en Transylvanie avec les Magyars, les Allemands, les Slaves et les Valaques, en Illyrie avec les Allemands et les Slaves, en Tyrol avec les Allemands et les Italiens. Il est donc de nécessité absolue en Autriche de fonder l'état sur une autre base que celle de la nationalité, et si aujourd'hui une guerre de races mettait l'Autriche en lambeaux, demain il faudrait recommencer à la reconstruire dans son ensemble ou dans ses différentes parties, mais toujours en l'établissant sur l'équilibre des races et sur une égalité de droits politiques assurée à plusieurs nationalités différentes.

Nous ne croyons pas en somme que cet esprit de nationalité, qui dans ce moment tourne tant de têtes, puisse jamais menacer sérieusement l'existence de l'Autriche; mais nous n'en demeurons pas moins convaincu que cette tendance du siècle présente de grandes difficultés et peut causer des embarras momentanés au gouvernement autrichien, puisqu'elle lui rend hostiles tous ceux qui partagent ces idées, et lui en fait des ennemis avoués ou secrets. La politique autrichienne pourrait être bien plus résolue, bien plus énergique au dedans comme au dehors, si elle n'avait pas tant de susceptibilités à ménager, tant d'égards à observer.

Quelle est donc l'idée qui doit présider à une politique digne du rang qu'occupe l'Autriche dans le système actuel de l'Europe? Quelques traits de la situation de cet empire depuis 1848 nous aideront peut-être à éclaircir cette question, à montrer de quelles ressources l'Autriche dispose pour faire face à l'une des plus graves difficultés qui pèsent sur sa politique vis-à-vis des autres puissances comme vis-à-vis d'elle-même.

I.

L'empire d'Autriche dans sa forme actuelle est l'un des états les plus récens de l'Europe. La *maison* d'Autriche existe depuis six siècles, et a pris une part importante à toutes les grandes affaires de notre continent depuis qu'il existe un droit public européen; mais l'*empire* d'Autriche ne date réellement que de l'année 1806, où François II, abdiquant sa dignité d'empereur romain et sa souveraineté nominale sur l'Allemagne, mit par cet acte un terme à l'existence de l'empire germanique, et proclama l'empire d'Autriche.

Jusqu'en 1806, l'empire germanique, quoiqu'à peu près entièrement déchu de sa puissance depuis la paix de Westphalie, n'en

avait pas moins gardé son existence et sa place dans le droit public de l'Europe. Il formait, comme on sait, une monarchie élective. La moitié à peu près des pays qui aujourd'hui forment l'empire autrichien (la Bohême, la Moravie, la Silésie, l'archiduché d'Autriche, le Salzbourg, le Tyrol, la Carinthie, la Carniole, Trieste et quelques autres petites provinces) appartenait à l'empire germanique. La maison d'Autriche, qui n'était elle-même qu'une des familles princières de l'empire, n'exerçait sur ces provinces que les droits d'une domination territoriale, essentiellement différens des droits de souveraineté, lesquels n'appartenaient qu'à l'empire et à l'empereur d'Allemagne. Depuis quatre siècles, le choix d'un empereur s'était régulièrement, avec une seule et courte interruption, porté sur le chef de la maison d'Autriche; mais ce n'en était pas moins une libre élection et non pas un droit acquis. L'archiduc d'Autriche, roi de Bohême (1), était donc, juridiquement parlant, avant 1806, tout aussi peu souverain dans les provinces de l'empire germanique déjà nommées que les comtes de Champagne et de Flandre le furent de leur temps en France. Il était dépendant de l'empire, de la diète siégeant à Ratisbonne et des tribunaux impériaux. Si, par une circonstance fortuite, la dignité élective d'empereur et de souverain se réunissait en lui à sa principauté territoriale et héréditaire, la position politique de ces provinces, leurs relations de droit public n'étaient en rien changées.

Mais outre ces pays que la maison d'Autriche possédait en sa qualité de prince allemand et comme dépendances de l'empire, elle avait encore, sous des titres et rapports totalement distincts, d'autres possessions, le royaume de Hongrie, le grand-duché de Transylvanie et les pays contigus, sans parler des parties de la Pologne qui lui échurent en partage vers la fin du siècle dernier. Ces pays, après l'extinction de leurs dynasties indigènes, menacés par le pouvoir de plus en plus redoutable des Osmanlis, s'étaient vus dans la nécessité de recourir à la protection de leur voisin et de transmettre leurs couronnes au puissant prince allemand qui possédait les vastes contrées qui s'étendent de l'Elbe à la mer Adriatique, et qui en même temps portait, par une sorte de privilége rarement méconnu, la couronne de l'empire germanique, dignité alors généralement regardée comme la première de la chrétienté. Dans ces pays indépendans, l'archiduc d'Autriche jouissait sans contredit de la souveraineté complète qui avait appartenu aux dynasties antérieures, car ce n'était pas à l'empire germanique, mais à la maison d'Autriche que ces pays s'étaient donnés.

(1) La Bohême, malgré son titre de royaume, n'était autre chose qu'un électorat de l'empire.

Les états autrichiens étaient donc jusqu'en 1806 divisés en deux parties très distinctes quant au droit public intérieur : la première partie, comprenant les provinces allemandes, la Bohême, etc., obéissait au chef de la maison d'Autriche, considéré comme prince allemand et vassal de l'empire germanique, tandis que dans l'autre partie, la partie hongroise, le même prince était tout aussi complétement souverain que Louis XIV l'a jamais été en France.

Qu'on ne nous accuse pas de nous arrêter ici à de vaines subtilités. L'état de choses que nous venons d'exposer a non-seulement un intérêt historique, mais aujourd'hui encore on ne peut sainement apprécier l'état actuel de l'Autriche, se faire une idée juste de son droit public intérieur et de plusieurs de ses institutions politiques, si l'on ne s'applique à bien connaître le régime dont nous parlons.

L'année 1806 apporta, on le sait, un changement complet dans la situation de l'Autriche. L'empire d'Allemagne cessa d'exister, et le lien politique qui unissait à ce grand corps les provinces possédées par la maison d'Autriche fut brisé. Cette maison y devint tout à coup aussi souveraine qu'elle l'avait toujours été dans les provinces hongroises ou polonaises. Un nouvel empire fut créé, et on lui trouva un nouveau nom : l'empire d'Autriche. Personne cependant ne songea à fonder un nouveau droit public, de nouvelles institutions, pour cet empire nouvellement établi. Les anciennes formes restèrent, tandis que l'état des choses était essentiellement changé.

A l'exception de la dynastie régnante, il n'y eut aucune institution politique ou administrative, aucune autorité centrale, aucun système représentatif, absolument rien qui pût rappeler, personnifier l'unité de cet empire nouvellement créé. Autrefois, lorsque les états autrichiens étaient composés de deux moitiés, — l'une souveraine, l'autre relevant comme fief de l'empire germanique, — il y avait eu très naturellement deux ministères de l'intérieur, deux administrations des finances, deux organisations judiciaires, etc. On laissa subsister tout cela, même après la réunion de ces deux parties dans un seul état souverain. L'armée seule fut centralisée, et là même des différences furent maintenues dans l'administration militaire, dans le système de recrutement, etc. L'étiquette de cour n'était pas la même en Hongrie qu'en Autriche, et jusqu'à ce jour il n'existe aucun cérémonial propre au couronnement d'un empereur d'Autriche. Ni l'empereur François, ni son fils, ni son petit-fils ne se sont fait couronner comme tels. Les deux premiers de ces princes ont été seulement couronnés rois de Hongrie, de Bohême, archiducs d'Autriche, rois d'Italie, etc. L'empereur François II était un prince excellent, probe et consciencieux, mais il manquait des qualités indispensables

à qui veut fonder un empire. Toute nouvelle création, toute mesure énergique répugnait à sa nature timide et routinière. Il aimait à gouverner en repos, sans bruit comme sans éclat, à éviter enfin tout ce qui sortait de l'ornière habituelle. Son successeur, l'empereur Ferdinand, suivit le même système, et de cette manière, de 1806 à 1848, pour nous servir des expressions d'un ancien ministre de ce dernier souverain, « on oublia de régner, on ne fit qu'administrer (1). »

Les conséquences naturelles de cette politique imprévoyante ne tardèrent pas à se faire sentir. L'appui que les provinces austro-allemandes avaient précédemment trouvé dans leur connexion intime avec l'empire germanique et dans le prestige de ce nom disparut peu à peu, et l'importance des provinces hongroises augmenta en proportion. Ces dernières possédaient un régime constitutionnel qui resserrait le pouvoir royal dans de plus étroites limites que ne le fait la constitution anglaise. La constitution hongroise, qui date de huit siècles, donnait aux états du royaume (2) non-seulement le droit de préparer les lois et de voter les impôts, mais encore le pouvoir judiciaire et administratif presque absolu. Or la diète, jalouse de ses droits, travaillait constamment et avec un succès croissant à les étendre. Cependant, alors même que le *constitutionnalisme* se développait et prenait racine dans cette partie de l'empire, l'autre partie, les provinces ci-devant germaniques, voyait de jour en jour s'étendre et s'affermir l'omnipotence du gouvernement et le système bureaucratique. Les anciens états provinciaux, qui jusqu'alors avaient possédé de véritables droits constitutionnels, perdaient insensiblement de leur importance depuis que leurs rapports avec l'empire germanique, garanties morales et réelles de leurs libertés politiques, se trouvaient anéantis.

C'est ainsi que peu à peu un antagonisme funeste s'établit entre les deux grandes divisions de l'empire, antagonisme qui pénétrait jusque dans l'administration, partagée en deux grandes branches, et imposait au gouvernement un système de bascule qui affaiblissait son action, et devait tôt ou tard échouer. Les provinces hongroises, se servant avec énergie de leurs institutions libres, s'efforçaient d'acquérir une influence prédominante dans les conseils de l'empire; mais elles oubliaient qu'elles étaient matériellement trop pauvres, trop arriérées pour prêter appui au gouvernement dans ses embarras financiers. En supposant que celui-ci eût voulu se les attacher par des concessions politiques, il n'y aurait pas

(1) *Genesis der Œsterreichischen Revolution* (*Génèse de la Révolution d'Autriche*), par le comte de Hartig; Leipzig 1850.

(2) La diète était composée de deux chambres, l'une élective, l'autre héréditaire.

trouvé des ressources proportionnées à ses besoins. La dette publique et les impôts jusqu'en 1848 pesaient donc presque uniquement sur les autres provinces : de là dans cette dernière partie de l'empire un esprit de mécontentement et d'opposition au système bureaucratique qui depuis l'année 1833 ne cessa de s'y prononcer de plus en plus. On se demandait en murmurant pourquoi les provinces de l'empire les plus civilisées, les mieux cultivées, celles qui à elles seules fournissaient les quatre cinquièmes des impôts généraux, restaient exclues de toute participation réelle aux affaires publiques. On avait, il est vrai, laissé subsister les anciennes formes constitutionnelles dans ces provinces, on continuait à convoquer annuellement les états provinciaux; mais la bureaucratie avait su peu à peu leur enlever toute influence. Le droit de voter les impôts, que les assemblées provinciales avaient antérieurement exercé sans restriction aucune, avait été insensiblement réduit au droit de délibérer sur l'impôt foncier seul, et encore était-il continuellement entravé, contesté et circonscrit par le gouvernement.

Les historiens futurs de l'Autriche auront à dire un jour, et ce sera pour eux une tâche intéressante, comment se réveilla l'esprit public dans ces grandes et belles contrées; ils auront à montrer comment, après les désastres des guerres napoléoniennes et le profond épuisement du pays qui en fut la suite, cet esprit public se développa peu à peu parmi les débris des anciennes institutions ou relations politiques, sous l'empire de circonstances totalement changées, sans jamais abandonner les voies légales, sans jamais avoir recours, comme cela se vit alors dans tant d'autres pays, aux conspirations ou à des moyens révolutionnaires. Peu à peu cet esprit pénétra dans les états des différentes provinces, ceux de la Bohême et de l'Autriche proprement dite en tête, et il s'y éleva un parti de réformateurs modérés et conservateurs qui, avec un tact politique des plus rares et une patience, une modération remarquables à travers tant de difficultés, poursuivirent pendant près de quinze ans avec un succès croissant, mais incomplet, le but qu'ils s'étaient proposé, — reconquérir peu à peu une participation raisonnable aux affaires publiques et le vote des impôts. Ils travaillèrent à cette œuvre, d'abord séparément, plus tard en commun, d'après un plan combiné entre leurs chefs. Les plus grands noms de l'empire, les existences sociales les plus brillantes prirent part à ce mouvement salutaire, et y portèrent une prudence, une dignité qui sont les traits distinctifs des aristocraties en politique; le tiers-état et les classes intelligentes du pays les secondèrent. Les hommes les plus éminens, les plus hautes capacités du pays appartenaient et appartiennent encore, autant que les circonstances radicalement changées le per-

mettent, à ce parti dont l'Autriche est fière à juste titre. L'idée d'une représentation nationale de l'empire faisait partie de son programme dès l'origine. Les partis politiques en Hongrie au contraire n'avaient jamais, à quelques rares exceptions près, porté leurs regards au-delà des limites de leur province, ce qui explique leur faiblesse relative et la méfiance qu'ils rencontraient au dehors.

On devra éternellement regretter, dans l'intérêt des vrais principes conservateurs et du progrès politique de l'Autriche, que la catastrophe de 1848 ait interrompu ce mouvement légal et paisible, qui tendait à reconstituer le droit public de l'Autriche sur une base solide, durable et véritablement monarchique, à lui donner des institutions politiques, — sans lesquelles aucun gouvernement, quel qu'il soit, ne saurait longtemps exister, — à faire disparaître l'antagonisme qui divisait les deux moitiés de l'empire, à faire cesser la méfiance naturelle avec laquelle la Hongrie constitutionnelle regardait le gouvernement central absolu de Vienne, enfin à établir une unité vraie, solide et durable sur la base des principes monarchiques. Malheureusement les révolutions de 1848 survinrent, et le gouvernement tomba sans résistance au premier choc du mouvement démocratique. La victoire des partis extrêmes eut pour effet non-seulement de renverser l'ancien système, mais de compromettre l'œuvre commencée par les réformateurs modérés. La Hongrie se détacha de l'empire et se déclara indépendante. Les provinces austro-allemandes tombèrent au pouvoir de démocrates insensés qui essayèrent d'y faire triompher leurs utopies. On connaît les événemens de 1848 et 1849. La révolution fut vaincue en partie par les forces renaissantes de l'Autriche et la coopération des hommes d'ordre, qui, le premier moment de terreur passé, avaient repris courage, — en partie par l'intervention russe. Et, comme il arrive toujours en pareille circonstance, un gouvernement militaire succéda au chaos révolutionnaire. Tous les hommes de sens avaient prévu ce dénoûment, qui du reste ne devait et ne pouvait être qu'un état transitoire pour arriver à une forme de gouvernement régulière et raisonnable. Il s'agissait donc maintenant d'utiliser cette période de tranquillité, cette toute-puissance momentanée du gouvernement, pour réorganiser l'empire disloqué, et pour créer des institutions politiques qui lui assurassent en même temps la paix, la force et le progrès.

Le ministère Schwarzenberg-Stadion, qui vint au pouvoir après la défaite de la révolution et le rétablissement de l'ordre, déploya une prodigieuse activité pendant les premières années de son existence. Il commença par dissoudre l'assemblée constituante, qui avait d'abord siégé à Vienne, ensuite à Kremsier, et octroya la con-

stitution du 4 mars 1849, qui proclamait l'égalité des citoyens devant la loi, la liberté des cultes et de la presse, le jury, l'inamovibilité des juges, et une assemblée nationale, composée de deux chambres, se réunissant annuellement à Vienne pour voter les impôts et prendre part à la législation. Cette constitution octroyée (1), le ministère se mit à l'œuvre pour réorganiser l'administration dans le sens du nouveau système constitutionnel et pour préparer les projets de loi à soumettre à l'assemblée. L'abolition des droits seigneuriaux de la dîme et des redevances féodales avait été prononcée par l'assemblée constituante de 1848, qui avait en même temps statué que les propriétaires de ces redevances abolies seraient équitablement dédommagés. L'exécution de cette mesure, travail aussi vaste que compliqué, dut être un des premiers soins du gouvernement (2). Le ministère promulgua successivement une loi communale, une loi sur la presse, une nouvelle organisation judiciaire sur la base du jury et de la publicité des débats, une excellente loi sur l'enseignement public, qui consacrait le principe de la liberté de l'enseignement et contribuait puissamment au progrès de l'instruction, — enfin les lois organiques sur les assemblées provinciales. Toutes ces lois étaient provisoires et devaient être soumises à la ratification de l'assemblée législative dès sa première session. Pendant que le prince de Schwarzenberg travaillait avec habileté et succès à reconquérir pour l'Autriche une influence politique et sa position au dehors, à rétablir son autorité en Allemagne et en Italie, à l'émanciper de l'influence russe, qui, par suite des événemens de 1849, avait acquis une certaine prépondérance, ses collègues s'occupaient à reconstruire à l'intérieur le droit public et civil de l'Autriche sur des bases plus conformes au nouvel ordre de choses, et à fonder ainsi la véritable unité de l'empire, la vraie centralisation politique, qui n'exclut et ne peut exclure ni la liberté d'action individuelle ni une juste proportion de *self-government* telle que la position particulière de l'Autriche paraît l'exiger. La ligne de douanes qui avait jusqu'ici séparé les provinces hongroises du reste de l'empire fut abolie, la législation civile des provinces austro-allemandes appliquée dans toute son étendue aux pays hongrois, et ces mesures im-

(1) La première session de l'assemblée nationale devait avoir lieu en 1850.

(2) Cette opération colossale vient à peine d'être terminée, et voici de quelle manière : on a créé une rente d'environ 25 millions de florins (62 millions de francs à peu près), représentant un capital d'environ 500 millions de florins (1,250 millions de francs), qui devra être amorti en quarante ans. Sur cette somme, 316,800,000 florins reviennent aux provinces allemandes, le reste aux provinces hongroises. Cette rente et ce capital constituent un passif totalement distinct du reste de la dette publique et soumis à une administration séparée. Le service des intérêts et de l'amortissement est fourni par des centimes additionnels sur les impôts ordinaires.

portantes n'assuraient pas seulement de vastes débouchés et de nouvelles ressources à la Hongrie, elles devaient encore la rattacher plus intimement que jamais à l'Autriche par le lien des intérêts matériels.

Au milieu de cette grande activité, le gouvernement saignait toutefois d'une plaie profonde, dont la guérison devenait chaque jour plus difficile : nous voulons parler des finances de l'empire. La révolution, les guerres civiles qui en furent la suite, les efforts extraordinaires qui devinrent nécessaires pour rétablir l'ordre à l'intérieur, avaient nécessairement diminué les recettes, augmenté considérablement les dépenses, apporté un dérangement immense dans l'état financier de l'Autriche, qui avant 1848 n'était déjà rien moins que satisfaisant. La dette publique s'était accrue, de 1848 à 1851, de plus de 450 millions de florins (au-delà de 1,100 millions de francs). On comprend ce que cette somme a relativement d'excessif, quand on se rappelle que la moitié à peu près de l'empire d'Autriche compte parmi les pays les plus pauvres et les moins cultivés de l'Europe, que l'empire, avant 1848, pouvait à grand'peine supporter le fardeau des impôts publics, qui pourtant alors ne s'élevait pas à plus de 160 millions de florins (400 millions de francs). En même temps la situation économique de la nation n'était pas moins gravement atteinte que les finances de l'état. La banque de Vienne, la seule autorisée à émettre des billets, avait dû en 1848 suspendre ses paiemens en espèces métalliques et donner à ses billets un cours forcé. Par conséquent le numéraire avait complétement disparu, et en grande partie émigré. Les billets de la banque de Vienne étaient donc, comme ils le sont encore aujourd'hui, le seul moyen de circulation en Autriche; le cours en variait de 10 à 30 pour 100 de perte, et descendit un moment jusqu'à 60 pour 100 (1).

Il était naturel que, dans cette situation critique, le ministère hésitât à se présenter devant l'assemblée nationale, et pourtant le concours du parlement lui offrait le seul moyen peut-être de parer à la gravité croissante de ces embarras financiers. Si cette première infraction à la constitution octroyée n'est guère justifiable, elle trouve du moins son excuse dans la faiblesse de la nature humaine, dans l'inexpérience parlementaire des ministres, et dans la terreur qu'inspiraient encore les souvenirs de 1848. On temporisa donc, on remit d'une année à l'autre la réalisation des promesses constitutionnelles, et, comme toujours aussi, les difficultés ne firent

(1) En 1849, le gouvernement se vit obligé d'émettre du papier-monnaie ayant cours forcé à côté des billets de banque. Ce papier-monnaie fut retiré de la circulation quelques années plus tard par les efforts combinés de la banque de Vienne et du gouvernement, qui contracta en 1854 un emprunt national de 500 millions de florins à cet effet.

qu'augmenter. Le gouvernement était arrivé sur une pente dangereuse, qu'il descendait sans trop s'en douter. En même temps les partisans intéressés du despotisme militaire et ceux de l'ancienne constitution hongroise travaillaient en commun, quoique dans des vues et par des motifs différens, à renverser la constitution de 1849, les uns pour conserver ou du moins pour prolonger le gouvernement absolu, les autres dans le vain espoir de rendre aux provinces hongroises leur ancienne constitution et aussi de rétablir l'ancienne scission entre les différentes parties de l'empire. A cette époque, le vent des coups d'état soufflait en Europe. Bref, le 31 décembre 1851, la constitution du 4 mars 1849 fut abolie, les lois et institutions organiques qui s'y rapportaient abrogées, et on promit, sans les désigner plus spécialement, de nouvelles institutions qui seraient trouvées conformes aux besoins de la nation.

Le parti absolutiste triomphait. Pour beaucoup de monde, c'était une journée des dupes. Il y eut quelques changemens personnels dans le ministère : M. de Bruck, ministre des travaux publics, et M. de Schmerling, ministre de la justice (1), sortirent du cabinet. Le prince de Schwarzenberg, succombant aux fatigues incessantes des dernières années, mourut quelques semaines plus tard. Le comte de Stadion était atteint d'une démence incurable. Ce furent leurs successeurs, aidés de leurs collègues, qui entreprirent de préparer ces institutions politiques qu'on venait de promettre, et on assure que ce travail de préparation se continue encore. De plus en plus, il est vrai, la question financière est venue peser sur les questions d'ordre administratif. Voyons cependant si une solution équitable donnée aux difficultés politiques ne contiendrait pas aussi l'heureux dénoûment des difficultés financières.

II.

Le budget des dépenses de l'empire d'Autriche s'élevait en 1856 à la somme de 427,291,142 fl. (en somme ronde 1,070,000,000 fr.). Le service de la dette publique (2) avait absorbé sur cette somme 100,393,413 florins (soit 251,000,000 fr. environ). Les autres dépenses se répartissaient ainsi :

(1) Ce dernier avait été l'un des chefs du parti réformateur aux états provinciaux avant 1848.

(2) Non compris les charges pour le rachat des redevances féodales, lesquelles, comme nous l'avons dit, forment une branche totalement distincte du service public.

Indemnité à la banque de Vienne pour le rachat du papier-monnaie au fur et à mesure des rentrées de l'emprunt national de 1854 contracté à cet effet	35,675,000 fl.
État militaire	123,835,000
Police et gendarmerie	10,897,169
Affaires étrangères	2,500,000
Ministère de l'intérieur	28,336,757
— des finances	28,197,555
— de la justice	15,425,421
— de l'instruction publique et des cultes	5,276,025
— du commerce et des travaux publics	22,749,541
Chemins de fer	36,298,000

Les revenus de l'état s'élevaient dans la même année 1856 à 273,162,276 florins (683,000,000 de francs).

Il y avait donc en 1856 un déficit de 154,128,866 florins. Ce déficit fut en partie couvert par la vente des chemins de fer de l'état, qui rapporta 18,967,983 florins, et en partie par des emprunts.

En 1849, les dépenses totales s'étaient élevées à la somme de 254,078,649 florins (1).

Les revenus de cette année 1849, qui ne furent pas de plus de 100 millions de florins, ne peuvent servir de base de comparaison, la moitié de l'empire se trouvant alors en état de guerre (2).

Quoi qu'il en soit, le déficit s'éleva pour 1849 à 154,000,000 de florins, pour 1850 à 68,310,470 flor., pour 1851 à 66,224,810 flor., pour 1852 à 72,080,823 flor., pour 1853 à 78,242,655 flor., pour 1854 à 167,811,943 flor., pour 1855 à 173,167,937 flor.; enfin pour 1856, comme on vient de le dire, il était de 154,128,866 florins.

En présence du déficit, quelles avaient été les ressources du gouvernement? Notons d'abord l'accroissement de la dette publique *consolidée* de l'Autriche, qui depuis 1848 avait procuré environ 1,200,000,000 florins ou 3 milliards de francs. Une autre dette de l'état envers la banque de Vienne s'élevait à 210 millions de florins (525 millions de francs). En dehors de ces chiffres, le gouvernement s'était créé plus récemment des ressources extraordinaires par

(1) Ainsi réparties pour les divers ministères :

Affaires étrangères	1,656,956 florins.
Intérieur	10,240,555
Guerre	144,468,191
Finances	15,279,847
Justice	3,683,958
Commerce et travaux publics	18,881,007

(2) En 1849, l'Autriche avait à soutenir la guerre de Hongrie et celle d'Italie; plusieurs provinces se trouvaient en état de siége.

la vente des chemins de fer, mines, domaines, etc., à des sociétés industrielles. En définitive, le total de la dette publique de l'Autriche à la fin de 1856 s'élevait à 2,200,000,000 de florins ou 5 milliards 1/2 de francs environ, toujours sans y comprendre : 1° la dette créée pour le rachat des redevances féodales et des dîmes, dette évaluée, comme nous l'avons dit, à 500 millions de florins; 2° la dette de 210 millions de florins due à la banque de Vienne (1).

Des chiffres que nous venons de rapprocher ici, on peut conclure : 1° que les dépenses de l'état, qui en 1847 s'élevaient à 180 millions de florins, se sont depuis lors accrues de 247 millions, c'est-à-dire de plus du double; — 2° que la dette publique s'est élevée, pendant la même époque, de 913,872,000 florins à 2,200,000,000, qu'elle a donc aussi plus que doublé; — que les revenus de l'état, qui produisaient 156 millions de florins en 1847, ont atteint 273 millions en 1856, qu'ils ont donc augmenté de 70 pour 100 à peu près; — enfin que le déficit, sans même tenir compte des dépenses extraordinaires entraînées par les affaires d'Orient en 1854 et 1855, augmente chaque année, et que la moyenne de ce déficit dans les huit dernières années a été de 117 millions, c'est-à-dire de la moitié presque du revenu total.

Nous sommes loin de regarder cet état financier de l'Autriche comme un état désespéré. — Un pays qui possède tant de ressources encore inexploitées, un pays dont la plus grande partie vient à peine d'être ouverte à la civilisation, à l'industrie et au commerce de l'Europe, où presque rien n'est fait, où par conséquent presque tout est à faire; un tel pays, disons-nous, est bien capable de se relever, dans un assez court délai, de ses embarras financiers au moyen d'une administration active et prudente. Il suffit par exemple de comparer les produits des impôts sur les consommations et ceux des douanes (*customs*) en Autriche avec les chiffres correspondans du budget de la France, pour se faire une idée de l'augmentation de revenus sur laquelle l'Autriche peut compter, lorsque ses habitans seront parvenus au même degré de prospérité matérielle que les populations françaises (2). Il y a donc tout lieu d'espérer qu'a-

(1) Ces chiffres sont empruntés aux comptes-rendus officiels que publie annuellement le bureau de statistique à Vienne.

(2) Les impôts sur les consommations de toute espèce n'ont produit en Autriche, dans l'année 1856, que la somme totale de 33,816,000 florins, les revenus de la douane 20,541,000 florins, le monopole des sels 29,725,000 florins, les tabacs 24,625,000 florins, tandis que les impôts directs montaient à 92,131,000 florins, ainsi à plus d'un tiers du revenu total. Les impôts additionnels pour le service des intérêts et de l'amortissement de la dette de 500 millions de florins provenant de l'abolition des redevances féodales, ainsi que pour les dépenses d'administration provinciale, s'élevant ensemble à 40 millions de florins par an à peu près, ne sont pas compris dans ce dernier chiffre. Ces cen-

vec un progrès dans l'aisance générale, avec un système d'imposition plus égal et mieux ordonné, une administration éclairée et prudente, on pourra, dans un certain laps de temps, faire disparaître le déficit et rétablir l'équilibre entre les dépenses et les recettes; mais on ne saurait se dissimuler que ce déficit annuel et continu ne soit un symptôme inquiétant. Les emprunts, qu'il rend nécessaires, accroissent naturellement le budget des dépenses ordinaires, et rendent par conséquent toujours plus difficile le rétablissement de l'équilibre financier. Enfin des circonstances peuvent se produire telles que ces anticipations incessantes deviennent tout à coup impossibles, et que le gouvernement, malgré toute sa légitime confiance dans l'avenir, se trouve exposé à une catastrophe financière.

Prévenir de telles éventualités, ce doit être, nous croyons l'avoir suffisamment établi, la préoccupation dominante de l'administration autrichienne. Sans prétendre fermer dès ce moment les plaies que lui a léguées une longue période d'agitation, elle peut du moins s'appliquer à faire disparaître le déficit annuel, à proportionner pour le présent les dépenses aux recettes. Il ne lui sera possible qu'après ce résultat obtenu de s'assurer des ressources extraordinaires et de se tenir prête pour les événemens imprévus dont le monde, dans les temps où nous vivons, n'a que trop sujet de se préoccuper. Si le déficit annuel subsiste au contraire, le gouvernement verra s'épuiser lentement ses forces au milieu de la paix et du repos, et il restera toujours à la merci de toute crise passagère qui viendrait à se produire dans le monde financier.

Auprès de la suppression du déficit annuel, le rétablissement de la circulation métallique, l'abolition du cours forcé des billets de banque ne nous paraissent que des mesures d'une importance secondaire. On n'atténuerait par ces dernières mesures que passagèrement l'action des causes qui entraînent le numéraire autrichien hors de l'empire. Il n'est donc permis d'espérer une guérison radicale et constante que lorsque la position financière et commerciale du pays se sera notablement améliorée. Or la condition la plus essentielle et urgente d'une semblable amélioration est précisément l'ordre dans les finances et l'équilibre du budget. Pour arriver à ce but, il n'existe que deux moyens : l'augmentation des recettes ou la réduction des dépenses. L'économie des gouvernemens, comme celle des individus, n'en connaît pas de troisième. Rien de plus sec ni de plus prosaïque, mais aussi rien de plus vrai. Or, pour augmenter ses revenus, un

times additionnels pèsent exclusivement sur les impôts directs. En y ajoutant les charges communales, on verra que la propriété foncière en Autriche est imposée bien au-delà d'une juste proportion et d'une saine économie nationale; elle est dans certains cas littéralement écrasée.

gouvernement peut choisir entre différens moyens : la voie des emprunts, les revenus et la vente des domaines de l'état, enfin l'augmentation des impôts.

On comprend que lorsqu'il s'agit d'apporter des remèdes solides et durables aux embarras financiers d'un gouvernement qui n'a que trop emprunté, il ne peut pas être question de contracter de nouveaux emprunts. La vente des domaines nationaux a été entreprise depuis quelques années en Autriche et dans de très grandes proportions. Au reste, cette ressource n'opère que lentement, et dans la situation des affaires en Europe on ne saurait en attendre de grands résultats. Enfin la plus grande partie des biens qui se trouvaient encore dans la possession du gouvernement vient d'être cédée à la banque de Vienne en paiement partiel des dettes de l'état. Les revenus des domaines non aliénés ne figurent dans le budget des recettes que pour une somme tout à fait insignifiante. Il ne reste, on le voit, qu'un seul moyen d'augmenter les revenus de l'empire autrichien : — l'accroissement des impôts publics.

Un observateur superficiel peut trouver facile d'augmenter les impôts dans un pays aussi vaste que l'Autriche, qui, tout en ayant une étendue et une population égales, même de quelque peu supérieures, à celles de la France, ne perçoit qu'un peu plus du tiers des revenus du budget français. Quiconque cependant voudra bien rechercher où en sont, au point de vue de la civilisation et du bien-être matériel, les deux tiers des peuples autrichiens (1), se persuadera aisément qu'il n'y a pas de comparaison à faire entre la France et l'Autriche sous le rapport de leur aptitude à supporter le poids des charges publiques. On n'a qu'à se rappeler ce que nous venons de dire relativement au produit des impôts sur les consommations en Autriche pour voir de combien la consommation moyenne y est inférieure à la consommation française, tant pour les objets de luxe que pour ceux de première nécessité. Malgré son grand avenir et ses ressources futures, l'Autriche d'à présent est pauvre en capitaux; sa population moyenne est peu nombreuse, et encore sur divers points imparfaitement civilisée; ses moyens de communication, son industrie et son commerce sont peu développés. Surcharger d'impôts un tel pays, ce serait en vérité tuer la poule aux œufs d'or. Il ne faut pas oublier du reste que les impositions publiques ont déjà été augmentées de 70 pour 100 dans ces huit dernières années, proportion colossale et sans exemple dans l'histoire. Aussi le nombre des contribuables qui se trouvent dans l'impossibilité de suffire aux charges

(1) C'est-à-dire les habitans des provinces hongroises, croates, dalmates, polonaises, etc., évalués à 26 millions à peu près.

publiques augmente-t-il de jour en jour. Le gouvernement se voit même obligé de recourir dans une proportion croissante aux moyens violens de l'exécution et des ventes forcées, et les abandons de propriété pour cette cause ne sont plus des cas isolés.

En général, presque toutes les grandes branches de la production nationale en Autriche se trouvent maintenant dans une période de transition toujours pénible et difficile à franchir. La production agricole, du moins celle de la grande et moyenne propriété, se voit obligée, par l'abolition des corvées et autres redevances féodales, à se servir du libre travail; elle a donc besoin d'un capital roulant bien plus considérable que par le passé. Or les ouvriers et les capitaux sont justement ce qu'on a le plus de peine à se procurer dans ces pays où la population est peu nombreuse et le capital rare et cher, où il n'existe qu'une seule banque hypothécaire très imparfaite et tout à fait insuffisante, et où par conséquent le crédit foncier est à peu près nul. L'industrie souffre des mêmes inconvéniens : rareté et cherté des ouvriers et des capitaux. Sa situation momentanée est d'ailleurs aggravée par l'abaissement notable des tarifs, la politique commerciale de l'Autriche ayant depuis trois ou quatre années seulement abandonné le système prohibitif pour marcher à grands pas vers la liberté du commerce. Le moment serait bien mal choisi pour imposer de nouvelles charges à l'industrie ou à l'agriculture. Il paraît hors de doute qu'il serait impossible d'augmenter considérablement les impôts publics dans les circonstances actuelles sans causer la ruine du pays, et dans tous les cas on ne pourrait appliquer un tel procédé dans des proportions suffisantes pour rétablir l'équilibre du budget.

Toutes ces difficultés, nous aimons à le répéter, peuvent diminuer avec le temps. Les germes de prospérité future qui s'aperçoivent en Autriche peuvent se développer. On vient d'établir plusieurs des grandes lignes projetées de chemin de fer; beaucoup d'autres sont en voie de construction. Des compagnies industrielles de toute espèce, des instituts de crédit, etc., ont été fondés. Selon toute apparence, d'ici à dix ou vingt ans, l'Autriche aura complétement changé d'aspect sous le rapport matériel, et alors elle sera capable de supporter avec facilité des impôts bien plus considérables qu'aujourd'hui. C'est une justice à rendre au ministre chargé du département des finances, M. de Bruck, qu'il a porté, non sans succès, toute son attention, tous ses efforts de ce côté; mais cette sage et prévoyante sollicitude ne peut produire de résultats sérieux qu'après un certain nombre d'années, et nous venons de voir que l'état financier de l'Autriche ne saurait attendre aussi longtemps. On se trouve ainsi conduit à essayer d'un dernier moyen, la réduction des dépenses.

Le budget des dépenses de l'Autriche se répartit, comme on vient de le voir, en trois catégories principales : la dette publique, l'état militaire, et l'administration proprement dite. Quant à la dette publique et aux opérations de crédit qui s'y rattachent, il ne peut y être question d'épargnes : elles reposent, comme toutes dettes et opérations de cette nature, sur l'inviolabilité de la foi publique, inviolabilité qui constitue la première base du crédit national. Il est inutile de faire observer que dans les circonstances actuelles une réduction de la rente est tout à fait hors de question.

Les dépenses de l'état militaire s'élèvent à la somme de 124 millions de florins ou 310 millions de francs, tandis qu'en 1847 le chiffre correspondant était de 61 millions de florins. Il est vrai que depuis lors le prix des matières premières comme de tout le matériel a considérablement augmenté. La Hongrie avant 1848 nourrissait et logeait à ses frais les troupes qui y étaient stationnées; les frais de recrutement des régimens hongrois étaient également supportés par le pays. La situation maintenant n'est plus la même. Il y a donc peu d'espérance de pouvoir réduire cette branche des dépenses publiques au chiffre de 1847, ou même à un chiffre approximatif, à moins d'une réduction générale des armées des grandes puissances de l'Europe. Or cette grande mesure internationale, qui paraît être si impérieusement réclamée par les besoins du monde civilisé, qui seule pourrait apporter un remède efficace aux difficultés matérielles ou politiques de l'Autriche, ne saurait être adoptée que d'un commun accord parmi les grandes puissances, et dans une époque de tranquillité, de sécurité publique. Il est un fait qu'on ne doit pas oublier : lorsque l'Autriche désarma en 1853 et se vit, peu de mois plus tard, obligée de remettre précipitamment son armée sur le pied de guerre, cette réduction momentanée, loin de lui valoir des économies, augmenta considérablement ses dépenses.

Reste donc la troisième catégorie des dépenses publiques, la plus importante de toutes, puisqu'elle s'élève à 160 millions de florins (400 millions de francs). Elle comprend les frais d'administration proprement dite, l'administration de la justice comme les travaux publics. Encore cette somme ne suffit-elle pas pour donner une idée complète des dépenses de cette catégorie, puisqu'un grand nombre des dépenses administratives provinciales, qui, dans le budget de la France, figurent sous le titre de *dépenses des départemens,* sont omises dans le chiffre mentionné. Ces dépenses provinciales se prélèvent moyennant impôts additionnels sur les impositions directes; dans beaucoup de provinces, elles s'élèvent jusqu'aux deux tiers de ces dernières, quelquefois même à une proportion plus forte encore, toujours sans y comprendre les charges communales. Il paraît évident que cette administration, qui à elle seule absorbe à peu

près la moitié des dépenses générales et plus des deux tiers des recettes ordinaires de l'état, est hors de proportion avec les forces financières du pays et plus coûteuse que celle de tout autre gouvernement connu. L'adoption d'un pareil système administratif ne pourrait donc être justifiée que par des raisons politiques de la plus haute gravité.

Nous venons de toucher ici à la question principale qui dans ce moment agite et divise les partis politiques en Autriche. Nous voulons parler de la question de l'administration, ou, ce qui dans cet empire veut absolument dire la même chose, de la politique intérieure.

III.

En remontant aux principes de toute administration politique, on reconnaît qu'il y a deux systèmes principaux d'après lesquels se gouvernent les pays du monde civilisé : celui de la centralisation administrative et celui du *self-government*.

Le premier de ces systèmes consiste à réunir toute l'action administrative, même dans les affaires locales et provinciales, entre les mains de fonctionnaires salariés dépendant du gouvernement central, qui les surveille et les dirige incessamment et uniformément. Ce système divise la nation en deux classes très distinctes sous le rapport du nombre et de l'importance. La première se compose de quelques milliers d'administrateurs, la seconde du reste de la nation, des administrés. Cette dernière conserve tout au plus dans les affaires qui l'intéressent un vote consultatif, qu'elle exerce par le moyen des conseils généraux, états provinciaux, ou autres corporations semblables. Du reste, l'administration publique fonctionne comme une grande machine, suivant des principes invariables et simples, sous la direction et l'exclusive responsabilité du pouvoir central. C'est à ce système, l'une des conquêtes de 1789, que la France doit sa grandeur, mais aussi les nombreuses révolutions politiques qui l'ont agitée depuis cette époque. Il est clair que lorsque toute action et tout pouvoir de résistance sont concentrés sur un seul point, il suffit d'un coup de main heureux pour se rendre maître à la fois du pouvoir et du pays.

L'autre système part d'un principe opposé : il abandonne le soin des affaires locales et provinciales aux notabilités de l'endroit qui, par leur fortune et leurs qualités personnelles, offrent les garanties nécessaires; il leur confie en un mot l'administration publique en première instance, réservant au pouvoir central le droit de nomination (quelquefois à vie, quelquefois pour un temps limité) à ces

fonctions, généralement gratuites, ainsi que le droit de surveillance et celui de révoquer ceux des fonctionnaires qui ne rempliraient pas scrupuleusement leurs devoirs. C'est d'après ce système que sont administrés l'Angleterre, la Prusse et beaucoup de petits états allemands.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter les avantages et les inconvéniens de ces différens systèmes. D'ailleurs les faits, l'esprit de la nation et son histoire ont presque partout décidé de cette question. Nous croyons qu'en général la centralisation administrative convient mieux à l'esprit public, au sentiment national de la France, sans que cette conviction pourtant puisse nous aveugler sur les erreurs et les dangers de ce système; mais nous croyons en même temps que les nations de race germanique trouvent dans le système opposé de plus sûres garanties pour les sentimens de liberté et d'indépendance individuelle dont l'action se manifeste avec tant d'éclat dans leur histoire. Ce qu'il y a de certain, c'est que le *self-government* est le mode d'administration le moins coûteux, en même temps qu'il décharge le gouvernement de la lourde responsabilité que le régime centralisateur fait peser sur lui. Le *self-government* présente encore un autre avantage, qui consiste à occuper utilement et convenablement sur toute l'étendue du pays une foule d'activités et d'intelligences, à satisfaire l'ambition légitime d'un grand nombre d'individus, et à les distraire ainsi des théories, souvent stériles, de la politique.

Depuis 1849, on a essayé d'introduire en Autriche la centralisation française. Jusqu'à la révolution de 1848, le système opposé y avait régné dans toutes les provinces; la région lombardo-vénitienne seule y échappait. En Hongrie, en Croatie et en Transylvanie, ce système avait été même pratiqué avec un zèle presque anarchique, puisque non-seulement les agens de l'administration, mais encore les juges (les plus hautes charges seules exceptées), étaient électifs, et qu'on les remplaçait tous les trois ans. Dans les provinces austro-allemandes et dans la Galicie, les anciennes juridictions seigneuriales subsistèrent jusqu'en 1848; elles étaient chargées (toujours sous la surveillance du gouvernement) de l'administration communale, de la police locale, du pouvoir judiciaire en première instance, et de la levée des impôts publics, dont elles étaient responsables. Ce système d'administration était fort peu coûteux; il était en même temps éminemment pratique, simple et doux, de sorte que, surtout dans les derniers temps, sauf peut-être en Galicie, il n'avait donné lieu à aucune réclamation de la part des populations et communes administrées.

Cette organisation tomba en 1848 avec l'abolition des droits sei-

gneuriaux, quoiqu'au fond elle ne fût pas nécessairement liée à ceux-ci. Le gouvernement imagina alors de mettre à sa place un système diamétralement opposé, une centralisation administrative complète, plus complète même que celle de la France, puisqu'elle descend d'un degré plus bas. Tandis que la France a des préfets et des sous-préfets dépendant du ministre de l'intérieur, l'Autriche a établi une hiérarchie administrative de quatre degrés : le ministère de l'intérieur, les gouvernemens des provinces, les chefs de cercle, les chefs de canton.

Changer de fond en comble l'administration d'un grand pays, rompre en visière aux traditions, aux coutumes des siècles, c'est là une entreprise toujours sérieuse et difficile; mais la difficulté est double en Autriche, où la grande propriété est puissante et consolidée par de nombreux majorats, et où les deux tiers du sol appartiennent encore à la noblesse. Le nouveau système écarte de l'administration locale toute cette grande propriété et toute cette noblesse pour la mettre dans les mains de fonctionnaires subalternes mal rétribués, et par conséquent de peu d'influence dans le pays. Il nous est impossible de nous persuader qu'une pareille administration soit en mesure de donner au gouvernement de la force et de l'autorité, ni que ces fonctionnaires subalternes, inexpérimentés, étrangers et changeant sans cesse, puissent remplacer convenablement les représentans du système antérieur. La centralisation administrative doit nécessairement rencontrer en Autriche plus d'obstacles qu'ailleurs à cause de l'immense diversité des provinces et des races. Il ne faudrait pas croire que le gouvernement trouvât un appui dans ses employés en des temps difficiles : l'expérience a toujours et partout démontré le contraire. Il est peu probable aussi que par cette violente centralisation administrative on obtienne la fusion des provinces et des différentes nationalités, qui paraît être au fond de cette organisation laborieuse. Quelque désirable que soit un tel résultat, il ne saurait, selon nous, être atteint par des moyens à la fois violens et superficiels, faits bien plutôt pour provoquer la résistance et échauffer les passions.

Contentons-nous du reste d'envisager la question sous le point de vue financier. Les dépenses d'administration en 1847 n'atteignaient pas tout à fait 62 millions de florins, tandis que neuf ans plus tard, sous l'empire du nouveau régime, elles se sont élevées à plus de 160 millions de florins, c'est-à-dire à près du triple. L'exemple de tous les pays administrés d'après ce système et la nature même du régime bureaucratique nous apprennent que ces dépenses, selon toute probabilité, iront en augmentant d'année en année, comme elles ont effectivement augmenté depuis 1850, date de l'introduction

du nouveau régime en Autriche, et cela non-seulement à cause de l'augmentation nécessaire des traitemens par suite de la cherté croissante de la vie civilisée, mais encore et surtout parce que ce mode d'administration conduit inévitablement à augmenter le nombre des affaires, à compliquer la manière de les traiter et à multiplier les fonctionnaires.

De nombreuses et pressantes raisons (ne fût-ce qu'au point de vue financier) doivent donc engager le gouvernement autrichien à entrer dans une voie nouvelle. Or il est un système moins coûteux, plus populaire et éminemment conforme à l'esprit national du pays. Ce n'est qu'en revenant à un *self-government* sagement organisé que l'Autriche pourra rétablir l'équilibre de son budget et se relever de ses embarras financiers et politiques. Les difficultés de ce changement de système ne sauraient être insurmontables, ni même très grandes, si le gouvernement veut bien se mettre à l'œuvre avec une ferme volonté et suivant des principes arrêtés d'avance. Il ne s'agit pour l'Autriche que de modifier d'après l'esprit du siècle les institutions administratives qui y ont subsisté jusqu'en 1850, tout en leur conservant leur caractère de *self-government*, et d'utiliser les élémens qui doivent s'y trouver en abondance.

C'est ici le champ de bataille des partis politiques en Autriche. Les partisans du ministère actuel tiennent pour la centralisation administrative, pour l'unité de gouvernement, même en ce qui regarde les intérêts locaux et provinciaux, tandis que les différens partis de l'opposition ont adopté comme mot d'ordre le *self-government* des communes et des provinces dans leurs affaires particulières et leur émancipation du régime bureaucratique. Heureusement pour l'Autriche, la lutte des partis se renferme dans ces limites et n'embrasse aucune des questions de premier ordre, telles que le principe monarchique et l'existence politique de l'état. A l'exception de quelques esprits ardens, tout le monde est d'accord pour conserver et respecter l'unité politique de l'empire et son gouvernement monarchique; ce ne serait qu'en se refusant obstinément aux pressantes sollicitations des hommes sages et modérés que le gouvernement pourrait donner de la force et de l'importance à des opinions jusqu'à ce jour isolées.

S'il nous était permis d'exprimer notre opinion sur une question aussi compliquée, nous dirions que non-seulement le parti ministériel nous semble, sans avoir égard à la situation, déjà très tendue, vouloir trop obtenir à la fois, mais que surtout il n'a été ni heureux ni habile dans le choix de ses moyens. Il y a des choses et des idées que l'homme d'état poursuit en silence sans les inscrire sur ses drapeaux. De longues années de paix et de repos seraient nécessaires

pour établir et consolider ce système de centralisation administrative, qui aurait tant de difficultés et de passions, tant de souvenirs, tant d'antipathies nationales à vaincre en Autriche. Pendant cette longue époque de transition, le gouvernement serait nécessairement faible et paralysé dans son action au dedans comme au dehors, et même un succès complet, à supposer qu'on l'obtînt, serait trop chèrement acheté. Or toute cette lutte, tout cet appareil immense de force et d'action, qui épuiserait pendant longtemps la puissance de l'Autriche, nous paraissent sans motif et sans but. La centralisation politique, l'unité compacte de l'empire dans toutes les questions importantes et véritablement gouvernementales, ne rencontre pas un seul adversaire sérieux dans l'Autriche en-deçà des Alpes, et retrouverait des milliers de partisans actifs et chaleureux pour peu que le gouvernement cessât de vouloir pousser l'unité politique jusqu'à l'uniformité administrative.

Nous venons de parler des différens partis de l'opposition en Autriche. Il importe de les bien connaître pour se faire une idée exacte de l'état des esprits dans ce pays. En dehors des provinces italiennes, il n'existe pas, nous l'avons dit, de parti sérieux qui vise au démembrement de l'empire. Ajoutons qu'il n'existe pas non plus de parti absolutiste. Il y a eu en Autriche comme ailleurs bien des esprits timides qui, effrayés de la démagogie de 1848, ont cherché un refuge momentané dans la protection d'un pouvoir fort et absolu. Peut-être en Autriche, où l'intelligence politique est moins développée qu'ailleurs, quelques personnes ont-elles cru de bonne foi que l'absolutisme était capable de fonder un ordre de choses durable et satisfaisant et d'assurer la prospérité du pays : elles ont dû être détrompées par l'expérience. Le gouvernement lui-même n'a jamais prétendu imposer définitivement au pays le pouvoir illimité qu'il exerce aujourd'hui, et qu'il prend soin de présenter en toute occasion comme provisoire. Il y a un parti qui s'appelle le parti ultra-conservateur, probablement parce qu'il travaille à restaurer l'ancien état de choses même avec ses défauts et ses inconvéniens. Ce parti tend non-seulement à renverser la centralisation administrative, mais à rompre en même temps l'unité politique de l'empire, pour l'asseoir sur la base d'un système fédératif, contenu par le seul lien, assez faible aujourd'hui, d'une dynastie commune. Ce parti est nombreux en Hongrie, où le dualisme et l'antagonisme d'avant 1848 ont laissé de nombreux et brillans souvenirs. Il s'applique à rétablir l'ancienne indépendance des provinces hongroises, leur constitution propre, leur administration, leur gouvernement à part. Malgré le principe monarchique inscrit sur ses drapeaux, la monarchie autrichienne, si elle l'écoutait, serait bientôt plus divi-

sée, plus affaiblie qu'elle ne l'a jamais été avant 1848, car il va sans dire que, le régime constitutionnel une fois rétabli pour la Hongrie, il faudrait immédiatement donner une constitution particulière aux provinces austro-allemandes, et ces deux grandes divisions de l'empire ne tarderaient pas à devenir aussi étrangères l'une à l'autre que le sont la Suède et la Norvége. Or il est clair que dès ce moment l'Autriche serait descendue de son rang de puissance de premier ordre.

Mais à côté de ce parti il en existe un autre, beaucoup plus nombreux et plus puissant, quoique peut-être moins habilement organisé, moins actif que celui-là. Ce parti rejette la centralisation, et il appuie en même temps de toutes ses forces l'unité politique. Il veut le *self-government* tel qu'on le pratique en Angleterre, c'est-à-dire l'indépendance des communes dans leurs affaires locales, l'administration de ces affaires par la *gentry* et les classes intelligentes, propriétaires et domiciliés dans la localité; il réclame des assemblées provinciales qui se borneraient strictement à traiter des questions d'administration à l'exclusion de la politique. Enfin, pour couronner cet édifice et retenir les assemblées provinciales dans leurs limites, il demande une représentation nationale dans la capitale de l'empire, ne fût-ce qu'un corps ayant voix consultative, ne fût-ce même qu'une assemblée désignée et convoquée, mais régulièrement convoquée par le souverain. Le parti dont nous parlons considère cette représentation nationale comme le moyen le plus efficace, le seul efficace même, d'établir solidement l'unité politique de l'empire, de fortifier le gouvernement, d'amener peu à peu une fusion bienveillante entre les différentes nationalités, et d'amortir ce qu'il y a de trop âpre dans l'esprit d'indépendance de telle ou telle province. Il croit finalement qu'une représentation nationale, même si elle ne devait avoir qu'une voix purement consultative, offrirait au pays de puissantes garanties relativement à l'administration des finances et au rétablissement du crédit national, ainsi qu'en matière de législation. Par conséquent un tel système serait précisément le complément des institutions promises et reconnues nécessaires par le manifeste impérial du 31 décembre 1851 (1).

On le voit, les hommes qui tiennent ce langage ne sont point des

(1) Un écrit publié à Vienne en 1850, sous ce titre : *La Centralisation et la Décentralisation en Autriche* (*Centralisation und Decentralisation in Œsterreich*), peut être considéré comme contenant le programme du parti dont nous parlons. L'auteur de cet essai est M. le baron d'Andrian, un des hommes les plus distingués de ce parti, que nous avons connu en 1848 et 1849 comme envoyé extraordinaire de l'archiduc Jean, alors vicaire de la confédération germanique, auprès de la reine Victoria.

démagogues, ils ne sont même pas ce qu'ailleurs on est convenu d'appeler des libéraux; ils veulent renouer le fil du passé que les libéraux, et le ministère autrichien avec eux, ont violemment rompu, et asseoir une organisation forte et libre sur la base des anciennes institutions historiques. Ils sont d'ailleurs bien décidément le parti du progrès, le parti de la liberté civile et politique, laquelle s'accorde parfaitement avec un gouvernement monarchique et fort.

Le groupe des anciens réformateurs d'avant 1848 dans les provinces austro-allemandes, et en Hongrie une fraction considérable de la noblesse, qui autrefois appartenait à l'opposition libérale constitutionnelle, forment le noyau du grand parti dont nous venons d'indiquer le programme. Autour d'eux se rallient les classes intelligentes et aisées presque sans exception, constituant, il est vrai, par leur nombre même plutôt un public attentif, mais inerte, qu'un parti organisé et actif. Si nos prévisions ne nous trompent étrangement, c'est aux hommes de ce parti qu'appartient le prochain avenir de l'Autriche, — les embarras financiers du gouvernement autant que les vues d'une saine politique contribueront à leur avénement et le rendront nécessaire, — à moins que cet empire ne soit condamné à subir de nouvelles révolutions et des bouleversemens plus funestes encore que ceux qu'il vient de traverser. Malgré les capacités incontestables qui se rencontrent dans le ministère actuel, celui-ci voit de jour en jour diminuer le nombre de ses adhérens, et les classes supérieures de la société se retirer devant lui, — symptôme alarmant partout, mais surtout dans un pays aussi aristocratique que l'Autriche.

Il est impossible, dans un pays éclairé et situé au milieu de l'Europe civilisée, de gouverner longtemps sans l'appui et le concours moral de la population, et de résister seul à l'esprit du siècle. Sans être des partisans aveugles du système représentatif, et surtout sans croire que les mêmes formes de gouvernement puissent convenir à tout le monde, nous sommes convaincu pourtant que les classes propriétaires et intelligentes ne sauraient être définitivement exclues de toute coopération aux affaires publiques. On essaiera en vain de donner de bonnes lois, des lois pratiques, de réglementer les transactions journalières de la vie civile et les intérêts spéciaux des différentes classes de la société, sans avoir préalablement entendu l'avis et le conseil des intéressés. On ne pourra exiger du pays des sacrifices extraordinaires, on ne pourra faire appel à son patriotisme, sans lui donner preuve de confiance et d'estime. Dans notre siècle, tout gouvernement qui veut se passer du concours du pays est non-seulement un gouvernement *impopulaire*, mais *antipopulaire*, et doit nécessairement être un gouvernement violent : or, sans parler

de sa solidité, il n'y a pas de gouvernement plus dispendieux qu'un gouvernement violent.

Le gouvernement autrichien paraît partager complétement ces opinions, — il l'a prouvé en promettant à la nation des institutions politiques à la place de celles qu'il avait cru devoir abolir en décembre 1851, — et il a soin de ne pas laisser oublier sa promesse en donnant de temps en temps par des organes officiels l'assurance formelle qu'il s'en occupe toujours. Il est vrai que le régime bureaucratique paraît être peu propre à préparer la voie à des institutions libres et fortes, et c'est ce qui nous explique l'indifférence, pour ne pas dire la méfiance, du pays à cet endroit, ainsi que l'isolement croissant du cabinet actuel. Rien n'est plus dangereux que cette désertion des amis et ce silence des adversaires. Cette situation est encore aggravée par l'état provisoire de la législation. Ce provisoire existe depuis neuf ans. Ce n'est pas seulement la constitution politique de l'empire autrichien qui, comme nous l'avons vu, a changé en 1849, puis en 1851, et qu'on a laissée dans un état expectatif et provisoire : ce sont aussi les constitutions des provinces qui ont été abolies en 1851 avec cette constitution de l'empire, et n'ont pas encore été remplacées; ce sont l'organisation judiciaire et l'organisation administrative tout entières qui ont été à deux reprises changées de fond en comble depuis 1850; ce sont enfin beaucoup d'autres lois organiques, presque toutes de la plus haute importance, telles que la loi communale, la loi sur la liberté des cultes, sur l'enseignement public, etc., qui toutes ont été abrogées et remplacées par des ordonnances provisoires. Il est clair que pour tranquilliser les esprits, pour faire renaître la confiance dans la stabilité de l'ordre de choses actuel, il serait urgent de sortir enfin de ce provisoire qui n'a que trop longtemps duré, qui ne fait que perpétuer une fermentation et une incertitude dangereuses.

Dans ce conflit de partis, d'opinions et de passions diverses qui font de l'Autriche, autrefois proverbialement tranquille, un des pays intérieurement les plus agités de l'Europe, il est aussi important que curieux de considérer la position de l'aristocratie, et, ce qui revient presque au même, de la grande propriété territoriale. La noblesse possède à peu près les deux tiers du sol autrichien, constitué le plus souvent en majorats de famille; elle est aussi, et cela depuis longues années, fortement intéressée dans beaucoup de grandes entreprises industrielles. Il est facile de comprendre que cette position lui donne une influence matérielle considérable dans le pays; son influence morale, sa position sociale n'est pas moindre, et cela non-seulement parmi les populations des campagnes, mais aussi dans les villes, sans en excepter même la capitale. Il n'y

a pas de voyageur qui, en traversant l'Autriche, n'aura été frappé de ce fait. Lorsqu'en 1855 et 1856 l'esprit de spéculation, qui dominait alors en Europe, commença à envahir l'Autriche, et y fut appelé, encouragé par le gouvernement, il fallut que des noms aristocratiques, de grandes positions sociales se missent à la tête de ces entreprises pour les populariser et leur gagner la confiance des masses. Il y eut alors de hautes capacités financières de l'étranger qui, méconnaissant cet état de choses, imaginèrent de fonder de semblables entreprises sur l'association seule des capitaux; elles échouèrent. Aussi voyons-nous à la tête de toutes ces entreprises, *instituts de crédit, compagnies de chemins de fer,* etc., les noms les plus illustres, les personnages les plus connus de la noblesse autrichienne. A l'exception de l'Angleterre, l'Autriche est peut-être le seul pays où la noblesse soit de nos jours non-seulement riche et puissante, mais respectée et populaire, où elle offre un élément précieux de gouvernement et d'organisation politique avec lequel il serait facile à un législateur éclairé d'établir un gouvernement monarchique modèle, entouré d'institutions à la fois libres et conservatrices, réunissant dans son ensemble la solidité et la grandeur. S'il existe en Europe un pays qui soit en position de pouvoir imiter avec succès les institutions de l'Angleterre, c'est bien certainement l'Autriche.

Eh bien! cette aristocratie, pour nous servir d'une phrase devenue célèbre, « boude et se recueille. » Au contraire de la noblesse hongroise, qui est toujours restée une puissance politique et a courageusement combattu à la tête des différens partis constitutionnels, l'aristocratie autrichienne avait abdiqué sa position politique depuis plus d'un demi-siècle. Oubliant ses devoirs envers son souverain et envers son pays, oubliant que « noblesse oblige, » elle s'était condamnée à un nihilisme politique qu'elle poussa jusqu'à s'interdire toute opinion en matières politiques. C'est ainsi qu'elle perdit successivement le goût et l'intelligence des affaires publiques, et jusqu'au souvenir de son histoire, au sentiment de ses droits et de ceux de son pays. Le gouvernement n'eut garde de la retirer de cet abaissement volontaire : il lui conserva des faveurs personnelles, de vaines distinctions; il garda même les anciennes formes constitutionnelles pour la maintenir et la confirmer dans ses illusions sur sa nullité absolue. A l'exception du parti, peu nombreux encore, qui quelques années avant la révolution embrassa la cause de la réforme dans les assemblées provinciales, cet état de choses se prolongea jusqu'en 1848. La noblesse, je le répète, perdit jusqu'au souvenir de sa dignité, et se partagea insensiblement en deux catégories également insignifiantes, dont l'une faisait foule dans les antichambres

de la capitale et briguait avec passion la clé de chambellan, tandis que l'autre, satisfaite de son existence campagnarde, rétrécissant son horizon et sa vie intellectuelle, bornait ses occupations aux plaisirs de la chasse.

Depuis 1848 cependant, ou plutôt depuis 1851, les circonstances ont essentiellement changé. Les institutions politiques d'autrefois ont été anéanties jusque dans leurs formes, et le sommeil de la noblesse a été violemment interrompu par l'apparition du régime bureaucratique avec ses tendances et ses résultats essentiellement favorables à la démocratie. Il ne lui a plus été possible de se faire illusion sur ce qui se passait autour d'elle; ses intérêts, sa position, sa dignité même, se sont trouvés tout d'un coup menacés et compromis. Maintenant elle hésite. Sans pouvoir encore se résoudre à descendre dans la lice politique et à renoncer à ses habitudes d'inaction, elle a pourtant comme un vague pressentiment que le jour de la lutte est arrivé, et qu'il lui faut combattre ou succomber. La noblesse autrichienne fait dans ce moment son éducation politique. C'est la première fois qu'elle reconnaît la différence qui peut exister entre le principe monarchique immuable et fondamental et un système de gouvernement toujours variable par sa nature. Elle apprend enfin qu'il peut y avoir des circonstances où une véritable aristocratie a le droit, le devoir même, de faire opposition à l'un, tout en respectant religieusement l'autre.

Il n'y a personne en résumé qui soit plus persuadé que nous de l'utilité, de la nécessité même de l'existence de l'Autriche pour le maintien de l'équilibre européen. Nous ne doutons pas un instant de la viabilité de cet état; nous savons que la force de cohésion qui rattache entre elles les différentes parties de l'empire a sa source non-seulement dans leur longue union politique, dans l'identité de leurs intérêts matériels et autres, mais aussi dans leur conviction profonde de la nécessité de rester unies, conviction qui doit naturellement devenir plus vive et plus générale à mesure que leur intelligence politique se développe. Ce que l'Autriche doit craindre comme tout autre pays, ce sont les crises politiques ou financières. Le moyen de les éviter est le même qu'ailleurs : un gouvernement sage et modéré. L'Autriche est féconde en ressources matérielles; elle peut donc se relever de ses embarras actuels, si son gouvernement ne perd point un temps précieux. Abandonner un système d'administration dispendieux et impopulaire, s'appuyer avec confiance sur la nation, telles sont les mesures énergiques qu'il y aurait à prendre.

Le ministère chargé aujourd'hui des affaires de l'Autriche a placé, avec un tact politique parfait, à la tête de son programme l'idée de

l'unité politique de l'empire et l'abolition du dualisme qui avait existé jusqu'en 1848; mais les moyens dont il s'est servi pour y parvenir nous paraissent avoir été directement contraires au but. Pour établir cette unité avec quelque chance de durée, il ne faut pas lui donner pour seules bases des ordonnances et des lois provisoires; il importe de la maintenir autrement que par la force et par une bureaucratie détestée : il faut qu'elle prenne racine dans l'opinion publique en se rattachant à l'idée des avantages incontestables qui en peuvent résulter pour la nation. En un mot, pour que l'unité politique dure, il faut la rendre populaire. Jusqu'ici malheureusement elle ne rappelle au peuple que des idées d'impôts triplés, de déficits croissans, de vexations bureaucratiques.

Ce serait en donnant au pays des institutions libérales, en lui accordant une juste participation aux affaires publiques, que le gouvernement amortirait d'un seul coup les passions anti-unionistes, et rendrait populaire dans la nation l'idée de l'unité politique, qui ne peut être fondée solidement que sur la base d'une représentation nationale; *bis dat qui cito dat*. Il devient de jour en jour plus difficile d'exclure certaines classes de la société de toute participation aux affaires publiques, et il est doublement impossible de le faire là où cette participation a déjà existé. Il peut y avoir des momens d'arrêt; mais, ces momens passés, il faut que tout reprenne sa marche habituelle. Il y a des pays où de tels momens peuvent se prolonger sous l'influence d'un certain indifférentisme politique et d'un développement inattendu de prospérité matérielle. L'Autriche ne se trouve point dans ce cas : l'indifférentisme politique a été refoulé par une profonde irritation contre le nouveau système administratif; la prospérité matérielle n'a été que trop entravée par les difficultés intérieures et les embarras financiers du gouvernement. La passion de l'indépendance provinciale, l'aversion contre le régime bureaucratique, restent toujours les passions prédominantes du pays, et, comme dans tout esprit de réaction, c'est plutôt l'excès qui est ici à craindre. Depuis 1848, le cabinet de Vienne n'est point parvenu à calmer les esprits, et il serait peut-être prudent d'y songer, car le gouvernement le plus fort n'est pas maître de l'avenir.

G. DE MÜLLER.

Vienne, 1858.

LE RENOUVEAU

I. — SUR UNE FLEUR SÈCHE.

I.

Au fond d'un vieux livre latin,
Solitaire et cachée,
Souvenir d'un amour lointain,
Petite fleur séchée,
Je te retrouve, et, — qui l'eût dit? —
Sous ma poitrine émue,
Mon cœur troublé, mon cœur bondit,
O pervenche, à ta vue.

Comme en un rêve, je revois
Les yeux bruns, la main blanche
De celle qui parmi les bois
Te cueillit un dimanche.
Je l'ai bien adorée... Hélas!
De nos amours si fraîches
Voilà ce qui reste ici-bas :
De pauvres feuilles sèches!

C'était un matin de printemps :
Au bord d'une clairière,
Sous une ronce aux brins pendans,
Tu naissais la première;
Je lui dis : — M'aimez-vous vraiment?...
Et pour toute réponse
Elle glissa son bras charmant
Sous les feuilles de ronce.

Et tu fus à moi, chère fleur,
Tandis que l'ingénue
Marchait, confuse et l'œil rêveur,
Le long de l'avenue...
O frais aveux, troubles du cœur,
Timide rêverie,
Vous n'étiez qu'un songe moqueur
Et qu'une tromperie!...

II.

Non, non, dans mon cœur les vieilles souffrances
D'un amour brisé
N'ont pas déposé d'aigres souvenances,
Tout s'est apaisé;
Je ne maudis point les chaînes légères
Qui nous ont unis,
Je ne me souviens que des heures chères,
Et je les bénis.

Même dans ses maux, même dans ses larmes,
L'amour est si beau,
Qu'il conserve encor sa grâce et ses charmes
Au fond du tombeau.
Tout est doux en lui, caresse ou blessure,
Sourires ou pleurs,
Et les tertres verts de sa sépulture
Se couvrent de fleurs.

Ses yeux étaient faux, plus faux que les songes
Et que les romans,
Ses lèvres mentaient; mais quels gais mensonges
Et quels mots charmans!
Tous ces mots d'amour, tendres et trop rares,
Je les sais encor;
Je les ai gardés comme les avares
Gardent un trésor.

Parce qu'en hiver la neige s'amasse
Dans le bois flétri,
Est-il donc moins vrai qu'à la même place
Des fleurs ont souri?
Et parce que l'arbre a des feuilles sèches,
Faut-il oublier

La jeune ramée et les robes fraîches
Du printemps dernier?

II. — LA CHANSON DES ADIEUX.

Le pauvre amoureux dit à l'Amour qui s'envole :
« Ne fuis pas, reste encor.
O mon unique bien, ma seule et chère idole,
Ferme tes ailes d'or.

« N'as-tu pas dans mon cœur la place la plus douce?
N'y reposes-tu pas
Comme l'oiseau des bois au fond d'un nid de mousse?
Hélas! et tu t'en vas...

« Reste!... Dans la maison solitaire et tranquille,
Assise au bord de l'eau,
N'étions-nous pas heureux, quand la nuit sur la ville
Descendait du coteau?

« Ne te souvient-il plus des soirs passés ensemble,
Des belles nuits d'été?
Reste! Ne vois-tu pas cette larme qui tremble
Dans mon œil attristé?

« Mais tu ne m'entends pas, et ton aile s'agite;
Tu brûles de partir;
Peu t'importent mes pleurs, et mon cœur qui palpite,
Et ce qu'il va souffrir? »

— L'Amour, en s'enfuyant, à l'amoureux qui pleure,
Dit : « Pourquoi t'affliger?
Enfant!... N'ai-je point fait ta jeunesse meilleure,
Ton fardeau plus léger?

« Dans ton cœur endormi n'ai-je pas fait éclore
Mille pensers nouveaux,
Qui se sont envolés comme un essaim sonore
D'abeilles et d'oiseaux?

« Ne t'irrite donc point, des misères humaines
Si je subis la loi,
Et si je cours sécher les pleurs, guérir les peines
De plus tristes que toi.

« Adieu! je vais charmer les rêveurs solitaires
Dévorés de désirs;

Je laisse auprès de toi les seuls amis sincères,
Les joyeux souvenirs.

« Un jour je reviendrai frapper à ta fenêtre!
Hélas! peut-être en vain...
Qui sait si tu voudras alors me reconnaître
Et me tendre la main? »

III. — LA MÉNAGÈRE.

Quand paraît la ménagère,
La lumière
Semble entrer dans la maison;
Le feu petille et s'agite,
Et plus vite
L'oiseau siffle sa chanson.

Dans le verger, chaque branche
Plie et penche
Vers elle sa tige en fleur.
A son toit les hirondelles
Sont fidèles;
Leurs nids lui portent bonheur.

Dans le logis, — son royaume, —
Tout embaume;
On sent une bonne odeur
D'abondance et de bien-être
Qui pénètre
Et qui réjouit le cœur.

La ménagère est aimante
Et charmante :
Elle a la grave beauté
Des mauves, des scabieuses
Si rêveuses,
Et des pâles roses-thé.

Comme un myosotis qui pousse
Dans la mousse,
Son œil bleu luit doucement;
Dans son bonnet sa figure,
Calme et pure,
S'encadre discrètement.

Sa chevelure châtaine
Compte à peine
Quelques légers fils d'argent,
Blanche neige inaperçue
Et fondue
Sur l'arbre encor verdissant.

Elle travaille à sa tâche
Sans relâche,
Assise au seuil du jardin;
Au linge de la famille
Son aiguille
Redonne un lustre soudain.

Et sur sa tête attentive
Et pensive
Les grands lilas font glisser
Leurs brins chargés de fleurettes
Violettes,
Comme pour la caresser.

IV. — LA JEUNESSE.

A M. E. DEVELLE.

A quinze ans, solitaire et sauvage écolier,
Je restais enfermé parfois un jour entier
Au fond d'un vieux jardin planté par ma grand'tante.
C'était pendant l'été; mobile et chatoyante,
Trouant par mille endroits l'abri des noisetiers,
La lumière pleuvait sur l'herbe des sentiers.
Le long des framboisiers qui bordaient les allées,
Des papillons passaient comme des fleurs ailées;
Les lis étincelaient, les œillets empourprés
Ployaient sous le fardeau des bourdons bigarrés;
Mais je ne voyais rien, ni rayons ni verdure.
Attentif et penché sur le mur de clôture,
Je regardais passer dans le *chemin du bas*
De joyeux jeunes gens se tenant par le bras :
Les filles en chapeau de paille, en robe blanche,
Et les garçons vêtus des habits du dimanche.
Vers le soir, j'écoutais les accords argentins
Des quadrilles cachés sous les bosquets voisins,
Et, maudissant tout haut le collége et l'étude,
Je prenais en pitié ma verte solitude,

Et je disais, le cœur plein de trouble et d'émoi :
« O jeunesse, ô printemps, quand viendrez-vous pour moi? »
Elle vint, la jeunesse ardemment désirée,
Elle vint, souriante et de lilas parée.
Un matin, j'entendis à l'horloge du Temps
Tinter le carillon qui sonnait mes vingt ans.

Avide de plaisir, d'amour et de folie,
Je me précipitai sans crainte dans la vie,
Comme un enfant qui cueille un bouquet dans les blés
Et qui court sans souci des grands épis foulés.
Oh! le charmant début et la vermeille aurore!...
Te souvient-il, ami, te souvient-il encore
De ces joyeux soupers où nos éclats de voix
Avec le vent du soir s'envolaient dans les bois?...
Un jour, l'amour entra par ma porte entr'ouverte;
C'était au mois de mai, la terre était couverte
De cerisiers en fleurs, de muguets et de nids...
Printemps épanoui, beaux jours, soyez bénis,
Et qu'elle soit bénie aussi, la bien-aimée
Qui deux ans dans sa main tint mon âme enfermée!
Que Dieu, dans cette vie aux détours incertains,
La conduise toujours par les plus frais chemins!
Ah! c'était le bonheur, quand le soir, à la brune,
Palpitant et tout fier de ma bonne fortune,
Je prenais le sentier qui mène à sa maison :
La lune en souriant montait à l'horizon,
On entendait au loin les rumeurs de la ville;
Elle, près de sa vitre, attentive, immobile,
Reconnaissant mon pas, accourait sur le seuil,
Puis avec des baisers me faisait doux accueil.
L'amour jusqu'au matin nous berçait sur son aile,
Et nous nous promettions une ivresse éternelle.
Tout finit cependant, en un jour tout sombra,
Le nœud qui nous liait soudain se déchira.
Quoi! deux ans de tendresse, et puis l'indifférence!
De courts et froids adieux, puis l'oubli morne, immense,
Qui, pareil à la neige aux flocons blancs et lourds,
Tombe en s'épaississant sur nos meilleurs amours!
— Ah! ce n'étaient pas là ces heures de délice
Qu'autrefois je rêvais, pauvre écolier novice,
Quand j'écoutais, penché sur le mur du jardin,
L'orchestre qui chantait dans le bosquet voisin!...

Et tout désespéré, le cœur plein d'ironie,
J'allais calomniant la jeunesse bénie,
Et pliant sous le poids du doute et de l'ennui,
Pâle et triste au sortir du songe évanoui,
Je m'écriais, en proie à ma douleur amère :
« Adieu donc, fuis bien loin, ô jeunesse, ô chimère! »

Un matin, fatigué, soucieux et chagrin,
J'errais à travers bois. L'automne à son déclin
Sur toute la forêt jetait sa brume grise,
Les bouleaux frissonnaient au souffle de la bise;
Çà et là, dans les brins desséchés d'un buisson,
Chantait quelque oiselet de l'arrière-saison,
Et la pluie en tombant faisait rouler ses larmes
Sur les hêtres rouillés, les chênes et les charmes.
Tout à coup par le vent le brouillard déchiré
Laissa voir en s'ouvrant le ciel pur, azuré;
Le soleil se glissa par cette humble trouée,
Et puis tout resplendit : la terre et la nuée;
Chaque goutte de pluie en perle se changea.
Seule, une vapeur d'or sur le bois surnagea;
L'arc-en-ciel, unissant deux cimes opposées,
Décrivit une courbe aux teintes irisées;
Et je crus, aux rayons de ce soleil vainqueur,
Voir au fond du taillis s'agiter comme un chœur
De fantômes voilés, visions radieuses
Dont j'entendais vibrer les voix harmonieuses :

« Enfant, prête l'oreille aux chansons de l'espoir,
Abandonne le doute et les tristes paroles;
La jeunesse n'est pas un bouquet d'herbes folles
Qu'on cueille le matin et qu'on jette le soir.

« Être jeune, c'est croire et combattre, — c'est vivre;
Dans ton poème ardent, plein d'âme et d'action,
Le chant des voluptés et de la passion,
O jeunesse, ne tient qu'un des feuillets du livre...

« Regarde ces grands bois par l'automne effeuillés :
Hier encor, l'été fleurissait chaque branche,
Aujourd'hui tout est mort; demain, épaisse et blanche,
La neige couvrira les rameaux dépouillés.

« Mais vienne le printemps, aux cris de l'hirondelle
Tu verras chaque brin revivre et verdoyer;

L'hiver est un sommeil, au souffle printanier
La terre se réveille et plus jeune et plus belle.

« La vie est ainsi faite... Après la volupté
Les désillusions, la tristesse et le doute!
Et le calice amer se vide goutte à goutte,
Mais on retrouve au fond joie et sérénité.

« O jeunes amoureux de la mélancolie,
Le songe est achevé. Debout, pâles rêveurs!
Les ardeurs du combat tariront vos douleurs,
Laissez dormir les morts et courez à la vie.

« Les vivans à la vie et les morts au tombeau!...
Le désespoir n'est grand, la douleur n'est sublime
Que s'ils font refleurir au cœur de leur victime
Un amour plus puissant, un courage plus beau.

« Lorsque, dans la montagne à la cime fuyante,
Le voyageur gravit les plus rudes sentiers,
Son front brûle, et le roc ensanglante ses pieds,
Mais il n'interrompt pas sa course haletante;

« Car il sait que là haut un spectacle l'attend,
Qui paiera largement ses sueurs et sa peine.
Il arrive,... éperdu, sans force et sans haleine,
Devant lui l'horizon se déroule éclatant :

« Les hauteurs, les vallons, les forêts, — tout un monde;
Et dans les brumes d'or des lointains onduleux,
Un fleuve aux flots vermeils, une ville aux toits bleus,
Vaporeuse cité qu'un blond soleil inonde...

« Jeune homme, au cœur saignant de récentes douleurs,
Pourquoi désespérer, blasphémer et maudire?
Pourquoi tomber sans force à mi-chemin, et dire :
« Adieu, jeunesse, amour, spectres faux et railleurs? »

« Marche, monte toujours, plus haut, plus haut, sans cesse!
Vois-tu les grands sommets s'illuminer soudain?...
Cette pure clarté, c'est ton éclat divin,
O jeunesse de l'âme, éternelle jeunesse!... »

ANDRÉ THEURIET.

DE

L'ALIMENTATION PUBLIQUE

LE SORGHO ET L'IGNAME DE CHINE.

Comment donner satisfaction au besoin d'une alimentation plus abondante et plus réparatrice qui s'accuse si énergiquement depuis quelques années dans notre pays? Comment faire produire à la terre des récoltes plus riches et les obtenir plus économiquement? Il n'est pas de question plus digne aujourd'hui d'occuper la science, et il n'en est point aussi, il faut le reconnaître, qui ait provoqué plus de recherches, plus d'expériences, rencontré un concours plus empressé, soit chez les savans, soit chez les agriculteurs.

Deux voies très distinctes s'offrent pour arriver à la solution du problème : l'une est plus longue et mieux connue, l'autre plus séduisante. La première est celle du perfectionnement graduel de nos méthodes de culture et de nos races d'animaux. La seconde semble promettre des résultats plus prompts. Il s'agirait d'introduire chez nous, soit de nouvelles races d'animaux, soit des plantes empruntées à des contrées étrangères, et qui, s'ajoutant aux végétaux utiles depuis longtemps appréciés par nos populations, pourraient à leur tour entrer avec grand profit dans la féconde rotation de nos cultures habituelles. Le premier mouvement de nos cultivateurs (et souvent c'est le bon) est d'ordinaire peu favorable aux innovations de tout genre qui viennent les solliciter. Aussi comprend-on le motif qui porte quelques amis trop zélés peut-être du progrès en toutes choses à s'efforcer de vaincre cette défiance naturelle, instinctive, en exagérant parfois les avantages de l'acclimatation d'animaux ou de végétaux étrangers dans nos établissemens agricoles. En ce moment même, il faut le reconnaître, une institution d'origine récente,

la Société d'Acclimatation, entreprend des essais d'une haute importance. Ses relations, étendues aujourd'hui dans toutes les parties du monde, nous permettent d'espérer la solution scientifique, pratique même, d'une série de problèmes qui intéressent toutes les nations. Il s'agit d'abord de distinguer, parmi les espèces animales et végétales qui sont l'objet d'applications usuelles dans les contrées étrangères, celles qui pourraient être introduites chez nous avec la même utilité. Les résultats, quels qu'ils soient, d'une aussi vaste entreprise doivent en définitive tourner au profit de la science, car ils ne peuvent manquer d'apporter dans son domaine un grand nombre de faits nouveaux, curieux et bien observés. Le côté pratique de la question présentera en revanche d'assez graves obstacles, car il ne suffira pas d'avoir rendu l'acclimatation possible, il faudra suivre les développemens des êtres utiles transportés sur notre sol au milieu des influences variées d'un climat plus ou moins différent de celui qui semblait convenir le mieux à leur existence. Plusieurs tentatives encore trop récentes pour être définitivement jugées ont fait entrevoir la possibilité de très profitables acquisitions, tout en donnant prise dans l'ordre pratique à des objections sérieuses.

Parmi ces conquêtes promises, deux plantes de récente introduction occupent aujourd'hui au plus haut degré l'attention des savans et des agriculteurs (1). Ce sont le sorgho saccharifère et l'igname de Chine, qui faisaient partie en 1851 du même envoi adressé à la Société de géographie par M. de Montigny, consul de France à Shangaï. Par les emplois nombreux qu'on lui présage, le sorgho semble menacer à la fois d'une concurrence redoutable non-seulement la canne à sucre et la betterave, mais encore la production des liqueurs alcooliques de tout autre origine. Quel est le résultat probable des essais d'acclimatation de ce végétal et de l'igname de Chine? Le sorgho en particulier remplit-il les conditions indiquées par le problème qu'il s'agit de résoudre? Nous offre-t-il une nouvelle source d'alimentation à la fois économique et abondante, une matière première utile dans l'industrie nationale? C'est ce qu'il me semble opportun d'examiner. Je donnerai d'abord une description sommaire de la plante; j'indiquerai les conditions favorables à son développement, à la sécrétion du sucre qu'elle accumule dans les tissus de sa tige, à la maturation de ses graines, et comparativement les pro-

(1) Depuis 1854, de nombreux écrits ont été publiés sur le sorgho, et ce qui domine surtout dans ces études, c'est, à côté de réserves trop peu nombreuses, un vif sentiment de confiance dans l'avenir de la nouvelle plante. Nous citerons particulièrement les *Recherches sur le Sorgho sucré*, de M. Vilmorin, la *Monographie du Sorgho à sucre*, par le docteur Sicard, l'*Alcoolisation des tiges du Maïs et du Sorgho sucré*, par M. Duret, etc. L'igname a été aussi l'objet de quelques travaux qui remontent à la même époque, et parmi lesquels on remarque ceux de MM. Decaisne, Pepin, Carrière, Vilmorin, ainsi que les documens publiés par les sociétés centrales d'agriculture et d'horticulture.

duits que l'on peut obtenir du maïs, qui est de la même famille, et présente avec le sorgho de curieuses analogies.

Le sorgho sucré (1) est une belle plante de la famille des graminées, d'un port élégant, à tiges droites, élancées, lisses, s'élevant à deux ou trois mètres de hauteur et au-delà, lorsqu'on la cultive en terre fertile, sous un climat favorable. Ses touffes sont composées de huit ou dix tiges garnies de feuilles flexueuses et retombantes, régulièrement espacées. Les deux ou trois tiges principales développent à leur sommet une panicule conique de fleurs d'abord vertes, passant ensuite par degrés à des tons violets qui, vers l'époque de la maturité, se foncent en une couleur pourpre assombrie. Ses graines sont petites, très brunes et luisantes. Il paraît évident, d'après les observations précises de M. Dupeyrat, que cette plante peut atteindre sa maturité dans nos contrées méridionales, lorsque, semée dans les meilleures terres à la fin d'avril, elle trouve en cinq mois, du 20 mai au 20 octobre, une somme de température égale à trois mille degrés (soit, en moyenne quotidienne, 20 degrés de température pendant cent cinquante jours). Le sorgho sucré ne donne de graines mûres que sur les terres situées au midi de la Loire, de la Garonne, du canal du Languedoc, et sur une étendue assez considérable de la vallée du Rhône. Les circonstances climatériques, bien plus favorables en Algérie, ont permis d'arriver à de meilleurs résultats en cent vingt-quatre jours. Le complet développement de la plante semble subordonné toutefois à l'emploi d'abondantes fumures et à quelques arrosages ou irrigations convenablement ménagés.

On comprend toute l'importance qu'il convient d'attacher à la production de la graine du sorgho depuis qu'une observation curieuse, faite par M. de Beauregard, a été confirmée par M. Hardy, l'habile directeur des pépinières de l'Algérie, et plus récemment par M. Leplay. Ces agriculteurs ont reconnu que, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre des lois ordinaires de la physiologie végétale, la sécrétion amylacée dans les graines du sorgho n'a pas lieu aux dépens du sucre accumulé dans les tiges, que même ce dernier principe immédiat se rencontre en plus fortes proportions au moment où la plante entière atteint sa maturité complète, lorsque ses tiges sont encore gorgées de sucs. Il faudrait se garder toutefois de laisser dépasser ce terme, car bientôt après des altérations sensibles se manifesteraient, et viendraient amoindrir les produits sucrés (2).

(1) *Holcus saccharatus*, Hort.; *andropogon saccharatus*, Kunt.

(2) Dans son intéressante monographie du sorgho, M. le docteur Sicard, à qui l'on doit la découverte des principes colorans de la graine, rapporte l'observation curieuse qu'il a faite de la disparition de la substance sucrée dans la *flèche* (développée au sommet de la plante) pendant la maturation des graines, tandis que le sucre continuait à s'accumuler dans la tige.

Ces faits ne sont pas, il est vrai, sans précédens acquis à la science. Déjà MM. Biot et Soubeiran avaient constaté qu'en enlevant au maïs ses épis avant leur maturité, la sécrétion sucrée dans les tiges ne s'en trouvait accrue que de 2 pour 100 environ. Antérieurement encore, M. Pallas, dans un ouvrage remarquable sur le maïs (1), avait signalé non-seulement la présence, incertaine avant lui, du sucre cristallisable dans les tiges de cette plante, mais encore il ajoutait dès lors « que la tige du maïs, contrairement à l'opinion généralement admise, contient, après la récolte du fruit, du sucre cristallisable identique au meilleur sucre de canne, et dont la quantité n'est pas moins de 6 pour 100 du poids des tiges, en y comprenant la portion incristallisable, » que les plus fortes doses sécrétées dans les tiges coïncident avec l'époque de la végétation où le fruit parvient à sa maturité. L'auteur ajoutait avec raison que l'on ne devait plus confondre, comme on l'avait fait généralement, la maturité du grain avec la dessiccation de la plante, deux choses qui se manifestent successivement à des époques différentes, — qu'enfin de cette distinction très soigneusement observée dépendait le succès des opérations tentées en vue d'extraire le sucre des tiges du maïs. Sur ce point, le maïs, comme le sorgho, diffère beaucoup de la betterave, qui ne mûrit complétement ses graines qu'en épuisant la totalité du sucre précédemment accumulé dans ses racines tuberculeuses.

Si j'ai cru devoir insister sur les vues de M. Pallas relativement aux produits en sucre et en graines à extraire du maïs, produits qu'il se proposait de varier en transformant à volonté le sucre en alcool et en préparant du papier avec les tissus exprimés de la plante, c'est que de tels projets offrent de grandes analogies avec ceux qui reposent actuellement sur l'avenir du sorgho, et que déjà la lutte s'est engagée entre les deux plantes. Pour plusieurs agronomes, au dire de quelques publicistes, les avantages peuvent se balancer sous certains rapports, la préférence peut paraître douteuse. Le mémoire de M. Pallas, présenté en 1837 à l'Académie des Sciences, avait d'ailleurs semblé très digne d'attention au savant rapporteur, M. Biot, qui appréciait en ces termes les tentatives d'exploitation nouvelle du maïs : « Nous n'avons pas le désir de provoquer imprudemment l'industrie à tenter des voies nouvelles, mais nous ne devons pas non plus l'en détourner par une timidité exagérée. Si le maïs pouvait être exploité avec succès pour le sucre que ses tiges renferment, il aurait en agriculture de grands avantages sur la betterave. » Aux États-Unis enfin, où l'expérience a été faite, on a trouvé jusqu'à 17 kilos de substance sucrée dans 100 kilos de tiges

(1) C'est en 1837 que M. Pallas, médecin en chef de l'hôpital de Saint-Omer, a publié ses *Recherches sur le maïs, l'art de fabriquer le sucre et le papier avec la tige de cette plante.*

de maïs, et il n'est pas improbable que des conditions non moins favorables se rencontrent dans certaines régions du midi de la France ou dans quelques parties de notre territoire algérien.

Les espérances qu'on avait conçues dans certaines contrées de la France sur l'exploitation du maïs ne peuvent néanmoins entrer en comparaison avec celles qu'a fait naître le sorgho. La nouvelle plante s'est installée dans un grand nombre de nos cultures méridionales, au milieu d'un concert de prophéties louangeuses qui d'avance la signalaient à la reconnaissance des nations assez favorisées du ciel pour lui offrir un climat convenable. Cependant on doit au public la vérité : nous exposerons dans toute leur étendue et leur diversité les applications que rêvent les partisans de la plante nouvelle; nous discuterons ensuite les moyens d'obtenir quelques-uns de ces utiles résultats, en signalant aussi les chances probables de quelques désappointemens.

Voici l'énumération à peu près complète des produits qu'on pourrait obtenir du sorgho, si l'on s'en rapportait aux agronomes qui ont publié leurs observations sur cette plante : sucre cristallisé et mélasse, alcool, rhum, vin, eau-de-vie, cidre, bière, vinaigre, pain et autres préparations alimentaires analogues, fécule, thé produit avec les graines torréfiées, chocolat, cérosie susceptible de remplacer la cire d'abeilles, papier, fibres textiles propres à la confection des tissus, alimens applicables à l'entretien et à l'engraissement des animaux, ouvrages en paille colorée de nuances naturelles, substances médicinales, enfin huit principes colorans spéciaux applicables à la teinture des étoffes et produisant vingt et une couleurs distinctes. Si l'on pouvait obtenir économiquement un aussi grand nombre de produits livrables au commerce ou à la consommation, le sorgho sucré serait bien digne du nom de *géant des plantes utiles*, que lui donne un des écrivains qui plaident le plus vivement sa cause. Malheureusement il n'en saurait être ainsi, nous le démontrerons sans peine, pour le plus grand nombre de ces produits, et une prudente réserve doit, à notre avis, subsister pour les autres, du moins jusqu'à ce que l'on soit définitivement fixé sur les principaux résultats des procédés de culture en chaque localité.

Quant aux récoltes brutes, M. Hardy les porte pour un hectare sous le climat d'Alger, où la maturité eut lieu en 1855 dans l'intervalle de temps compris entre le 18 mai et le 15 septembre, — c'est-à-dire en quatre mois et dans un sol qui produisit des plantes hautes de 4 et 5 mètres, — à 83,250 kilos de tiges débarrassées des feuilles et de la partie supérieure (derniers nœuds et *flèche* ou sommet effilé très pauvre en substance saccharine). Ces tiges ont donné 67 centièmes de leur poids en jus, contenant environ 13 pour 100 de sucre; la quantité de graines récoltées s'est élevée à 2,630 kilos

pour la même surface de terrain. Ce sont là sans doute des produits possibles dans notre colonie africaine, mais probablement exceptionnels chez nous, sinon quant à la quantité des graines, du moins relativement au poids des tiges, bien que plusieurs partisans trop passionnés de la plante nouvelle aient porté au-delà, sous notre climat de France, la récolte du sorgho saccharifère. M. Vilmorin évalue cette récolte à 49,300 kilos de tiges nettes donnant à 55 centièmes de leur poids 271 hectolitres de jus, équivalant à 2,169 kilos de sucre cristallisable qu'on en pourrait extraire. Le même agronome porte le rendement moyen d'un hectare cultivé en betteraves à 360 hectolitres de jus représentant 2,160 kilos de sucre, quantité facilement obtenue en effet chez la plupart de nos fabricans. M. Aug. Dupeyrat, directeur de la ferme école d'agriculture de Beyrie (Landes), a obtenu l'année dernière des résultats à peu près semblables : 50,000 kilos de tiges nettes, qui représenteraient, selon lui, 5,000 kilos de sucre; mais ces résultats entraîneraient une méthode de culture bisannuelle qui accroîtrait les ressources en fourrages, et semblerait avantageuse, si l'on n'avait à redouter en certaines années l'effet des gelées trop fortes, malgré même une légère couverture de fumier pailleux durant l'hiver. En supposant donc une seule récolte venue à maturité en deux ans, M. Dupeyrat porte l'équivalent du produit annuel à 2,500 kilos de matière sucrée. Ce n'est pas toutefois sans émettre en ces termes un doute parfaitement fondé, à mon avis : « Reste à savoir si au moyen de la cuite à basse température on cristallisera le jus du sorgho aussi bien que celui de la canne à sucre. »

L'extraction du sucre cristallisable du jus du sorgho présente de grandes difficultés en effet : elle ne peut se faire que dans certaines conditions toutes spéciales à cette plante, si on la compare avec la betterave, bien mieux appropriée à notre sol et à notre climat. On doit faire la récolte du sorgho en choisissant les tiges mûres qu'il faut traiter immédiatement. On observe toujours, même après la maturité, entre la partie inférieure des tiges et les mérithalles (entrenœuds), successivement plus élevés, une différence notable dans les relations entre le sucre cristallisable et les matières sucrées incristallisables ou autres qui font obstacle à la cristallisation (1). Ce n'est pas tout, les moindres blessures aux tiges, les attaques de plusieurs insectes, d'autres causes indéterminées encore, occasionnent dans les tissus et dans le jus des altérations rapides qui développent des principes colorans difficiles à éliminer, et la transformation d'une grande partie du sucre en matière sirupeuse.

Le plus grand nombre des tiges atteignant dans un intervalle de

(1) Le suc de ces parties plus élevées et plus jeunes de la plante renferme des proportions de substances étrangères qui s'accroissent avec la hauteur de la plante elle-même.

temps de dix ou quinze jours le terme de la maturité qui correspond au maximum de sucre, il en résulterait des dépenses considérables pour l'installation des sucreries de sorgho, car le matériel des presses, chaudières, appareils évaporatoires, etc., devrait être d'autant plus considérable que la durée du traitement serait plus courte. Des inconvéniens du même ordre se sont manifestés dans l'approvisionnement des distilleries de sorgho : on se préoccupe de les faire disparaître ou de les amoindrir à l'aide de la dessiccation des tiges, qui permettrait de prolonger les opérations de la distillerie toute l'année. On réalisera sans doute ces conditions favorables plus facilement que s'il s'agissait de l'extraction du sucre, car dans ce dernier cas les plus légères altérations, qui transforment le principe immédiat cristallisable en glucose, apportent de sérieux obstacles à la cristallisation, tandis qu'elles ne s'opposeraient pas à la fermentation destinée à produire l'alcool. D'ailleurs la main-d'œuvre dispendieuse que nécessite l'effeuillage, la difficulté d'extraire le jus économiquement et sans attaquer les ustensiles en fer, qu'un acide particulier, suivant M. le docteur Sicard, corrode promptement, l'altération des tiges coupées lorsqu'on tarde à les soumettre à la presse, tout en un mot concourt à rendre très chanceuse et difficilement praticable en grand l'extraction du sucre de sorgho à l'état cristallisé. Aussi croyons-nous fermement qu'à moins de moyens et de procédés nouveaux de culture, de récolte et d'extraction du jus, cette plante ne pourra faire, sous le climat de la France, une concurrence sérieuse à la betterave pour la production du sucre. Il est probable que tout le monde est aujourd'hui d'accord sur ce point, car on ne voit plus guère, dans les récentes publications, conseiller sans réserve l'extraction du sucre de sorgho, si ce n'est en Algérie, où le doute reste encore permis, et dans nos colonies, où l'on propose de faire des essais qui permettent de comparer le rendement du sorgho avec celui de la canne à sucre.

En sera-t-il autrement de la fabrication de l'alcool? Il est un fait que nous devons d'abord rappeler ici de peur de voir se renouveler une confusion que quelques personnes ont faite par inadvertance : les tiges du sorgho ou leurs résidus, employés en totalité ou en partie à la fabrication de l'alcool, perdent nécessairement par la fermentation le sucre qu'ils contenaient, et cette transformation du principe saccharoïde représente à peu près, pour 100 de sucre *détruit*, 60 d'alcool commercial obtenu. Tout ce que l'on recueille à l'état d'alcool est nécessairement perdu ainsi pour la fabrication du sucre, et réciproquement tout le sucre extrait enlève autant de matière transformable en alcool.

Sans doute la plupart des difficultés relatives à l'extraction du sucre solide ou en cristaux s'évanouissent dès qu'il ne s'agit plus

que de la transformation facile des sucres, l'un cristallisable et les autres non cristallisables, en alcool par les voies ordinaires de la fermentation et de la distillation. Le jus du sorgho à l'état normal fermente en effet spontanément, ou n'exige que de faibles quantités de levain de diverses origines; la distillation, qui s'effectue également sans peine, donne directement des liquides alcooliques plus agréables au goût et plus faciles à rectifier que les alcools bruts des grains et des divers tubercules. Néanmoins d'autres embarras économiques subsistent et méritent la plus sérieuse attention.

Dans ces derniers temps, la distillation alcoogène, en raison même du retour des récoltes de vin à un état plus normal, a subi une complète transformation : si l'alcool dans les grandes entreprises manufacturières est toujours le produit principal, dans les exploitations rurales ce n'est plus qu'un produit d'importance secondaire. Sans doute il procure des recettes en argent fort utiles aux agriculteurs, mais ceux-ci peuvent en bonne administration voir sans inquiétude abaisser le cours jusqu'au point où le profit complexe et très notable qu'ils obtiennent des résidus de la distillation appliqués à l'alimentation du bétail ne compenserait plus le bas prix de l'alcool. Aussi a-t-on vu, comme il nous était facile de le prévoir (1), les distilleries agricoles se maintenir lorsque la dépréciation des alcools a déterminé la cessation des travaux dans les distilleries purement industrielles. Si nous ajoutons que, chez les agriculteurs manufacturiers, le prix de revient de l'alcool est encore très notablement inférieur aux cours actuels, on comprendra la difficulté d'établir des calculs offrant des bénéfices probables aux grandes usines de ce genre, puisque ces bénéfices, tels qu'on les supputerait aujourd'hui, reposeraient sur des prix qui peuvent descendre encore et atteindre une limite où les agriculteurs ne trouveraient que difficilement une compensation à leurs frais de distillation dans le double produit obtenu : alcool vendable et résidu appliqué à la nourriture de leur bétail.

Ces conditions générales ne sont pas les seules qui assombrissent l'avenir des grandes distilleries de sorgho. Les espérances que l'on a conçues pour elles sur la nouvelle plante, très riche assurément en substance alcoolisable, pourraient bien être trompées. Si, comme le prouvent toutes les observations d'expérimentateurs habiles, il faut attendre, pour obtenir le maximum de produits en tiges, matière sucrée et graines farineuses, que la plante soit parvenue à sa maturité complète, il est à craindre que les portions inférieures les plus ligneuses de la tige, — après l'opération qui aurait enlevé la plus grande partie du jus sucré, — ne soient difficilement applicables à

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1857.

l'alimentation des animaux. Elles seraient loin en tout cas de pouvoir améliorer leur nourriture, et la faible valeur de ces tiges ne permettrait guère de les transporter assez loin des usines pour les livrer économiquement aux agriculteurs. Déjà de graves inconvéniens se sont présentés. La résistance de ces tissus ligneux, à cellules épaisses, recouvertes d'un épiderme siliceux, est telle qu'en voyant la difficulté d'extraire le suc des tiges en cet état, le docteur Sicard fut conduit à proposer de leur faire subir une décortication, et même d'exciser des tiges tous les nœuds, devenus très durs à cette époque, et presque dépourvus de sucre. Il faudrait pour atteindre ce but inventer une machine spéciale; mais il ne semble pas *à priori* qu'il fût possible d'obtenir par cette voie des résultats économiques.

A défaut des tiges du sorgho, les graines fourniront probablement une substance farineuse comparable à celle de l'orge, plus brune cependant et parfois douée malheureusement d'une âcreté insupportable, lorsqu'on n'aura pas pris les plus grands soins pour opérer l'égrenage, la dessiccation, la séparation des menues graines incomplétement développées au bas des panicules. On voit qu'il reste bien des études à faire avant d'être définitivement fixé sur l'avenir des grandes distilleries qui voudraient exploiter la plante nouvelle, et, comme on l'a dit spirituellement, « le sorgho est bien jeune encore pour qu'on puisse lui confier des millions! »

On a supposé, il est vrai, que des bénéfices accessoires plus ou moins importans seraient réalisés par l'extraction ou la transformation de plusieurs produits du végétal chinois. C'est ainsi qu'on espère tirer du sorgho des liqueurs, des condimens de nature très diverse; mais nous n'aurons pas besoin d'insister beaucoup sur les conditions dans lesquelles se présentent ces produits pour montrer que, lorsque les récoltes de raisin, de pommes et d'orge sont abondantes ou moyennes, les produits similaires préparés avec ces matières premières, — doués chacun d'un arome particulier, agréable, tout aussi économiques d'ailleurs, — seront toujours l'objet d'une préférence marquée de la part des consommateurs. Quant aux substances alimentaires à tirer pour l'homme des graines de cette plante, la couleur brune, l'odeur peu agréable des produits obtenus jusqu'à ce jour, ne permettent guère d'espérer que l'on puisse jamais leur donner économiquement une destination pareille.

La cérosie qu'on retire du sorgho, substance grasse, superficielle, analogue à la couche blanchâtre qui revêt la superficie des cannes à sucre, ne pourrait pas plus que cette dernière trouver un débouché en concurrence avec la cire des abeilles, à moins que les frais de main-d'œuvre pour l'extraire et l'épurer ne fussent rendus économiques, ce qui semble bien difficile.

On a proposé encore de fabriquer avec les résidus de la plante

chinoise des fils, des tissus, du papier. Or les produits de ce genre n'ont de valeur qu'autant qu'il entre dans leur composition de véritables fibres textiles très souples et tenaces, semblables en un mot à celles du lin, du chanvre, et en seconde ligne du coton. Aucun élément organique comparable à ceux-ci ne se rencontre dans les tiges du sorgho : on y trouve seulement des faisceaux rigides, des fibres ligneuses et une sorte de parenchyme ou tissu cellulaire propres tout au plus à être employés dans la confection d'un carton grossier.

Les graines de cette plante pourront entrer probablement avec avantage dans les rations alimentaires des animaux, pourvu que la dessiccation en ait été faite avec soin, et que le prix de revient, ce qui est probable, soit inférieur au cours du seigle et de l'orge. Il serait impossible de se former aujourd'hui une opinion sur la valeur, bien faible selon toute apparence, de la paille de sorgho, signalée comme très propre à la confection de jolis ouvrages à la main. Quant aux principes colorans de la graine, ils existent en effet, mais n'ont pu encore être soumis aux essais d'application à la teinture et de résistance à la lumière et aux autres agens atmosphériques, essais qui seuls pourront en fixer l'utilité.

De tout le brillant avenir présagé à cette plante remarquable, mais encore incomplétement étudiée, il ne reste donc guère de très probable que son emploi économique comme fourrage dans le midi, l'ouest et le centre de la France. Sa croissance rapide, son énorme production, qui, à l'aide d'engrais et d'irrigations, atteindra facilement sans doute et dépassera peut-être 80,000 kilos par hectare de superficie cultivée, promettent d'abondantes et utiles ressources pour l'élevage et l'entretien du bétail. La plante nouvelle rendrait ainsi les plus grands services aux contrées mêmes où la culture en est le plus facile, et où la production animale est insuffisante pour subvenir aux besoins et concourir aux approvisionnemens de la population.

On peut admettre avec M. Dupeyrat que le sorgho donnera par hectare 100,000 kilos de fourrage, qu'après avoir mis à profit pour la nourriture des animaux les rejets de chaque touffe pendant la croissance des tiges principales, celles-ci, récoltées à l'époque de leur maturité, puis découpées en rondelles peu épaisses au coupe-racines et saupoudrées de son ou de remoulage, seront plus facilement consommées et plus nourrissantes. On obtiendrait ainsi d'une prairie cultivée en sorgho le quintuple d'une prairie à surface égale cultivée en foin, et si l'on n'attendait pas la maturité complète de la graine, celle-ci, laissée dans le fourrage, accroîtrait sa faculté nutritive. Bien que l'on parvînt de cette façon à prolonger la durée de la

consommation directe de ce fourrage vert, il sera difficile de disposer d'un bétail assez nombreux pour employer la totalité sous cette forme. On s'exposerait d'ailleurs ainsi à un déficit dans la nourriture, après avoir fait consommer cette récolte. Il serait donc à désirer qu'on trouvât un moyen de dessiccation économique, et alors surgirait la question importante de l'époque la plus favorable de la récolte, en vue de ménager le temps indispensable pour opérer graduellement cette dessiccation. Probablement on trouverait plus avantageux de commencer les travaux de façon à éviter que la maturité fût dépassée au moment où l'on achèverait la récolte des tiges. Dans ces conditions, et en supposant nos moissons, comme l'année dernière, revenues à leur état normal, la valeur de ces graines ne dépasserait guère 5 fr. le quintal métrique, ce qui représenterait, pour la récolte moyenne égale à 2,000 kilos, un produit de 100 fr. par hectare de cette culture. On comprend que dans ce produit ne figurent pas les principes colorans, dont la valeur jusqu'ici demeure incertaine.

A côté du sorgho sucré, nous avons nommé l'igname de Chine. On a vu quelles étaient les propriétés, quelles étaient les applications possibles du premier de ces végétaux. Sa principale utilité serait en définitive de multiplier les animaux de nos fermes, dont il faciliterait l'alimentation. S'il ne faut pas se hâter d'accueillir le sorgho comme un concurrent sérieux de la canne ou de la betterave, l'igname, qui vise à remplacer la pomme de terre, est-elle mieux fondée dans ses prétentions? Ici quelques observations rapides suffiront. L'igname de Chine nous présente de volumineux rhizomes féculens, deux ou quatre fois plus abondans, à surface cultivée égale, que les tubercules de la pomme de terre, qui elle-même produit sur le même espace de terrain cinq fois plus de substance comestible que le blé. Le rhizome souterrain de la nouvelle espèce d'igname semble pouvoir remplacer non-seulement la pomme de terre, mais les patates, les topinambours, les betteraves, même en partie les grains, soit appliqués à l'alimentation des hommes et des animaux, soit utilisés pour l'extraction de la fécule alimentaire et industrielle, la fabrication de l'alcool, la préparation des glucoses (sucre et sirops de fécule), de la dextrine (substance gommeuse), etc.

Quantos effundit in usus!

Si l'igname de Chine est douée de tels avantages, comment douter encore de l'introduction définitive d'une plante aussi précieuse dans nos cultures? Il est pourtant vrai que les avantages de l'acclimatation du végétal chinois sont encore contestés. Voyons donc où en est la question.

La nouvelle plante, introduite dès 1846 par l'amiral Cécille, était

oubliée lorsqu'elle fut importée de nouveau en 1850 par M. de Montigny. Cette fois elle ne passa point inaperçue, tant s'en faut; elle fut soumise à une étude approfondie, à de très nombreux essais en France et en Algérie. M. Decaisne reconnut que cette dioscorée, différente non-seulement de l'igname des Indes (*dioscorea alata*), mais encore de l'espèce connue sous le nom d'igname du Japon (*dioscorea japonica*), devait recevoir une dénomination distincte; il lui donna le nom de *dioscorea batatas*.

Avant l'année dernière, on ne possédait que des individus mâles; aussi ne put-on observer qu'à cette époque en France et en Algérie les organes de la floraison et de la fructification de l'igname, dessinés et décrits par MM. Decaisne et Duchartre. L'igname de Chine est douée de nombreux moyens de reproduction : ses graines, ses petits tubercules arrondis qui se développent à l'aisselle des feuilles, ses longs rhizomes coupés par courts tronçons, ses tiges grêles, couchées sur la terre, légèrement recouvertes ou même divisées en très minces fragmens, portant chacun seulement une feuille, peuvent s'enraciner aisément dans un terrain léger. C'est en employant ces divers procédés que l'un de nos plus habiles multiplicateurs des plantes nouvelles, M. Paillet, est parvenu, ainsi que M. Vilmorin, à livrer par milliers les plants destinés à propager cette culture. MM. Pépin, Rémond de Versailles, Bourgeois, Becquerel, Courtois-Gérard, etc., ont soigneusement étudié les phases diverses du développement de l'igname. Dans plusieurs de nos expositions horticoles, on a remarqué de magnifiques rhizomes tuberculeux de ce végétal, venus dans des circonstances variées de sol et de température depuis Strasbourg et Bordeaux jusqu'à la frontière d'Espagne. Au milieu de tous ces essais de grande, de moyenne et petite culture, un fait général, important, je dirais presque grave, a surgi : on a constaté la tendance énergique des rhizomes souterrains à s'enfoncer verticalement et profondément dans le sol, se défendant ainsi, il est vrai, des atteintes de la gelée, mais opposant par-là même un obstacle sérieux jusqu'ici à tout moyen économique d'arrachage. Les frais en grand de cette extraction pourraient atteindre et même dépasser, en certaines localités où la main-d'œuvre est rare, la valeur de la récolte. La tendance du rhizome féculent à la pénétration verticale dans le sol est telle que, si un corps dur, impénétrable, se rencontre sur le passage du rhizome, celui-ci se contourne ou s'insinue dans une fissure, ou enfin, si tout passage est complétement intercepté, il s'aplatit, s'étend et se bifurque, formant parfois une sorte de tubercule digité. Dans ce cas encore, le rhizome garde sa composition féculente et sa qualité nutritive (1).

(1) Les études faites sur la composition des rhizomes tuberculeux de l'igname de di-

Déjà d'habiles cultivateurs ont essayé, ainsi que M. Huzard, de profiter de cette influence des obstacles pour placer la dioscorée nouvelle dans des terrains assez riches, bien qu'offrant un sous-sol impénétrable. Quelques résultats satisfaisans ont été obtenus dans ce sens; d'autres agriculteurs espèrent découvrir des variétés qui seraient exemptes de cette tendance fâcheuse. M. Vilmorin s'est cru récemment autorisé par ses propres expériences à déclarer que la récolte des petits tubercules était plus avantageuse au cultivateur que celle des tubercules plus volumineux. En attendant qu'un succès pratique vienne couronner ces divers efforts, la culture de l'igname pourra continuer à se répandre utilement dans les jardins et même sur des espaces assez étendus, surtout lorsqu'on pourra laisser les rhizomes en place, se réservant de les arracher au fur et à mesure de la consommation. On comprend que dans ce cas, la tranchée une fois ouverte à 80 centimètres ou même 1 mètre de profondeur, l'enlèvement successif des ignames ne nécessitera plus l'emploi simultané de plusieurs personnes pendant un temps prolongé.

On le voit clairement, les deux plantes chinoises qu'on essaie d'introduire en France et en Algérie offrent des propriétés qu'il est intéressant d'examiner, mais dont il est difficile de préciser en ce moment la valeur pratique. Le sorgho surtout est encore trop peu connu chez nous pour que l'on puisse fonder de légitimes espérances sur sa production sacchafine, même en Algérie, où ce végétal trouvera cependant des conditions particulièrement favorables, et pourra peut-être un jour servir à l'alimentation de sucreries spéciales. Les conditions économiques de l'emploi du sorgho comme matière première de la fabrication de l'alcool méritent une étude approfondie; il importe de reconnaître si, en présence de la baisse des alcools, qui n'est pas à sa dernière limite, la plante nouvelle pourra être utilement appliquée à relever les grandes distilleries industrielles. On peut, en tout cas, en retirer dès à présent un précieux fourrage. Enfin les amis des sciences et de l'agriculture, tout en n'adoptant pas sans réserve les espérances fondées sur l'acclimatation du sorgho, ne peuvent cependant qu'appeler de tous leurs vœux des recherches nouvelles et des expériences sérieuses sur cette belle plante. L'introduction des végétaux étrangers marchant de pair avec le perfectionnement graduel de nos procédés de culture, c'est là un programme que, dans l'intérêt de l'alimentation publique, on ne saurait trop recommander à l'attention des savans comme au zèle des agriculteurs.

PAYEN.

verses origines par MM. Boussingault et Frémy, comme par nous-même, ont donné des résultats concordans, qui prouvent que l'igname est aussi nutritive que la pomme de terre; elle se prête aux mêmes préparations alimentaires.

UNE

CONVERSION AMÉRICAINE

The Convert, or Leaves from my Experience, by A. Brownson; New-York, Edward Dunigan, 1 vol. in-8°, 1857.

Depuis quelque temps, les États-Unis nous donnent rarement l'occasion de parler d'eux. En littérature comme en politique, la grande république est loin de tenir toutes ses promesses. Chez les partis, des compromis honteux; dans le pouvoir, des complaisances coupables; chez les citoyens, une audace sans scrupules; sur toutes les questions qui se présentent, les principes sacrifiés aux intérêts les moins avouables, la justice chaque jour renvoyée au lendemain, partout des transactions sans dignité où l'honneur se perd sans que la paix soit conquise : tel est le bilan de la république depuis quelques années. Voilà cependant le pays sur lequel l'humanité aimait à jeter des regards pleins d'espérance, et qu'elle chargeait d'avance de la glorieuse mission de continuer ses destinées. Hélas! l'espérance elle-même semble aujourd'hui bannie de ce monde, et au nord comme au midi, à l'ouest comme à l'est, notre pauvre planète offre un spectacle peu réjouissant. C'est à peine si de loin en loin les doléances attristées de quelque bon et honnête citoyen, les plaintes amères de quelque esprit élevé percent ce tapage honteux et parviennent jusqu'à nous : protestations impuissantes et isolées que recouvrent bientôt le rugissement des foules et le bruit des violences. Au milieu de cette anarchie sans frein qui met au service de ses passions l'audace étonnante d'un peuple entreprenant et les puissantes ressources d'un pays comblé de dons naturels, la civili-

sation morale des États-Unis, jadis si simple et si forte, s'énerve et languit, et les faibles germes de culture intellectuelle qui commençaient à verdir se dessèchent et meurent. La brutalité envahit tout et se mêle à tout, même à la cause de la justice et de la vérité. Ce n'est point une exagération : même dans les rangs du parti qui, malgré toutes ses fautes, défend encore la cause du droit, ce n'est ni l'éloquence, ni le talent, ni l'élévation d'esprit, c'est le grossier pamphlet qui règne et gouverne. Jamais peut-être on n'avait vu défendre la vérité par de telles armes et dans un pareil langage. La littérature oratoire, qui jusqu'à nos jours a composé en grande partie la littérature des États-Unis, décline sous ces influences désastreuses; le congrès a perdu et n'a pas retrouvé les anciens triomphes d'Henri Clay, de Daniel Webster et de John Calhoun, et les discours des *meetings* populaires, des fêtes nationales, des chaires religieuses, ne sont plus ce qu'ils étaient. Quant à la littérature proprement dite, elle s'abaisse de plus en plus au niveau des foules; elle se conforme à leur grossièreté et à leurs préjugés, elle parle leur langage. Jadis on pouvait reprocher aux écrivains américains d'avoir les yeux trop constamment tournés vers l'Europe; les écrivains nouveaux méritent beaucoup moins ce reproche, mais ils n'ont pas gagné pour cela en originalité et en élévation. L'imitation de Godwin, de Walter Scott et des prosateurs anglais du dernier siècle nous a donné Brockden Brown, Fenimore Cooper et Washington Irving; la peinture des mœurs domestiques de l'Amérique nous a valu M. Cornélius Mathews, mistress Stowe, miss Warner, miss Cummins, miss Sedgewick et mistress Fanny Fern. En devenant plus vulgaires, les écrivains ne sont devenus ni plus féconds, ni plus intéressans. Dès leur première œuvre, ils ont épuisé le mince bagage d'observations et de pensées qu'ils avaient accumulé à grand'peine, à ce qu'il semble, et qu'ils ont cependant dépensé en un jour. La première œuvre est généralement intéressante, aussi incomplète qu'elle soit, parce qu'elle lève le rideau sur quelque coin particulier des mœurs américaines; la seconde œuvre reproduit la première avec une monotonie désespérante. *Dred* continue ou plutôt recommence *l'Oncle Tom*; mais la chaleur, l'éloquence, la spontanéité du premier roman de Mme Stowe ne se retrouvent pas dans le second. Malgré les homélies et les sermons dont ils étaient remplis, *le Large, large Monde* et *l'Allumeur de Réverbères* nous avaient intéressé; nous avons négligé volontairement de parler des nouvelles œuvres de miss Cummins et de miss Warner, qui ne tranchent en rien sur les précédentes, si ce n'est par une plus large dose d'ennui, un emploi plus rebutant du jargon de sectaire. La petite école des transcendantalistes du Massachusetts, qui composait

la portion la plus curieuse et la plus originale du monde littéraire américain, se tait et semble avoir dit son dernier mot. Au milieu de cette disette intellectuelle et de cette abdication de la pensée, bienvenu sera le livre qui nous récompensera de nos stériles lectures, de l'ennui qu'elles nous ont causé, et du temps perdu sans plaisir ni profit!

Le dernier livre venant d'Amérique qui nous ait procuré cette satisfaction est l'histoire d'une conversion. Le titre du livre, *le Converti*, et le nom de l'auteur, M. Brownson, ont vivement piqué notre curiosité. Les conversions ne sont plus guère de notre temps, pas plus que l'ardeur religieuse, ce qui d'ailleurs est loin de nous faire honneur, et indique clairement que nous avons pour la vérité un zèle modéré. Nous ne répudions plus les idoles que nous avons adorées, lorsque nous avons reconnu qu'elles ne sont que des idoles; comme des prêtres incrédules, nous continuons indifféremment, et sans que notre conscience nous adresse un seul reproche, à sacrifier aux fausses divinités que notre intelligence condamne. Si nous désertons les anciens autels, l'envie ne nous prend guère d'en embrasser de nouveaux. Lorsque nous devenons sceptiques ou incrédules, nous ne cessons pas pour cela de donner aux croyances que nous avons abandonnées des marques extérieures de respect et même de soumission, car nous avons transporté la politesse mondaine dans les choses de l'intelligence et de la foi. Un catholique qui se sent entraîné vers le protestantisme ou un protestant qui se sent entraîné vers le catholicisme juge rarement convenable de faire publiquement adhésion à ce qu'il croit la vérité, et de renoncer solennellement à ce qu'il croit l'erreur. Nous avons horreur du scandale : qu'en dira le monde? qu'en penseront nos amis? Nous redoutons les regards sévères, le mécontentement, la froideur que nous vaudra notre courage. Et d'ailleurs à quoi bon nous créer des embarras qui entraveront notre fortune, lorsque nous pouvons, sans troubler le repos de nos semblables, rester fidèles à nos convictions? Il est aussi avec le monde des accommodemens. Le monde vous pardonnera facilement vos opinions, car le salut de votre âme n'est pas ce qui l'occupe; tout ce qu'il vous demande, c'est de ne pas les professer publiquement, de ne pas déranger l'oreiller sur lequel il aime à dormir. C'est à ce parti que s'arrêtent prudemment beaucoup de gens qui ont déclamé et déclament peut-être contre les jésuites, et qui appliquent à leur plus grand bénéfice la doctrine des réticences mentales. Les conversions sont donc très rares de notre temps, si rares qu'on les attribue communément à de tout autres motifs que l'ardeur religieuse. Chose curieuse, et qui donne bien la mesure du sens moral de notre époque, on attribue ces rares conversions à

des raisons d'intérêt pécuniaire ou de santé physique. Le converti a été stipendié, ou il a obéi à l'influence de la maladie; ses forces physiques et morales déclinaient, ou bien il a vu dans sa conversion une bonne affaire. Pauvres explications, injure gratuite lancée à la nature humaine! La rareté des conversions est au contraire pour moi une preuve de leur sincérité. Il peut arriver sans doute que le converti trouve dans la défense de sa nouvelle église la puissance et la fortune; mais certainement il avait fait un pauvre calcul pratique, s'il avait compté sur sa conversion comme sur un instrument de succès.

Il y a donc toujours un véritable courage à faire publiquement adhésion aux doctrines que nous avons reconnues vraies, surtout lorsqu'elles sont contraires non-seulement aux doctrines de la nation, mais aux doctrines du monde particulier dans lequel nous avons été élevés. Nous faisons toujours scandale lorsque nous nous arrachons au milieu dans lequel nous avons vécu. Plus ce milieu est restreint, et plus le scandale est grand. Il faut sans doute un grand courage à un pauvre Italien pour se déclarer protestant dans un pays soumis tout entier à l'influence catholique; mais il en faut un plus grand encore à un grand seigneur anglican ou à un libéral français pour se déclarer catholique, car on peut plus facilement heurter de front une société tout entière qu'une caste ou un parti. A dater de ce jour, vous êtes regardé comme suspect, sinon comme apostat et traître. Vous avez compromis les intérêts de votre ordre, trahi le secret de sa faiblesse. Une nation pardonne ou reste indifférente, mais une secte ou une coterie vous poursuit éternellement de ses invectives et de ses colères. Si toutes les conversions sont courageuses, elles ne sont cependant pas toutes courageuses au même degré. Pour juger du mérite et de l'importance d'une conversion, il faut donc tenir compte de toutes les influences de nation, de caste, de famille, de parti, contre lesquelles l'individu a dû lutter. La conversion a d'autant plus de prix que la lutte a été plus forte.

Si toutes les conversions ne sont pas également courageuses, elles ne sont pas toutes également intéressantes. A toutes j'accorderai volontiers mon estime, mais non pas mon admiration et ma sympathie. L'intérêt qu'inspire une conversion consiste beaucoup dans le caractère, la vie et l'éducation de l'homme qui se convertit. Plus les doctrines qu'il embrasse sont contraires à la vie qu'il a menée et aux passions de son âme, et plus il excite notre admiration. Il était orgueilleux, voluptueux ou violent, et il embrasse volontairement une règle d'humilité, de chasteté et de mansuétude. Nous nous étonnons et nous admirons; mais l'étonnement cesse, et avec lui l'intérêt, si nous savons que le converti était un homme docile, de

mœurs sobres et de tempérament placide. Les conversions intéressantes sont donc celles qui ne peuvent s'expliquer que par un coup de la grâce divine ou par un effort surhumain de la volonté, celles par conséquent que l'on doit appeler miraculeuses et héroïques. Aussi les grandes et sympathiques conversions sont-elles celles des grands libertins et des grands orgueilleux. C'est par exemple la conversion d'Ignace de Loyola, lorsque, blessé grièvement à Pampelune, la pensée de l'éternité se présente à lui tout à coup, et que tout le passé de son âme fougueuse, violente, ambitieuse, âpre aux biens et aux joies de ce monde, indifférente aux choses divines, se déroule sous l'œil de son esprit. C'est la conversion de Rancé, lassé des vanités et des passions du monde, et inventant pour s'en punir les saintes austérités de la Trappe. C'est encore, si l'on veut, la conversion du malheureux Zacharias Werner, qui, au terme de ses erreurs, de ses libertinages mêlés de repentirs, de ses débauches mêlées de prières, et de ses cinq ou six divorces, s'agenouille au pied d'un confessionnal catholique, et écrit son étrange testament sous l'invocation de la très sainte Trinité. En matière de conversion comme en toute chose, le courage moral, la grandeur et la beauté sont nécessaires pour appeler la sympathie. Il m'est désagréable, je l'avoue, d'avoir à faire cette réserve esthétique en parlant d'un acte si digne d'estime; mais les vertus les plus estimables, lorsqu'elles sortent de leur obscurité et appellent le jugement du public, doivent compter qu'elles seront examinées sous toutes leurs faces et minutieusement critiquées. Aussitôt qu'un acte devient public, il est jugé d'après des lois générales fort différentes de celles qui régissent la vie privée : on ne lui demande pas seulement d'être estimable, on lui demande encore d'être grand.

Or M. Brownson appelle un jugement public. Il s'est converti et a cru devoir expliquer à ses contemporains les motifs de sa conversion. Puisqu'il soumet le résultat de sa vie morale à l'appréciation du public, il doit se résigner à le voir discuté comme une œuvre d'art, comme un procédé littéraire, comme la stratégie d'une bataille; il doit s'attendre à voir figurer l'intérêt et la sympathie parmi les motifs principaux du verdict qui sera rendu. La conversion de M. Brownson excite-t-elle autant d'intérêt qu'elle mérite d'estime? Franchement il n'a pas eu à soutenir des luttes bien violentes, et il ne lui a fallu faire sur lui-même aucun effort d'héroïsme. Il n'était tombé dans aucun abîme, et toute sa vie il a marché sur le sol ferme d'un pied très assuré. L'autobiographie que nous avons sous les yeux, écrite d'un style facile, rapide et sec, ne témoigne pas de troubles bien profonds, ni de dégoûts bien amers. Il n'a pas eu davantage à soutenir de grandes luttes avec les différentes facultés

de son esprit, ni à réprimer les excès d'aucune d'entre elles. C'est un esprit mobile et sans passions, aisément accessible à la séduction, mais prémuni contre le danger par sa mobilité même. La curiosité intellectuelle est assez vive chez lui, mais elle n'est jamais excessive, et n'a rien de cet acharnement passionné qui fourvoie les esprits robustes. Quoiqu'il ait traversé toutes les hérésies modernes, il n'a jamais fait halte au milieu d'aucune d'elles, et il a continué à trotter au pas mesuré d'une logique docile, soumise et bien domptée, vers le but qu'il devait atteindre enfin. Sa conversion n'a rien de bien miraculeux, et, à proprement parler, ne mérite pas le nom de conversion; c'est la conclusion naturelle de toute sa vie intellectuelle. Il y a réellement des esprits prédestinés à tel ou tel système, à telle ou telle erreur. Ainsi supposons un lecteur qui ne sait rien de la vie de Lamennais, et qui lit l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion;* il devinera aisément, s'il est doué d'une certaine pénétration, que l'auteur de ce livre a dû aller ou ira aux derniers abîmes. De même pour M. Brownson : quand on suit avec attention la série de ses raisonnemens successifs, on voit qu'il s'avance sans dévier jamais vers le catholicisme. Au lieu de l'éloigner du catholicisme, chacune de ses hérésies l'en rapproche; l'universalisme lui a enseigné la doctrine catholique des peines et des récompenses; les doctrines des droits de la femme lui ont révélé le mariage catholique; le saint-simonisme, la nécessité d'une église visible. Si nous pouvions nous servir de cette expression, nous dirions que le catholicisme a toujours été à l'état latent chez M. Brownson; dès son enfance, il se dirigeait vers l'église dans laquelle il est enfin entré.

Il y a encore une autre raison qui rendait infaillible la conversion de M. Brownson. Les esprits difficiles à convertir sont ceux qui possèdent un système, c'est-à-dire une vue d'ensemble sur les choses, une explication générale du monde et de ses lois. Les esprits systématiques ne considèrent jamais une idée isolément; ils la considèrent dans ses rapports avec toutes les autres idées. La vérité se présente à leur esprit comme un ensemble d'idées liées entre elles par des rapports nécessaires, sous une synthèse majestueuse. Il y a d'autres intelligences au contraire, et M. Brownson est de celles-là, qui cherchent la vérité à tâtons, successivement pour ainsi dire, qui s'adressent tantôt à une idée, tantôt à une autre, et réfléchissent sur les conséquences d'une doctrine avant de réfléchir sur ses principes. Que penseriez-vous d'un homme qui, pour arriver à la connaissance de la vérité, commencerait par réfléchir sur les conditions du salut et sur la sanction de la vie terrestre? C'est là l'histoire de M. Brownson. Toute sa vie, il semble avoir considéré les idées comme indépendantes les unes des autres, et s'est acharné

à demander à chacune d'elles l'explication qu'elle ne pouvait lui donner. Il ne voit jamais les choses d'ensemble et d'un seul coup d'œil, mais successivement et en détail. Aussi a-t-il été souvent conduit à accorder une importance exagérée à des doctrines qui n'ont qu'une valeur secondaire, un intérêt capital à des questions d'un ordre inférieur. En outre, il ne voit jamais les questions et les doctrines sous leur aspect métaphysique; il les considère toujours sous leur aspect religieux. Il est par conséquent entraîné à négliger toutes les questions de méthode et de principes. La fin de l'homme le préoccupe beaucoup plus que son origine, et il ne s'arrête pas longtemps à méditer sur le principe de sa nature. Il aime beaucoup plus à raisonner qu'à savoir d'après quelle logique raisonne son esprit; l'exercice de sa raison lui suffit, sans la connaissance des lois qui régissent cet exercice. Détestable méthode pour arriver philosophiquement à la connaissance de la vérité, pour acquérir une certitude scientifique, mais disposition excellente pour être le jouet de tous les systèmes qui passent et la dupe de toutes les théories.

La conversion de M. Brownson n'est donc nullement miraculeuse; il n'a fallu pour l'opérer aucun coup de la grâce divine. C'est une conversion à l'américaine, froide, sensée, honnête, fondée sur des motifs pratiques et appuyée sur des raisonnemens judicieux. M. Brownson n'a subi aucun de ces entraînemens passionnés qui d'ordinaire caractérisent les conversions catholiques; il a fait avec l'église catholique un mariage de raison. Toute sa vie M. Brownson avait porté assez légèrement le poids de ses doutes. Quand il s'est converti, il n'a eu à faire aucun sacrifice moral. Il n'abandonnait aucune grande conviction; il n'avait aucun regret pour des doctrines chéries de toutes les forces de l'âme. Sa conversion n'a pas scindé sa vie en deux parties, elle l'a confirmée et achevée. Heureux homme! Malheureusement il n'y a là rien de bien héroïque. M. Brownson n'a eu à déployer aucun courage moral, ni contre lui-même, ni contre la société au milieu de laquelle il vit. Il n'a perdu probablement à sa conversion aucun de ses amis; il n'a froissé aucun intérêt de caste, ni trahi aucun intérêt de parti. Il peut, selon toute vraisemblance, continuer à parler du principe de la souveraineté du peuple avec M. Bancroft et de l'alimentation pythagoricienne avec M. Bronson Alcott. Il n'a pu soulever de grandes animosités dans un état qui reste indifférent à tous les cultes et dans une société qui professe que chaque individu est maître de disposer à son gré de son âme. Chaque jour, ses compatriotes accomplissent l'acte qu'il vient d'accomplir, sans croire faire preuve d'héroïsme. On sait qu'aux États-Unis les divers membres d'une même famille choisissent librement leur église, et ne se croient pas tenus de partager les mêmes convic

tions. Le père est presbytérien, la mère baptiste, la sœur méthodiste, le frère aîné unitaire, et le frère cadet ne fait aucune difficulté d'avouer qu'il n'appartient encore à aucune église. Ce dernier imite exactement M. Brownson; quand il aura mûrement pesé les vertus et les vices des diverses sectes, quand sa raison sera éclairée, alors il choisira. C'est là le mode de conversion inauguré dans le monde par les disciples du bonhomme Richard. Où sont les orages du cœur, le noble souci de la vérité, l'âpre inquiétude, le regret d'une vie morale désormais abandonnée, la rupture des liens chéris de l'habitude, les plaintes ou les anathèmes des amis et le sot dédain du monde subis sans murmurer? Voilà les vraies conversions, celles qui ont le don de toucher, d'émouvoir, de troubler, et à leur tour de convaincre.

Nous sommes édifiés maintenant sur la nature de la conversion. Qu'est-ce que le converti? Un homme d'infiniment d'esprit et de ressources, un utopiste pratique, qui n'a jamais couru aucun danger dans les combats de l'esprit, car il se corrige d'une erreur par une erreur nouvelle. Il n'a jamais mené de front deux idées à la fois, et lorsqu'il en a adopté une, il l'a poussée jusqu'à ses dernières conséquences, de manière à en être effrayé lui-même et dégoûté à tout jamais. Comme il considère les idées isolément, il a dû naturellement les trouver successivement toutes fausses et perverses, lorsqu'elles étaient poussées jusqu'au bout de la logique, car le véritable point d'arrêt d'une idée consiste dans sa relation, ou, pour mieux dire, dans sa soudure avec une autre idée. Lorsqu'elles se développent isolément, elles arrivent jusqu'à la monstruosité. C'est le sort que toutes, mariage, propriété, démocratie, protestantisme, ont subi successivement en passant par la logique de M. Brownson. Jusqu'à sa conversion, M. Brownson n'a jamais eu une doctrine; mais il abonde en points de vue ingénieusement choisis, et quelques-uns de ses paradoxes sont restés célèbres. Nous en citerons un, entre autres, qui éclairera le lecteur sur la nature de son esprit. Il y a quelques années, M. Brownson a étonné les États-Unis par la plus singulière apologie du gouvernement autrichien qui ait encore été tentée. Selon M. Brownson, le gouvernement autrichien est le type des gouvernemens de l'avenir, parce qu'il résume sous une forme pratique et dans un équilibre parfait les avantages de l'autorité et de la liberté, les avantages du gouvernement anglais et du gouvernement russe. L'Autriche représente donc l'absolutisme libéral, ou, si vous aimez mieux, le libéralisme absolutiste. Cette ingénieuse théorie est certainement la plus agréable qu'il nous ait été donné de lire depuis cette immortelle formule du célèbre M. de Girardin, avec lequel M. Brownson a bien quelques rapports : *Simplification*

du gouvernement par l'abolition de l'autorité. Ab unâ disce omnes. On retrouve dans toutes les idées de M. Brownson quelque chose de l'esprit qui a dicté cette théorie. M. Brownson a été démocrate à outrance et socialiste effréné; il n'est pas complétement revenu de ses hérésies, qui n'ont pas peu contribué à sa conversion. Il y a encore en lui beaucoup du socialiste et du saint-simonien, et il serait imprudent de répondre que le vieil homme ne se réveillera pas en M. Brownson. Publiciste distingué, il a pris part à toutes les discussions qui ont agité l'Union depuis trente ans, et il a publié un certain nombre d'essais, principalement sur les questions sociales. Il a été ministre universaliste et a rédigé un journal universaliste; il a été quasi ministre unitaire et a collaboré aux journaux unitaires. Son œuvre principale est la publication d'un recueil périodique, *the Quarterly Review*, qu'il a rédigé à peu près seul, pendant de longues années, avec une activité et une hardiesse remarquables. Il écrit d'un style net, rapide, terne et sans chaleur; la vivacité chez lui est dans l'idée et non dans l'expression. Quoiqu'il abonde en points de vue, il lui arrive rarement de solliciter la pensée de son lecteur et d'éveiller sa sympathie. Il s'agite et ne s'anime jamais; il gesticule et ne s'émeut pas. Il est aujourd'hui dans sa cinquante-cinquième année, et a trouvé dans le sein de l'église catholique un repos nécessaire peut-être à son esprit mobile, mais dont son âme peu rêveuse et peu inquiète n'a pas dû souvent sentir le besoin.

Laissons-le raconter lui-même les expériences de sa vie morale. J'ai dit qu'il était prédestiné dès son enfance à devenir catholique. Dans le récit qu'il nous fait de son enfance, nous trouvons une circonstance qui appuie notre assertion. Quelles que soient les doctrines que, dans le cours de notre vie, notre esprit ait adoptées, il est rare que nous songions à répudier l'église dans laquelle nous avons été élevés. Nous conservons toujours un respect véritable pour cette nourrice qui commença notre éducation morale, et nous tournons avec bonheur notre pensée vers nos premières impressions religieuses. Demander à la plupart des hommes de changer de religion, autant vaudrait leur demander d'outrager leur enfance. Or ce sentiment a toujours été étranger à M. Brownson. Il n'a jamais eu d'éducation religieuse et n'a été élevé dans aucune église. Lorsqu'il entra dans la vie, il était donc libre de tout souvenir religieux, indifférent et impartial à l'endroit de toutes les sectes. Si M. Brownson eût été élevé dans la plus misérable des sectes, il ne serait pas devenu aussi aisément universaliste et unitaire, presbytérien et saint-simonien, et sa conversion définitive aurait été certainement plus difficile. De saints préjugés l'auraient protégé contre l'erreur et même contre la vérité, de pieux souvenirs auraient retenu sa langue

trop prompte et son esprit trop crédule. M. Brownson, il faut le reconnaître, a des instincts réellement religieux. Quoiqu'il fût laissé sans direction morale, ces instincts parlèrent en lui dès le premier éveil de l'intelligence. Il se fit à lui-même une éducation religieuse; mais cette éducation fut tout abstraite, et n'eut aucune racine dans la vie du cœur. Quoi d'étonnant s'il sentit bientôt toute l'insuffisance des doctrines qu'il avait librement choisies? Elles n'avaient pour lui qu'une valeur métaphysique. Ce qui nous étonne, c'est qu'il n'ait pas parcouru la série entière des sectes innombrables qui se partagent l'Union.

A l'âge de six ans, ses parens l'envoyèrent, pour des motifs inexpliqués, passer son enfance en compagnie d'un vieux ménage de paysans. « C'étaient d'honnêtes gens, loyaux, d'une stricte moralité, qui auraient préféré qu'on leur fît tort plutôt que de faire tort à qui que ce soit, mais qui n'avaient aucune religion particulière, et qui allaient rarement aux réunions religieuses. » Bref, cet honnête couple représentait la pure morale naturelle. M. Brownson eut donc à faire lui-même son éducation religieuse : très grande infortune, et qui a pesé sur toute sa vie. « A proprement parler, je n'eus pas d'enfance, et j'ai aujourd'hui beaucoup plus des sentimens de l'enfant qu'à l'âge de huit et dix ans. Élevé avec de vieilles gens, privé de tous les jeux et de tous les amusemens des enfans, j'eus les manières, le ton et les goûts d'un vieillard avant d'être un adolescent. Ce fut une circonstance funeste, car les enfans se forment mutuellement, et devraient pouvoir rester enfans aussi longtemps que possible. L'enfance et la jeunesse sont de trop courte durée parmi nous, ce dont souffrent les mœurs et les manières de notre pays. » Il lisait beaucoup; mais quels livres pour un enfant! Des volumes dépareillés de romans dévots, des cantiques protestans, des élucubrations de théologie calviniste. Cependant, malgré cette enfance comprimée et ces lectures arides, la nature refusait de se laisser vaincre et étouffer, et ses jeunes ardeurs religieuses prenaient plutôt la forme du rêve que celle de la méditation. Comme toutes les premières émotions, elles eurent un caractère instinctif, animé, mystique.

« La simple histoire de la passion de Notre-Seigneur, telle qu'elle est racontée dans les Évangiles, m'affectait profondément. Je rêvais avec bonheur au mystère de la rédemption, et mon jeune cœur brûlait souvent d'amour pour notre divin maître, qui avait été assez bon pour venir dans le monde et se soumettre à la plus cruelle des morts, afin de nous arracher à la domination du péché et nous donner le bonheur dans le ciel. Souvent il m'arrivait de penser à lui pendant le jour ou pendant la nuit. Quelquefois il me semblait que je tenais avec lui de longues et familières conversations, et je

souffrais profondément lorsque quelque incident venait les interrompre. Quelquefois aussi il me semblait que j'entretenais des communications spirituelles avec la bienheureuse Marie et avec le saint ange Gabriel, qui lui annonça qu'elle serait la mère du Rédempteur. Jamais je n'étais moins seul que lorsque j'étais seul. Je ne raisonnais pas ces rêves. Tout cela me semblait réel, et je jouissais souvent d'un bonheur inexprimable. Je préférais la solitude, car alors je pouvais goûter les douceurs de la méditation silencieuse et sentir que j'étais en présence de Jésus, de Marie et des saints anges; cependant je n'avais pas été baptisé, et je n'avais guère d'autre instruction que celle que m'avait donnée la lecture des saintes Écritures. »

A l'âge de quatorze ans, M. Brownson était donc chrétien de cœur, mais point de fait, n'ayant pas encore reçu le baptême. A cette époque, on lui parla vaguement de la nécessité de la religion, et on lui insinua qu'il devait s'attacher à une église. Mais à quelle secte s'adresser? Le choix était embarrassant. Il y en avait autour de lui de toute dénomination, d'anciennes et de nouvelles, les unes vieilles de trois siècles, les autres toutes jeunes, et qui dataient de la première année du siècle. Pendant quelque temps, le jeune Brownson assista à leurs réunions; mais il ne put reconnaître entre elles aucune différence essentielle, si ce n'est que les ministres méthodistes l'emportaient par la force des poumons sur les ministres des autres églises, et s'entendaient mieux aussi à faire vociférer leur auditoire. Malgré ses répugnances bien naturelles pour cette dévotion d'énergumènes, il se serait rendu aux méthodistes, tant étaient grandes ses perplexités, sans les conseils d'une vieille puritaine fervente qui l'engagea à s'écarter des sectes de nouvelle création. La bonne femme croyait sincèrement que l'église à laquelle elle appartenait existait depuis le Christ. M. Brownson suivit son conseil, et par un beau jour de septembre, les influences d'une nature sereine et d'un ciel pur se mêlant à ses émotions religieuses, il entra dans une chapelle presbytérienne. Puisqu'il devait adopter une croyance, pourquoi pas celle-là? La doctrine presbytérienne est très chrétienne, très austère; on ne peut nier que dans son organisation ecclésiastique le presbytérianisme ne présente quelques traits de ressemblance avec l'église primitive. Pourquoi cette église ne serait-elle pas celle qui existe depuis le Christ, celle que recommandait à M. Brownson la pieuse puritaine? D'ailleurs M. Brownson était fatigué de chercher, désespéré de rester dans son isolement moral. Sans hésiter, il adopta l'église presbytérienne; mais ce fut moins par conviction que pour se rapprocher de ses semblables et mettre fin à la solitude dans laquelle il vivait. Sa première conversion fut donc, si l'on peut parler ainsi, une affaire de sociabilité. Elle fut le résultat du besoin d'épanchement et de confiance qui s'éveille en

même temps que se lève la jeunesse. M. Brownson avait alors dix-neuf ans.

La doctrine presbytérienne n'est pas précisément sentimentale, et ne pouvait guère répondre à ce besoin d'amour et d'expansion qui travaillait M. Brownson. Dès la première réunion des fidèles, il fut rebuté et scandalisé. On pria pour la conversion des pécheurs, on renouvela un engagement habituel, un *covenant*, par lequel tout membre de la congrégation promettait de travailler à cette œuvre sainte, en frappant les pécheurs de réprobation, en les évitant comme la peste, et en ne leur adressant la parole que pour leur reprocher leurs péchés. « Nous devions, par nos manières envers eux, montrer à tous ceux qui n'étaient pas membres de notre église que nous les regardions comme les ennemis de Dieu et par conséquent comme nos ennemis, qu'ils étaient haïs de Dieu et par conséquent haïs de nous. » Dans les relations d'affaires, le véritable presbytérien devait toujours donner la préférence aux membres de son église, et lorsque par malheur il était obligé, pour ne pas sacrifier ses intérêts, d'entrer en relations de commerce avec les parias qui ne faisaient pas partie de l'église, il était méritoire de faire appel à leur intérêt bien entendu, à leur cupidité, à leur égoïsme, pour le plus grand bien de la religion. Les membres de la congrégation n'étaient certainement pas obligés de sacrifier à la conversion des pécheurs une bonne affaire, ni même un simple ballot de marchandises; mais il était louable de faire entendre à un débiteur ou à un client que sa conversion au presbytérianisme faciliterait singulièrement l'ouverture d'un crédit ou le renouvellement d'une dette. Ainsi se trouvaient réconciliés dans un austère pharisaïsme le zèle chrétien et la cupidité mercantile. Il va sans dire qu'un espionnage insupportable était le résultat de ces charitables engagemens. Pour la faute la plus vénielle, on courait risque d'être dénoncé publiquement devant la congrégation et mis au rang des pécheurs. Les libertés les plus innocentes étaient regardées comme un crime.

Cette doctrine ne se contentait pas de faire violence à la nature, elle faisait aussi violence à la raison. « On me défendit de lire d'autres livres que ceux écrits par les presbytériens; on m'interdit d'examiner ma croyance, de raisonner sur elle ou à propos d'elle. » M. Brownson ne tarda point à se demander de quel droit on lui interdisait d'examiner sa croyance, puisqu'on ne lui en avait imposé aucune, et que la seule autorité que reconnût l'église presbytérienne, la Bible, était livrée à l'interprétation de son jugement privé. M. Brownson raisonne beaucoup pour résoudre cette contradiction. On lui disait de croire aveuglément, et on ne lui disait pas à quelles doctrines il devait croire! On lui commandait et on lui défendait en

même temps l'exercice de sa raison. M. Brownson était venu à l'église presbytérienne pour apaiser les doutes de son intelligence, et voilà qu'on ne lui enseignait rien! Cependant il y a moyen d'expliquer la contradiction qui dérouta M. Brownson. Le presbytérianisme ne lui enseignait rien, parce qu'en effet il n'avait rien à lui enseigner, et qu'en principe il ne se reconnaît le droit d'imposer aucune doctrine. Le seul docteur qu'il reconnaisse est la parole divine consignée dans la Bible. Néanmoins il est tyrannique, parce qu'il est avant tout une forme particulière de gouvernement ecclésiastique, et qu'il fut à l'origine une machine de combat. L'église presbytérienne ressemble dans son organisation primitive à l'armée de Cromwell, où chaque soldat interprétait les ordres du général, et obéissait cependant à ces ordres avec la plus stricte discipline. Le principe est libéral, et la forme est tyrannique; mais ici la forme domine de beaucoup le principe, qui est commun à toutes les églises protestantes, et qui par conséquent ne peut pas constituer essentiellement le presbytérianisme. Comment M. Brownson ne s'aperçut-il pas qu'en embrassant le presbytérianisme, ce n'était pas un corps de doctrines, mais une forme d'organisation ecclésiastique qu'il adoptait? Il fut rebuté par le zèle pharisaïque de la congrégation, et je le crois sans peine; mais qu'était-il allé faire dans cette galère?

Néanmoins cette première expérience eut un résultat important. Aussitôt qu'il se fut émancipé de la tyrannie presbytérienne, il put reconnaître, quoiqu'il ne l'avoue pas, que cette tyrannie était très superficielle, nullement morale, et ne contraignait en rien les libertés de l'âme. La preuve, c'est que son premier raisonnement fut de pousser à l'extrême le principe de libre interprétation qu'on lui avait enseigné. On lui avait dit que la Bible est infaillible, et qu'avec l'assistance de l'Esprit saint, il en comprendrait le véritable sens; mais comment pourrait-il compter sur l'assistance de l'Esprit saint pour reconnaître la véritable interprétation? A moins de s'en tenir à la lettre stricte de l'Écriture, il fallait qu'il se résignât à suivre les lumières de la raison naturelle. Il adopta courageusement ce parti, et passa des vieilles doctrines du calvinisme orthodoxe aux nouvelles doctrines du protestantisme libéral. Il avait été initié par une sœur de sa mère aux doctrines de l'universalisme, et c'est vers ces doctrines qu'il se tourna aussitôt qu'il se fut émancipé du joug presbytérien. M. Brownson n'a pas toujours été clairvoyant dans ses recherches de la vérité. Pour trouver la vérité, il était allé d'abord s'adresser à une forme d'organisation ecclésiastique; le voilà qui maintenant va s'adresser à une doctrine qui repose sur une idée unique. M. Brownson ne semble pas avoir jamais connu la différence qui sépare les doctrines dogmatiques des doctrines qu'on peut ap-

peler critiques, et qui ne sont que des protestations ou des réfutations. L'universalisme ne présente pas un corps de doctrines; il agite une seule idée, celle du salut éternel. C'est une protestation de l'âme contre la tyrannie de la prédestination calviniste. Les universalistes nient l'éternité des châtimens dans la vie future. Quelques-uns appuient leur doctrine sur le fait de la rédemption. Le Christ a racheté par son sang les péchés de tous les hommes, et par la grâce du Christ, universel rédempteur, tous les hommes seront sauvés. Le châtiment du péché ne peut donc être qu'une expiation temporaire. D'autres, plus hardis, nient obstinément tout châtiment et admettent également le salut pour tous les hommes, saints ou pécheurs. Ils ont trouvé dans le dogme même de la prédestination et dans l'importance exagérée donnée par le protestantisme à l'idée de la grâce la justification de leurs théories. Puisque Dieu est le maître de toutes nos actions, nul homme ne peut pécher sans la volonté de Dieu. Pourquoi Dieu demanderait-il une expiation pour un acte qui a été commis conformément à sa volonté? Le péché n'existe donc pas en lui-même et n'est que relatif; il existe pour le corps et périt avec lui, mais il ne peut atteindre l'âme. M. Brownson se laissa séduire par cette doctrine, devint ministre universaliste à l'âge de vingt-deux ans, et rédigea longtemps un journal destiné à servir les intérêts de la secte, *the Gospel Advocate and Impartial Investigator*. Après avoir exercé quelques années ce ministère, il commença à réfléchir aux conséquences morales de la doctrine qu'il professait. Avec cette doctrine, la vie humaine n'avait plus aucune sanction; le bien et le mal, le péché et la vertu sont également indifférens et n'ont pas d'existence réelle. Le pis, c'est qu'elle ne repose sur aucun principe. Ces idées sont une conséquence naturelle, rigoureuse et très logique du système panthéiste, qui n'admet pas la personnalité divine et la vie future; mais elles sont inconciliables avec la doctrine chrétienne, qui reconnaît un Dieu personnel et vivant. Il fallut plusieurs années à M. Brownson pour s'apercevoir que, s'il se croyait encore chrétien, c'était par une honnête erreur de son esprit. Enfin il s'en aperçut et en prit bravement son parti.

Après avoir appliqué son esprit pendant des années à discuter sur la grâce et le péché, l'élection et la prédestination, la clémence divine et l'éternité des châtimens, il en était arrivé à peu près à cette conclusion, que la véritable condition du salut était de mener sur cette terre une vie morale! C'était bien la peine de dépenser tant de subtilité d'esprit, tant de zèle et tant d'ardeur pour rencontrer ce lieu commun. M. Brownson eut un moment de dépit contre lui-même. Il quitta décidément l'universalisme, il fit imprimer dans le *Gospel Advocate* une profession de foi à demi ironique, à demi sé-

rieuse, où il avouait naïvement qu'il avait jusqu'alors pensé posséder une croyance, et qu'il avait tout au plus possédé une opinion. C'était folie que de dépenser son temps et les ressources de son esprit à pénétrer des choses dont nous ne pouvions rien savoir, et qui ne regardaient après tout que la vie future. Puisque nous vivions de la vie terrestre, c'est de la terre qu'il fallait nous occuper. M. Brownson jetait, comme on dit, le manche après la cognée. Il renonçait à la recherche de la vérité religieuse. Après tout, il avait des sens capables d'apprécier les choses sensibles; il s'en servirait dorénavant, ce qu'il n'avait pas fait jusqu'alors. La clé de tous les problèmes qui l'avaient tourmenté était peut-être dans la vie pratique, et le meilleur moyen de servir Dieu et de conquérir la vie éternelle était de développer les facultés que nous avions reçues, de manière à travailler à notre perfectionnement moral et au bonheur de nos semblables.

Voilà une honnête pensée, direz-vous, et qui ne peut avoir que des conséquences méritoires!... Eh bien! cette pensée contenait cependant en germe toutes les erreurs socialistes de M. Brownson. A partir de ce moment, il se mit à travailler avec frénésie au bonheur du genre humain. Comme le nouveau but qu'il s'était proposé d'atteindre était tout terrestre, il n'y avait pas à perdre un seul instant. La vie est courte, et la tâche était longue. Aussi ne laisse-t-il passer aucune occasion de régénérer l'humanité. L'insuccès ne lui faisait pas peur. « Si nous avons échoué aujourd'hui, disait-il, nous réussirons demain. » Il se jeta donc précipitamment, avec une ardeur empressée et une foi aveugle, dans toutes les utopies de notre temps; il prit de toutes mains et sans choisir. Nous avons déjà remarqué que M. Brownson ne semblait établir aucune différence entre les doctrines dogmatiques et les doctrines critiques. Il avait cru à l'universalisme sans réfléchir que de semblables doctrines sont excellentes non comme théorie, mais comme critique de systèmes trop absolus. Elles servent à nous délivrer de la tyrannie morale des écoles et des sectes et à tenir en équilibre la balance de l'esprit humain, lorsqu'il incline trop fortement d'un seul côté. Ces doctrines sont bonnes comme critiques de l'état social, moral ou religieux, sans avoir par elles-mêmes aucune grande valeur. Ce n'est pas aux paroles qu'elles prononcent qu'il faut s'attacher, mais au sentiment qui a dicté ces paroles. Comment se fait-il par exemple qu'au début de sa carrière socialiste, M. Brownson se soit entêté si longtemps à s'infuser les erreurs qui remplissent le livre de Godwin sur *la justice politique?* C'est un livre qu'on doit lire comme on lit le *Discours sur l'inégalité des conditions* de Jean-Jacques Rousseau, non pour les théories qu'il contient, mais pour le sentiment qui l'anime. Le plus énergique esprit de justice respire dans ce livre, éloquent

plaidoyer en faveur de l'individu contre l'iniquité sociale. M. Brownson nous apprend qu'il lut et relut pendant des années ce dangereux ouvrage. Ce fut un tort. Les hommes qui sont attentifs à préserver leur santé intellectuelle lisent de tels livres une ou deux fois à peine, car si la première lecture peut élargir notre sentiment de la justice, il est à craindre que la seconde ne nous enseigne la révolte. C'est là ce qui est arrivé avec Godwin pour M. Brownson, et pour bien d'autres à sa suite.

A cette époque, les États-Unis, cette terre de rendez-vous de tous les utopistes, reçurent la visite de deux personnages célèbres, Robert Owen et Fanny Wright. Robert Owen était venu jeter les fondemens de cette célèbre communauté de New-Lanark, qui vécut quelques mois sous le nom d'*Harmonie*, et qui s'écroula en laissant son fondateur en pleine détresse financière. Le caractère et les principes de Robert Owen sont trop connus pour que nous nous y arrêtions; notons seulement qu'il fut le premier initiateur de M. Brownson aux doctrines socialistes. Fanny Wright est moins connue, et par conséquent plus intéressante. C'était une dame écossaise, ardente philanthrope, et qui avait fait son éducation dans les théories utilitaires de Jérémie Bentham. Elle était riche, et mit sa fortune au service de ses idées; elle vint aux États-Unis avec le projet de mettre fin à l'esclavage. Son plan consistait à faire conquérir aux nègres leur liberté par le travail. Fanny Wright acheta une plantation, mit son plan à exécution, y perdit son argent et ses soins, n'en éprouva aucun dépit, et donna à ses nègres la liberté qu'ils n'avaient pas su ou pu acheter. Malheureusement, lorsqu'on est utopiste, on ne se corrige jamais, et on se console en cherchant la quadrature du cercle de n'avoir pas trouvé le mouvement perpétuel. Enhardie par l'insuccès, elle médita sur les moyens de régénérer la société. Elle en découvrit trois : la suppression de toute religion et le bonheur terrestre considéré comme l'unique destination de l'homme, le mariage libre, et l'éducation par l'état. Fanny Wright fit une triste fin; elle se maria à un Français nommé Darusmont, qui l'accompagnait dans ses excursions à travers les États-Unis, et qui rendit cette femme libre plus malheureuse que les esclaves dont elle avait rêvé l'émancipation.

Sous des maîtres si sûrs, M. Brownson fit de rapides progrès. Il foula aux pieds tous les vieux préjugés sociaux, mariage, propriété, droits du travail; il refusa au père le droit de léguer sa fortune à ses enfans, parce que ce n'était pas un droit naturel, mais créé par la société, et, comme il le dit lui-même, *municipal*. Il rejeta l'indissolubilité du mariage sous le prétexte que l'amour n'était pas libre, mais fatal, qu'il naissait et cessait selon une loi mystérieuse qui ne souffrait aucun contrôle. Il était trop difficile toutefois de faire adop-

ter du premier coup de semblables théories aux Américains du Nord; M. Brownson et les autres disciples de Fanny Wright se bornèrent donc pour le moment à exposer leur plan d'éducation commune par l'état. C'était la portion de leur système à laquelle ils tenaient avant tout, car ils croyaient aussi fermement à la régénération de l'homme par l'éducation qu'un utopiste du dernier siècle. Le mariage libre et la non-propriété n'auraient plus rien d'effrayant pour une génération qui n'aurait jamais connu les vieux préjugés. Nos utopistes, pour mettre leur plan à exécution, s'avisèrent d'avoir recours aux moyens occultes et d'organiser des sociétés secrètes dans toute l'étendue de l'Union. Un commencement d'organisation eut lieu en effet, particulièrement dans l'état de New-York; mais l'expérience ne tarda pas à leur révéler que, si les sociétés secrètes sont redoutables comme engin de destruction, elles sont impuissantes comme instrument d'organisation. Le plan fut abandonné, mais pour être repris sous une nouvelle forme. Sans se décourager, M. Brownson et ses amis essayèrent, sous la direction de M. Robert Owen, de fonder un nouveau parti sous le nom de parti des travailleurs (*working men's party*). Cette dénomination indique assez le but que se proposait cette bande d'utopistes. Ils voulaient organiser le prolétariat américain de manière à faire contre-poids à la puissance des manufacturiers, à mettre, comme on l'a tenté depuis en Europe, les droits du travail en opposition avec les droits du capital. Cette tentative révolutionnaire fut aussi vaine que la précédente. Les élémens d'une semblable organisation n'existaient pas aux États-Unis. Le système des manufactures y naissait à peine, le prolétariat était par conséquent peu développé; les utopistes s'étaient proposé de guérir un mal imaginaire. En conséquence le parti des travailleurs s'évanouit comme un vain rêve, en laissant M. Brownson désappointé comme toujours et désenchanté plus que jamais.

A ce moment de sa carrière, M. Brownson se sentit de nouveau saisi de la fièvre religieuse. Comment ses plans et ceux de ses amis pour la régénération de l'humanité n'auraient-ils pas échoué? Ils ne s'appuyaient sur aucun principe moral, et ne se proposaient aucun but divin. Une vertu leur manquait, le désintéressement, le sacrifice. On pouvait bien détruire, mais non construire sans religion. Le principe d'utilité et d'égoïsme bien entendu peut régir sans doute la vie individuelle, mais non la vie des sociétés, et encore l'individu ne l'écoute-t-il pas toujours. L'homme est donc une créature plus noble que ne le croyaient les réformateurs qui avaient fourvoyé M. Brownson : on le transporte en lui parlant de dévouement, jamais en lui parlant d'intérêt bien entendu. La religion était par conséquent nécessaire à l'homme, et le sentiment religieux lui était naturel. Cette découverte toute philosophique que

le sentiment religieux était inhérent à l'homme n'apportait à M. Brownson aucune croyance précise; c'était néanmoins un grand pas de fait hors de la voie d'athéisme où il s'était égaré. L'important n'était pas de savoir quelle était la vraie religion, mais de reconnaître la nécessité de la religion en elle-même. Il fut confirmé dans cette pensée par la lecture du fameux livre de Benjamin Constant sur *la religion*, qu'il dévora avec avidité, comme il avait fait autrefois pour le livre de Godwin. On sait quels sont les principes de l'ouvrage de Benjamin Constant. La religion est un sentiment naturel, inné dans l'homme. Ce sentiment, qui d'abord est un instinct aveugle, se développe conformément au degré de lumières de l'humanité. Les formes extérieures que revêt l'idée de religion sont toujours en harmonie avec le perfectionnement moral de l'homme; elles naissent, meurent, se transforment, selon les révolutions que subit le sentiment dont elles émanent. Les religions sont donc périssables, mais le principe religieux est éternel. De là découle une double conséquence: la foi religieuse est soumise au changement comme toutes les choses de ce monde; elle est progressive, non immuable; la religion est un fait naturel, non une révélation. M. Brownson trouva dans cette doctrine une source de consolation. Il se sentit réconcilié avec le passé religieux de l'humanité, et vécut dans l'espérance d'un meilleur avenir. Il était bien vrai que l'humanité était pour le moment privée de religion, mais nous traversions une de ces périodes que Constant appelait les périodes critiques, où les formes condamnées se dissolvent sans rien laisser d'abord à leur place que le vide et le néant. Cependant l'esprit religieux épuré reparaîtrait plus tard sous une forme plus belle que toutes celles qu'il avait revêtues dans le passé. C'est dans cette espérance qu'il fallait vivre, c'est à cet avenir qu'il fallait travailler.

M. Brownson jeta les yeux autour de lui. Il vit bien la vieille église catholique debout encore après tant de siècles; mais on l'eût fort étonné, si on lui eût dit alors qu'il se réconcilierait un jour avec elle. Elle avait été, il est vrai, pendant toute une période de la vie de l'humanité, la véritable église; seulement elle n'était plus en rapport avec les besoins religieux de l'époque. Après avoir été la vérité, elle avait cessé d'être la vérité. Le protestantisme, qui l'avait remplacée, avait été une doctrine négative et de destruction. Il avait élevé des temples à l'infini; il n'avait pas bâti d'église. Partout il voyait des sectes étroites, exclusives, qui se condamnaient mutuellement, et que la raison condamnait toutes également. Qu'y avait-il donc à faire? Songer à ressusciter le catholicisme était une chimère; continuer le protestantisme était continuer l'œuvre de négation, et par conséquent tourner le dos au but qu'il fallait atteindre. L'humanité ne demandait pas une négation, mais une affirmation. C'était le

cri qui s'élevait de toutes les contrées, et de l'Allemagne, et de l'Angleterre, où Carlyle écrivait le *Sartor resartus,* et de la France, où retentissaient les prédications saint-simoniennes. M. Brownson n'apercevait près de lui aucun messie, il est vrai; mais il pouvait se rencontrer des précurseurs. Et lui-même, pourquoi n'aurait-il pas été le Jean-Baptiste du messie futur? C'est alors qu'il fit la connaissance de l'excellent docteur Channing. Channing lui sembla poursuivre le même but que lui. Personne ne s'est plus élevé contre la tyrannie du calvinisme, personne n'a rendu plus ample justice à la grandeur du catholicisme, personne n'a plus fait pour élever l'idéal chrétien au-dessus de l'étroit formalisme des sectes. Channing reconnaissait comme également chrétiennes toutes les églises qui se recommandaient du nom du Christ. Il reconnaissait pour ses frères tous les hommes qui pratiquaient l'Évangile du Christ. Il admettait dans son église les hommes bons et sages de toutes les communions. Seulement en dehors de cette large sympathie chrétienne, Channing et les unitaires n'avaient aucune doctrine qui pût soutenir l'examen. Le système de Channing était au fond un mélange du déisme et de l'arianisme. Plus chrétien que philosophe, homme de sentiment plutôt que logicien, il admettait dans le Christ une nature superangélique; mais ceux des unitaires qui étaient plus logiciens qu'hommes de sentiment ne voyaient dans le Christ que le fondateur de la religion chrétienne, qu'un prophète, doué, il est vrai, de vertus divines et peut-être directement envoyé par Dieu, mais entièrement humain, et dont la doctrine n'était pas au-dessus des efforts de la raison. L'unitarisme n'était donc pas une religion, mais il pouvait être accepté comme point de départ d'une religion nouvelle. Il faisait appel à la conciliation, et à défaut d'une unité visible et matérielle prêchait une unité morale et spirituelle. Il n'enseignait pas ce qu'il fallait croire, mais il exhortait à lutter contre l'incrédulité. Il n'en fallait pas davantage à M. Brownson. Il entra dans les rangs de l'unitarisme, et devint l'orateur principal d'une société fondée par lui sous le nom de *Société pour le progrès de l'union chrétienne.* Le but de cette association était louable et vraiment chrétien. M. Brownson, à défaut d'une religion positive, prêchait la nécessité du sentiment religieux; il travaillait à préparer les cœurs à un réveil moral; il essayait de secouer l'indifférence et l'engourdissement des âmes. Rarement dans le cours de ses longues erreurs il s'est proposé une tâche aussi noble.

Cependant les paquebots transatlantiques apportaient chaque semaine les doctrines et les nouvelles hérésies de l'Europe. Tantôt c'était l'éclectisme, tantôt la religion saint-simonienne, tantôt les brillans pamphlets d'Henri Heine. M. Brownson ne profita guère des doctrines philosophiques de M. Cousin, et c'est à peine s'il les exa-

mina, car, ainsi que nous l'avons déjà observé, il n'a aucune prédilection pour la métaphysique. Toutefois le principe sur lequel s'appuyait l'éclectisme le préoccupa beaucoup. M. Cousin, reprenant cette pensée de Leibnitz que les systèmes sont vrais dans ce qu'ils affirment, faux dans ce qu'ils nient, admettait que les diverses doctrines philosophiques n'étaient fausses que parce qu'elles étaient exclusives. Pourquoi ne jugerait-on pas les religions d'après le même principe que les philosophies? On verrait ainsi ce qu'elles ont de vrai par ce qu'elles affirment, ce qu'elles ont de faux par ce qu'elles nient, et l'on pourrait arriver à la conception d'une unité supérieure qui réconcilierait le christianisme avec lui-même. Que niaient et qu'affirmaient le catholicisme et le protestantisme? Le catholicisme était fondé sur un principe spirituel, et n'avait en vue que la vie future; le protestantisme au contraire n'avait en vue que la vie terrestre. Or que disaient précisément Henri Heine et l'école saint-simonienne? L'homme a un corps aussi bien qu'une âme, et l'erreur du christianisme a été de séparer la chair de l'esprit. Le divorce a trop longtemps duré, et il faut qu'une nouvelle religion rétablisse enfin l'harmonie de la nature humaine. Fort de l'appui du saint-simonisme, M. Brownson prêcha pendant quelque temps l'union du catholicisme et du protestantisme, dans lesquels il eut le tort de voir les deux principes ennemis dont M. Enfantin demandait la réconciliation. L'étude du saint-simonisme, loin de l'éloigner du catholicisme, l'en rapprochait. Le saint-simonisme reconnaissait la nécessité d'un culte visible, d'une hiérarchie sacerdotale, d'un pouvoir souverain et infaillible. Qu'enseignait de plus le catholicisme? Et s'il fallait absolument accepter l'autorité d'un suprême pontife, pourquoi pas celle du pape aussi bien que celle du prêtre-roi.

Mais l'homme est ondoyant et divers. Après plusieurs années d'efforts sincères pour atteindre à la religion, M. Brownson retomba dans ses anciennes erreurs. Il eut un nouvel accès de fièvre socialiste, plus violent que le premier. Le christianisme s'identifia dans sa pensée avec la démocratie, et Jésus lui apparut comme le premier et le plus grand des démocrates. Ce sont les prêtres, se disait-il, qui ont obscurci cette vérité, et en réalité c'est des prêtres que sont venus tous les maux de l'humanité. Ils invoquent le nom de Jésus, mais Jésus les condamne, car il a protesté contre toute église visible, et c'est de la tyrannie des prêtres qu'il a voulu affranchir l'humanité. Si nous voulons être libres enfin, il faut nous débarrasser des prêtres catholiques ou protestans, peu importe, car tous également sont hypocrites et oppresseurs. C'est le christianisme du Christ et non le christianisme de l'église qu'il faut établir enfin. Or le christianisme du Christ, c'est la démocratie absolue, non la dé-

mocratie qui reconnaît l'égalité des *droits*, mais celle qui reconnaît l'égalité de *pouvoir* entre tous les hommes, celle qui abolit tout privilége, toute hiérarchie, toute richesse. Pour établir ce christianisme, c'est à l'état et non à l'église qu'il faut nous adresser. L'erreur du genre humain a été de maintenir jusqu'à présent une distinction entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel : les deux pouvoirs doivent enfin être réunis. L'état est la seule église, et c'est lui seul qui doit établir cette absolue démocratie chrétienne que l'église n'a pas voulu ou n'a pas su établir. M. Brownson était arrivé au communisme le plus complet.

Quand il fut au fond de cet abîme, il s'y sentit mal à l'aise, et désira s'en tirer. En réalité, c'était toujours son ancien rêve d'une nouvelle religion qu'il poursuivait dans cette doctrine de l'union des deux pouvoirs. Il appelait maintenant état ce qu'il appelait autrefois église; il n'y avait que les noms de changés. Une réflexion se présenta subitement à sa pensée. L'homme peut-il créer une religion? Le sentiment religieux naturel à l'homme a-t-il en lui-même la puissance de *s'objectiver*, de se créer des formes extérieures? Cette réflexion le conduisit à s'interroger, pour la première fois de sa vie, sur le principe de nos connaissances. Qu'est-ce que notre raison? Est-elle divine? est-elle humaine? Les idées qui la composent nous sont-elles personnelles ou impersonnelles? Dans tous les livres de philosophie moderne et jusque dans M. Cousin, qu'il consulta sur ce point, il trouva les traces de la doctrine de Kant. Partout on lui enseignait que la raison était subjective, créait son objet, ou l'apercevait non en lui-même, mais dans le miroir de la conscience. La forme de la pensée était la relation qui unissait l'objet et le sujet. Cette théorie l'embarrassa fort, comme elle en a embarrassé tant d'autres. Dans cette perplexité, il lut les livres de Pierre Leroux, et il y trouva que la pensée est une synthèse résultant de deux facteurs qui agissent simultanément et spontanément. Le sujet et l'objet sont exprimés aussi complétement l'un que l'autre dans la même pensée : l'objet et le sujet sont donc à la fois distincts et unis; ils affirment également leur existence par la même pensée. Cette découverte combla de joie M. Brownson : donc si l'objet de la raison est Dieu, Dieu est distinct de la raison. Ainsi c'est un panthéiste qui lui a fourni le point de départ de sa conversion, et qui lui a fait retrouver le dogme de la personnalité divine et de la Providence.

Une fois en veine de dialectique, il ne s'arrêta plus. Le sujet et l'objet sont distincts et unis à la fois; Dieu et l'homme sont en communion, pour employer l'expression de M. Leroux. Ce Dieu ne peut être l'humanité, comme le dit ce philosophe, car être en communion avec l'humanité, qu'est-ce, sinon être en communion avec moi-même? Nous sommes en communion avec l'humanité à travers

Dieu, et non en communion avec Dieu à travers l'humanité. Dieu n'était donc plus une abstraction subjective, il était une réalité objective, et que pouvait être une réalité objective, sinon le Dieu vivant des chrétiens? Mais si Dieu est une réalité objective, c'est la raison qui est subordonnée à Dieu; elle ne vit que par lui, puisqu'il est son objet. Ainsi la pensée de l'homme n'existe qu'en Dieu et par Dieu, c'est lui qui nous guide et nous dirige. Sa providence nous gouverne, puisqu'il est à la fois distinct de nous et en communion avec nous. Il a dû par conséquent nous enseigner ce que nous devons savoir, et il l'a fait à plusieurs reprises par les hommes providentiels, c'est-à-dire par les hommes qui, étant entrés par leur sainteté dans une communion plus intime avec lui, ont été choisis par lui pour être ses interprètes auprès de l'humanité. La vérité a donc été révélée, sinon directement par Dieu, au moins par ces interprètes divins. A cette théorie des hommes providentiels, M. Brownson en joignait une autre, celle de l'inspiration de la raison humaine. La raison humaine est naturellement inspirée, en ce sens qu'elle ne vit qu'en Dieu et pour Dieu; Dieu est à la fois son créateur, son objet et sa lumière. De ces deux idées, il déduisit bientôt avec une dextérité logique qui lui fait honneur la doctrine de la divinité du Christ et du pouvoir divin de l'église. Le Christ, par sa communion miraculeuse avec Dieu, avait en réalité vécu d'une vie divine et uni les deux natures; les apôtres, par leur communion avec le Christ, avaient vécu de la même vie, et par eux tous les chrétiens étaient entrés en communion intime avec Dieu. C'était là ce qu'exprimait le mystère chrétien de la communion. Le Christ est donc la vie divine *humanisée*, et depuis sa venue en ce monde, c'est par lui que nous communiquons avec Dieu; mais ce n'est plus directement que nous communions avec lui, c'est par les successeurs des hommes auxquels il infusa sa vie divine. Ces successeurs se sont renouvelés de siècle en siècle depuis les apôtres; donc l'église est inspirée de son esprit, et ne peut être appelée d'un autre nom que catholique, parce qu'elle renferme tous les hommes qui vivent de la vie du Christ, et que d'un autre côté les hommes de toute nation et de toute époque ont pu par la communion vivre de cette même vie. — Il est inutile de faire observer que l'autorité de la tradition et l'infaillibilité de l'église découlaient comme une conséquence nécessaire du raisonnement de M. Brownson.

Son désir de découvrir la vérité était enfin apaisé. Laborieusement il était arrivé à la conviction que l'église catholique était la véritable église du Christ, et que l'église du Christ était la religion révélée. Pendant quelque temps, il se contenta de vivre dans l'assurance qu'il avait trouvé la vérité et dans le bonheur de la posséder; mais un jour un scrupule se présenta à son esprit, et il ne songea pas à le

surmonter. Il n'était pas catholique tant qu'il ne se serait pas prosterné devant l'église visible, et qu'il n'aurait pas incliné sa raison sous l'autorité de ses pasteurs. Puisque, selon la découverte qu'il devait à sa logique, l'église était par la succession apostolique en communion avec le Christ, ce n'était que par l'intermédiaire de cette église qu'il pourrait à son tour participer à cette sainte communion. Maintenant il avait la lumière, il lui fallait la vie, et la vie était cette communion avec le Christ par l'église, avec Dieu par le Christ. Il n'hésita pas. Il abjura entre les mains de M. Fitzgerald, évêque de Boston, et fut reçu au sein de l'église le 20 octobre 1844. Depuis, il est toujours resté fidèle à ses nouvelles convictions, et il a défendu de toutes les forces de son intelligence l'église qu'il a librement choisie.

Le vieil homme se réveillera-t-il en lui? Non. Selon toute probabilité, cette conversion est bien définitive. Non-seulement dans le catholicisme il a trouvé ce qu'il avait si longtemps cherché, et avec un zèle si mal dirigé : une foi religieuse; mais son esprit y a trouvé un système complet, une explication de tous les problèmes qui intéressent l'humanité. Or ce qui lui a manqué toute sa vie, c'est un système qui lui permît d'embrasser simultanément les diverses idées qui composent le monde moral. L'absence d'un système a été la source de toutes ses erreurs. Maintenant son esprit est probablement en repos pour jamais. Comment pourrait-il croire à l'importance des droits de la femme ou à d'autres théories semblables après avoir vécu depuis plus de dix années au sein de l'unité catholique? Comment pourrait-il avoir la fantaisie de dévouer sa vie à quelque chétive idée socialiste, lorsque l'œil de son esprit peut parcourir d'un même regard toutes les idées qui ont agité le genre humain? Dans la doctrine catholique, M. Brownson possède non-seulement les consolations de la foi, mais la plus magnifique synthèse philosophique qui ait été trouvée; car l'église catholique n'a pas eu besoin d'attendre l'arrivée de Hegel pour appliquer sa méthode logique, et pour reconnaître que les idées peuvent être contradictoires sans être contraires. Et maintenant nous ferons appel au sentiment de M. Brownson : s'il est reconnaissant autant qu'il est heureux, et charitable autant qu'il est fervent, il adressera chaque jour ses prières à Dieu pour implorer la conversion d'un frère égaré, et encore plongé, selon toute probabilité, dans son endurcissement. Qu'il invoque Dieu pour la conversion de M. Pierre Leroux, car sans ce philosophe et sa théorie sur l'*objet* et le *sujet*, il était perdu irrévocablement. Il doit son salut à un panthéiste : puisse ce panthéiste lui devoir le sien à son tour!

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1858.

Il est des momens où il faut bien se résigner à ne point voir cesser de si tôt une certaine indécision des choses, où il faut bien s'accoutumer à vivre au milieu de toute sorte de questions importunes qu'il n'est vraiment pas facile de bannir de toutes les polémiques et de toutes les préoccupations, une fois qu'elles ont fait irruption dans la vie publique. Ces questions, qui semblent se mêler à tout et toucher à tout, se montrent à l'horizon, tantôt sous la forme d'un procès, tantôt sous la forme d'une discussion parlementaire. On les voit poindre, disparaître, pour reparaître encore et offrir une sorte d'énigme à toutes les curiosités impatientes. A les observer en elles-mêmes, elles ne sont rien assurément; elles ont même cela de particulier qu'elles semblent se perdre souvent dans des détails d'un ordre subalterne. Elles ont au contraire leur valeur et leur importance, si on les considère comme l'expression de certaines situations, comme un signe extérieur des rapports entre les peuples ou entre les gouvernemens. Joignez à cela les commentaires et les interprétations qui perpétuent les incidens et les aggravent quelquefois.

Un procès n'a par lui-même rien d'essentiellement politique; c'est pourtant un procès qui a eu le premier rang dans les affaires de l'Angleterre durant quelques jours, et qui a retenti partout, en commençant par la France. Par quel étrange concours de circonstances peut-il en être ainsi? Cela tient évidemment à cet ensemble de vagues et insaisissables complications qui sont venues embarrasser un instant la politique de l'Europe et susciter quelques nuages dans les relations de la France et de l'Angleterre. On sait au surplus comment est né ce procès dirigé contre un réfugié français, du nom de Simon Bernard. L'action judiciaire s'est, pour ainsi dire, grossie en marchant. D'abord elle ne mettait l'inculpé en cause que pour un délit de conspiration tout au plus passible d'une peine légère. A mesure que des circonstances nouvelles se sont révélées, les charges se sont accrues, l'accusation

a pris une forme plus grave, et Simon Bernard a été mis en jugement pour complicité dans l'attentat du mois de janvier dernier. Une seule chose restait douteuse en présence de cette accusation intentée contre un étranger : quelle était l'efficacité des lois britanniques? Des actes tombés en désuétude ou sans précision étaient-ils applicables? Le ministère de lord Palmerston ne croyait pas la loi anglaise efficace; il présentait, on s'en souvient, le bill sur les conspirations, et c'était là, sinon la cause directe de sa chute, du moins le prétexte dont les partis, appuyés en cela par l'opinion extérieure, se servaient pour le renverser. C'est dans ces conditions que lord Derby arrivait au pouvoir. Le nouveau ministère trouvait une action judiciaire engagée, et surtout l'opinion vivement émue de cette pensée de modifier la législation anglaise. Le procès tirait pour le moment le cabinet d'embarras. N'était-il pas naturel en effet d'attendre l'issue de cette épreuve à laquelle allait être soumise la loi britannique? L'épreuve est faite aujourd'hui par les débats qui se sont récemment déroulés à Londres. Simon Bernard a été jugé et absous par le jury, et de plus, en vertu de cet acquittement sur le fait principal de tentative de meurtre, il a été exonéré de toutes poursuites pour un délit secondaire de conspiration qui n'avait plus d'importance, et qui n'aurait pu être justifié d'ailleurs que par les mêmes témoignages invoqués dans le premier procès. Que le cabinet de Londres eût préféré au fond un autre résultat, qu'il ait surtout regretté les manifestations tumultueuses qui ont accompagné l'acquittement de Bernard, cela ne paraît guère douteux, d'autant plus que ce dénoûment ne résout pas une question toujours assez indécise, celle de savoir si la législation actuelle est efficace contre des crimes d'un certain ordre. Sous ce rapport, tous les embarras du ministère anglais peuvent n'être pas terminés. Faut-il cependant attacher à tous ces incidens une importance de premier ordre, les aggraver même par des commentaires passionnés? Judiciairement, l'affaire paraît finie; politiquement, peut-elle laisser encore des difficultés? Le simple sentiment des intérêts des deux pays devrait suffire, il nous semble, pour faire évanouir tous ces ombrages, et l'accueil que reçoit en ce moment le maréchal Pélissier, les flatteuses manifestations dont il est l'objet, montrent le prix que les classes éclairées de l'Angleterre attachent à l'alliance de la France.

Si toutes ces affaires de justice et de procédure ont mis le cabinet anglais dans une situation délicate, ce n'est pas là ce qui peut actuellement menacer son existence. La véritable question pour le ministère, c'est de gagner la fin de la session, de louvoyer sans provoquer de lutte décisive. La difficulté, c'est de traverser les épreuves de toutes ces discussions qui vont être soulevées par le bill ou plutôt par les bills de l'Inde. Effectivement il y a aujourd'hui plusieurs bills en présence pour régler la nouvelle situation des Indes britanniques. Il y a celui de lord Palmerston, il y a celui de lord Derby, il y a même une troisième proposition qui consisterait à substituer une série de résolutions à une loi formelle. Le bill de lord Palmerston proposait de transférer le gouvernement des possessions britanniques de la compagnie qui l'exerce aujourd'hui à la couronne, et d'instituer un ministre responsable de l'Inde, qui choisirait lui-même les membres d'un conseil placé auprès de lui. Le bill soumis par lord Derby au parlement avait un caractère particulier : le gouvernement des Indes devait être également

transféré à la couronne; seulement une certaine part était faite à l'élection dans la formation du nouveau conseil. Les grandes villes manufacturières d'Angleterre et les actionnaires de l'ancienne compagnie devenaient les grands électeurs du conseil de l'Inde. Aucune de ces combinaisons n'a paru satisfaisante. Le bill de lord Palmerston a essuyé le reproche de faire une trop large part à l'action du gouvernement au détriment de l'action individuelle, chose grave en Angleterre. Dans le bill de lord Derby, on a vu une conception plus compliquée et plus ingénieuse qu'efficace. De là est née l'idée d'écarter cette forme de la loi, et de procéder par voie de résolutions, expédient que M. Disraeli s'est hâté d'accepter dans la chambre des communes pour éviter un échec. Lord Palmerston cependant tient à son bill, et paraît décidé à le défendre. Ses amis ne désespèrent peut-être pas encore de trouver là une occasion favorable de rallier une majorité et de ramener l'ancien premier ministre au pouvoir. C'est là ce qui peut menacer le cabinet tory, et d'un autre côté ce qui peut aider à le prémunir contre toute mauvaise aventure, au moins pour la session actuelle, c'est le succès qu'a obtenu dans le parlement le budget présenté par M. Disraeli, budget habilement conçu et combiné de façon à passer à travers tous les écueils. Le ministère trouve encore un autre gage de sécurité dans la rivalité qui existe entre lord John Russell et lord Palmerston. Lord John Russell manœuvre visiblement depuis quelques jours de manière à déjouer les tentatives de lord Palmerston pour reconquérir le pouvoir. Cette neutralisation de forces dans le parti libéral est peut-être aujourd'hui la garantie la plus efficace pour le cabinet de lord Derby.

En d'autres temps, une élection de députés à Paris eût été considérée comme un événement; il n'en a pas été de même du vote qui vient d'avoir lieu. Le vote du 25 et du 26 avril a présenté cependant ce résultat singulier, que sur trois élections un seul candidat du gouvernement, le général Perrot, a été nommé; M. Jules Favre l'a emporté sur son compétiteur d'un autre côté, et la troisième élection est restée incertaine. Un nouveau scrutin dira prochainement le dernier mot des élections de Paris dans ce débat certes fort peu agité et pourtant significatif.

Nous approchons du terme assigné aux travaux du corps législatif. Un décret du 27 avril a prolongé jusqu'au 8 mai la durée de la session. La discussion du budget de 1859 et l'examen de plusieurs projets de loi importans rendaient ce délai indispensable. A défaut d'initiative et même de participation directe dans la direction politique du pays, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, le corps législatif tient à exercer strictement son droit de contrôle sur la gestion des finances. L'expérience démontrera si les concessions que le gouvernement a déjà faites aux vœux de la chambre, notamment en ce qui concerne les règles à observer pour l'ouverture et la sanction des crédits supplémentaires et extraordinaires, sont tout à fait suffisantes : question délicate, qui se reproduit à chaque session, que ramène chaque discussion de budget, et qui met en présence les prétentions respectives du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. Quoi qu'il en soit, et sans insister davantage sur ce point essentiel, qui est du domaine de la constitution, c'est-à-dire en dehors de toute polémique, nous devons signaler une heureuse innovation que présente le budget de 1859. Pour la première fois de-

puis 1848, l'amortissement reparaît dans le budget des dépenses autrement que pour mémoire : il figure dans la loi des finances de 1859 pour une somme de 40 millions. C'est là assurément un symptôme favorable; c'est le gage d'un retour prochain aux règles normales suivant lesquelles s'établissent nos budgets. Depuis dix ans, les secousses politiques, la disette et la guerre avaient détourné de sa destination régulière la somme qui aurait dû être consacrée à l'amortissement. Il eût été en effet illogique de maintenir le crédit affecté à cette dotation, lorsqu'on se voyait obligé de recourir à des emprunts soit par la création de rentes nouvelles, soit par l'accroissement excessif du chiffre de la dette flottante; mais le principe même de l'amortissement, contesté par certains économistes, n'était pas atteint par la suspension momentanée de son action, et l'on devait s'attendre à le voir pratiqué de nouveau dès que le permettrait la situation financière. Le moment est venu. Sur un total de dépenses s'élevant à 1,779 millions de francs pour l'exercice 1859, une somme de 40 millions est portée au crédit de l'amortissement. D'autre part, les recettes étant évaluées à 1,772 millions, il en résulte que, d'après les estimations, le budget se solde par un excédant de 7 millions. On doit, il est vrai, prévoir les crédits supplémentaires et extraordinaires; mais on suppose que l'excédant de 7 millions, diverses augmentations de recettes et les annulations de crédits suffiront pour y faire face, de telle sorte que le budget serait en équilibre. L'équilibre budgétaire! le mot est bien ancien : c'est l'ambition, c'est le rêve de tous les gouvernemens; que de calculs habilement groupés, que de raisonnemens pour arriver à écrire ce mot magique à la fin des lois de finances! L'équilibre promis et proclamé pour 1859 a-t-il été unanimement accepté? On ne saurait nier que certaines objections ne se soient produites, et il ne faut pas s'en étonner, car en pareille matière le champ du débat est très vaste, et les argumens peuvent, de part et d'autre, être très élastiques. La dotation régulière de l'amortissement devant s'élever à 123 millions, si l'on n'y consacre en 1859 qu'une somme de 40 millions, le budget ne peut être considéré comme étant en équilibre, et ce résultat si désirable ne sera vraiment atteint que le jour où les recettes ordinaires couvriront toutes les dépenses ordinaires, y compris la somme totale qui doit être affectée à l'amortissement. Voilà l'objection : nous nous bornons à l'indiquer; mais en définitive, si l'on veut bien ne pas trop s'attacher aux mots et tenir compte surtout des faits, on doit équitablement reconnaître que le budget de 1859 est en progrès sur ses devanciers, puisque, pour suffire aux dépenses prévues, on n'est plus obligé de supprimer complétement la dotation de l'amortissement.

Une fortune singulière a placé dans le Piémont un des fils de cet étrange réseau de difficultés, apparentes ou réelles, qui a semblé s'étendre un moment sur une partie de l'Europe. Ces difficultés avaient un caractère tout à la fois international et intérieur, en ce sens qu'elles impliquaient une question de rapports diplomatiques, et affectaient en même temps l'existence des cabinets dans les pays où elles se sont produites. En Piémont, comme on sait, le gouvernement avait présenté une loi punissant les attentats aussi bien que l'apologie de l'assassinat politique, et modifiant dans une certaine mesure l'organisation du jury. La commission législative, nommée pour examiner le projet ministériel et composée par une sorte de surprise d'une majo-

rité appartenant à la gauche, proposait le rejet de la loi. Quelques ménagemens que prît la commission pour ne pas ébranler le cabinet en repoussant son œuvre, la question n'en était pas moins nettement posée. Quel était le juge naturel entre le ministère et la commission? Il n'y en avait point d'autre que la chambre. Le jugement est prononcé aujourd'hui après un débat prolongé, où toutes les opinions ont pu se produire, et, comme il arrive souvent, la difficulté s'est évanouie à mesure qu'on l'a considérée de plus près. Il s'est trouvé en effet, dès les premiers votes de la chambre, que les conclusions de la commission n'ont obtenu qu'un très petit nombre de voix. C'est la discussion même qui a simplifié cette situation; c'est surtout un habile et éloquent discours de M. de Cavour qui a déterminé le succès de la mesure sur laquelle le parlement avait à se prononcer. Et d'abord, ainsi que le disait le président du conseil, n'est-il pas évident que la commission agissait avec une inconséquence extrême, en se fondant, pour repousser la loi, sur la pression étrangère, et en continuant à prêter son appui au ministère qui aurait subi cette pression? Le cabinet de Turin a bien reçu, il est vrai, une communication du gouvernement français; mais cette communication, à laquelle il a été répondu de façon à maintenir la pleine indépendance du Piémont, n'avait nullement le caractère d'une intervention abusive. En présentant la loi sur les attentats, le cabinet sarde n'a fait que détacher certaines dispositions particulières d'un projet de code pénal en élaboration, et, en dehors de toute intervention de la France, il a été principalement déterminé à se hâter par le travail croissant des sectes, par le redoublement des passions révolutionnaires, devenues menaçantes pour le roi Victor-Emmanuel lui-même, par le scandale des acquittemens répétés et systématiques qui absolvaient depuis quelque temps les journaux les plus violens et les plus odieuses apologies de l'assassinat politique. Sur ce point, le témoignage de M. Ratazzi est venu en aide au cabinet, et l'ancien ministre a réclamé sa part de responsabilité dans cette pensée qui a inspiré la loi.

Ce qu'on nomme la pression étrangère n'est en réalité qu'une face de cette question, qui touche à toute la politique du Piémont, à la position de ce pays en Europe. Or, à ce point de vue, la mesure présentée au parlement de Turin était-elle une dérogation à la politique piémontaise? Il est évident que le Piémont, dans sa situation, a un intérêt de premier ordre à conserver ses alliances. De quel côté peut-il donc se tourner? Il ne peut se rapprocher de l'Autriche, avec laquelle sa politique le met en antagonisme permanent. Il est l'allié de l'Angleterre, il est vrai; mais l'Angleterre n'est peut-être pas assez mal avec l'Autriche aujourd'hui pour tourner ses regards vers l'Italie, et elle n'a soutenu que fort tièdement jusqu'ici le cabinet sarde dans son affaire avec Naples au sujet du *Cagliari*. La Russie et la Prusse sont des amies bienveillantes, mais lointaines. Serait-ce le moment pour le Piémont de laisser se refroidir ou se compliquer ses relations avec la France? Il en résulterait une sorte d'isolement. Or, en s'isolant, en se renfermant pour ainsi dire en lui-même, le Piémont ne renoncerait-il pas, par le fait, à la position diplomatique qu'il a prise en Europe? Il ne peut se mêler à toutes les affaires européennes qu'en conservant ce rang qu'il a conquis, et ce rang lui-même, il ne peut le garder et le défendre que par ses alliances. La question nationale domine ici toutes les autres questions.

Voilà pourquoi, au point de vue de sa politique extérieure, le cabinet de Turin n'a point hésité à présenter un projet qui était un gage de bonnes relations avec la France. Et, d'un autre côté, en proposant cette loi qui a été l'objet de tant de commentaires, le ministère sarde ne restait-il pas encore dans la ligne de sa politique intérieure et de sa politique en Italie? Sous un certain aspect, cette loi n'est autre chose que le désaveu de toutes les tentatives violentes de la démagogie. Par là, elle caractérise essentiellement et heureusement le rôle du Piémont, qui représente en Italie, non la révolution, mais un libéralisme éclairé, destiné à rayonner pacifiquement. Si M. Mazzini a cherché récemment à impliquer M. de Cavour dans ses tentatives d'insurrection, il a reçu une réponse assez méprisante et aussi nette que possible. Le discours du président du conseil, dans la dernière discussion, a été l'éloquente exposition de cette politique libérale et modérée du Piémont, et l'acte d'accusation le plus sanglant dirigé contre les conspirateurs ténébreux et les sectaires dont les agitations permanentes sont une menace pour toutes les sécurités, un prétexte dont se servent tous ceux qui redoutent la liberté.

Quelle a été l'attitude des diverses fractions de la chambre dans ce débat? Une confusion singulière des partis avait contribué un instant à jeter du doute sur le sort qui attendait le projet du gouvernement. On se demandait comment une majorité hostile avait pu se glisser dans la commission parlementaire. N'était-ce point l'indice d'une sorte de coalition tacite entre la droite et la gauche, coalition qui, si elle eût existé réellement, eût amené sans doute un résultat semblable à celui qu'on a vu en Angleterre il y a deux mois? Le jour où la discussion s'est ouverte, toutes les situations se sont éclaircies; un certain nombre de membres de la gauche ont continué à combattre la loi. La droite au contraire s'est ralliée tout au moins au principe du projet. M. de Revel a même saisi cette occasion de faire une profession de foi nettement constitutionnelle, et peut-être ce programme de l'un des principaux chefs de la droite a-t-il poussé M. le comte de Cavour à répondre à son tour par un exposé de toute sa politique, tandis que d'un autre côté il ralliait un certain nombre de libéraux hésitans au ministère, ainsi menacé de trouver un successeur dans une nuance plus conservatrice. M. Ratazzi a donné l'exemple d'un véritable esprit politique en soutenant le projet ministériel. Toujours est-il que de cette remarquable lutte parlementaire le cabinet de Turin sort aujourd'hui victorieux, et que la politique du Piémont reste ce qu'elle était, une politique libérale et conservatrice.

Après les oscillations qui ont eu leurs effets depuis quelques années dans la vie publique de la Hollande, qui ont troublé parfois les rapports entre le gouvernement et les chambres, un nouveau cabinet vient de se former à La Haye au milieu de la paix des opinions et des partis. Ce cabinet, dont le chef est définitivement M. Rochussen, ancien gouverneur des Indes, se compose en outre de M. van Goltstein, qui est passé de la présidence de la seconde chambre au ministère des affaires étrangères, de MM. van Bosse, ministre des finances, van Tets, ministre de l'intérieur, van Bosscha, ministre du culte réformé. Les autres membres du précédent cabinet restent dans le nouveau. Au premier instant, le roi a paru tout au moins peu pressé de souscrire à un changement de ministère qui était, dans une certaine me-

sure, un changement de politique. M. Rochussen, tout d'abord appelé par le roi dans cette crise, avait dû renoncer à la mission de former un ministère en présence des difficultés qu'il trouvait à faire accepter ses propositions. Invité de nouveau à prendre le pouvoir, il a été plus heureux dans cette seconde tentative, et par le fait le cabinet nouveau est venu au monde sous d'assez heureux auspices. On s'est plu à reconnaître chez les hommes qui viennent d'entrer au gouvernement des qualités éminentes ou du bon vouloir, et surtout un ferme attachement aux principes constitutionnels, des idées progressives tempérées par un véritable esprit de modération. Aussi le nouveau cabinet a-t-il rencontré une faveur à peu près générale, qui n'exclut pas sans doute les dissentimens possibles, mais qui peut d'avance en adoucir les effets. Cette sympathie marquée et presque universelle est due évidemment au système politique qui vient de triompher, et ce système, M. Rochussen l'a exposé dans un remarquable discours, prononcé devant la seconde chambre dès que les états-généraux ont repris leur session. Le nouveau ministère représente au pouvoir le libéralisme modéré. Le régime constitutionnel est sans doute fortement enraciné en Hollande; il est encore cependant bien des hommes qui, sans se faire illusion et sans vouloir précisément revenir aux institutions du passé, tiendraient à restreindre dans l'application les principes proclamés par la loi fondamentale. Ils diminueraient volontiers l'efficacité des prescriptions constitutionnelles, soit dans un intérêt politique, soit dans un intérêt religieux. De là sont venues les crises qui ont agité la Hollande dans ces dernières années. Le cabinet actuel s'est posé en pouvoir franchement libéral et sincèrement modéré, décidé à observer en tout point la constitution, et à ne laisser prédominer aucun intérêt exclusif dans la solution des questions politiques ou religieuses. C'est là le programme que M. Rochussen avait tout d'abord soumis au roi, que le souverain a fini par sanctionner, et qui a été développé dans la seconde chambre. Quant à ce qu'on pourrait appeler la police administrative du cabinet, M. Rochussen, tout en étant sobre de promesses, a laissé néanmoins entrevoir la prochaine présentation de plusieurs projets relatifs aux finances coloniales, au système d'impôts de la métropole, aux chemins de fer et à l'émancipation des esclaves aux Indes occidentales. Dans ses premiers rapports avec les chambres, le cabinet n'a trouvé que faveur, et l'esprit public attend encore plus de lui peut-être. Ainsi donc, sauf l'imprévu, on peut regarder la situation politique de la Hollande comme raffermie et placée dans des conditions faciles et sûres. Il reste toutes les questions économiques et financières dont le pays attend la solution.

Pour la Hollande, tout ce qui a rapport aux colonies ne cesse d'avoir un vif intérêt. Aussi les affaires coloniales occupent-elles une grande place dans les discussions récentes des chambres depuis que les états-généraux sont de nouveau réunis. Révision du régime de la presse aux colonies et émancipation des esclaves, emploi des excédans de recette coloniale, toutes ces questions ont été l'objet d'interpellations adressées au gouvernement. Une motion a même été votée, sans opposition du ministère, au sujet des assurances des denrées coloniales; la seconde chambre a émis le vœu que, par une diminution graduelle, on arrivât à l'abolition complète des assurances maritimes, qui ont coûté à l'état, depuis huit ans, plus de 4 millions

de florins. Mais, de toutes ces discussions, la plus curieuse peut-être est celle qui a eu lieu à l'occasion d'un projet de loi sanctionnant une ordonnance du gouverneur général de l'Inde néerlandaise qui défend l'importation des armes à feu et des munitions de guerre à Palembang. Ce n'est point précisément par son objet spécial que cette discussion a été curieuse; c'est par un incident qu'elle a révélé, un de ces incidens lointains où l'on retrouve toujours quelque Anglais agissant sous sa responsabilité propre et par l'unique droit de son initiative individuelle. Il y avait récemment encore à Siak (Sumatra) un Anglais de Singapore, M. Wilson, qui, après avoir offert ses services au sultan du pays, s'y était établi et avait fini par s'arroger de tels droits que le sultan a dû invoquer le secours du gouverneur-général hollandais. M. Pahud a effectivement envoyé un de ses résidens à bord d'un bâtiment de guerre. Pendant ce temps, Wilson et ses amis s'étaient fortifiés à Klapa-Pati, dans l'île de Bang-Kalis, et ils accablaient en toute sécurité les indigènes d'impôts et d'exactions. A son arrivée, le résident hollandais descendait à terre pour prendre une connaissance exacte de la situation. Il fut reçu par un prétendu gouverneur de l'île qui avait été nommé par le quasi-sultan Wilson, et qui lui apprit que ce dernier seul avait des ordres à donner. Le résident commença par sommer le prétendu gouverneur de démolir les fortifications. On lui répondit d'abord par un refus, en assurant que ces fortifications avaient été élevées par l'ordre du gouvernement britannique. De son côté, Wilson envoyait au gouvernement néerlandais copie d'un traité de cession de l'île de Bang-Kalis, traité qui aurait été signé par le sultan de Siak. Ce traité était une pure fiction, comme on put s'en assurer en s'adressant au sultan lui-même. Les choses étant ainsi, il fut signifié à cet étrange dominateur que les fortifications allaient être détruites par le canon, si on ne les détruisait volontairement, ce que voyant, Wilson et les siens jugèrent prudent de quitter l'île avant que la menace fût mise à exécution. Cette petite aventure, nous le disions, a eu son retentissement dans les discussions récentes des chambres de La Haye. On n'y a vu du reste qu'une raison de plus de fortifier la position des Hollandais dans le royaume de Siak, de porter une plus grande attention au développement des possessions néerlandaises situées hors de Java, et le ministère s'est rallié sans peine à cette opinion.

Quand l'esprit est las du présent et des mobiles spectacles de tous les jours, il se réfugie dans l'histoire, il se retourne vers le passé, et il y retrouve l'indéfinissable attrait des choses évanouies, la lumineuse expérience qui se dégage du mouvement permanent des passions et des intérêts humains. Dans ce drame du passé qui a l'Europe pour théâtre, et dont la France est une des premières héroïnes, les petits événemens disparaissent, les détails s'obscurcissent, les résultats généraux frappent seuls l'attention, et à travers le flot pressé des générations on voit se succéder tous ces grands faits et ces grands noms, la formation des sociétés modernes, le XVIe siècle, les commotions religieuses, les rivalités nationales, Henri IV, Richelieu, Louis XIV. Quel est le rôle spécial de la France? Il est écrit dans son histoire. C'est cette histoire que continue à retracer M. Michelet dans un nouveau volume qui a pour sujet et pour titre *Richelieu et la Fronde*. L'époque, les hommes, les questions qui s'agitent, les combats qui se livrent, tout est ici également puissant. On est à

l'issue du XVIe siècle, entre les guerres de religion qui ont agité l'Europe et cette guerre bizarre des rues de Paris qui doit un peu plus tard enflammer la société française. Henri IV vient de mourir sous le poignard avant d'avoir pu mettre la main à la réorganisation européenne qu'il méditait. Il semblerait que toutes les forces, lassées et épuisées d'agitation, dussent aspirer au repos. C'est au contraire le moment où l'Europe se précipite dans cette lutte indescriptible qu'on a appelée la guerre de trente ans. Le prétexte importe peu du reste en pareille situation : ce sera la dépossession du palatin, la revendication de la Bohême par l'empereur d'Allemagne. Ce qu'il y a de caractéristique en cette époque, c'est que la guerre était dans la nature des choses, dans toutes les situations contraintes, dans l'avénement de droits et d'intérêts nouveaux qui réclamaient leur place, dans le péril universel que créait la puissance démesurée de la maison d'Autriche. De là les traits distinctifs de cette lutte à la fois religieuse et politique, soutenue par les princes protestans d'Allemagne combattant pour leur existence, continuée par Richelieu combattant la puissance autrichienne. De là aussi ces alliances de la France et du protestantisme, héroïquement représenté par Gustave-Adolphe. Laissez se mêler toutes ces passions, tous ces intérêts : vingt fois la guerre changera de théâtre et d'objet; on verra naître ce cosmopolitisme des partis qui n'est point un phénomène propre à notre temps, comme on pourrait le croire. Il se développera une confusion gigantesque au sein de laquelle la guerre deviendra une sorte de fatalité inexorable et normale. Des générations de soldats se succéderont, et le dernier mot de cette sanglante mêlée sera le traité de Westphalie, qui fonde la paix de l'Europe non sur un principe de droit, mais sur l'équilibre ou la neutralisation des forces.

C'est là l'obscure et tragique période que M. Michelet raconte aujourd'hui. Ces pages sur la guerre de trente ans et sur Richelieu, comme toutes celles qui les ont précédées, sont-elles cependant une histoire? Si vous ne connaissez pas les événemens, M. Michelet ne vous les apprendra guère à coup sûr. Il les connaît pour sa part, il ne les raconte pas. Il les intervertit souvent, il trouble les dates, et l'on marche à sa suite comme dans un tourbillon où se succèdent des tableaux étranges tracés d'une main fiévreuse. Si vous connaissez l'histoire au contraire, M. Michelet deviendra un guide, sinon toujours sûr, du moins pénétrant et hardi, plein de fantaisie et d'imagination, qui donnera une couleur aux choses et aux hommes. L'auteur de *Richelieu et la Fronde* ne s'arrête point aux faits positifs et acceptés; il recompose la scène, il refait des personnages, il analyse les traits d'une physionomie avec un don d'intuition aussi bizarre qu'imprévu. M. Michelet est un merveilleux scrutateur de la vie intime; il est parfaitement renseigné, n'en doutez pas, sur l'heure précise à laquelle Anne d'Autriche conçut Louis XIV. Il avait déjà résolu le même problème pour Marie de Médicis. Heureusement M. Michelet a des traits mieux inspirés pour peindre Gustave-Adolphe, Wallenstein, le terrible soldat de la guerre de trente ans, Condé lui-même, qu'il traite un peu trop librement, et qu'il appelle un *général d'été*. En ne traçant qu'une imparfaite et capricieuse image de l'histoire, il sait en communiquer du moins la vive et forte impression.

Le passé au reste, on peut ne pas l'aller chercher si loin. A côté du passé de Richelieu et de Condé, il y a un autre passé qui est d'hier, celui de la

révolution et de l'empire, de la restauration, de la monarchie de juillet, de la seconde république : l'énumération est assez longue. Une révolution vient clore successivement ces périodes diverses de notre histoire, et chaque période, sorte de saison morale et politique, passe en laissant des souvenirs distincts. Qui peut recueillir ces souvenirs, si ce n'est les contemporains successifs de tous ces régimes qui se pressent déjà derrière nous? Mais sous quelle forme se produiront de tels témoignages? Des mémoires intimes, tout personnels et prématurés, ressembleront à une œuvre de vanité puérile, à une indiscrétion calculée ou vulgaire; l'histoire risquera d'être passionnée et de se faire la complaisante de l'esprit de parti. Éviter ces écueils, intéresser les esprits à toutes les choses de son siècle sans se livrer à de frivoles divulgations, demeurer impartial dans ses jugemens sans abdiquer un certain idéal politique, mêler des impressions directes, quoique toujours réservées, au récit des événemens accomplis, c'est là, on peut le dire, la pensée qui a inspiré M. Guizot dans le livre qu'il publie aujourd'hui sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*. Le premier volume a seul paru jusqu'ici, et il conduit jusqu'à la révolution de 1830. Jeune homme obscur et mûri par l'étude sous l'empire, fonctionnaire, publiciste, professeur sous la restauration, député, ministre, président du conseil sous la royauté de juillet, M. Guizot réunissait une double condition pour écrire le livre qu'il met au jour : il a pris part à toutes les luttes de la pensée, et il a manié les affaires de son pays. L'historien, le penseur, en lui, n'a point été sans influence sur le politique, et l'homme d'état conseille l'historien par l'expérience pratique des choses. On connaît assez d'ailleurs les procédés d'esprit de M. Guizot. L'auteur de l'*Histoire de la civilisation* n'est pas de l'école pittoresque : il condense et résume les événemens d'une époque plus qu'il ne les peint; il s'inquiète peu de l'originalité superficielle et extérieure des hommes, il ressaisit pour ainsi dire leur figure morale. Sa grande et réelle supériorité d'écrivain se révèle dans l'analyse d'une situation, dans la description des courans d'idées. C'est ainsi que M. Guizot écrit encore les *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*. Il ne peut parler beaucoup de l'empire, il en dit assez cependant pour laisser voir ce mouvement d'intelligence qui s'accomplissait, ce travail solitaire d'un certain nombre d'esprits qui n'étaient point assurément dangereux par eux-mêmes, qui ne conspiraient nullement, mais qu'une force invincible portait vers un autre idéal. Quand vient la restauration, M. Guizot est déjà tout prêt à entrer dans la vie active : il est secrétaire-général avec M. de Montesquiou; enfin la carrière est ouverte devant lui, et c'est dès ce moment que ses souvenirs peuvent devenir plus précis et plus instructifs.

Ce n'est point sans doute, comme nous le disions, que ce livre de *Mémoires* puisse offrir à une curiosité futile l'appât de détails inconnus; il ne révèle peut-être rien d'essentiellement nouveau. Il a du moins le mérite de remettre en lumière un temps où le régime constitutionnel se fondait dans les circonstances les plus critiques, au milieu du travail de tous les partis et de l'incandescence de toutes les passions. Une chose doit frapper surtout dans le livre de M. Guizot, c'est que tous les efforts, même ceux des hommes qui passaient pour aimer le moins la liberté, tendaient, en ce premier moment, à propager l'esprit des institutions nouvelles. C'étaient les royalistes de 1815

qui les premiers invoquaient la charte et en développaient les théories. Ils s'en servaient, il est vrai, contre le roi lui-même, afin de s'imposer, et sans un grand amour pour ce régime de libérale discussion; ils ne contribuaient pas moins à naturaliser, à développer les habitudes parlementaires. C'était M. de Vitrolles qui, faisant appel à l'exemple de l'Angleterre, cherchait, dès 1816, à démontrer la nécessité de faire du ministère une *institution*, en d'autres termes d'avoir un cabinet homogène, animé d'un même esprit politique, en intime et complète union avec les chambres. Et, comme le dit M. Guizot, il est assez curieux de retrouver cette idée chez le confident le plus particulier du comte d'Artois, du prince qui devait être Charles X. Plus tard encore, c'était M. de Villèle, arrivé au pouvoir, qui disciplinait le parti royaliste en le contenant pendant quelques années avec autant de prudence que de finesse. Cela veut dire que bon nombre de royalistes tout au moins pouvaient vivre en paix avec la charte, ne fût-ce que diplomatiquement, de même que beaucoup de libéraux, comme M. Guizot, ne nourrissaient assurément aucune pensée ennemie contre la maison de Bourbon, et que, sauf des dissidences naturelles, légitimes, il aurait pu, il aurait dû y avoir entre ces deux grandes fractions de l'opinion une alliance supérieure qui eût été la garantie victorieuse des institutions. Malheureusement jusqu'ici, dans l'histoire des partis, ce n'est pas l'esprit de modération et de prévoyance qui triomphe, et tandis que dans le sein du pays il y avait une masse libérale, constitutionnelle, disposée à identifier le régime nouveau avec la vieille dynastie, les partis réguliers avaient déjà leurs extrêmes, leurs sectaires, — ceux-ci, moins libéraux qu'ils ne le paraissaient, poursuivant la dynastie d'une haine implacable au nom de souvenirs qui n'avaient pourtant rien de commun avec la liberté, ceux-là se servant de cette hostilité même pour se mettre au-dessus de la charte, et conservant toujours une arrière-pensée de coup d'état. Une fatalité heureuse avait fait de la maison de Bourbon la restauratrice d'un régime de libertés légales : la fatalité des passions extrêmes fut la corruptrice de cette situation, et, le jour où la lutte s'engagea, les partis modérés ne pouvaient plus rien. M. Guizot rapporte qu'un jour, peu avant juillet 1830, M. Pozzo di Borgo, reçu par Charles X, le trouva lisant et relisant la charte, interrogeant avec scrupule le sens de ce fatal article 14, spectacle étrange que celui de ce vieux roi cherchant dans la charte même de quoi rassurer ou endormir une conscience étroite et peu clairvoyante, encore émue par la religion du serment! C'est ainsi que M. Guizot fait pénétrer dans ce monde évanoui qu'il a connu, remettant en lumière des figures comme celles de M. de Richelieu, de M. de Serre, de M. de Montesquiou, de M. Royer-Collard, évoquant tous les souvenirs d'une époque qui a eu plus d'éclat que de durée.

Et tandis que des esprits élevés cherchent dans l'histoire le secret des destinées publiques, tandis que d'autres interrogent avec sévérité le travail mystérieux des idées, ou bien étudient l'âme humaine dans ses affections et ses instincts, voici un esprit violent, puéril, qui passe en dévastateur, et ne s'en cache pas, à travers toutes ces régions de la vie morale et intellectuelle. La justice est intervenue en évoquant devant elle le livre nouveau que M. Proudhon vient de publier sous le titre *de la Justice dans la Révolution et dans l'Église*. Nous n'avons plus à juger cette œuvre d'une dissol-

vante ironie, qui croit se mettre au-dessus de tout parce qu'elle ne respecte rien. Dans tous les cas, il est toujours un sentiment de tristesse qu'éveillent de telles manifestations, et ce sentiment est d'autant plus profond qu'on a plus d'attachement pour une liberté honnête et réglée, parce que des livres comme celui de M. Proudhon ne servent pas la liberté : ils la compromettent et la font reculer quelquefois.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

La saison du Théâtre-Italien est terminée. Conduite avec mollesse et un peu à l'aventure, la troupe de chanteurs qui a desservi cette année un théâtre autrefois le premier de l'Europe n'y a obtenu que des succès contestables. La direction ne semble guère savoir ce qu'elle veut ni où elle va. Ainsi se multiplient des représentations peu dignes de l'art qu'on veut protéger et qui n'atteignent pas le but qu'on se propose, d'offrir à l'école française des modèles dont elle a toujours eu besoin depuis qu'elle existe. Le répertoire s'est composé du *Trovatore* et du *Rigoletto* de M. Verdi, de *l'Italiana in Algieri* de Rossini, où Mme Alboni, MM. Zucchini et Belart n'ont pas été trop au-dessous du délicieux chef-d'œuvre qu'ils interprétaient; de *la Gazza Ladra,* qui a été indignement *strapassée*, et de quelques agréables représentations de la *Marta* de M. de Flotow. La saison se serait languissamment traînée jusqu'à la fin du mois d'avril, s'il ne fût survenu un artiste célèbre qui a ranimé tout à coup la curiosité presque éteinte des amateurs. Nous voulons parler de M. Tamberlick, chanteur depuis longtemps connu en Europe, qui ne s'était jamais fait entendre à Paris, dont on assure qu'il appréhendait le jugement. M. Tamberlick doit être maintenant complétement rassuré. Huit représentations consécutives d'*Otello* ont attiré une foule empressée qui a donné à M. Tamberlick des marques non équivoques de satisfaction. Le succès de l'artiste est donc incontestable, et nous avons été des premiers à le reconnaître. Il s'agit maintenant d'apprécier la nature de son talent et de faire le départ des qualités et des défauts qui constituent une physionomie d'artiste.

M. Tamberlick est né à Rome, d'une famille adonnée au commerce de la quincaillerie. Son nom, tout germanique, aura été déposé dans la ville éternelle par un de ces courans de population qui n'ont cessé de descendre des montagnes du nord vers les contrées lumineuses de l'Italie. M. Tamberlick doit avoir au moins quarante ans, puisqu'on assure qu'il a débuté à Naples vers 1843 dans *la Fidanzata Corsa* de Paccini. Son succès fut très grand au théâtre de Saint-Charles, où sa voix, alors dans toute la fraîcheur de la jeunesse, produisit un effet si puissant que le virtuose en abusa jusqu'au point d'en altérer le timbre. Des personnes de goût, qui se trouvaient alors à Naples, m'ont assuré que M. Tamberlick, en quittant cette ville pour aller en Espagne, avait la voix tellement fatiguée qu'il était permis de craindre que l'artiste ne pût la conserver longtemps.

M. Tamberlick s'est fait entendre tour à tour à Madrid, à Barcelone et dans la capitale du Portugal. Engagé à Londres au théâtre de Covent-Garden, M. Tamberlick y a chanté avec un grand succès ce répertoire mêlé d'œuvres de tous les genres qui forme le divertissement du public anglais. Il y a successivement abordé le rôle d'Arnold de *Guillaume Tell,* ceux de Robert et de Raoul dans les opéras de Meyerbeer. M. Tamberlick est aussi engagé depuis plusieurs années au théâtre de Saint-Pétersbourg, dont la salle immense est plus favorable à l'émission de sa voix, assure-t-on, que celle de Ventadour, dont la sonorité n'est pas la qualité dominante. Cet artiste éminent était donc connu de l'Europe et même du Nouveau-Monde, car il a chanté pendant trois mois à Rio-Janeiro, lorsque le hasard lui fit traverser Paris, où il aspirait depuis longtemps à se faire entendre. Il nous est apparu pour la première fois dans le rôle d'Otello, non sans éprouver une assez vive émotion. Rassuré, après le grand duo du second acte, par les applaudissemens chaleureux du public, M. Tamberlick a repris ses avantages et a donné la mesure de son talent de chanteur dramatique. Il a été fort bien secondé par M. Belart, dont la jolie voix de ténor s'est vivifiée au contact de M. Tamberlick, et qui a chanté avec un bon sentiment le rôle de Rodrigo, par M. Corsi, qui a été remarquable dans le grand duo de la jalousie, et surtout par Mme Grisi, qui, dans le rôle de Desdemona, et particulièrement dans la scène finale, a retrouvé quelques-unes des belles inspirations de sa jeunesse.

D'une taille bien prise, qui n'est pas au-dessus de l'ordinaire, M. Tamberlick possède une voix de ténor élevée dont le vrai diapason s'étend depuis le *la* du médium jusqu'à l'octave supérieure. Les quelques notes qu'il possède encore dans la partie haute de l'échelle, telles que *si, ut* et même *ut dièse,* forment un complément de vibration, un luxe de sonorité masculine dont l'artiste peut se servir avec avantage pour exprimer certains élans de la passion, mais qui n'entrent pas dans ce qu'on appelle le corps de la voix et que les Italiens nomment *tessatura*. Les cordes graves de l'organe de M. Tamberlick sont presque toutes sourdes, et ne donnent que des sons pâteux et enroués. La voix de M. Tamberlick, qui a dû être dans l'origine d'un timbre délicieux, est aujourd'hui fatiguée, ternie et affectée d'un tremblottement involontaire dont l'artiste n'est plus le maître. Aussi sa vocalisation se ressent-elle beaucoup de cet état un peu maladif de son organe, car elle est lourde, inégale, *strascinata,* c'est-à-dire qu'elle n'aboutit qu'avec peine au terme d'une longue série diatonique. On a pu s'apercevoir de ces imperfections de mécanisme dès le premier morceau que chante Otello au commencement du premier acte :

Ah! si per voi già sento
Nuôvo valore in petto.

Dans cet air magnifique, composé de gammes ascendantes dont Garcia faisait ressortir chaque note avec une puissance et une solidité admirables, M. Tamberlick n'est pas à son aise. Il retrouve une partie de ses avantages dans le second mouvement, *premio maggior di questo*, dont la phrase délicieuse lui siérait encore mieux, si elle était écrite quelques notes plus haut. Énergique dans le finale du premier acte, M. Tamberlick s'élève jusqu'au pathétique dans le fameux duo de la jalousie avec Iago Il déclame avec un senti-

ment parfait chaque mot contenu dans la lettre de Desdemona, et, dans l'*andante* qui suit :

Nò piu crudel un'anima,
Nò che giamm'ai si vide?

les sanglots de la douleur étouffent sa voix. Avec quelle émotion profonde et touchante il dit aussi la phrase incomparable :

Il cor mi si divide,
Per tanta crudeltà!

Comme cela est humain, beau de forme, et pourtant dramatique! Que dire des pauvres esprits qui ont osé méconnaître de pareilles beautés? Dans l'*allegro* de ce même duo, M. Tamberlick lance avec vigueur le rhythme *baldanzoso* qui traduit le sens de ces paroles : *l'ira d'averso fato*. Après avoir dit simplement d'abord le passage qui suit :

Morrò, ma vendicato
Si dopo lei morrò,

à la seconde reprise il s'élance du *fa dièse* qui forme une sorte de demi-repos, et frappe successivement et avec vigueur *sol dièse*, puis *ut dièse*, qui ressort, dans le fond gris qui constitue le timbre de la voix de M. Tamberlick, comme une éclaircie dans un ciel bleu et transparent. Cette note prodigieuse est à la fois douce, forte et très musicale. C'est incontestablement la plus belle corde du clavier de M. Tamberlick. Dans le trio avec Rodrigo et Desdemona, et surtout dans la scène finale, d'une si belle terreur, M. Tamberlick a été à la hauteur de la musique et de la situation. Il m'a rappelé Garcia par la manière large dont il chante le récitatif, faisant ressortir le moindre accent de cette belle déclamation, plus musicale que celle de Glück et d'une vérité plus moderne.

On assure que M. Tamberlick doit la belle prononciation qui forme une des qualités précieuses de son talent, qu'il doit le style ample et le large horizon qu'il sait imprimer à la phrase musicale, aux conseils de Giacomo Guglielmi, fils du compositeur illustre qui a été le rival de Cimarosa et de Paisiello. Giacomo Guglielmi fut un chanteur de mérite, un ténor qui vint à Paris en 1809, où il débuta dans un opéra de son père, *la Serva innamorata*. Après une carrière dramatique d'assez courte durée, Guglielmi quitta le théâtre pour se livrer à l'enseignement. C'était un maître soigneux, me disait une personne de goût qui a profité de ses conseils, un professeur de chant imbu des principes de la vieille école italienne, dont il avait la tradition. Il avait pu entendre les plus grands chanteurs de la fin du XVIIIe siècle, tels que David père, Ansani, Babbini, Viganoni, les sopranistes Marchesi, Crescentini, et il fut le contemporain d'une génération de virtuoses non moins remarquables qui ont aidé à l'éclosion du génie de Rossini. M. Tamberlick nous prouve une fois de plus que l'ancienne école italienne, sur laquelle les ignorans ont débité tant de sottises, était non moins préoccupée de la belle déclamation que de l'art de bien dire un *cantabile* et d'approprier le style à la nature des caractères et des situations. On n'avait pas besoin de l'exemple éclatant de Mme Ristori et de Salvini pour savoir que les

Italiens avaient l'intelligence de la scène, et qu'ils pouvaient être tout à la fois des chanteurs et des comédiens de premier ordre, comme la Pasta, la Malibran, la Pisaroni, Garcia, Pellegrini, Lablache, etc. N'est-ce pas de Pacchiarotti que Mme Pisaroni avait appris cette grande manière de chanter le récitatif qui a émerveillé tout Paris il y a vingt-cinq ans? Des artistes comme Tamberlick sont la consolation et la justification de la critique; ils prouvent que nous ne sommes pas des rêveurs, des esprits chimériques ou chagrins qui demandent l'impossible pour se donner le facile avantage de n'être jamais contens. L'idéal que nous poursuivons se trouve ailleurs qu'en paradis, et M. Tamberlick, sans être tout ce qu'on pourrait désirer, nous montre les fragmens d'un grand virtuose et d'un comédien intelligent.

Quelques personnes, un peu désappointées de ne pas retrouver dans la voix et la vocalisation de M. Tamberlick le charme et la fluidité incomparables qu'elles ont tant admirés dans le talent de Rubini, se sont montrées sévères pour le nouveau ténor que la fortune leur a fait entendre. Si ces amateurs désabusés avaient plus de goût que de souvenirs, ils n'auraient pas établi de comparaison entre deux chanteurs d'un mérite si différent. M. Tamberlick est loin de Rubini, qui était un enfant gâté de la nature : elle l'avait doué d'un organe si merveilleusement flexible, d'un timbre si pénétrant et d'une sensibilité si exquise, qu'il n'avait qu'à ouvrir la bouche pour enchanter ses auditeurs. Rubini cependant n'a jamais possédé cette large manière de chanter le récitatif et cette belle prononciation qui distinguent M. Tamberlick. Il est à regretter que nous n'ayons pu l'entendre que dans un seul rôle, et que nous n'ayons pu apprécier la flexibilité de son instinct dramatique. Nous serons peut-être plus heureux l'année prochaine, car M. Tamberlick a été trop bien accueilli du public parisien pour ne pas s'empresser de cultiver sa faveur.

L'administration du Théâtre-Lyrique vient d'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance des amateurs de la belle musique : elle a fait arranger par deux hommes d'esprit, MM. Nuitter et de Beaumont, l'adorable chef-d'œuvre *Preciosa*, de Weber. *Preciosa* est un mélodrame allemand en quatre actes, qui fut représenté sur le grand théâtre de Berlin dans le printemps de 1820, une année avant l'apparition de *Freyschütz* dans la même ville. Ce mélodrame, dont le sujet est emprunté à une nouvelle de Cervantes, est d'un comédien nommé Wolff, qui fut aussi un auteur intelligent. Wolff est mort en 1828, deux ans après son illustre collaborateur. Le succès de *Preciosa* fut grand dans l'origine, grâce à la musique de Weber, qui devint promptement populaire. Sans parler des ingénieux pastiches où M. Castil-Blaze avait fait entrer plusieurs des principaux morceaux de *Preciosa*, la Société des concerts du Conservatoire, la Société de Sainte-Cécile, ont exécuté à plusieurs reprises l'ouverture, le chœur de l'introduction et la marche des Bohémiens, d'un caractère si pittoresque. Il ne faudrait pas juger le mélodrame de Wolff, qui a inspiré le génie de Weber, avec nos idées françaises de 1858. Weber était un poète, et un poète du Nord, dont l'imagination était constamment tournée vers les régions bienheureuses d'où viennent la lumière, la chaleur, les figues et les oranges. Or l'action de ce drame, dont l'héroïne est fille d'un roi des Bohémiens, se passe en Espagne, dans le pays du Cid et du *Romancero*, où Schubert fait chanter aussi, sous un balcon fleuri, son chef-d'œuvre de *la*

Sérénade. Preciosa est donc une légende où l'infini de la distance se complique de l'infini de la rêverie qu'inspire à un homme du Nord la terre où naissent les myrtes et les sycomores. Weber achèvera son rêve de poésie, qui commence avec *Preciosa*, dans *Euryanthe*, et puis dans *Oberon*. C'est la même idée sous trois formes différentes. Faut-il absolument vous analyser ces parfums d'harmonies exquises, ces mélodies élégantes et diaprées comme les ailes d'un papillon céleste, ces chœurs qui retentissent dans les bois, où ils soulèvent les échos de la nature qui s'éveille à la voix de l'homme qui a compris ses mystères? Allez donc au Théâtre-Lyrique : vous y entendrez d'abord l'ouverture, dont le thème est emprunté à une vieille romance espagnole, avec l'accompagnement de guitare traditionnel; viennent ensuite la marche des Bohémiens, si originale, la valse d'une rêverie délicieuse, le chœur *Aux bois*, qui est si connu, la ballade que chante Preciosa, et que Mme Borghèse-Dufour ne dit pas trop mal, la danse espagnole, le chœur avec le ballet, et trois autres morceaux qui sont tirés, deux de *Sylvana*, un des premiers opéras de Weber, puis un duo pour soprano et ténor qu'un ingénieux musicien a bâti avec deux fragmens d'une symphonie de Weber, celle en *ut*. Les couplets si piquans que chante M. Serène, qui joue le rôle d'un Bohémien féroce, appartiennent à la partition de *Sylvana*, où ils expriment l'humeur joyeuse de Krips, personnage secondaire. Ces couplets ont été redemandés par le public ravi. Du reste, la pièce de MM. Nuitter et Beaumont est suffisante pour encadrer la musique enchanteresse de Weber, qui est fort bien rendue par les chœurs et par l'orchestre que dirige M. Deloffre. Mais voici une nouvelle bien autrement intéressante : le Théâtre-Lyrique prépare une merveille, *le Mariage de Figaro* de Mozart, chanté par Mmes Carvalho, Van-den-Heuvel et Ugalde! Ah! que de reconnaissance nous devrons à l'intelligent directeur qui nous convie à de pareilles fêtes du génie! Qu'il lui soit donc beaucoup pardonné de *Wolfram* et autres merles blancs, dont il est obligé d'affliger de temps en temps le public, en faveur de son amour pour les œuvres immortelles!

Au théâtre de l'Opéra-Comique, on vient de représenter tout récemment un petit acte, *les Chaises à porteurs*, une agréable bouffonnerie qui ne fera pas concurrence au style pompeux de *Quentin Durward*. La musique de M. Victor Massé se prête assez bien à la plaisanterie de MM. Dumanoir et Clairville, où M. Couderc est, comme partout, un spirituel comédien.

P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Manuscrits slaves de la Bibliothèque impériale de Paris,
par le révérend père Martinof, de la compagnie de Jésus (1).

Depuis le commencement de notre siècle, les nations de la famille slave manifestent une ardeur remarquable d'investigation qui les porte à étudier

(1) Paris, 1858, in-8° de cent onze pages, avec un calque.

et à mettre en lumière leurs antiques monumens historiques et littéraires. Initiées bien longtemps après les peuples de race latine et germaniquè à la civilisation et aux sciences que l'esprit moderne a fait naître et a développées dans l'Europe occidentale, elles semblent vouloir aujourd'hui compenser par la rapidité des progrès ce qu'a de tardif chez elle cette rénovation: phénomène intellectuel analogue à la végétation dans les régions boréales, enchaînée par un hiver long et rigoureux, et s'épanouissant, sous l'action fécondante des premiers rayons solaires, avec une spontanéité qui tient du prodige. Dans cette transformation, une large part doit être attribuée aux travaux et à l'influence de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, qui, dans le cours d'une existence comparativement récente, a su conquérir une des premières places parmi les associations savantes de l'Europe. On sait qu'une des sections de cette académie, la deuxième, pourvue d'attributions analogues à celle de notre Académie française, est vouée à l'étude spéciale de la langue et de la littérature russes; mais, de plus que cette dernière, elle embrasse dans son domaine tout ce que cette langue et cette littérature ont produit dans les âges anciens, et par ce côté elle participe au caractère de notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Dans l'impossibilité de rappeler ici tous les titres par lesquels elle s'est illustrée, je me bornerai à citer sa *collection complète des annales russes* (*Polnoïé sobranié rousskich liétopiceï*), magnifique monument dont l'exécution fait le plus grand honneur au gouvernement du tsar, par l'impulsion et aux frais duquel il a vu le jour, à la commission archéographique chargée de le publier, et au rédacteur de cette commission, le regrettable et très savant M. Berednikof. A ces labeurs collectifs viennent s'ajouter ceux qui sont dus à des efforts particuliers, et qui tous tendent, avec des mérites divers, à exhumer les restes vénérables de l'antiquité slave.

M. Serge Stroïef, après avoir visité les principales bibliothèques de l'Allemagne et de la France, avait rédigé sa *Description des Monumens de la Littérature russo-slave* (1), ouvrage qui n'a été imprimé qu'après sa mort (Moscou 1841). Ce livre, qui n'est qu'un essai, mais un essai d'un mérite réel, est le premier où les manuscrits slaves de la Bibliothèque impériale de Paris aient été passés en revue et examinés d'une manière sérieuse. Un autre travail du même genre, mais exécuté sur un plan plus étendu et avec toute la critique désirable, est celui qui a pour objet les manuscrits slaves du musée Roumiantzof à Saint-Pétersbourg, et pour auteur M. Vostokof (1842). Enfin, deux savans professeurs de Moscou, MM. Névostrouïef et Gorski, viennent d'entreprendre une description des ouvrages du même ordre qui sont conservés dans la Bibliothèque synodale de Moscou.

Un docte religieux d'origine russe, fixé parmi nous depuis plusieurs années, le révérend père Martinof, a voulu apporter aussi son contingent à ces études et nous révéler les précieuses épaves dont la littérature de sa patrie a enrichi la France. Le volume qu'il vient de faire paraître n'est point une revue complète et détaillée comme celle de M. Vostokof, ni un simple catalogue, mais une notice où le contenu et l'âge des manuscrits sont indiqués suffisamment pour donner une idée nette de la valeur littéraire ou historique

(1) *Opiçanié pamiatnikov slaviano-rousskoï literatoury.*

de chaque document. Nos richesses en fait de manuscrits slaves ne sont malheureusement pas considérables, et ceci ne doit pas être entendu par rapport à ce que possède la Russie, mais en comparaison de ce que nous avions autrefois. Montfaucon, dans sa *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum*, donne la liste de quarante-cinq *codices slavici* portés sur le catalogue de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, et qui aujourd'hui ont disparu sans que l'on ait pu en retrouver la trace. Cependant, malgré son infériorité sur ce point vis-à-vis de la Russie, la France l'emporte sur l'Allemagne.

L'idiome dans lequel la majeure partie de nos manuscrits est tracée est celui qui a été employé dans la version de la Bible, des livres liturgiques et des saints pères, et qui s'est propagé chez tous les peuples de la même souche : c'est le slave ancien, ou *paléoslave*. Devenu la langue de l'église et de la science, cet idiome obtint facilement sur les dialectes congénères une suprématie qui se maintint depuis le IXe siècle jusqu'au-delà du XIIIe, et qui, imprimant aux productions de la littérature ecclésiastique un cachet d'uniformité, contribua à la diffusion universelle du paléoslave. Toutefois les manuscrits qui nous restent ne nous le présentent point dans sa pureté parfaite et primitive ; la plupart trahissent l'empreinte d'influences locales et portent les traces plus ou moins visibles d'élémens empruntés au bulgare, au serbe, au russe, etc. L'action des dialectes vivans sur la langue écrite, passée bientôt à l'état de langue immuable et morte, est évidente, et peut être suivie d'âge en âge. Plus ces monumens remontent haut, plus ils montrent le paléoslave dégagé de tout alliage. Les variations orthographiques occasionnées par ces causes locales et accidentelles constituent un criterium essentiel pour déterminer l'âge des manuscrits. La règle que l'on en a induite a permis de les ranger en quatre catégories, ayant chacune ses traits distinctifs : paléoslave, bulgare, serbe et russe.

Ces observations s'appliquent exclusivement aux livres en caractères dits *cyrilliques*, du nom de saint Cyrille, qui, avec Méthode, son frère, fut au IXe siècle l'apôtre des populations de la Boulgarie, de la Moravie et de la Bohême, et qui leur enseigna l'usage de ces caractères, aujourd'hui répandus parmi les Slaves du nord. Une autre sorte d'écriture, dite glagolitique ou hiéronymienne (1), est celle dont se servent les Yougoslaves ou Slaves du sud. L'alphabet cyrillique et le glagolitique séparent les membres de la même famille, qui professent le rite gréco-slave, prédominant en Russie, en Galicie, dans plusieurs contrées de l'Autriche et de la Turquie européenne, et ceux qui ont adopté le rite latino-slave, c'est-à-dire le rite romain, avec l'usage du slavon, en sorte que la langue liturgique de l'une et l'autre église est identique, et qu'il n'y a de différence que dans la forme des lettres. Je laisse ici de côté une fraction considérable des Slaves, les Polonais, parce qu'ils ont adapté à leur idiome, comme on sait, les caractères latins.

Les origines de la *glagolitsa* sont loin d'être éclairées et restent encore un sujet de controverses. L'illustre auteur des *Slavische Alterthümer*, M. Schafarik, est celui qui s'est le plus occupé de cette question et qui a le

(1) Ainsi appelée du nom de saint Jérôme, et, suivant l'explication de M. Schafarik, à cause de la ressemblance que l'on remarque dans les rédactions glagolitiques de la Bible et de la Vulgate.

plus fait pour en préparer la solution dans ses *Monumens de la littérature glagolitique*, qui forment le digne pendant de ses *Monumens de la littérature yougoslave*. Ce savant est arrivé à cette conclusion, que les deux espèces d'écriture glagolitique connues jusqu'à présent, la ronde et la carrée, ne sont que des dérivations du type ancien, dont les fragmens, récemment découverts à Prague par M. le Dr Hoefler (1), viennent de nous signaler l'existence, et qu'il est permis de considérer comme primordial. Ce type, en se développant sous l'influence graphique des modèles antérieurs, aurait pris la forme ronde ou carrée, suivant qu'il subissait l'action de l'élément grec ou de l'élément romain.

Au milieu de ces divergences d'opinions, le révérend père Martinof pense que l'invention de la *glagolitsa* doit être contemporaine de celle de l'écriture cyrillique, et que, dans toutes les hypothèses possibles, elle doit être considérée comme née très certainement longtemps avant le XIIIe siècle. Quelques slavistes attribuent cette invention à saint Clément, évêque de Vélitsa, au nord du mont Athos et de Thessalonique, et Bulgare d'origine; d'autres en font honneur à saint Cyrille lui-même, dont saint Clément était le disciple.

La littérature glagolitique a eu deux périodes : l'une ancienne, et qui s'étend du IXe siècle au XIIIe, l'autre moderne — toutes deux bien distinctes l'une de l'autre, non-seulement par la forme extérieure de l'écriture, mais encore par la structure de la phrase et l'organisme interne de la langue. Les monumens qui se rattachent à la première période sont fort rares; dans ce nombre est le fameux *Abecedarium bulgaricum* de la Bibliothèque impériale de Paris, regardé, même après les découvertes faites jusqu'à ce jour, comme un des plus antiques débris de la paléographie slave. L'opinion la mieux appuyée et accréditée maintenant le place au XIe ou XIIe siècle au plus tard. Un volume qui est une sorte de *vade-mecum* sacerdotal, puisqu'il réunit un bréviaire, un missel et un rituel, et qui est du même temps que la portion glagolitique de l'Évangile de Reims dit *le texte du sacre* (XIVe siècle), représente la seconde période. La dénomination de *bulgare* donnée à l'abécédaire de la Bibliothèque impériale semble indiquer quel a été le berceau de la *glagolitsa*, et en effet la conjecture la plus plausible est celle qui, guidée par cette dénomination, nous conduit en Bulgarie.

Les manuscrits du fonds slave de la Bibliothèque impériale fournissent vingt-sept numéros. Les sept premiers se rapportent à la rédaction russe; les trois suivans sont de la famille serbe; le onzième est celui dont il a été déjà question, et qui est en caractères glagolitiques. Le reste est en paléoslave. Le fonds grec renferme un fragment bulgare, caché dans un manuscrit de Platon (XIIIe siècle); le fonds latin, une grammaire slave et l'*Abecedarium bulgaricum*. Enfin dans le fonds français se trouvent un remarquable manuscrit tchèque et quelques ouvrages traduits du français en russe, comme l'*Histoire de Charles XII* de Voltaire, des comédies de Molière, et plusieurs de nos auteurs du second ordre. Ces dernières productions, à défaut d'autre mérite pour nous, ont du moins celui d'attester l'influence que le génie fran-

(1) *Glagolitische Fragmente*, herausgegeben von Dr Hoefler und Dr Schafarik, Prague 1857.

çais a exercée et qu'il conserve encore sur la littérature russe. Dans la série des manuscrits historiques de la rédaction russe figure une chronique commençant à l'année 1353, avec le règne d'Ivan II, et finissant en 1541, neuvième année du règne d'Ivan IV, surnommé *le Terrible*. C'est une portion de la chronique dite de *Voskrecensk* (de *la Résurrection*), du couvent de ce nom, auquel elle fut donnée en 1658 par le patriarche Nicon. L'académie de Saint-Pétersbourg a fait paraître en 1793 et 1794 la partie de la chronique de Voskrecensk qui s'étend jusqu'en 1347; le texte publié dernièrement (1856) par la commission archéographique, dans le tome VII de la *Collection des annales russes*, va jusqu'en 1354. Le manuscrit de Paris le complète en se terminant au chapitre LXXe et à l'année 1541.

Dans la rédaction serbe, nous avons à noter un recueil de pièces ascétiques, parmi lesquelles est une vie d'Étienne Niémania, en religion saint Siméon, seigneur et autocrate des pays serbes et pomoriens. L'auteur est le fils aîné de Siméon, le *kral* Étienne, surnommé le *Premier-Couronné* (*Pervo-Vientchanny*), grand *joupan* ou *gospodar* depuis 1195. En 1222, il prit le titre de roi, et ceignit la couronne qu'avait obtenue pour lui du pape Honorius III l'archevêque Méthode. La légende de saint Siméon a été écrite sous l'inspiration de cette foi naïve, de cet amour du merveilleux qui ont dicté tant de compositions analogues dans notre Occident, mais avec une teinte où se reflètent l'esprit et la tradition de l'église orientale. Elle a pour but principal, on le conçoit facilement, d'exalter la piété fervente et l'ascétisme du héros à qui elle est consacrée, et ses libéralités envers les sanctuaires alors les plus en renom, la grande église de Jérusalem, Saint-Pierre et Saint-Paul de Rome, Notre-Dame de Byzance, et l'église de Salonique; la fondation, faite à ses frais et exécutée en partie par le travail de ses mains, des monastères de Stoudénitsa, en Serbie, et de Khilandar, au mont Athos; sa dévotion particulière envers le thaumaturge saint Nicolas et le grand martyr saint George; — enfin sa retraite dans son couvent chéri de Stoudénitsa, où il revêtit la *forme angélique* (1). En récompense de tant de bonnes œuvres, Dieu bénit constamment ses armes et celles de son fils et successeur, le *kral* Étienne, dans les guerres qu'ils eurent à soutenir, tantôt contre l'empereur des Grecs et le roi de Hongrie, tantôt contre le prince de Dratch et de la grande île située en face de la Dioclétie et de la Dalmatie.

Nos manuscrits paléoslaves sont, comme je l'ai déjà fait observer, d'un caractère liturgique : ce sont des *kanonniks*, des *synaxaires*, des *hymnaires* notés, des *évangéliaires*, etc. En faisant passer sous nos yeux ces richesses bibliographiques, le révérend père Martinof a soin de nous expliquer les pratiques de l'église russe auxquelles chacun de ces livres est approprié. Les kanonniks sont des recueils de canons ou séries d'hymnes qu'on chante ordinairement à l'office des matines. Les hymnaires sont de trois sortes : les uns ne comprennent que les hymnes pour le jour des fêtes principales; les autres se bornent à certaines parties de l'année ecclésiastique, dont ils tirent alors leur dénomination, comme l'*Hymnaire quadragésimal* pour le carême; enfin il y en a qui embrassent le cycle tout entier, et que l'on appelle *irmologues*. Au point de vue musical, ces recueils offrent déjà un assez grand

(1) C'est l'expression par laquelle on désigne dans l'église orientale l'habit monastique.

intérêt, car l'ancien chant de l'église russe et le système de neumation qu'elle employait autrefois sont aujourd'hui presque ignorés, même en Russie.

En suivant dans cette revue de nos manuscrits slaves le révérend père Martinof, nous devons remarquer, avec toute l'attention à laquelle il nous convie, un volume tchèque transcrit dans le XVIe siècle, et où se trouve une partie des œuvres du philosophe bohême Thomas de Schtitny. Son *Traité philosophique*, écrit en 1480, consiste en une suite de considérations sur Dieu, les anges et l'homme, sous forme de dialogues entre un père (l'auteur lui-même) et ses enfans. Les travaux de Schtitny, longtemps enveloppés de ténèbres, ont fixé naguère l'attention de plusieurs savants, et entre autres de MM. Hanouch, qui a donné une *Analyse de la philosophie de Schtitny* (Prague, 1852), et Wenzig dans ses *Studien über Thomas von Schtitny* (Prague, 1857). Grâce à l'habitude qu'avait l'auteur bohême de retoucher ses ouvrages, ses *Entretiens* ont eu trois rédactions différentes; le manuscrit de Paris nous présente la dernière, qui pourrait être consultée avec d'autant plus de profit, que les deux premières semblent seules avoir été étudiées jusqu'à présent.

Schtitny est accompagné dans le volume précité d'un autre écrivain de la même nation, Kheltchiçky, que l'on croit communément avoir été maître-tailleur de profession, et qui est connu par la part active qu'il prit aux controverses et aux guerres religieuses dont la Bohême fut le théâtre au XVe siècle. L'horreur de toute contrainte imposée à la conscience, de toute intervention de la force ouverte dans les affaires de religion, une aversion profonde contre la noblesse et le clergé, le mépris et la haine de tout pouvoir, tels sont les sentimens qui éclatent à chaque page des ouvrages de Kheltchiçky, et qui se retrouvent notamment dans son *Traité de la foi et de la religion*, composé en 1437, et que nous a conservé notre manuscrit tchèque. Il y expose avec complaisance son utopie de république spirituelle, dont tous les membres n'auraient d'autre lien que celui de la conscience, d'autres dignités ou richesses que celles que procurent la foi et le nom de chrétien; la guerre en serait bannie, et chaque citoyen devrait se laisser immoler plutôt que de recourir aux armes pour sa propre défense.

J'ai essayé de donner une idée du livre du révérend père Martinof et de l'intérêt que méritent les recherches auxquelles il s'est voué. Nous sommes heureux d'apprendre, par les paroles qu'il laisse échapper en plusieurs endroits de son livre, que ce n'est là qu'un prélude à d'autres travaux plus considérables sur l'ancien monde slave. Ces études, si florissantes maintenant en Russie, et auxquelles l'Europe occidentale est restée longtemps étrangère, personne ne peut nous les faire connaître mieux que lui, qui est familiarisé avec la langue antique et moderne de sa patrie, et qui écrit la nôtre avec élégance. Cette tâche lui est dévolue, et les facilités pour la remplir ne lui manqueront pas dans la compagnie dont il fait partie, et qui a toujours eu un tact merveilleux pour seconder et mettre en valeur les aptitudes diverses qu'elle sait si bien recruter.

ÉD. DULAURIER.

V. DE MARS.

ion
en

ère
ous
une
aité
sur
teur
és de
utres
titny
titny
cher
anus-
avec
ir été

de la
aître-
x con-
re au
toute
ersion
t pou-
ges de
foi et
nuscrit
ituelle,
cience,
nom de
laisser

of et de
sommes
eurs en-
ux plus
ntenant
rangère,
miliarisé
tre avec
ir ne lui
jours eu
diverses
RIER.